Philippe Chesnay

1970 CHILI 1990

HISTOIRE D'UNE DÉSINFORMATION



Godefroy de Bouillon

ISBN : 2-84191-057-1

Avant-propos

Lorsqu'il s'était rendu au Chili, en 1987, le Pape, comme il le faisait volontiers ailleurs, avait voulu rencontrer la jeunesse. Venus prématurément au stade *Nacional* de Santiago, trois à quatre mille militants d'ultra-gauche s'étaient massés dans la tribune qui, quelques heures plus tard, se trouverait dans le champ des caméras de télévision lors de l'intervention du Souverain Pontife. Quand arriva le moment, alors que l'immense stade s'était rempli, la tribune s'anima de banderoles hostiles au régime, de tempêtes contre la dictature, de dénonciations passionnées de la tyrannie du général Pinochet. Alors, d'abord sourde, presque inaudible, s'éleva une clameur étrange qui parcourut le stade comme un frisson, grossit, s'enfla, obsédante, martelant pendant de longues minutes... *Mentira !... Mentira !... Mentira !...* Mensonge.

Ce livre est l'histoire de ce mensonge. Ou, plutôt, de ce faux témoignage que fut la relation de l'histoire contemporaine du Chili, telle qu'elle fut diffusée par certains media, principalement dans les pays d'Europe latine et notamment en France, entre 1970 et 1990.

J'ai vécu cinq années au Chili, de 1981 à 1986. J'y étais arrivé habité des appréhensions qu'avait fait naître la dénonciation incessante d'un régime implacable, de l'une des dictatures les plus accomplies de la planète. Avant de m'envoler vers l'Aconcagua et les rives du Pacifique, j'avais lu la petite dizaine d'ouvrages qui relataient, avec des accents unanimes, le drame qu'avait vécu ce petit pays du bout du monde quelques années plus tôt et que, dans la terreur, il continuait à vivre ces années-là. J'en avais éprouvé l'immense curiosité de rencontrer les témoins de ces drames et le théâtre de leurs souffrances. A l'annonce de ce long séjour que j'allais faire, j'avais perçu autour de moi de l'étonnement, de la commisération, de l'effroi ou même une sorte de réprobation comme si, à partir travailler au Chili

pour une grande entreprise française, j'allais devenir le complice d'innommables bourreaux.

Au bout de quelques semaines, de quelques mois à parcourir le Chili du nord au sud, à rencontrer des gens de toute condition , choqués pour la plupart de l'image qu'on donnait à l'étranger de leur pays, je décidai qu'un jour, j'écrirai cet ouvrage.

Il n'aurait pas été possible il y a dix ans. L'imprécation, permanente des années durant, avait forgé dans l'opinion des convictions qu'il eut été vain de chercher à ébranler. Le *cas chilien*, confisqué, était tabou, scellé, interdit à toute remise en cause. Depuis, le Mur de Berlin effondré et, avec lui, l'idéologie qui avait contribué à l'édifier ; la révolution latino-américaine épuisée ; la démocratie parlementaire restaurée à Santiago ; l'apaisement des esprits venu avec le temps... le moment permet-il de l'écrire.

On le verra à la lecture de ces pages, il ne s'agit pas de montrer de complaisance pour ce qui fut légitimement dénoncé mais d'apporter un complément d'informations sans lesquelles l'image est déformée et la vérité falsifiée. Il s'agit, à travers les faits et eux seuls, sans prétendre refaire l'histoire, de démonter les mécanismes de ce qui constitua l'une des opérations de désinformation les plus achevées de notre époque.

Ph.C.

Chapitre I

Entre 1975 et 1990, comparativement à celle de pays d'importance géopolitique comparable, la couverture médiatique de l'histoire du Chili fut écrasante et disproportionnée eu égard au peu de relations politiques, économiques et culturelles que ce modeste pays entretenait alors avec ceux de la communauté internationale.

Elle fut aussi partiale : A une ou deux exceptions près, les quelque 1000 *notices (1)* télévisées diffusées durant ces années-là convergèrent pour composer l'image d'un pays qui, après avoir tenté une expérience socialiste vertueuse soutenue par tout un peuple puis poussée à l'échec par l'impérialisme américain, avait été noyée dans le sang par une armée fasciste avide d'imposer un régime dictatorial.

Si cette image n'est pas totalement fausse, on verra qu'elle mérite d'être regardée sous des angles permettant de mettre en lumière ce qui fut délibérément tenu dans l'ombre ou prenant en compte des éléments de connaissance inaccessibles au moment des faits et, aujourd'hui, disponibles. Mais, est-ce possible ? En localisant inlassablement l'information sur les violations aux droits de l'homme, toute velléité de remise en cause de l'ensemble historique ne se trouve-t-elle pas, ipso facto, vouée à l'échec ? La moindre inclination à rechercher des causes, a fortiori des explications, en heurtant des convictions soigneusement forgées dans le public, ne peut que susciter suspicion à vouloir défendre ou malaise à paraître complaisant.

Pourtant, doit-on à ce risque, se refuser à dénoncer ce qui s'apparenta à une manipulation adroite de l'opinion ?

L'histoire du Chili des années 70-90 fut présentée de façon tendancieuse donnant à penser qu'elle était une sorte de chasse-gardée des gauches, nationale et internationale. Inspirée par l'intelligentsia, la dénonciation publique du régime chilien, nourrie de la présence d'une diaspora importante de réfugiés politiques et de la sympathie que suscitait alors le mouvement

révolutionnaire latino-américain, trouva dans les medias et, singulièrement à la télévision, une caisse de résonance idéale à la diffusion de ses messages. Le battage médiatique, mesuré dans les années 74 et 75 où il aurait eu le plus de légitimité à se montrer excessif, enfla considérablement dans les premières années de la décennie 80, années durant lesquelles le Chili atténua sensiblement les rigueurs de la dictature mais où l'Union de la gauche avait, ici, accédé au pouvoir.

Fondé sur des faits, déclarations et données statistiques contrôlables et à ce titre peu contestables, ce livre ne cherche pas à heurter des convictions, mais, en apportant un complément d'informations aujourd'hui disponibles et en restituant les faits dans l'indispensable perspective du temps, à susciter la réflexion sur le phénomène de distorsion de la réalité historique qu'entraîne immanquablement la relation de l'histoire immédiate par des medias autant esclaves de l'actualité que soumis à l'influence du pouvoir politique.

En cette fin de siècle, le Chili se porte plutôt bien. Longtemps considéré par les économistes comme le bon élève du continent sud-américain, il est en passe d'en devenir la star. Qu'on en juge :

Pour les dix dernières années, la croissance moyenne annuelle a atteint 7%. Pendant cette même période, l'agrégat national est passé de 16 à 73 milliards de dollars et le PIB par habitant, de 1350 à plus de 5000 dollars. L'inflation connaît aujourd'hui des niveaux de l'ordre de 6 à 7% par an jugés naguère illusoires dans un pays habitué à jongler avec des scores à deux, voire trois chiffres. Le taux de chômage, variable difficilement compressible dans une économie à la recherche de compétitivité, a été ramené à une moyenne annuelle de 7,5% depuis plusieurs années. Avec une épargne équivalente à 25% du PIB et un investissement interne à 28% de celui-ci, le Chili détient des taux records pour le continent.

Les investissements étrangers — 35 milliards de dollars depuis dix ans, 4 milliards en 1995 — montrent pourquoi, devant des pays comme la Thaïlande et la Corée du sud, le Chili atteint aujourd'hui le... septième rang des nations les plus fiables en terme de compétitivité. En 1996, les exportations de

biens allaient atteindre près de 16 milliards de dollars, contre moins de 4, dix ans plus tôt. Enfin le ratio de la dette externe, qui était de 121% du Produit Intérieur en 1985, a aujourd'hui, été ramené à 29% de celui-ci. (2)

Comment s'étonner que, dans ces conditions, le Chili ait intégré le Mercosur le 1er octobre 1996 et que, après la signature récente d'un accord de libre-échange avec le Canada, il ne soit particulièrement désigné pour devenir prochainement, avec ce pays, les USA et le Mexique le quatrième partenaire de l'Alena. (3)

Tout aussi éclairantes sont peut-être, notamment pour les pays en voie de développement, les situations sociales en matière de santé et d'éducation. Or, ici encore, le Chili présente un bilan qui le situe parmi les tout premiers des pays du continent.

L'espérance de vie à la naissance est passée de 63,6 ans dans les années 70/75 à 74,4 ans entre 90 et 95. Les taux de mortalité infantile qui étaient alors de 68,6 décès pour 1000 naissances sont tombés à 14 dans la même période de temps. (4)

En matière d'éducation, l'analphabétisme de la population de plus de 15 ans a décru de 11 à 5,7% dans les 20 dernières années. En 1990, les taux de scolarisation de la classe d'âge 5-24 ans allaient atteindre 60% ; 73% dans le secondaire ; 23% dans l'enseignement supérieur. (5)

Enfin, en terme de protection sociale, sont aujourd'hui, largement développés des systèmes modernes d'assurance maladie, vieillesse, invalidité, publics, privés ou mixtes, associés à une législation du travail proche de celle des pays développés.

Cette situation, pour un pays qui s'est donné pour objectif d'atteindre à la fin du siècle le niveau moyen des nations de l'Europe du sud, serait somme toute satisfaisante si ne subsistaient les graves séquelles d'une déchirure sociale née de l'affrontement de classes que la permanence d'une forte pauvreté rend, aujourd'hui encore, irréductible. En 1994, 24% des foyers chiliens vivaient encore en état de pauvreté ou d'indigence, non-intégrés à la société. Cela représentait à peu près 3,9 millions d'individus dont les moyens étaient insuffisants pour leur permettre de satisfaire des besoins alimentaires et des dépenses de dignité — logement, habillement... — minimum. Toutefois,

comparativement à ce que la situation de la pauvreté pouvait laisser craindre il n'y a guère plus de 10 ans, il est aujourd'hui possible d'espérer, notamment grâce à la maîtrise des scores démographiques, que le fléau sera contrôlé à l'horizon 2010.

Dès lors, se pose la question : Comment un pays pauvre qui a subi les chocs majeurs d'une expérience socialiste dramatiquement avortée puis d'une dictature de plus de 16 années peut-il se trouver, aujourd'hui, en situation aussi raisonnablement favorable pour affronter l'avenir ? Car à lire ce qui fut écrit, revoir ce qui fut diffusé sur nos écrans de télévision, la dictature fut, pour le Chili, une épreuve dont il ne pouvait sortir qu'anéanti.

Née d'un coup d'Etat brutal et violent qui mit un terme aux espoirs qu'avait fait naître l'Unité populaire de Salvador Allende ; poursuivie par une répression féroce, impitoyable, qui allait mettre le pays, durablement, au ban de l'humanité, la dictature chilienne, écrasant tout un peuple sous son joug, ne pouvait que laisser exsangue un pays dont elle n'était censée servir que les intérêts d'une minorité infime de grands bourgeois capitalistes.

Gouvernant sans partage, imposant sa loi sous la botte de ses militaires et dans les cachots de ses commissariats, coupable, selon des sources publiées alors, de *30 à 40 000 assassinats politiques*, ayant institutionnalisé les sévices, la délation et la torture... Quel pays sortirait d'une telle suite d'épreuves autrement que détruit et ruiné, promis à une ou deux décennies de convalescence avant de recouvrer un pâle espoir de rétablissement ? Quelle dictature, enfin, a jamais laissé son peuple autrement qu'épuisé, arriéré de la somme de progrès acquise ailleurs, pendant sa forfaiture ?

Alors, le Chili ?

Serait-ce que, ni l'expérience socialiste de 1970/1973, ni la dictature militaire de 1974/1990 ne furent exactement ce qui en fut dit ?

C'est ce que nous allons, ici, nous efforcer de montrer.

Il n'est pas possible d'évoquer l'expérience socialiste de l'Unité populaire : 1970/1973 et les 16 années qui la suivirent sans faire quelques pas en arrière.

En 1964, en présentant un programme intitulé *Révolution en liberté*, le démocrate-chrétien Eduardo Frei est élu président de la République avec 56% des voix devançant Allende déjà candidat malheureux en 1952 et 1958 mais qui, avec 38,9% des suffrages populaires, obtient un score supérieur à celui qui lui sera suffisant six ans plus tard pour accéder au pouvoir.

Frei, dont le père fut un modeste émigrant suisse et dont le fils deviendra lui-même président dans les années 90, a déjà une longue carrière politique derrière lui : Celui, en qui De Gaulle allait voir *l'un des plus grands hommes d'Etat de notre temps* avait été ministre à 34 ans puis, 5 ans plus tard, le plus jeune sénateur qu'ait connu le pays. Il attendra cependant encore 9 ans pour se présenter à une élection présidentielle et y connaître l'échec. En 1964 enfin, il accède à la plus haute marche de son parcours politique en rassemblant sous son nom le soutien le plus massif qu'ait jamais obtenu, au Chili, un candidat à la présidence de la République.

A cette époque, la plupart des pays latino-américains sont agités par des mouvements révolutionnaires dont l'action clandestine est largement inspirée par Cuba. Depuis 1960 déjà, se propage, surtout chez les jeunes, influencés par l'image de Che Guevara, des doctrines léninistes propres à les lever contre ce qu'ils nomment *les démocraties bourgeoises* qui ne pensent qu'à servir les intérêts de *l'impérialisme capitaliste*. Nul n'ignore alors que derrière ces mouvements révolutionnaires se profile l'immense silhouette de l'Union soviétique qui, par l'entremise de son satellite, arme et finance de multiples groupuscules activistes. S'inspirant d'idéaux de démocratie et de liberté, animant des *mouvements de libération*, il n'est guère surprenant qu'une partie de l'Eglise, à travers des théologies nouvelles, leur apporte un appui d'autant plus important que sa pastorale dans les milieux d'Amérique latine est puissante.

Lorsque Eduardo Frei accède au pouvoir, la pauvreté, endémique sur le continent, constitue au Chili un fléau dont la persistance et le caractère récurrent découragent toute autre thérapie qu'une action politique de combat. Frei en est conscient qui déclare le 3 novembre 1964 : *L'important est la volonté de servir la justice et d'améliorer la condition de vie des pauvres.* Son

triomphe électoral est autant celui de la prise en compte de ces aspirations que celui du rejet de l'aventure révolutionnaire qui, immanquablement, jetterait l'une contre l'autre des classes rapidement irréconciliables.

Dès le début de son mandat, fort de l'imposante représentation parlementaire de la Démocratie chrétienne à l'Assemblée et au Sénat, Frei va pouvoir donner à son administration le caractère d'un gouvernement de parti unique et agir les coudées franches pour mettre en œuvre son programme. Rapidement, les réformes qu'il avait voulues prendront corps, tant au plan de l'éducation que de la santé publique, de l'habitat populaire ou encore de la création d'organismes à vocation sociale.

Parallèlement — et le fait est peut-être moins connu — il entreprend de rendre au pays des richesses nationales abandonnées aux mains de l'étranger. C'est en effet sous son mandat que va se développer un programme dit de *chilénisation* du cuivre qui se traduira par le rachat de 25% de la compagnie minière *Exotica*, de 30% *de l'Andina*, à 51%, par la prise de participation majoritaire par l'Etat chilien de la mine de *El Teniente*, la plus importante exploitation souterraine du pays et, enfin, par la signature d'un contrat d'achat, au groupe américain *Anaconda*, de 51% de ses parts assorti d'une option d'acquisition ultérieure des 49 subsistants.

Conformément aux usages, les biens nationalisés seront indemnisés et l'essentiel de la principale richesse du pays passera partiellement sous contrôle national. En 1968, la pénétration des capitaux étrangers dans l'industrie chilienne, en incluant les mines, sera inférieure à 17% de la totalité de l'investissement industriel.

Les choses ne vont cependant pas sans mal. Pris en tenaille entre l'immobilisme des partis les plus conservateurs et les tenants d'une révolution plus agressive ; harcelé par les envies qu'avaient fait naître des succès électoraux importants aux législatives de mars 1964, Eduardo Frei va voir se liguer contre lui, dans des alliances politiciennes contre nature, des formations de gauche et d'extrême-droite écartées du pouvoir. Ainsi, cet homme qui, à peine un an après son investiture, s'ex-

clamait : *Le pays voit avec colère comment s'allie l'extrême droite avec les communistes pour faire échouer notre mission* ou, avec une ardeur prophétique : *Demain, vous vous repentirez de ne pas avoir écouté un gouvernement qui garantit la liberté et la démocratie.* Va-t-il choisir de radicaliser son action en lançant une réforme agraire qui préfigurera, avec quelques années d'avance, les excès de l'Unité populaire. Car, si cette réforme, très contestée, a le mérite d'instaurer un syndicalisme paysan qui améliore sensiblement les conditions de vie de l'homme de la terre — une loi va notamment obliger à payer un salaire à tous paysans et ouvriers agricoles non-propriétaires — elle entame un processus qui s'affranchit dangereusement des dispositions constitutionnelles en matière de droit à la propriété. 1200 domaines agricoles représentant quelque 3 millions d'hectares de terres cultivables seront ainsi expropriés pour être redistribués à 150 000 paysans sans réelles compétences pour les gérer, souvent privés des moyens nécessaires à leur exploitation et parfois même démunis de leur titre de propriété.

Les effets négatifs pour ce plan important de l'économie chilienne que constitue l'agriculture ne vont pas tarder à se faire sentir. De fortes tensions vont se développer dans un pays où la politique et le football se disputent le rang de sport national. On va voir, Ô stupeur ! la Démocratie chrétienne, parti du président, se scinder et donner naissance à deux mouvements, le MAPU (6) et la Gauche chrétienne qui, bientôt, rallieront l'option marxiste et donneront naissance plus tard à des groupes révolutionnaires armés. On voit même, début 1967, une alliance entre les deux extrêmes, droite et gauche, gagner un vote qui empêchera le président d'honorer une invitation de Lyndon Johnson à se rendre en visite officielle aux Etats-Unis, en lui interdisant de quitter le territoire chilien !

On a pu dire que l'éclatement des forces démocratiques, alimenté par une certaine démagogie, avait ouvert la voie du pouvoir au marxisme et que Eduardo Frei en avait été pour une part responsable. C'est sûrement simplifier les choses à l'excès. Notons toutefois que , si le candidat Allende avait obtenu en 1964, 39% des suffrages populaires, il n'en obtiendra, en 1970, que 36,3% malgré le ralliement à l'Unité populaire de l'aile

gauche de la Démocratie chrétienne. C'est assez dire que malgré — ou, peut-être à cause — de la liberté dont disposaient les forces révolutionnaires pour faire valoir leurs thèses, leur impact populaire avait pour le moins stagné.

Dans le message qu'il avait présenté au parlement vers la fin de son mandat, en mai 1970, pressentant les dérives auxquelles risquait d'être soumis l'Etat de droit si l'Unité populaire parvenait au pouvoir, Frei avait tenu à souligner qu'il avait agi dans le strict respect des institutions, qu'il avait préservé l'ordre public et maintenu les traditions démocratiques du pays. Il savait que ce qui pouvait être ressenti, en cette période pré-électorale, comme une provocation blessante pour l'Unité populaire était le bilan de l'action sociale à laquelle il s'était engagé et que son gouvernement avait, pour la plus grande part, accomplie : Chiffre le plus élevé dans l'histoire du pays, 260 000 *viviendas* — logements d'habitat social — avaient été construites; 210 000 autres avaient été réhabilitées. Ainsi, 470 000 familles nécessiteuses et vivant jusqu'alors dans des *poblaciones* — bidonvilles de la périphérie des villes — avaient pu bénéficier de mesures de relogement dans des locaux pourvus d'un minimum de commodité. Plus de cinquante nouveaux établissements hospitaliers avaient vu le jour en zone urbaine et deux cents dispensaires en zone rurale. En deux ans, 1,9 million de travailleurs qui en étaient antérieurement privés, avaient accédé aux dispositions d'une loi de médecine curative. Les taux de mortalité infantile avaient chuté de moitié. 450 000 emplois avaient été créés ramenant le taux de chômage de 6,5 à 4,4%.

Mais ce qui était le plus de nature à provoquer les organisations de gauche et d'extrême-gauche était le développement du mouvement syndical balbutiant jusqu'à lors et, phénomène pratiquement inédit au Chili, la création de groupements et d'associations populaires qui connurent rapidement un succès certain. En cinq ans, le nombre d'adhérents à un syndicat professionnel décupla. Dans le secteur agricole, l'accroissement fut encore plus spectaculaire. De 1658, le nombre de paysans syndiqués passa à plus de 100 000.

En faisant promulguer la loi 16 880, Eduardo Frei déclarait rechercher *l'organisation des besoins populaires à tous niveaux ;*

la naissance et la formation de milliers d'animateurs pour que la dignité et la conscience d'un peuple donnent de nouvelles formes de vie ainsi que l'espoir à des centaines de milliers de personnes qui, jusqu'à présent, n'avaient ni visage ni place dans la vie du pays.

Ainsi fut créé un nombre important d'associations de jeunes, de femmes au foyer, de personnes vivant dans un même quartier — *Juntas de vecinos,* Juntes de voisins. La plus connue fut sans doute la CEMA, groupement de mères au foyer qui, dans 9000 centres de rencontre, regroupait 450 000 femmes venant des milieux les plus modestes. Nanties de 70 000 machines à coudre financées par la Banque du Chili, ces femmes purent progressivement parvenir à une situation de qualification professionnelle et, ce qui valait bien plus, entreprendre un processus d'intégration dans la société chilienne d'où elles étaient jusqu'à lors exclues.

De telles mesures ne manquèrent pas, inévitablement, de prêter le flanc aux accusations de démagogie voire de récupération politique. Elles traduisirent cependant une avancée nouvelle et originale dans la façon de saisir le problème de la pauvreté à bras le corps et de le traiter autrement que par des comportements d'assistance souvent ressentis comme humiliants.

Si le bilan des réformes put traduire ce que ses défenseurs appelèrent une *révolution équilibrée,* le sextennat laissait toutefois un pays partagé entre trois fronts antagonistes : Une gauche de type marxiste-léniniste révolutionnaire rassemblée sous la bannière de l'Unité populaire, une gauche modérée et réformatrice, respectueuse des institutions démocratiques qui, conduite à l'élection présidentielle de 1970 par le démocrate chrétien Rodomiro Tomic se proposera d'approfondir les réformes de la *Révolution en liberté* d'Eduardo Frei et une droite disparate emmenée par Jorge Alessandri.

Ce rapide aperçu de ce que fut le mandat présidentiel précédant l'avènement de l'Unité populaire de Salvador Allende montre que le sort des classes populaires demeurait l'enjeu prédominant du combat politique au Chili ; qu'il soulevait les passions au point de provoquer dans la population des tensions et des violences disproportionnées avec la sérénité qui

aurait dû habiter les acteurs appelés à le prendre en charge. A l'observation, combien pouvait paraître suspect l'acharnement à vouloir lui imposer des méthodes qui, à Cuba, référence obligée, n'avaient pas tardé à montrer leurs limites en terme d'efficacité et de respect des libertés individuelles. Petit à petit s'était créé un climat délétère d'affrontements sans merci entre les partis politiques. Déjà commençait à sourdre au sein même de la population, un courant de passions nourri de haine qui allait déchirer durablement le tissu social du pays. *El odio*, la haine. Que de fois, au cours des cinq années de mon séjour, ce mot sera revenu sur les lèvres de ceux , de toute condition, à qui je demandais d'expliquer ou, au moins, d'essayer d'expliquer les années noires qui, de l'Unité populaire à la fin du régime militaire, allaient assombrir le nom même de leur pays.

Lorsque, le 4 septembre 1970, Salvador Allende arrive en tête de l'unique tour de scrutin de l'élection présidentielle, commence un processus de cinquante jours au terme duquel il sera nommé par les deux chambres réunies en congrès président de la République pour une durée de six ans. Avec un peu plus de 36 % des suffrages, il devance de quelque 39 000 voix Alessandri, candidat de la droite, qui recueille 35 % des voix. Tomic, héritier politique de Frei que la Constitution empêche de briguer un second mandat, arrive en troisième position avec un peu moins de 28 % des bulletins de vote.

Au Chili, le coup est d'autant plus vivement ressenti qu'on n'ignore pas que, conformément aux dispositions de la Constitution de 1925, le Congrès choisira vraisemblablement pour président le candidat arrivé en tête de la consultation comme il est de tradition — le cas s'est déjà présenté en 1946, 1952 et 1958 — lorsqu'aucun des candidats n'a obtenu, d'emblée, la majorité absolue. Ainsi, tout laisse supposer que, quelques semaines plus tard, malgré le voeu contraire exprimé par deux électeurs sur trois, le Chili se donnera pour président un homme se réclamant de l'idéologie marxiste et qui, deux jours après l'élection s'écrie : *Le peuple entier vient de prendre en main son destin.*

En rien, toutefois, il ne s'agit d'un coup de force. Allende sera élu, constitutionnellement, de façon irréprochable.

Mais si l'on peut dire que, pour la première fois dans le monde, un candidat marxiste parvient au pouvoir dans le respect d'institutions démocratiques, l'on ne peut nier que ce n'est qu'avec le soutien d'un peu plus du tiers de l'électorat.

Certes, on a pu gloser ici et là sur le fait que Allende et Tomic se rejoignaient sur un projet commun de réforme *révolutionnaire* de la société chilienne, déjà initiée par Frei, et qui s'inspirait d'idéaux de justice sociale ; qu'à tout prendre, les deux volontés politiques n'étaient guère éloignées l'une de l'autre et que, par conséquent, l'élection avait dégagé une forte majorité se reconnaissant dans le programme de l'Unité populaire. Il est clair cependant que cette conception, quelque peu complaisante de la volonté populaire, revenait à écarter d'un revers de main le fait que l'électorat de Tomic s'était refusé à voter pour Allende alors qu'il avait toute liberté de le faire. En réalité, si les deux projets se rejoignaient sur la nécessité de réformes sociales profondes, ils divergeaient fondamentalement sur les moyens de les mettre en œuvre et, surtout, sur le cadre institutionnel dans lequel ils devraient s'inscrire.

Avec le recul, on peut se demander comment, dans ces conditions, l'expérience politique qui allait naître pouvait laisser le moindre espoir d'aller à son terme. Avec une simple majorité relative dans l'électorat, une opposition parlementaire majoritaire à l'Assemblée comme au Sénat ; le fait qu'inévitablement, les USA verraient d'un mauvais œil, après Cuba, un autre pays de l'hémisphère basculer dans le camp marxiste ; le manque d'enthousiasme vraisemblable des milieux d'affaires et des institutions financières à cautionner une expérience aventureuse fondée sur des choix politiques qui, partout ailleurs, échouaient... Les obstacles qui, dès le départ, se dressaient devant Allende paraissaient insurmontables.

A l'extérieur, la victoire électorale du candidat socialiste fut ressentie différemment. Le premier mouvement de surprise passé, l'intelligentsia et les médias se mobilisèrent pour traduire l'attention que méritait l'expérience historiquement nouvelle de l'avènement d'un régime marxiste par la voie électorale. On s'intéressa à l'Unité populaire, coalition familière de partis de gauche communiste, socialiste, radical. On nota que le mouve-

ment de la gauche révolutionnaire — MIR — ne participait pas à l'union ce qui, à tout prendre, rendait celle-ci plus présentable. On se rassura de ce que le président fût un démocrate et un républicain convaincu dont la carrière politique exceptionnelle s'était toujours déroulée dans le strict respect des institutions. Bref ! qu'il s'agissait là d'un schéma somme toute familier, d'une expérience d'autant plus digne de bienveillance qu'elle touchait un pays d'Amérique du sud dont les problèmes méritaient un traitement social que seule une administration politique de gauche saurait prendre en main. Allons ! Tout était réuni pour qu'on estimât salutaire ce qui advenait à ce petit pays du bout du monde. D'ailleurs, François Mitterrand ne se rendait-il pas à Santiago pour dire à Salvador Allende que c'était bien là le projet qu'il formait lui-même pour son propre pays si d'aventure, il accédait un jour au pouvoir.

C'est cette image d'expérience socialiste humaine, courageuse, altruiste, désintéressée, vulnérable face à une oligarchie d'intérêts puissants soutenue par les Etats-Unis et qui serait plus tard matée dans le sang par l'armée qui s'imprima dans les esprits et qui nourrit, aujourd'hui encore, la mémoire du plus grand nombre.

La réalité était pourtant sensiblement différente.

En 1970, le Parti socialiste chilien n'a rien en commun avec ce que fut, par exemple la SFIO ou ce qu'est aujourd'hui son homologue français. C'est un parti prolétarien marxiste révolutionnaire. Il n'a jamais fait parti de la IIème Internationale et s'inscrit dans un projet de luttes à l'échelle du continent.

Dans les années 60, la gauche chilienne fut fortement marquée par l'impact qu'eurent dans le pays et, notamment chez les jeunes, la révolution cubaine et la prolifération de mouvements révolutionnaires en Amérique latine. A cette époque, seul le Parti communiste s'est déclaré marxiste-léniniste. Ce n'est qu'en 1967, lors de son XXIIème congrès, à Chillan, que le PS adopte la même voie. A cette occasion, le sénateur socialiste Carlos Altamirano qui deviendra secrétaire général du mouvement propose un texte dans lequel on peut lire :

La politique des partis révolutionnaires ne saurait être déterminée par de mesquines considérations électorales. La question essentielle du

pouvoir ne se résoudra jamais dans les tribunes parlementaires. Elle a toujours été et restera le fruit de la lutte insurrectionnelle. L'action parlementaire et la voie électorale ne peuvent servir que dans la mesure où elles s'insèrent dans une stratégie générale révolutionnaire de prise de pouvoir.

Le ton est donné. Le langage est sans ambiguïté. Certes, pour la gauche chilienne, le recours aux urnes devient exaspérant : Trois ans plus tôt, Allende a essuyé sa troisième défaite — et de seize points — à une élection présidentielle. Pour une grande partie de la gauche, la voie électorale n'offre plus qu'un recours illusoire.

En 1965 déjà, les courants de pensée que l'expérience cubaine avait mis au goût du jour avaient conduit un autre sénateur socialiste Adonis Sepulveda, à déclarer au congrès de son parti :

Notre stratégie écarte de fait la voie électorale comme moyen d'atteindre notre objectif de prise de pouvoir.

Mais, à la différence de la déclaration précédente, cette profession de foi avait donné lieu à un débat contradictoire. En 1967, et l'on mesure le chemin parcouru en deux ans, le texte , approuvé **à l'unanimité** des congressistes de Chillan, comportera les résolutions suivantes :

1- *Le Parti socialiste, en tant qu'organisation marxiste-léniniste, décide que la prise de pouvoir constitue l'objectif stratégique à réaliser dans la génération en vue d'instaurer un* ***Etat révolutionnaire*** *qui libère le Chili de la dépendance, du retard économique et culturel et entame la construction du socialisme.*

2- *La violence révolutionnaire est inévitable et légitime. Elle constitue la voie unique qui conduit à la prise de pouvoir politique et économique puis, ultérieurement, à la défense et au renforcement de ce pouvoir. Seule, la destruction de l'appareil bureaucratique et militaire de l'Etat bourgeois peut consolider la révolution socialiste.*

3- *Les formes pacifiques ou légales de lutte ne peuvent par elles-mêmes conduire au pouvoir. Le Parti socialiste les considère comme des instruments d'action limités et participant au processus de* ***lutte armée.***

Certes, la mobilisation n'est pas la guerre. Et combien de résolutions péremptoires forgées dans l'euphorie des congrès de

partis ont pu, ici et là, se limiter à réveiller des militantismes défaillants. Nul, dans l'opinion, n'a cependant le goût de prendre ces déclarations, souscrites unanimement par les congressistes de la plus importante composante de la gauche chilienne, pour des rodomontades : On sait que c'est sur ce socle que s'édifie et se consolide l'Unité populaire.

On mesure l'émotion que ces professions de foi peuvent susciter dans un pays attaché à ses valeurs démocratiques et les bouleversements qu'elles sont de nature à provoquer dans la cohésion sociale. L'objectif d'instaurer un *Etat révolutionnaire* au Chili est clairement affiché. Comme l'est le recours à la *voie armée. La violence révolutionnaire* (...) *pour la défense et le renforcement du pouvoir* y est *légitimée.* Enfin, 6 ans avant le coup d'Etat de 1973 et la répression féroce qui l'accompagnera, on peut imaginer de quels états d'âme sont accueillies dans les garnisons les promesses de *destruction de l'appareil militaire de l'Etat.*

En août 1967, s'était tenu à La Havane, le premier congrès de l'Organisation latino-américaine de Solidarité — OLAS —. A l'origine de la OLAS dominait le principe selon lequel *La Révolution n'admet aucune frontière.* Le P.S. chilien, à son propre congrès de Chillan, avait fort bien admis cette thèse en reconnaissant que : *La révolution chilienne était indissolublement liée à la révolution latino-américaine et celle-ci à la révolution mondiale.* Ce concept coïncidait point par point avec le message fameux de Che Guevara à la Tricontinentale plus d'un an plus tôt : (...) *Il s'agit de prendre conscience de ce que l'impérialisme, ultime étape du capitalisme, est un système mondial qu'il convient de détruire dans une confrontation mondiale.*

Alors que les Partis communistes brésilien, argentin et vénézuélien jugeant trop extrémistes les thèmes qui seraient développés au congrès de La Havane, avaient décidé de ne pas y participer, les P.C. et P.S. chiliens s'y présentèrent et, parmi les vingt-sept délégations, accueillirent sans état d'âme la déclaration initiale du congrès selon laquelle : *Le triomphe de la révolution cubaine rend évident que l'**insurrection armée** est le seul moyen pour la prise de pouvoir par les travailleurs* (...) *que les armées peuvent être détruites, les oligarchies vaincues et l'impérialisme américain mis en déroute.*

Et la OLAS de proclamer au terme de ses travaux :
(...)

4- *Que les principes du marxisme-léninisme orientent les mouvements révolutionnaires en Amérique latine.*

5- *Que **la lutte révolutionnaire armée** constitue la ligne fondamentale de la révolution en Amérique latine.*

6- *Que toutes les autres formes de lutte doivent servir et non retarder le développement de la **ligne fondamentale qui est la lutte armée.***

7- *Que, pour la majeure partie des pays du continent, le problème **d'organiser, entamer, développer et favoriser la lutte armée** constitue, aujourd'hui, la tâche immédiate et fondamentale du mouvement révolutionnaire.*

Est-il possible de douter de l'adhésion du Parti socialiste chilien à ces thèses ? De toute évidence, non. Au congrès de Chillian déjà cité et qui s'était tenu la même année, une commission avait élaboré un texte relatif à la position du Parti et qui disait ceci :
La base de la ligne politique du socialisme est son caractère international. Les intentions de tracer une ligne politique sur des bases nationales (...) et de construire le socialisme dans un seul pays génère des déformations dans cette ligne ou dans sa construction et sont contraires au socialisme.

Le Parti socialiste chilien se solidarise avec tous les processus de construction du socialisme initiés en URSS, en Europe de l'Est, en Asie et à Cuba dont la révolution a donné une nouvelle dimension à la lutte des classes sur notre continent et démontré la viabilité de la violence révolutionnaire pour accéder au pouvoir en lui apportant une tactique spécifique : La guerrilla.

De telles proclamations ne sont pas sans importance. On verra, plus avant, qu'elles expliquent la création pendant le mandat de Salvador Allende, *au vu et au su du gouvernement,* de groupes armés constitués pour *défendre et renforcer le pouvoir populaire* comme trois ans plus tôt, le Parti s'y était engagé.

La ligne politique du P.S. est donc bien claire : L'accession au pouvoir par la voie électorale est jugée sans issue. Non seulement parce qu'elle échoue depuis des lustres mais encore parce que l'option révolutionnaire sait qu'elle ne peut

guère rassembler plus du tiers de l'électorat. Seule la dispersion des candidatures de l'opposition peut lui permettre d'arriver en tête de la consultation et de se présenter en force devant le congrès pour espérer voir élu son candidat. Encore conviendrait-il que le parlement qui lui est majoritairement hostile dégage une majorité de circonstance pour assurer à ce dernier la victoire. Les chances sont jugées illusoires.

Salvador Allende, après avoir été l'un de ses fondateurs, a toujours été un militant actif du P.S. Il n'a pas assisté à la réunion de la OLAS. Son parti y était emmené par Clodomiro Almeyda et Carlos Altamirano. Est-ce à dire qu'il se désolidarisait des positions bellicistes dont il savait qu'il serait question ?

L'année précédente, s'était aussi tenue à La Havane la conférence dite de la Tricontinentale qui se proposait de renforcer la coordination des mouvements révolutionnaires d'Amérique du sud. A la question de Régis Debray de savoir s'il avait personnellement participé à la Tricontinentale, Allende avait répondu (7) : *J'étais le président de la délégation chilienne et c'est moi qui ai proposé la OLAS.* Un peu plus loin, il précisait : *Socialistes et communistes, nous avons participé à la Tricontinentale et j'ai proposé la OLAS parce qu'existait déjà une organisation afro-asiatique et que j'estimais qu'il manquait l'équivalent en Amérique latine.*

Peu avant l'élection présidentielle de 1970, un incident souleva une vague de polémiques au centre de laquelle se trouva Allende. En Bolivie, un foyer de guérilla emmené par « Che » Guevara avait été attaqué par l'armée et son leader abattu. Quelques guérilleros étaient parvenus à s'enfuir et à passer la frontière chilienne. Allende avait tenu à les recevoir personnellement, à les inviter chez lui avant de les raccompagner lui-même jusqu'à Tahiti où ils avaient été remis à un fonctionnaire cubain. A son retour à Santiago, il avait dû faire face aux critiques de la démocratie-chrétienne, de la presse et d'une partie de l'opinion s'étonnant qu'il ait pu si librement s'affranchir des devoirs de réserve qu'imposait sa charge de président du Sénat. Invité à s'en expliquer sur les plateaux de télévision, il allait s'enflammer et déclarer : *Pour un militant de la révolution, c'est un devoir légitime et honorable d'exprimer sa solidarité, humaine et idéo-*

logique, avec les camarades militants de la même révolution. C'est quelque chose que tout révolutionnaire comprend et accepte. C'est une chose qu'aucun laquais ou mercenaire ne comprendra jamais.

En fait, rien dans les prises de position, entretiens, discours de Salvador Allende n'indique qu'il ait pu, à un moment ou à un autre, se tenir à l'écart de la ligne politique de son parti. Au contraire, tout montre qu'il a pensé et agi en pleine osmose avec ses compagnons de route. Et d'ailleurs, qui songerait à le lui reprocher ? Il s'agissait pour lui de choix politiques clairs et forts en vogue dans la plupart des pays du continent, ce qui leur donnait un poids et une dimension assez forts pour que certains puissent, sans états d'âme, parler de *légalité révolutionnaire.*

Or, c'est ici que se situe l'ambiguïté de l'engagement politique de Salvador Allende et de l'Unité populaire. Que l'usage de la violence, voire du terrorisme, puisse se prévaloir d'une certaine légitimité face à des pouvoirs tyranniques exercés sur des peuples opprimés, privés d'identité ou de tout moyen d'expression, est une chose que l'histoire rend parfois honorable. Que cette même violence révolutionnaire prétende s'exercer, en se parant d'oripeaux de légalité, dans un pays traditionnellement attaché à ses traditions démocratiques et à sa Constitution est bien différent. Si le peuple chilien unanime ou, au moins majoritaire au terme d'une consultation électorale incontestable s'était levé pour suivre les tenants de la voie révolutionnaire rassemblés sous la bannière de l'Unité populaire, nul n'aurait pu raisonnablement en contester la légitimité. Mais rappelons que l'électorat populaire se prononça aux deux tiers contre l'aventure qui lui était proposée.

A l'étranger et, notamment en France, on ne chercha pas trop à approfondir de quelle légitimité pouvait bien se parer le nouveau pouvoir. Les feux de 1968 étaient à peine éteints. Charles de Gaulle allait disparaître. L'intelligentsia tenait le haut du pavé, célébrait la révolution cubaine, encourageait le combat pour leur libération — et quelle libération ! dirait plus tard l'histoire — des peuples vietnamien et cambodgien contre *l'envahisseur américain...* On retint qu'au Chili, à l'issue d'une consultation électorale irréprochable, une coalition de partis de gauche était parvenue au pouvoir.

Parmi ceux-ci, le Parti Radical fut la seule formation d'importance qui refusa longtemps de se laisser entraîner dans des choix politiques de rupture. A la différence significative du P.C. dès 1960, et du P.S. sept ans plus tard, qui se déclarèrent marxistes-léninistes, il a toujours respecté une référence en terme d'attachement à l'idée républicaine. Il faudra attendre 1971, lors de son propre congrès, pour que la majorité de ses parlementaires s'en éloigne et que les radicaux se définissent eux-mêmes comme un parti de classe en une terminologie qui rompt avec ses traditions politiques. Au printemps 1973, ils s'orienteront résolument vers une stratégie de développement du pouvoir populaire.

A ce stade, peut-être convient-il de présenter un autre mouvement, peu important en nombre mais qui va jouer un rôle considérable dans les événements à venir. Cette formation prit, en août 1965, le nom de Mouvement de la Gauche Révolutionnaire (MIR). Il sera le seul d'une certaine représentativité à ne pas rejoindre l'Unité populaire.

En 1964, lors de son congrès de Linarés, le P.S. discute encore les textes proposés par certains de ses membres et qui, pour la plupart, tournent autour de la question de savoir si le parti doit ou non présenter un candidat à l'élection présidentielle qui va avoir lieu. *N'est-il pas temps,* interroge Miguel Enriquez Espinoza, l'un des leaders du parti *de rejeter la voie électorale ?*.Face aux tergiversations, celui-ci quitte le mouvement et fonde *L'Avant-garde révolutionnaire marxiste.* Simultanément, la même fronde se développe au sein des Jeunesses communistes et des Chrétiens de gauche. L'année suivante, les trois fractions fusionnent et donnent naissance au MIR qui deviendra le fer de lance de la stratégie insurrectionnelle et de la violence systématique comme moyen d'action politique. Dans sa déclaration de principe, le MIR indique que *sa finalité est le renversement du système capitaliste et son remplacement par un mouvement d'ouvriers et de paysans dirigé par des organes de pouvoir prolétarien et dont la tâche sera de construire le socialisme et d'éliminer progressivement l'Etat pour aboutir à une société sans classes.*

Ici encore, les choses sont claires : Pour la première fois, les thèses de destruction de l'Etat chères à Lénine verront se

créer au Chili un noyau politique en parfaite osmose avec celles préconisées par Guevara d'insurrection populaire en Amérique latine. Un an plus tôt, Allende a subi sa troisième défaite à une élection présidentielle. Deux ans plus tard, à son congrès de Chillan, on l'a vu, le P.S. rejoindra unanimement cette orientation.

La naissance du MIR et l'importance particulière qu'aura son action politique durant le temps de l'Unité populaire sont capitales. Elles vont entériner une sorte de légitimation de la violence populaire contre le pouvoir, quel qu'il soit, au point de discréditer l'Unité populaire et, dans une certaine mesure, contribuer à son échec en provoquant un phénomène de rejet dans une large partie de l'opinion.

En 1970, Allende a soixante-deux ans. Sa carrière politique a débuté trente ans plus tôt. Il a participé aux luttes révolutionnaires de 1932 et a été incarcéré après jugement de la Cour Martiale. En 1939, il devient ministre de la Santé dans le gouvernement du Front populaire. Sénateur socialiste depuis la fin de la guerre, il est président du Sénat depuis deux ans. Bien qu'au moment où il est susceptible d'être choisi par les parlementaires pour exercer la magistrature suprême il se réclame d'une idéologie qui prône ouvertement l'assujettissement de la légalité institutionnelle aux impératifs d'un pouvoir populaire, il n'a ni l'âge ni l'âme d'un combattant révolutionnaire mais plus celle d'un leader socialiste au sens qu'on donne à ce mot sous nos latitudes. Son parcours politique n'a jamais dérogé aux normes républicaines. Il s'est toujours conformé aux verdicts populaires et a exercé ses fonctions ministérielles ou sénatoriales dans le respect des règles démocratiques. Il n'est pas douteux non plus qu'il entende appliquer le programme sur lequel il a été élu dans le cadre législatif en vigueur. Mais, le pourra-t-il ? Les deux chambres disposent l'une et l'autre d'une majorité qui lui sera hostile. La pression de ses partisans et de ses alliés sera permanente et s'exercera sans complaisance. Les choses ont été dites clairement pendant la campagne électorale : *Les institutions républicaines devront s'adapter. Et si la révolution ne passe pas en souplesse, elle devra passer en force.*

Ce n'est pas tant la personnalité d'Allende qui, au moment où les parlementaires vont avoir à se prononcer, qui est

en cause ni même vraiment le programme de l'Unité populaire. C'est bien le doute qui assaille le collège de grands électeurs de voir l'exécutif contraint, si le jeu des institutions démocratiques l'empêche d'appliquer son programme, d'avoir recours à des mesures que, certes, envisage la Loi Fondamentale dans des cas d'exception mais qui, prises abusivement, risqueraient d'entraîner le pays dans une dérive totalitaire.

Arrêtons-nous un instant sur le programme de l'Unité populaire. Pour la coalition des partis de gauche, le *réformisme bourgeois* d'Eduardo Frei, auto-proclamé : *Révolution en liberté,* n'a rien réglé. Pourtant, — peut-être, pour une part, dissimulé sous des apparences rassurantes — le projet va se présenter comme la continuation puis l'achèvement du catalogue de réformes du leader démocrate chrétien. Certes, les moyens choisis peuvent parfois rappeler que le dessein politique s'inscrit dans un cadre de transformation radicale de la société et, à cet égard, inquiéter : Ainsi, la création d'un Secteur de propriété sociale — *Aera de propriedad social, APS* — aux contours mal définis mais qui, à partir de la nationalisation des principaux monopoles et surtout du système bancaire, doit donner à l'Etat le contrôle total de l'économie. Ainsi, l'éviction programmée des représentants de propriétaires des grandes exploitations agricoles des organismes d'Etat au profit d'organisations syndicales et de coopératives paysannes... Dans l'ensemble toutefois, il est difficile de ne rien distinguer d'autre qu'un programme populiste de redistribution aux classes défavorisées de richesses détenues par la grande bourgeoisie.

Qui, finalement, en conscience, ne souscrirait à la générosité, sinon à l'angélisme, de la plupart des quarante mesures figurant au programme pour être aussitôt appliquées ?

- Suppression des traitements fabuleux
- Une maison, l'électricité, l'eau potable pour tous
- Loyers limités à 10 % des revenus
- Médecine gratuite dans les hôpitaux
- Suppression de la TVA
- Fin du chômage

mais aussi :

- Sécurité sociale pour tous

- Création d'un ministère de la famille
- Enseignement primaire gratuit
- Un demi litre de lait gratuit, quotidiennement, pour tous les enfants chiliens
- Fin de la justice de classe ... qui correspondent à des aspirations populaires fortes et, indiscutablement, légitimes.

Pour espérer être élu par les deux chambres réunies en congrès, Allende doit impérativement bénéficier de la plus grande part des votes de la Démocratie chrétienne. Dans un premier temps, extrêmement réticente à la perspective d'une alliance avec les tenants de l'option révolutionnaire, celle-ci va jusqu'à examiner un plan qui, à la lettre, pourrait permettre de contourner le verdict populaire : Les députés et sénateurs démocrates chrétiens refuseraient de voter pour Allende qui, ainsi, ne pourrait être élu par le congrès. Le peuple chilien serait alors rappelé aux urnes pour une nouvelle élection. Alessandri qui n'a aucune chance de réunir une majorité sous son nom, se retirerait et Tomic se présentant seul contre Allende serait élu. Il s'effacerait alors pour laisser la place à son leader Eduardo Frei que la Constitution empêche de se présenter deux fois de suite, disposition que ce stratagème rendrait inopérante. La « *formule Tomic* » , si elle a le mérite de respecter la lettre de la Constitution, en bafoue l'esprit. L'affaire n'aura pas de suite.

Après des jours et des semaines de marchandages et de manœuvres politiciennes, la Démocratie chrétienne va finir par accepter d'unir ses voix à celles de la gauche parlementaire et, ainsi, assurer l'élection d'Allende. Mais elle ne le fera pas sans conditions. Le leader de l'Unité populaire devra prendre solennellement certains engagements relatifs au respect des institutions et dont le catalogue qui prendra le nom de *Statut des Garanties Constitutionnelles* fera l'objet d'une modification de la Constitution.

Ce *Statut* est une sorte de charte de bonne conduite à l'égard des règles démocratiques. Il comprend plusieurs articles se référant à ce dont l'Unité populaire est le plus suspectée d'être tentée de s'affranchir : La liberté d'expression pour toute personne physique ou morale ; l'éducation ; l'autonomie des universités ; la liberté du pluralisme des partis politiques ; le

libre accès de tous les citoyens à l'exercice de droits politiques dans le cadre d'un système démocratique et républicain... Enfin, le respect des règles selon lesquelles la responsabilité de l'ordre public appartient aux seuls corps de la police nationale, des carabiniers et, en dernier ressort, à l'armée. Il était clair que ce dernier article visait à décourager toute tentation de dérive que pouvaient suggérer les appels à la lutte armée et à la violence révolutionnaire proclamés principalement par le MIR et le P.S..

Le 24 octobre, devant le Sénat, Allende approuvera solennellement le texte et prononcera un discours rappelant son légalisme de toujours et engageant sa personne à changer profondément le pays dans le respect des lois républicaines.

Est-il sincère ? Interrogé quelques semaines plus tard par Régis Debray alors que le Congrès vient de le porter à la magistrature suprême, il déclare : *Reporte-toi au moment où l'on a traité de ce Statut et tu comprendras qu'il s'agissait d'une nécessité tactique.* On ne peut pas ne pas se remémorer alors les déclarations de Carlos Altamirano au Congrès de Chillan :

La politique des partis révolutionnaires ne saurait être déterminée par de mesquines considérations électorales (...) L'action parlementaire et l'action électorale ne peuvent servir que dans la mesure où elles s'insèrent dans une stratégie générale révolutionnaire de prise de pouvoir.

En d'autres termes : Nécessité fait loi. L'adhésion aux thèses de la révolution cubaine ne paraît pas plus être démentie, alors, par l'élection constitutionnelle qui vient d'avoir lieu. C'est au cours de la même interview qu'Allende précise à Debray en parlant de Guevara :

Il y avait entre lui et moi des différences indiscutables mais formelles. Dans le fond, nos positions étaient semblables, identiques.

En fait, rien ne permet de douter de l'adhésion d'Allende à la ligne politique de son parti et à la *légalité révolutionnaire* qu'il laisse complaisamment proclamer. Le projet de transformation de la société chilienne sur le modèle cubain, mais en tenant compte de spécificités nationales, est bien le but à atteindre. L'allégeance aux exigences de la DC, *Parti bourgeois piètrement réformiste*, n'est qu'une nécessité tactique dans le processus d'accession au pouvoir. Providentiellement, l'élection populaire a permis d'éviter le recours aux méthodes moins paci-

fiques que réclamait la gauche la plus turbulente et qu'elle continuera probablement d'exiger pour *défendre et renforcer* un pouvoir acquis par la voie électorale si patiemment dénoncée.

Il n'est pas douteux qu'à l'orée de son mandat, Allende gage qu'il pourra asseoir *le socialisme à la chilienne* en s'accommodant tant bien que mal d'un arsenal législatif exceptionnellement dense sans recourir à la voie insurrectionnelle prônée par l'ultra-gauche et tenue en réserve par les siens. En somme, que la révolution pourra *passer en souplesse.*

Dans l'immédiat, il sait que la seule nouvelle loi dont il a besoin est celle qui lui permettra d'achever les nationalisations du cuivre et de procéder à celles des autres biens étrangers — principalement américains — et que là, l'appui du Congrès national ne lui sera pas compté. A ce stade donc, son engagement révolutionnaire n'est guère menacé par un Parlement viscéralement attaché au respect des institutions. A cet engagement d'ailleurs, Allende ne faillira pas.

Depuis six ans, le Chili est engagé dans un processus réformiste de transformation de sa société visant à plus d'égalité et de justice sociale. Avec l'arrivée de l'Unité populaire aux affaires, ce processus est appelé à s'accélérer pour établir au Chili un régime étroitement apparenté à celui de Cuba. Le simple respect aux normes démocratiques aurait alors voulu que, si tel avait été le vœu d'une majorité de Chiliens, un tel régime ait pu librement s'établir dans le pays, faire la démonstration de son adhésion populaire et, par le jeu de l'alternance, se soumettre périodiquement au verdict électoral conformément aux institutions.

Un tel schéma, qu'on s'en réjouisse ou qu'on le déplore, aura cependant toutes les peines à passer. Pris en tenaille entre des forces de gauche d'autant plus exigeantes qu'elles peuvent se prévaloir d'un accès au pouvoir *par la volonté du peuple* — à défaut de celle d'un électorat majoritaire — et d'une Démocratie chrétienne qui l'a fait roi et qui entend le contrôler, il n'est pas possible que le nouveau président n'ait pas perçu que la voie serait trop étroite pour qu'il puisse s'y glisser. Entre les deux mâchoires de la tenaille, il va choisir celle qui lui offre le meilleur appui, en fait celle qui lui laisse le moins de choix. En

février 1971, au cinquième mois de son mandat, il cherchera à s'affranchir d'une tutelle partisane dont le poids se fait de plus en plus sentir tout en réaffirmant la réalité de ses engagements politiques : *Je ne suis pas le président du Parti socialiste. Je suis le président de l'Unité populaire. Je ne suis pas non plus le président de tous les Chiliens. je ne suis pas l'hypocrite qui dira cela.* (8)

Le drame de l'homme qui, vaincu, se donnera la mort trois ans plus tard, tint à ce que l'instauration au Chili d'un régime de type castriste s'inspirant de l'idéologie marxiste ne pouvait aboutir qu'au terme d'un processus révolutionnaire intégrant la voie insurrectionnelle. Selon Raymond Cartier, dans un entretien que Régis Debray avait eu avec le président chilien et au cours duquel ce dernier avait déclaré vouloir mettre en place au Chili *le vrai marxisme*, le philosophe avait répondu : *Vous n'y parviendrez pas avant d'avoir mis à mort deux cent mille de vos compatriotes (9).* Pour caricaturale qu'ait été cette appréciation, il ne fait pas de doute qu'elle comportait une part de réalisme et rejoignait les choix fondamentaux des tenants d'une révolution pure et dure. Allende quant à lui, compta sur le ralliement des classes moyennes à sa *stratégie de transition pacifique au socialisme.* Ce fut sa perte.

Passée l'euphorie de l'élection mais soucieuse de maintenir la mobilisation des masses, l'Unité populaire va rapidement mettre en œuvre deux des chantiers qui constituent les fondations de sa politique : La réforme agraire et les nationalisations. Dans les deux cas, il s'agit pour l'Etat centralisateur de récupérer des biens qu'il juge abusivement détenus soit par l'étranger, soit par de gros propriétaires chiliens.

Dès le début de l'année 1971, Allende obtient du congrès, unanime, le feu vert pour achever la nationalisation des grandes mines de cuivre entamée par son prédécesseur.

C'est vers 1910 que l'Américain Braden s'intéresse au cuivre dont le Chili est une des terres les plus riches sinon la plus riche du monde. Plusieurs compagnies s'installent dans le pays dont deux puissantes : La Kennecot et l'Anaconda qui vont entreprendre, industriellement, l'extraction du minerai. Deux des plus importantes exploitations, Chuquicamata (Anaconda), la plus grande mine de cuivre du monde à ciel ouvert et El

Teniente (Kennecot) sont celles dont il sera le plus question lors du processus de nationalisation.

En 1970, le cuivre représente à peu près 75 % des exportations chiliennes et les mines sous exploitation américaine produisent à peu près 80 % de la production nationale. Par ailleurs, la valeur totale des intérêts américains dans le cuivre chilien est de l'ordre de 800 millions à 1 milliard de dollars appartenant aux actionnaires — généralement petits porteurs — des compagnies américaines citées plus haut. Enfin deux-tiers de ces capitaux sont couverts par l'OPIC — *Overseas Private Investment Corporation* —, établissement couvrant le risque d'expropriation de l'investissement privé à l'étranger, la part résiduelle étant supposée garantie par l'indemnisation, généralement sous-estimée, consécutive à toute nationalisation, conformément aux règles du droit international ou au simple droit coutumier.

L'autre volet des intérêts privés américains, celui dont on parla le plus, concerne ITT, compagnie qui fut achetée aux Anglais en 1930 et qui, à l'époque qui nous intéresse est propriétaire de la Compagnie chilienne de téléphone — CHITELCO —. La valeur des biens d'ITT qui emploie localement 6000 personnes est estimée à 150 millions de dollars. Mais laissons ITT que nous retrouverons plus loin, dans la partie consacrée à l'intervention américaine au Chili.

On mesure les appréhensions qu'avaient pu faire peser sur les compagnies américaines les promesses électorales d'un candidat dont les premières mesures annoncées concernaient l'expropriation de leurs intérêts et les risques de non-indemnisation que sous-tendaient une situation économique peu florissante, et un endettement de près de quatre milliards de dollars, la moitié due, déjà, aux Etats-Unis.

Nationalisés par une loi qui avait recueilli l'unanimité des suffrages au Congrès, les biens américains firent rapidement l'objet d'une évaluation de la *Controlia General de la Republica* — organisme qu'on pourrait, ici, situer entre le Conseil Constitutionnel et la Cour des Comptes — en vue de procéder à une indemnisation de leurs propriétaires. Bientôt, l'établissement fit savoir qu'il était parvenu à une estimation de 700 millions de dollars pour les seuls intérêts américains dans le cuivre.

Il est vraisemblable que, si tout ou partie de ce montant avait été validé par le gouvernement pour indemniser les intérêts américains affectés par la nationalisation, les relations américano-chiliennes auraient connu des jours incomparablement meilleurs que ce qu'ils furent par la suite. Mais, maladroitement, au prix de satisfactions d'amour-propre que nourrissaient des doctrines anti-impérialistes qui enflammaient le peuple et le flattaient, l'Unité populaire choisit une autre voie : Le 28 septembre 1971, donnant naissance à ce qui prendrait rapidement le nom de *Doctrine Allende*, le chef de l'Etat signait un décret enjoignant à *La Controlaria de la Republica* (...) *de déduire des sommes qu'il convenait de payer aux entreprises affectées par la nationalisation, sur la base du concept de bénéfices excessifs réalisés entre mai 1955 et fin 1970 :*

Pour la grande mine de Chuquicamata : 300 millions de dollars
Pour la mine de El Salvador : 64 millions de dollars
Pour la mine de El teniente : 410 millions de dollars

Ce montant de 774 millions de dollars étant supérieur à l'évaluation des biens expropriés faite par la Contraloria, les compagnies américaines, après saisie de leurs biens, restaient redevables à l'Etat chilien de 74 millions de dollars !

Certes, dans la réforme constitutionnelle votée par le Congrès pour rendre possible la nationalisation totale du cuivre, figurait un article transitoire *7 b* autorisant l'exécutif à faire jouer une clause d'évaluation de bénéfices excessifs réalisés par les intérêts américains, mais il est douteux que dans l'esprit du législateur, cet instrument ait dû avoir pour effet d'aboutir, non seulement à une spoliation totale de ces intérêts mais encore à l'exigence d'une indemnisation au bénéfice de l'Etat chilien, exigence qui ne manquerait pas d'être ressentie comme une provocation par les compagnies américaines.

En fait, lors du vote du 11 juillet 1971 par lequel le Congrès avait approuvé à l'unanimité une révision de l'article 10 de la Constitution permettant d'achever la nationalisation de grandes mines de cuivre, avait été prévu un processus d'indemnisation — portant 3 % annuels d'intérêts sur 30 ans — qui donnait au Chili la possibilité de s'acquitter de ses obligations sans compromettre significativement sa situation financière.

Le hiatus entre l'esprit et la lettre de la loi allait trouver d'autres illustrations qui souligneraient la difficulté de plus en plus grande de l'exécutif à faire passer ses objectifs dans le respect *des institutions bourgeoises.* Il allait progressivement accentuer le divorce entre des pouvoirs — législatif et judiciaire — attachés aux règles démocratiques et vigilants à en interdire toute dérive et l'Unité populaire chaque jour plus impatiente de voir s'édifier la réalité d'un pouvoir populaire.

Si la nationalisation du cuivre, indiscutable grande œuvre du pouvoir socialiste et à laquelle le nom d'Allende restera durablement attaché, avait été réalisée dans un climat d'adhésion populaire, il n'allait pas en être de même pour d'autres réalisations. Durant l'année 1971, conformément aux engagements pris pendant la campagne électorale, le gouvernement mit en application son plan de contrôle par l'Etat des principaux agents de l'économie nationale : les minerais — fer, acier... — mais aussi, nitrates, charbon... ; le système bancaire privé, chilien et étranger qui, en fin d'année, sera à peu près complètement contrôlé par l'Etat ; l'industrie ; Les grandes exploitations agricoles... En fait, tous biens qu'il considère comme illégitimement acquis par la bourgeoisie. A ceux qui pouvaient y trouver à redire, il était simple de rappeler qu'il s'agissait là d'engagements très clairs des partis de gauche pour transformer la société comme ils l'entendaient. Nul n'avait été pris en traître. Ce qui, en fait, aurait pu paraître choquant eut été que le gouvernement n'appliquât point le programme sur lequel il avait été élu.

La difficulté consistait cependant à exproprier des biens a priori inaliénables sans entorses trop évidentes aux lois existantes. L'objectif déclaré était bien de rassembler au sein d'un *Secteur de Propriété Sociale* des biens privés — propriétés rurales, firmes, industries... — sans contrevenir aux dispositions constitutionnelles qui, en démocratie, reconnaissent et protègent le droit de propriété.

Providentiellement, dans un arsenal de quelque 17 000 textes de loi, en existait un qui donnait à l'Etat le droit *d'intervenir,* c'est à dire de se substituer à la direction d'une entreprise. La procédure légale qui consistait à nommer une sorte d'administrateur public chargé de prendre en main le contrôle de l'en-

treprise ne pouvait être activée que dans des cas bien précis et, notamment, lorsque celle-ci se trouvait empêchée de fonctionner, paralysée par exemple par un conflit social.

Un autre texte permettait de réquisitionner un commerce qui, pour une raison ou pour une autre, se serait trouvé empêché d'approvisionner le marché, singulièrement en produits de première nécessité. Toutefois, ces dispositions de la loi n'étaient, dans l'esprit, applicables qu'à titre exceptionnel, pour apporter aux firmes en difficulté une aide passagère et pour un temps le plus court possible. Ce qui allait sans dire souffrait, hélas, de ne pas apparaître dans les textes de telle sorte qu'interprétés abusivement, ils pouvaient donner une apparence de légalité à des opérations qui en étaient fondamentalement dépourvues. Il suffisait de provoquer artificiellement un conflit social ou d'empêcher l'approvisionnement d'une chaîne de distribution pour nommer un *interventor* à la tête d'une entreprise qui serait ultérieurement intégrée au *Secteur de Propriété Sociale.*

Un organisme, créé 35 ans plus tôt par le Front populaire, la *CORFO* — Confédération pour le développement de la production — avait été chargé de centraliser l'action de l'*APS* — *Area de propriedad social* — et donc d'accueillir ces entreprises nouvellement placées sous contrôle de l'Etat. Plus de 500 d'entre elles, souvent PME ou PMI, furent ainsi soustraites à leurs légitimes propriétaires. Il suffisait qu'un conflit social, habilement provoqué par des militants de l'Unité populaire, freine ou arrête la production pendant un certain temps pour que l'entreprise soit jugée en difficulté et que l'Etat intervienne.

La première *Intervencion* toucha une entreprise textile de la ville de Concepcion : *Bellavista Tomé.* Cette fabrique qui appartenait à des Arabes avait été abandonnée par ses propriétaires alors qu'elle se trouvait au bord de la faillite. Le personnel requit lui-même l'intervention publique et la fabrique fut rapidement intégrée à l'APS sans que, dans l'opinion publique, personne n'y trouvât à redire, cette solution étant la plus salutaire tant pour le maintien de l'emploi que pour permettre à la firme de repartir, autant que possible, du bon pied. Toutefois, on s'étonna que le transfert ne fît l'objet d'aucune procédure d'indemnisation, fut-elle nulle, ou ne donnât lieu à poursuites judiciaires à l'encontre des propriétaires.

Pour le gouvernement, la saisie de l'entreprise s'appuyait sur l'application d'un décret 520, promulgué en 1932 durant les trois mois qu'avait duré la pittoresque république socialiste de Carlos Davila, texte qui n'avait jamais été utilisé et que personne, par la suite, n'avait pris garde d'abroger.

Un avocat de 38 ans, ex-président du Conseil national de défense de l'Etat, Eduardo Novoa Monreal, allait se rendre célèbre grâce à l'acuité de son discernement : Cet homme se fit en effet une spécialité de dénicher parmi les milliers de textes législatifs, ceux qui, restés en vigueur quoique jamais utilisés permettraient à l'Unité populaire de saisir en toute légalité 535 entreprises sans que leurs propriétaires, victimes d'interminables conflits sociaux, ne puissent s'y opposer. Ainsi, après Bellavista Tomé, l'ensemble de l'industrie textile fut-il nationalisé.

Début avril 1971, avait débuté une campagne de presse contre le fleuron de cette industrie, l'entreprise *Yarur*. Le 25 du même mois, celle-ci était occupée par une partie de son personnel. Le 29, elle était réquisitionnée.

Un mois plus tard, le ministre de l'économie, Pedro Vukovic déclarait *qu'il s'efforcerait d'incorporer rapidement à l'APS les monopoles privés de l'industrie textile.* Le 25 mai, toutes les firmes citées par le ministre *Tejidos Caupolican, le groupe Sumar et toutes ses succursales, la fabrique de laine Austral, le groupe Rayon Saïd, le groupe Hirmas, les entreprises Rayonhil, Textil Progresio et Ojeta Tomé* sont occupées. Le 27, réquisitionnées et, en fin de mois, intégrées à l'APS.

Ces confiscations ne manquèrent évidemment pas d'alerter tant le législatif qui y voyait une atteinte flagrante au droit constitutionnel de propriété que le judiciaire saisi de plaintes pour infraction au code civil, voire pénal. Interpellé, le Conseil constitutionnel n'avait d'autre ressource que de faire « *objection légale* » chaque fois que le gouvernement procédait à une *intervencion* ou à une réquisition suspecte d'abus de pouvoir. Cette procédure revenait à frapper de nullité l'opération qui avait été menée et visait à apporter au propriétaire spolié la base légale nécessaire pour entreprendre une action en justice en vue de récupérer son bien. Mais, là encore, le gouvernement savait montrer sa capacité à prendre les textes légaux aux limites

de leur acception et de les utiliser comme *de simples instruments* au service de sa *stratégie révolutionnaire,* ainsi que le voulait la rhétorique des congrès du parti. La Constitution permettait en effet à l'exécutif, ***dans les cas graves ou d'urgence,*** de ne pas tenir compte des avis du Conseil constitutionnel. Il suffisait qu'à *l'objection légale,* le gouvernement opposât un *décret d'insistance* qui, pour avoir force de loi, devait être signé par le président de la République, le chef du gouvernement et les ministres d'Etat.

Ainsi, dans un message au Congrès, adressé le 21 mai 1972, Salvador Allende pouvait-il déclarer que 43 *entreprises se trouvaient déjà intégrées à l'APS, que 55 autres étaient en cours « d'acquisition » et 83 « sous contrôle public provisoire »* en d'autres termes, occupées par les travailleurs se réclamant de l'Unité populaire ou du MIR.

Les saisies, acquisitions forcées, réquisitions... qu'on allait, en France, considérer comme *prises en charge par l'Etat (10)* s'étendirent aussi aux habitations en construction ou, construites et inoccupées. Selon un rapport de la Chambre syndicale de la construction rendu public le 18 janvier 1972, près de 5000 biens d'habitation avaient été abusivement saisis par les pouvoirs publics depuis 1970.

C'est toutefois dans le cadre de la Réforme agraire que le mouvement révolutionnaire va trouver à s'exprimer le plus librement et, en cela, montrer sa capacité à déborder un gouvernement cherchant désespérément à préserver une façade de légalité républicaine.

Dans un rapport de la Direction générale des carabiniers annexé au Journal des sessions du Sénat paru le 31 mai 1972, figure le bilan des saisies : Entre le 1er novembre 1970 et le 5 avril 1972, 1767 propriétés agricoles représentant à peu près 2 millions et demi d'hectares ont été expropriées. A la fin de l'hiver austral de la même année, ce sera près de 4 700 exploitations d'un total de 9 millions d'hectares, dont la moitié cultivables, qui auront été aliénées.

Situons les choses : La Réforme agraire chilienne a été entreprise en 1967 — Loi 16 640 du 11 juillet — sous le mandat présidentiel d'Eduardo Frei. L'esprit de la loi vise à constituer des propriétés agricoles plus petites — de 40 à 80 hectares —

plus facilement irrigables donc mieux exploitables et, par conséquent, plus rentables. Les terres, au delà d'une superficie de 80 hectares inaliénables, seront redistribuées à des paysans qu'il conviendra d'aider à les exploiter pour leur compte. Il reviendra aux tribunaux de régler les partages en tenant compte de la qualité des terres en termes d'irrigation, de fertilité et, plus généralement, de capacité de production. Ajoutons que le matériel aratoire nécessaire à l'exploitation ainsi que le cheptel ne sont pas expropriables. Les propriétaires se voient donner la possibilité de les céder, généralement à vil prix, à des organismes créés pour en gérer la redistribution (11). A l'arrivée de l'Unité populaire au pouvoir, 1412 domaines agricoles représentant 4 millions d'hectares soit quelque 18 % des superficies arables auront déjà été expropriés et redistribués à 28 000 familles.

Fondamentalement révolutionnaire ou jugée comme telle, mais objectivement salutaire eu égard aux situations d'inégalité sociale exorbitantes qu'avait jusqu'à lors créé la coexistence de propriétaires terriens extrêmement riches et d'une paysannerie vivant parfois en état de servitude, la loi Frei s'était heurtée dès sa mise en application à l'hostilité de propriétaires peu enclins à céder à leur personnel des biens qui leur appartenaient. Si certains d'entre eux avaient accepté, bon gré mal gré, de se conformer aux dispositions de la loi, beaucoup s'étaient ingéniés à en aménager les rigueurs en se réservant, autour de la maison domaniale, les terres les plus riches, en conservant leurs outils et leurs bêtes et en ne cédant que des étendues en friche, privées de bâtiments, mal irriguées et dépourvues de tout moyen d'exploitation. D'autres enfin, s'étaient opposés à toute expropriation, avaient engagé des procédures judiciaires ou préféré un conflit à une abdication. A la fin de l'année 1970, si 1 400 expropriations avaient déjà été réalisées, 500 propriétés restaient occupées par des paysans en grève.

C'est, rapidement résumée, cette situation que trouve Allende en accédant au palais de La Moneda. Tous les ingrédients sont réunis pour créer une situation explosive : Une communauté paysanne syndicalisée de fraîche date, stimulée par les perspectives d'une réforme apte à améliorer son sort mais dont les effets tardent à se faire sentir, une minorité de propriétaires

terriens accrochée à ses privilèges et, pour beaucoup, terrorisés par l'arrivée au pouvoir d'un régime dont ils sentent qu'ils seront les premières victimes.

La Réforme agraire de Frei, en légalisant déjà les saisies — *tomas* — de propriétés agricoles mais dans un cadre contraignant qui ne laissait guère les gros exploitants démunis, allait, ici encore, offrir à l'Unité populaire un passage institutionnel acceptable par lequel pourraient s'imposer les objectifs révolutionnaires. Il conviendrait tout au plus de radicaliser les premières intentions et d'aller, sans états d'âme et rapidement au bout d'un processus qui consistait à exproprier pour redistribuer.

Le projet aurait peut-être pu aboutir, avec le temps, sans dommages irréparables, si avaient été réunies plusieurs conditions : Que le gouvernement obtienne, sinon l'adhésion, du moins l'acceptation au prix de quelques compromis des gros propriétaires. Qu'il apporte aux paysans devenus exploitants pour leur propre compte une formation minimum et les moyens propres à leur permettre de réussir mais, surtout, que l'Etat conserve le contrôle absolu de la réforme. Or, il s'en vit, dès les premières semaines dépossédé par l'ultra-gauche du MIR qui allait rencontrer, dans ces lointaines provinces du sud où les inégalités sociales étaient les plus fortes, le terreau le plus fertile à la réalisation de ses objectifs révolutionnaires.

Dès les premiers jours de 1971, à peine plus de deux mois après l'élection d'Allende, un *Décret Suprême* fixe les conditions d'organisation et de fonctionnement du *Conseil national paysan.* Cette institution, appelée à se subdiviser en Conseils régionaux et locaux de membres élus se donnera un mois pour fonctionner sur le terrain. Son rôle consistera à organiser la Réforme agraire conformément aux termes du programme électoral d'Allende. Lorsque, trois semaines plus tard, le ministre de l'Agriculture accompagné de membres de son administration s'installe à Temuco, capitale des provinces du sud et cœur stratégique de la Réforme, le terrain est déjà occupé : Le MIR y a créé un *Front paysan* qui, avec deux autres organisations très politisées, Le *Mouvement des paysans révolutionnaires (MCR) et L'Union paysanne révolutionnaire (UCR)* cherche à créer un Pouvoir populaire de paysans.

Il va s'en suivre, déjà au seul niveau de la constitution des Conseils paysans, des situations de conflit dont les joutes syndicales que nous connaissons sous nos latitudes ne donnent qu'un modeste aperçu. Si les missi dominici venus de Santiago armés du Décret suprême entendent donner à la Réforme et aux partages de terres des formes légales, les mouvements d'ultra-gauche ne pensent qu'en termes de *saisies, d'occupation* et de *restitution au peuple de biens abusivement acquis par la bourgeoisie réactionnaire.*

Le mouvement révolutionnaire, cependant, ne tiendra pas longtemps dans le cadre rigide de règlements, de consultations, d'arbitrages et d'expertises menés au sein d'assemblées disparates, éperdues de discours, de slogans, de professions de foi et qui n'en finissent pas de faire la révolution sur les estrades. Les occupations sauvages de propriétés vont se multiplier, les grèves, les saisies illégales se succéder. Les premiers « *conseiller* » cubains viennent prêter main forte. Le Mouvement paysan, stimulé par la logorrhée révolutionnaire va rapidement déborder les institutions. Les 80 hectares inaliénables vont devenir 40 puis plus rien. Les propriétaires s'organisent en comités de défense, s'apprêtent à résister, s'arment... ou abandonnent, fuient ou, parfois, s'expatrient. Dans un pays coutumier d'humour décapant, une plaisanterie *(chiste)* va faire flores : On y dit que le Chili , désormais, est divisé en deux : Les anti-patriotes qui s'expatrient et les imbéciles qui restent. Mais au delà de l'amertume, on assiste à des affrontements armés, heureusement peu nombreux mais qui laissent quelques victimes sur le terrain.

Le pouvoir central, largement débordé sur sa gauche, s'émeut. Dès janvier 1971, à Cautin, l'une des provinces qui connaîtra le plus d'effervescence, Allende demandera que cessent les *Tomas* mais avertira : *Que les propriétaires sachent qu'il ne sera pas accepté qu'ils s'y opposent ou prétendent se faire justice les armes à la main (...). Ceux qui prennent les terres feront l'objet d'une peine légère, ceux qui prétendent les récupérer, de lourdes sanctions.*

Le mouvement revendicatif paysan, même dans sa violence, même s'il prend des formes illégales, est cependant loin d'être illégitime. Des masses vivent là, en état de pauvreté, parfois d'indigence, au service de propriétaires dont beaucoup,

partis de rien et dans des conditions souvent difficiles, ont constitué des domaines immenses et des fortunes considérables. On connaît en France, mieux qu'ailleurs, les images de paysannerie soulevées contre le pouvoir. Ces images ne sont pas fausses, transposées au sud chilien de 1970. Encore faut-il en tempérer certains aspects. Les situations d'inégalité sociale de très forte amplitude existant dans le Chili rural sont, jusqu'à l'apparition d'un climat révolutionnaire au début des années 60, vécues comme une situation dont il convient de s'accommoder. Murés dans d'inconscients égoïsmes qui ne se traduisent pas toujours par des comportements méprisants ou dominateurs mais par la simple jouissance de privilèges acquis, les gros propriétaires terriens et leur famille entretiennent avec leurs employés et serviteurs des relations qui se nourrissent peu d'antagonisme et s'expriment rarement en termes d'affrontement. Quant à ceux-ci, ils vivent leur condition, souvent misérable, avec une sorte de complaisance résignée. Il faudra que naisse puis se développe une action minutieuse d'éveil des consciences à l'injustice et à l'oppression, d'incitation méthodique à la lutte des classes, à la nécessaire politisation des rapports à travers un syndicalisme qui, dès lors, n'aura plus grand chose à voir avec le corporatisme, pour qu'apparaissent des revendications à plus de justice sociale. Est-ce si surprenant ? Tout juste peut-on se demander si la réforme que veulent les uns ne le cède pas à la révolution que veulent les autres.

Ainsi, le climat d'affrontements souvent haineux qui s'est installé dans le sillage de 5000 exploitations agricoles expropriées va faire apparaître ses premiers effets : souvent incapables de gérer des domaines qui sont tombés entre leurs mains ou, parfois démunis des moyens nécessaires à leur exploitation, les nouveaux propriétaires vont vendre les bêtes en boucherie pour des profits immédiats et fragiles, amenuisant les cheptels ou laissant en friche des terres antérieurement cultivées.

De 671 000 en 1970, le nombre de têtes de bovins tombera à 407 000 en 1972 et à 325 000 l'année suivante. Les ovins, pour les mêmes années, passeront de 1 258 000 têtes à 888 000 puis à 730 000. (12)

Les surfaces cultivées, en revanche, se maintiendront à

un niveau d'ensemencement peu différent entre 1971 — 1 192 000 hectares — et l'année suivante — 1 163 000 — mais chuteront brutalement en 1972 — 962 000 — et les récoltes, de 26,7 Millions de quintaux tomberont à 20,3. (13)

Au delà, cependant, de la sévérité des bilans ou des premières pénuries qui vont se manifester dans la capitale, ce qui frappe l'opinion est bien plus la lente dérive vers un Etat outrepassant ses droits constitutionnels. Si la spoliation des intérêts américains n'a guère bouleversé l'opinion, elle a quand même été jugée comme la préfiguration d'autres abus. Lorsqu'ensuite, seront saisis, réquisitionnés ou expropriés des biens privés sans recours judiciaire pour leur propriétaire de les récupérer, l'opinion comprendra que, loin d'infléchir sa voie, le pays s'engage vers un régime authentiquement marxiste contre vents et marées.

Vents et marées ? Dès le début du processus, le parlement au sein duquel l'Unité populaire est fortement minoritaire, va systématiquement chercher à s'opposer à toute mesure qui ne respecte pas rigoureusement les règles institutionnelles. De son côté, l'exécutif s'efforce désespérément de maintenir son action dans un cadre légal sans renoncer en rien à ses engagements politiques. Cet exercice funambulesque n'est pas sans risque : Qu'il penche d'un côté ou de l'autre, le président sait qu'il est attendu avec autant d'intransigeance par les censeurs de la loi que d'intolérance par les tenants de la révolution.

Plusieurs autres faits vont mettre en évidence non seulement l'antagonisme permanent qui s'est créé entre le président et le parlement mais aussi, le choix fait par Allende de privilégier ses engagements politiques au respect des textes constitutionnels.

En février 1972, devant les excès commis en matière de saisies illégales, expropriations... le parlement va voter un texte réformant l'organisation des secteurs de l'économie. Le jugeant préjudiciable au programme de l'Unité populaire, le président y oppose son veto comme lui en donne droit la Constitution. Conformément aux dispositions légales, le texte est alors soumis au Conseil constitutionnel qui le jugeant respectueux des termes de la Loi fondamentale en informe le président qui dispose alors

d'un délai impérieux pour le promulguer. Cependant, malgré les obligations de sa charge, Allende va refuser de signer le texte ou, plus exactement, va le signer amputé de la partie qui avait motivé son veto devant les deux Chambres. Par jugement du 2 juillet, le Conseil constitutionnel refusera naturellement l'homologation de ce qui va prendre, alors, le nom de *Decreto parcial.*

Le président eut-il souhaité prendre le peuple à témoin et proposer ses propres options en la matière par référendum ? La Constitution lui en donnait la possibilité et fixait un délai pendant lequel l'appel à référendum pouvait être lancé. Mais, averti peut-être du peu de chances de recueillir, enfin, une majorité populaire, Allende laissa passer le délai. Ainsi, resta en vigueur une Constitution privée d'une réforme qui avait reçu l'approbation de la représentation populaire.

Ce qu'en février 1972, le Congrès avait qualifié de *rébellion ouverte à la Constitution fut* souligné par la Chambre des députés quelques mois plus tard : (...) *et ce qui est de la plus extraordinaire gravité : En refusant de promulguer la réforme constitutionnelle sur les trois secteurs de l'économie, réforme approuvée dans le strict respect des règles constitutionnelles, le président fait table rase de la haute fonction que le Congrès possède en matière de pouvoir constitutionnel.*

Cette sorte de jeu du chat et de la souris entre l'exécutif et le législatif qui consistait pour celui-là à exploiter les moindres ressources que pouvait fournir un arsenal de textes de loi très dense, à découvrir les moindres astuces — *resquicios* — que pouvait dissimuler l'acception de certains mots ou de certaines expressions et, pour celui-ci, à se figer dans un rôle de gardien incorruptible de la loi républicaine, chaque jour plus sensible aux violations dont celle-ci faisait l'objet, s'illustra d'autres exemples : Ainsi, à plusieurs reprises, le Congrès national se trouva-t-il en situation de destituer de leurs fonctions certains ministres. Mesure grave et évidemment exceptionnelle. De telles sanctions auxquelles aucun gouvernement n'aimerait à s'exposer impliquent naturellement, au moins pour un temps, la disparition de la scène politique de celui qui en est frappé. Or, dans un souci de ce qu'on a quelque peine à ne pas taxer de provocation, le gouvernement prit l'habitude, sinon de récuser — il

n'en avait pas le droit — du moins de tourner à son avantage les sentences du Congrès. Ainsi, en Janvier 1972, José Toha, ministre de l'Intérieur — c'est à dire au Chili premier ministre — destitué, entre autres motifs pour sa tolérance à l'égard de la constitution de groupes armés, fut-il aussitôt nommé ministre de la Défense. En juillet de la même année, destitué, le nouveau ministre de l'Intérieur passa au Secrétariat général du gouvernement. Orlando Millas, destitué, devint aussitôt ministre de l'Economie...

Dans une déclaration solennelle qui, le 23 août 1973, moins de trois semaines avant le coup d'Etat, allait stigmatiser la plupart des infractions commises par le pouvoir contre la légalité républicaine, l'assemblée nationale soulignait :

Le président, en privant de tout effet réel le pouvoir dont dispose le Congrès national de procéder à la destitution de membres du gouvernement a, de façon permanente, tourné en dérision (burlado) les fonctions juridiques dont dispose cette institution.

Si le pouvoir législatif allait en permanence trouver à ferrailler avec l'exécutif, le judiciaire allait, lui, rapidement rencontrer les limites de son propre pouvoir. Dénoncées comme illégales et contraires au droit constitutionnel de propriété, les saisies, réquisitions, expropriations de biens privés... entraînaient régulièrement des recours en justice de la part de leurs propriétaires. S'ensuivaient des décisions judiciaires visant à la restitution pure et simple du bien saisi et commandement fait à l'autorité administrative ou de police d'exécuter le jugement. Or, il ne pouvait être question qu'une *institution bourgeoise*, de quelque légalité qu'elle pût se prévaloir, mît en échec ce qui constituait le cœur même de la mission révolutionnaire : L'accaparement par l'Etat des instruments de production appelés à être gérés par un pouvoir populaire. Aussi, disposant du contrôle de l'autorité administrative, les pouvoirs publics parvenaient-ils sans peine à rendre inopérantes les décisions judiciaires en enrayant, notamment, dans le cas d'occupations illégales d'entreprises, l'intervention de la force publique.

Ces pratiques jusque là inconnues et qui allaient progressivement créer un climat de malaise puis d'hostilité dans l'opinion finirent par instaurer une situation de conflit perma-

nent entre le parlement et le conseil constitutionnel, d'une part, le président, d'autre part. Deux légitimités s'opposaient dans des querelles irréconciliables. Dans sa motion d'août 1973 précédemment citée, l'assemblée nationale dénonça le mépris affiché par le pouvoir face aux arrêts de justice :

(...) *Violant les lois et faisant table rase du principe de séparation des pouvoirs, le gouvernement rend inopérantes les décisions de justice. De surcroît, face aux arrêts de la Cour suprême, le président de la République s'arroge le pouvoir inouï de choisir quelle décision de justice doit être exécutée ou pas* ... (...).

Déjà, dans une communication du 26 mai de la même année, la Cour suprême dénonçant le *non-respect répété et délibéré des décisions judiciaires,* rappelait *" pour la Nième fois " au* président que *son ingérence dans les affaires de justice était de nature à entraîner la faillite de l'Institution judiciaire.*

Deux semaines plus tard, Allende allait répondre à ces attaques en se reconnaissant le droit de faire acte de discrimination dans les décisions judiciaires.

C'est le devoir de l'autorité administrative et politique de s'entourer de toutes les garanties en termes déformés, de temps, d'opportunité, de moyens et de procédures pour s'assurer que la tutelle que constitue une décision imposée par un juge n'entraîne pas d'atteinte à l'ordre public et à la sécurité des personnes.

Constatant la création historiquement nouvelle — du moins au Chili — d'une instance constituée par la plus haute autorité de l'Etat entre une décision judiciaire et son exécution, la Cour suprême allait répondre notamment :

Nous prenons acte de ce que Votre Excellence entende soumettre le libre critère du pouvoir judiciaire aux nécessités politiques du gouvernement. Sachez que ce pouvoir ne sera pas rayé de la carte politique du pays et que jamais ne sera abrogée son indépendance.

On mesure à travers la violence des termes à quelles extrémités étaient parvenus les rapports entre l'Unité populaire, son leader et des institutions dont le président était constitutionnellement le garant. Le moindre conflit faisait apparaître clairement l'impuissance de l'appareil institutionnel à freiner le processus entamé en octobre 1970 et celle des tenants de la révolution à avancer sans s'affranchir des normes démocratiques d'un Etat bourgeois qu'ils haïssaient.

Informée de façon quelque peu ambiguë, l'opinion publique occidentale ne retiendrait que ce qui était resté au niveau des intentions et qu'Allende avait clairement exprimé , le 5 novembre 1970, au stade de Santiago :
Les masses, dans leur lutte pour dépasser le système capitaliste qui les exploite, parviennent à la présidence de la République fondues dans l'Unité populaire et dans ce qui constitue la manifestation la plus éclatante de notre histoire : La pratique et le respect des valeurs démocratiques, la reconnaissance de la volonté majoritaire(...) Sans précédant dans l'histoire, le Chili vient de donner une preuve extraordinaire de développement politique rendant possible qu'un mouvement anti-capitaliste assume le pouvoir dans le libre exercice des droits civiques. (...) Personnellement, je sais très bien, pour citer textuellement Engels que " l'on peut concevoir l'évolution pacifique de la vieille société vers la nouvelle dans les pays où la représentation populaire concentre en elle tout le pouvoir, et où, dans le respect de la Constitution, l'on peut faire ce qu'on désire dès lors qu'on se confond avec la majorité de la Nation " ce qui est le cas du Chili d'aujourd'hui : Ici, se réalise enfin le projet de Engels.

Le hiatus qui, au delà des intentions, rendrait le projet irréalisable tenait à ce que l'électorat de l'Unité populaire ne se confondait nullement avec la majorité de la Nation. Dès lors, malgré des efforts éperdus pour se situer dans le cadre républicain et rester fidèle à son légalisme de toujours, le président n'allait avoir de choix qu'accompagner les colonnes révolutionnaires ou rester en bordure du chemin. Et si la bourgeoisie, sa représentation parlementaire, ses cours et ses Conseils s'opposaient à ce que la révolution *passât en souplesse*, eh bien ! *elle passerait en force.* Le grand et noble dessein d'instauration *d'un socialisme à la chilienne* par la voie légale, contesté par son propre parti qui s'était rallié, en 1967, à la doctrine castriste de révolution populaire par la voie armée, allait progressivement dériver vers un pouvoir s'affranchissant, en tant que de besoin, des normes démocratiques.

Pour la première fois dans le pays, la presse fit l'objet de contraintes. En décembre 1971, les stations de radio FM, *Balmaceda et Agricultura* sont fermées. La chaîne *Radio Mineria* de Vina del Mar acquise un an plus tôt par la démocratie chrétien-

ne est frappée, elle aussi, d'une interdiction d'émettre. De même la chaîne *Agricultura* d'une ville du sud, Los Angeles. Le 13 avril 1972, *Radio Nuevo Mundo* et ses 140 émetteurs font l'objet d'une mesure identique. Le 29 juin 1973, sept stations d'opposition se voient interdites d'antenne pour n'avoir pas retransmis le discours de la Centrale Unifiée des Travailleurs (CUT) appelant à une manifestation de soutien au gouvernement. La presse écrite ne restera pas à l'écart de ces distances prises avec la liberté d'expression : *El Mercurio*, organe de centre-droit, l'un des plus importants et des plus anciens quotidiens du continent, est interdit de parution six jours pour avoir publié une déclaration du Parti national jugée séditieuse. Le journal de ce dernier parti, *Tribuna* ainsi que *La Tercera de la Hora* verront eux-mêmes leur parution suspendue.

Les grèves d'octobre 1972 montrèrent à quel point l'exaspération d'un pouvoir aux prises avec des difficultés inextricables pouvait nourrir l'intolérance. Un mois plus tôt, Rolando Calderon, vice-président du Parti socialiste, en appelait déjà aux militants de l'Unité populaire pour que ceux-ci créent dans chaque quartier des comités de vigilance appelés à empêcher les manifestations de mécontentement. Les défilés de ménagères tapant dans des casseroles vides pour montrer qu'elles n'ont plus rien à y faire cuire butent contre les files d'attente de plus en plus longues, à la porte des commerces d'alimentation. Encore quelques jours et les camionneurs, pour la première fois, entameront une grève à laquelle se joindront d'autres corporations. Le 3 octobre, sur la chaîne de télévision nationale, Allende tempête :

Nous réquisitionnerons les camions. Le camion réquisitionné ne sera pas rendu à son propriétaire. Ce n'est pas une menace, c'est une décision. Si demain, le commerce n'ouvre pas ses portes, le commerçant étranger défaillant sera reconduit à la frontière et les nationaux traduits en justice.

Le sénateur démocrate chrétien Patricio Aylwin , celui-là même qui, 16 ans plus tard, à la tête d'une coalition de partis renversera Pinochet s'exclame alors :

Je proteste car, en des moments si difficiles, le chef de l'Etat annonce de nouvelles et graves transgressions de la loi. Réquisitionner sans resti-

tuer, cela s'appelle s'approprier. Ceci est une menace de confiscation qui n'existe dans aucune loi.

Que des mesures de réquisition de biens privés, d'expulsion d'étrangers ou de traduction de grévistes devant les tribunaux soient peu compatibles avec l'idée qu'on se fait d'un gouvernement de gauche est une évidence à laquelle n'auraient sûrement pas songé beaucoup de ces hommes et de ces femmes de milieux populaires. Beaucoup aussi de ces petits propriétaires de camion ou de modestes commerçants aujourd'hui en grève et qui, deux ans plus tôt — pour beaucoup d'entre eux — s'étaient donnés aux rêves de l'Unité populaire.

Revenons toutefois sur cet état d'exaspération dans lequel se trouve le pouvoir deux ans après le commencement du processus. Si la condition des plus pauvres s'est sans doute améliorée, si, généralement, les objectifs sociaux en matière de santé, d'éducation ou d'habitat social ont été privilégiés et ont marqué, bon an mal an, des progrès, la situation économique s'est, elle, fortement délitée, la monnaie s'est dépréciée et, plus grave, la cohésion sociale s'est déjà gravement détériorée.

Comment avait-on pu se convaincre qu'un peuple tout entier s'était levé derrière le flambeau révolutionnaire ? Comment avait-on pu croire que la petite bourgeoisie, installée dans son modeste mais rassurant confort, rejoindrait la révolution ? Comment avait-on pu penser que Washington maintiendrait à niveau les crédits d'aide et les échanges commerciaux, comme si le passage dans l'autre camp du Chili pouvait ne lui paraître qu'une dérisoire péripétie ?

On dira que le marxisme n'est, ici, nullement avéré, que la révolution n'est guère violente, que les rodomontades des partis et les turbulences du MIR n'accouchent finalement que d'une social-démocratie tellement salutaire pour ces hordes de pauvres gens qui peuplent le pays comme le continent tout entier. Que le Chili n'est pas Cuba et que — l'histoire le montre — la révolution ne se programme pas, ne se prépare pas, ne gagne pas les palais par les élections ni ne s'impose avec le temps. Elle éclate ! Sinon, ce n'est pas la révolution.

Pourtant, déjà, devant l'incapacité du gouvernement à la maîtriser, la gauche la plus radicale veut en finir avec *l'oppo-*

sition réactionnaire. Pour elle, il est clair que l'instauration d'un pouvoir populaire, finalité du processus entamé en 1964, passe par la destruction de l'appareil bourgeois et donc, inévitablement, par un affrontement armé. Dans l'immédiat, le pouvoir populaire sera constitué par des noyaux appelés *commandos communaux,* sorte de soviets qui sont le centre vers lequel converge un certain nombre d'organismes qui, dans la quasi totalité des cas, se substituent à des structures déjà existantes.

Ainsi, en était-il des *JAP* (Juntes de ravitaillement et des prix) destinées à contrôler, dans un secteur géographique limité, la distribution d'articles de première nécessité et, plus particulièrement, d'alimentation ; *des Conseils de santé, des Conseils miniers, des Comités de direction du secteur social, des Conseils de paysans communaux...* mais surtout, des *Cordons industriels* qui, eux, n'ont aucune doublure légale et qui, composés de militants de l'Unité populaire, seront peu à peu armés.

Arrêtons-nous un instant sur ces *Cordons industriels* dont il sera question par ailleurs et qui, inconnus jusqu'à lors dans l'histoire du Chili, resteront l'une des images fortes du temps de l'Unité populaire.

Dans la doctrine castriste, *Le Front des Travailleurs Révolutionnaires (FTR)* renforce l'assise du pouvoir populaire. C'est la force qui, occupant et paralysant l'activité des industries, oblige le gouvernement à *intervenir* et facilite le passage au secteur nationalisé.

Au Chili, le MIR anime, parmi une multitude d'autres fractions — étudiantes, paysannes, ouvrières... — le FTR dont procèdent les Cordons industriels. Selon des magazines de gauche, la vocation de ces organisations est d'établir au sein de complexes industriels de Santiago et de province des groupes composant une parcelle de pouvoir ouvrier, formés et entraînés, capables d'intervenir, s'il le faut, de façon violente, pour désorganiser les structures bourgeoises. Ils ont été créés pour contrecarrer la toute puissance du plus important syndicat ouvrier chilien, *La Central Unica de Trabajadores* elle-même créée en 1953 par le parti communiste. Lors de la grève des camionneurs d'octobre 1972, le MIR avait lancé dans la rue ses Cordons industriels, menaçant d'en finir avec la réaction. Face à la force de

frappe dont ceux-ci avaient fait la démonstration, Allende cherchera à les faire passer sous contrôle de la CUT. Mais, fin 1972 et tout le premier semestre de 1973, ces forces de choc du mouvement révolutionnaire échapperont au gouvernement et ne recevront leurs ordres que du FTR, c'est à dire du MIR. Début 1973, les Cordons industriels provenaient de 350 entreprises représentant 80% de l'industrie à Santiago. Le nombre d'ouvriers militants qui les composait était un secret stratégique mais le Parti communiste considérait qu'il était suffisant pour paralyser la capitale en tenant les quatre axes.

Les commandos communaux quant à eux, furent créés avec le souci de faire progressivement disparaître les *structures bourgeoises* pour servir l'idéal révolutionnaire et imposer le pouvoir populaire au Chili. Aucun des organismes précités qui les composèrent ne dut son existence à un processus légal. A aucun moment, ils ne firent l'objet d'une proposition de loi soumise à l'examen du parlement, discutée puis ultérieurement ratifiée conformément aux usages démocratiques. Le choix du pouvoir populaire était celui du MIR. Il visait, pour satisfaire aux objectifs de la révolution latino-américaine à affaiblir les institutions de l'Etat bourgeois pour établir à terme un régime de type cubain. Le 21 mai 1973, dans un message au Congrès, Allende exprimait le vœu que le pouvoir populaire fût intégré à la Constitution du pays.

On pourrait multiplier les exemples de ce que furent, dans un premier temps, les accommodements à la loi républicaine, dans un second, les entorses aux règles démocratiques de la part d'un pouvoir dont Allende assumait la responsabilité suprême. Cependant, en constatant que les pouvoirs publics fonctionnaient tant bien que mal, que les assemblées légiféraient comme elles pouvaient, que, bien que sans trop d'illusions sur leur exécution, la justice rendait sentences et arrêts... On pouvait prétendre que la République, quoique chancelante, continuerait d'exister, maintenue vivante par ceux qui , des deux bords, s'attachaient à garder leur valeur aux institutions.

Mais ce qui allait progressivement faire dériver le pays vers une situation d'affrontements achevant la déchirure du tissu social et créant un climat de pré-guerre civile fut l'émergence puis la consolidation de groupes armés au service de la cause révolutionnaire.

Chapitre II

Les groupes révolutionnaires armés apparurent en Amérique du sud en 1959 à partir du renversement du régime de Batista et de l'entrée en scène de Fidel Castro. Ce en quoi Régis Debray avait vu *l'avant-garde de la révolution latino-américaine* allait se développer comme un feu de broussailles conformément à la doctrine selon laquelle la révolution devait s'exporter et le concept qui voulait que ce qui avait réussi à Cuba pouvait se reproduire avec autant de succès dans d'autres pays.

Les idées nées de la révolution cubaine ne connurent de prolongement au Chili que six ans plus tard et s'exprimèrent principalement chez les jeunes auprès de qui la personnalité et le charisme de Guevara étaient particulièrement en vogue. Aucun parti politique, aucun groupe parlementaire ne se ralliaient encore à l'idée que la violence révolutionnaire était seule à même d'asseoir un régime de progrès social au Chili.

En 1965, un jeune homme de vingt et un ans issu de la grande bourgeoisie, élève des Pères français puis étudiant en médecine à l'Université de Conception, fut le premier à chercher à réunir ceux qui, au sein du *Parti socialiste populaire, de l'Avant-garde révolutionnaire marxiste* et du *Parti ouvrier révolutionnaire* considéraient que la révolution passerait par la voie armée. Il s'appelait Luciano Cruz Aguayo. Bientôt le rejoignirent au sein du *Movimiento de la Izquierda Revolucionaria* (MIR) dont ils furent les fondateurs, d'autres étudiants de l'université précitée, notamment, Miguel Enriquez Espinoza et son frère Edgardo, fils du recteur, Andres Pascal Allende, neveu du futur président et un certain Victor Hugo Toro Ramirez qui devint quelques années plus tard le principal dirigeant du Mouvement des *Pobladores* révolutionnaires et qui prit en main, en 1970, un bidonville de plus de trois mille jeunes, pour la plupart mineurs, auxquels il inculquait des professions de foi peu ambiguës : *Nous ne croyons pas aux élections. Nous prendrons le pouvoir par les armes et avancerons jusqu'à la destruction totale de la bourgeoisie et du système actuel.*

Entre 1965 et 1970, durant le mandat d'Eduardo Frei, le MIR s'étendit de façon importante grossissant ses rangs d'étudiants de l'Université du Chili, de l'Université catholique et d'autres sièges universitaires moins importants. Le 18 octobre 1967, une demi douzaine de drapeaux chiliens flottant sur les facultés de Santiago furent temporairement remplacés par le drapeau cubain. C'est à cette époque que le Parti socialiste, en son congrès de Chillan, se ralliait aux thèses de violence révolutionnaire initiées par le MIR. C'est aussi à cette époque que commencèrent à se développer les affrontements avec les forces de l'ordre, les hold-up bancaires et les attentats politiques.
Nous sommes ici pour former l'armée révolutionnaire qui combattra dans les campagnes et dans les villes comme cela se fit à Cuba et ceci dans la voie par laquelle le Che a " donné sa vie ".

Luciano Cruz ne se cantonnait pas à ces proclamations d'université. Début juin 1968, il participe à l'enlèvement du directeur d'un quotidien du soir, Hernan Osses, peu complaisant avec les thèses d'extrême-gauche. Osses sera sérieusement molesté avant d'être relâché en ville, tondu et complètement nu. Les poursuites judiciaires engagées conduiront Cruz à entrer dans la clandestinité dont il ne sortira que fin 1970 après que Allende aura signé les décrets d'amnistie couvrant les militants extrémistes poursuivis ou condamnés par les tribunaux.

Moins d'un an après l'investiture de Salvador Allende à la tête de l'Etat, il y avait dans le pays une douzaine de groupes paramilitaires organisés. Les plus connus, tel le MIR, provenaient de structures extérieures aux partis traditionnels et possédaient une existence antérieure à l'avènement au pouvoir de l'Unité populaire. Certains dirigeants du MIR, notamment Miguel Enriquez, Joel Marambio et Andres Pascal Allende alors poursuivis en justice pour des actes de violence politique ou de simple droit commun, avaient, à l'instar de Luciano Cruz, été amnistiés par le président nouvellement élu (14) et avaient aussitôt donné un nouvel élan à leur action révolutionnaire. Leur champ d'activité allait, dans un premier temps, se développer dans le cadre de la réforme agraire par l'aide militante, souvent violente, à l'expropriation des domaines agricoles du sud chilien avant de déborder sur la participation au pouvoir populai-

re des *commandos communaux, des cordons industriels* dont il a déjà été question et sur la création du *GAP* (Grupo de Amigos Personales) sorte de garde prétorienne armée dont Salvador Allende s'était entouré et dont les miristes, au moins au commencement, constituèrent une partie de l'effectif.

En marge des partis politiques, le groupe armé le plus important était l'Armée de Libération Nationale *(Ejercito de Liberacion Nacional ELN)* dont certains membres *(Elenos)* avaient combattu aux côtés de Guevara en Bolivie. D'autres groupes de militants, généralement composés de jeunes, se réclamant d'autres mouvements, notamment ceux provenant de la scission de la démocratie chrétienne et du parti radical accompagnaient la longue cohorte des brigades et milices qui, hors de toute clandestinité, composaient le bras armé de l'expérience marxiste sans que, ni le président, ni son gouvernement n'y trouvent à redire. Citons : Le Front des travailleurs révolutionnaires (FTR) ; Le Mouvement des paysans révolutionnaires (MCR) ; Le Front d'étudiants révolutionnaires (FER) ; Les Forces armées révolutionnaires (FAR) ; La Jeunesse radicale révolutionnaire (JRR) ; Espartaco, groupe d'extrême-gauche provenant du Parti communiste révolutionnaire et qui militait dans les lycées et universités. Enfin, L'Avant-garde armée du peuple (VOP) animée par les frères Calderon et constituée d'ouvriers des bidonvilles de la périphérie de Santiago et d'étudiants appartenant à des milieux modestes. Ce dernier groupe, de loin le plus violent, appelait dès 1968 à la guérilla immédiate. Sa philosophie, empruntée aux thèses guévaristes, se résumait en une formule lapidaire : *Nous volons pour rendre l'argent au peuple.* Et son processus politique, en peu de mots : *Voler la bourgeoisie. Armer le peuple. Déclencher la révolution.* Cette idéologie aux accents généreux de redistribution au plus démunis de l'argent *exproprié,* c'est à dire procédant d'attaques de banques, servait avant tout à financer la presse révolutionnaire, les programmes d'endoctrinement populaire et l'achat d'armement.

Tous ces groupes étaient composés de militants chiliens et, souvent, étrangers. Il n'existe pas de statistiques précises sur le nombre d'étrangers qui rejoignirent les rangs de la gauche chilienne dès le commencement de l'expérience. Entre les

demandeurs d'asile politique, les réfugiés, principalement du Brésil, d'Argentine, d'Uruguay, du Pérou, du Nicaragua, du Honduras, de Saint-Domingue... Les étudiants, techniciens, conseillers... venus d'URSS, de Tchécoslovaquie, d'Allemagne orientale... Les " diplomates " nord-coréens et surtout les " touristes " cubains, on a pu estimer que huit à dix mille étrangers avaient choisi le Chili comme lieu de résidence et, pour beaucoup, apporté un concours militant à la réussite du processus.

Parmi ceux-ci, un grand nombre venait donc des pays du continent où leurs activités au sein des mouvements de libération leur valait d'être recherchés par les autorités de leur pays : *Tupamaros* uruguayens, *Monteneros* argentins mais surtout Brésiliens qui, hormis les Cubains, constituèrent probablement le contingent le plus important de ceux qui rejoignirent les rangs des groupes activistes de l'Unité populaire.

Dès le début de l'expérience, le sous-directeur des renseignements de Salvador Allende, Carlos Toro, reconnaissait qu'il ne disposait pas de moyens pour contrôler l'immigration étrangère dans son pays. Un exemple plus que tout autre est significatif de l'attrait dont bénéficiait le nouveau régime auprès d'autres pays du continent où fleurissaient les thèses révolutionnaires importées de Cuba. En janvier 1971, un commando de l'Armée de libération du Brésil avait enlevé l'ambassadeur de Suisse, Giovanni Brucher et demandait en échange la libération de soixante-dix prisonniers politiques appartenant à son mouvement. L'exigence en comprenait une autre : Que les prisonniers, une fois libérés, fussent envoyés au Chili pour y vivre à l'abri. C'est ainsi que, le gouvernement brésilien ayant dû céder et le chilien ne pouvant se montrer inhospitalier à l'égard de personnes partageant ses vues idéologiques, les soixante-dix Brésiliens arrivèrent à Santiago le 15 du mois et y rejoignirent les quelque deux cents familles compatriotes qui y étaient déjà installées. Parmi les nouveaux immigrants était une jeune femme de la *VAR-Palmares* (Avant-garde armée révolutionnaire) détenue pour attentat à l'explosif. Se trouvait aussi un jeune militant de *l'Action populaire* condamné pour subversion, diffusion de documents incitant à la lutte armée et pratiques de guérilla urbaine... D'autres militants de même mouvance venait

d'Argentine, d'Uruguay et même de Bolivie chassés par la chute du régime de Juan-Jose Torres. Le travail manquant alors au Chili, beaucoup d'entre eux furent intégrés dans les sociétés et industries nationalisées ou poursuivirent leurs études universitaires dans les facultés de philosophie et d'éducation de l'Université du Chili.

Durant le temps de l'Unité populaire, les affrontements provoquèrent une centaines de morts pour des motifs politiques : Hommes et femmes engagés dans un combat sans merci, auteurs ou victimes de crimes de sang ou simples témoins accidentels d'attentats qui ne les concernaient pas. Ils créèrent dans un pays qui plaçait la convivialité au premier rang de ses vertus un climat de passions haineuses qui, vingt ans plus tard, s'éteindrait à peine.

La première entorse sérieuse au *statut des garanties constitutionnelles* survint dès le 8 octobre 1970, lors de manifestations de gauche, à l'occasion de l'anniversaire de la mort de Guevara. Certes, le MIR qui était l'instigateur de la commémoration publique n'était pas membre de l'Unité populaire mais l'opposition, face aux affrontements violents qui opposèrent manifestants et forces de l'ordre, eut beau jeu de s'étonner d'aussi précoces débordements de la part de groupes armés opérant de façon organisée et dont l'existence était explicitement proscrite par le *statut.* Les incidents les plus violents eurent lieu le 9 octobre lorsque, dans le centre de la capitale, fut profanée la Tombe du soldat inconnu. L'Unité populaire fut amenée à condamner fermement les exactions affirmant qu'il s'agissait là *de faits totalement éloignés de sa façon de penser et d'agir.*

Dix mois après l'arrivée de Salvador Allende au pouvoir, l'assassinat de l'ancien vice-président de la République, Eduardo Perez Zujovic provoqua une véritable commotion dans le pays. Cet attentat fut considéré comme exemplaire du climat de haine et de terreur qui avait pris corps au Chili et qui allait se développer sans désemparer les mois suivants. Le soir de l'assassinat, le 8 juin 1971, Allende, conscient de l'indignation de l'opinion publique et sachant combien la presse de gauche avait longuement désigné Zujovic à la vindicte populaire déclarait : *J'affirme de la façon la plus catégorique que nous n'avons jamais hési-*

té à adopter toutes les mesures pour que les éléments séditieux ne puissent continuer à exercer leur œuvre déstabilisatrice.

Pourtant, quelques jours plus tard, les chefs des services de renseignements, Eduardo Paredes et Carlos Toro convoquaient une conférence de presse au cours de laquelle ils indiquaient que les auteurs de l'assassinat avaient été identifiés. Il s'agissait notamment d'un des frères Calderon, fondateur de la VOP dont les empreintes digitales avaient été relevées sur la voiture de la victime et qui selon les témoins, paraissait être le chef du commando. Le lendemain 13 juin, à deux heures du matin, l'assaut était donné à une villa située sur les hauteurs de Santiago et dans laquelle avait été encerclé un certain nombre de personnes. Après plusieurs heures d'un accrochage mené tant par la police que par les carabiniers, Ronald Rivera Claderon était abattu. Son frère se suicidait et trois autres membres de la VOP étaient blessés. Les autres individus présents étaient arrêtés parmi lesquels trois femmes. Le lendemain, la presse d'opposition se faisait fort de rappeler que Arturo Rivera Calderon avait été l'un des sept militants d'extrême-gauche qui, condamnés par décision de justice en 1969, avaient été amnistiés par le président dès sa prise de fonction.

En décembre 1972, l'ancien président de la République Eduardo Frei, dans une émission sur le canal 13 de la télévision stigmatisait à la fois le climat de violence qui s'était répandu sur le pays et les ravages qu'un tel climat faisait peser sur la société :
(...) Nous sommes en présence de faits d'une extrême gravité. Au vu et au su du gouvernement, on a toléré que se constituent et s'organisent des groupes armés. Tout groupe armé est de trop quand, dans un pays, les forces armées, les carabiniers et les services civils sont en mesure de faire respecter la loi. Mais ce qui est le plus grave et qui nous préoccupe le plus, c'est qu'on a semé la haine au Chili. Cela n'existait pas dans notre pays auparavant. L'exercice de la démocratie implique parfois des divergences profondes mais il n'avait pas de place pour la haine au Chili. Et la haine est quelque chose de pire que l'inflation, la pénurie, pire que la crise économique. (...)

L'accumulation de l'armement destiné aux mouvements séditieux de la gauche révolutionnaire fut considérable quoique moins important que l'armée ne l'avait estimé. Après le coup

d'Etat de septembre 1973, les militaires saisirent une quantité importante d'archives qui, par manque de temps, n'avait pu être détruite par le régime abattu. Les deux résidences du président, l'une située sur les hauteurs de Santiago, rue Tomas Moro, l'autre plus vaste, à El Arayan, banlieue résidentielle de la capitale, furent investies et livrèrent un stock considérable de documents et d'armement qui fut soigneusement consigné. Le palais présidentiel, les ministères, le siège des partis politiques ainsi que d'autres établissements d'Etat permirent aussi de recueillir un matériel d'importance qui contribua à faire mieux connaître certains aspects confidentiels de l'époque qui s'achevait.

Le secrétariat général de la Junte de gouvernement décida alors de publier une synthèse de ces documents dans un ouvrage de deux cent soixante pages intitulé *Livre blanc de changement de gouvernement (11 septembre 1973).* Ce témoignage qui contribuait à justifier le renversement du régime, fut publié peu après le coup d'Etat et distribué à Washington et dans les principales capitales occidentales.

On verra, dans la partie consacrée à l'intervention étrangère dans les affaires du Chili que, dès le coup d'Etat, les crédits d'aide américains à la déstabilisation du régime socialiste furent stoppés. L'objectif se limita alors à *aider le gouvernement militaire à améliorer son image tant au Chili qu'à l'extérieur (15).* Dans le cadre de cette action, deux agents de la CIA du bureau de Santiago recommandèrent la publication de ce document et apportèrent leur concours à sa réalisation. On comprend que, dans ces conditions, le *Livre blanc* put être jugé irrecevable et, ipso facto, ignoré. Rien n'interdisait cependant de l'examiner, d'en relever les vices, de le citer ensuite à charge de ses auteurs avant de le récuser.

Ce Livre blanc comporte trois parties et un appendice photographique :
- Une section d'une cinquantaine de pages est constituée de rapports, comptes-rendus et discours parmi lesquels :
. Le discours de Salvador Allende au Sénat, le 22 octobre 1970.
. Une communication de la Cour Suprême datée du 26 mai 1973.
. Le rapport de la commission d'enquête relative aux fraudes électorales de l'élection législative de 1973, enquête qui avait été

commandée à la faculté de droit de l'Université du Chili. Le rapport est daté de Juillet 1973.
. Les déclarations conjointes des présidents du Sénat et de la Chambre des députés du 8 juillet 1973.
. Le discours du ministre chilien des Affaires étrangères devant l'Assemblée générale des Nations Unies, le 9 octobre 1973.

Ces textes, publiés en leur temps par la presse et ayant fait l'objet de parution aux journaux officiels du parlement sont, à l'évidence, incontestables.
- Une autre section de quelque cent vingt pages est constituée de photocopies de documents, pour certains manuscrits, anonymes ou signés, pour d'autres dactylographiés, anonymes aussi et, souvent, non datés, faisant apparaître parfois une raison sociale *Banque de crédit et d'investissement, Banque du Chili, Parti socialiste...* la plupart restant sans origine apparente.

A contrario de la précédente, rien dans cette compilation ne permet d'établir son authenticité. Il s'agit généralement de documents témoignant d'actions clandestines menées ou fomentées par des groupes supposés appartenir à l'Unité populaire contre les structures institutionnelles du pays.

En marge de cette section, trois documents dont l'authenticité ne saurait, elle, prêter à controverse : Une lettre manuscrite de Fidel Castro à Allende datée du 29 juillet 1973, publiée in-extenso et mettant en cause l'ingérence — au demeurant peu significative — du *Lider macimo* dans les affaires du Chili et un brouillon manuscrit de Joan Garces, conseiller politique d'Allende, jetant les bases d'un *Plan d'action en sept points,* à exécuter immédiatement en cas d'affrontement. Enfin, une liste nominative de quatre-vingt-seize victimes de la violence politique durant le temps de l'Unité populaire.
- Une autre section de treize pages constitue la synthèse d'un document qui fut connu au Chili sous la dénomination de " *Plan Z* ". Cette partie était censée être la pierre angulaire du *Livre blanc* et la procuration la plus grave contre le mouvement révolutionnaire chilien.

Ce plan consistait à éliminer un certain nombre de personnalités civiles et militaires garantes des *institutions bourgeoises* pour établir un pouvoir populaire dans le pays.

L'opération devait se dérouler le 19 septembre 1973 lors des cérémonies anniversaires de la Fête nationale en tirant profit de la présence simultanée de ces notabilités au sein d'une même tribune lors du défilé militaire. Le document est dactylographié, daté du 25 août 1973, ne possède aucune caractéristique notable permettant d'identifier son origine et, surtout, d'authentifier sa réalité en tant que projet fomenté par l'Unité populaire ou, pour le moins, par une organisation révolutionnaire de quelque importance.

- Une dernière section d'une quarantaine de pages rassemble les commentaires inspirés par l'ensemble des documents.
- Enfin un appendice d'une quinzaine de photos de presse prises ou saisies lors des perquisitions réalisées après le coup d'Etat.

Au total, le *Livre blanc* comporte une partie constituée de documents déjà connus et dont l'authenticité ne peut être mise en doute et une autre partie sujette à caution que la prudence pourrait commander de récuser en l'absence de toute certitude sur son authenticité. C'est d'ailleurs ce qui fut fait, non seulement pour cette partie invérifiable, mais pour l'ensemble du dossier, sinon au Chili et sur le continent sud-américain, du moins à l'étranger et particulièrement en Europe.

Un certain nombre de raisons militent cependant en faveur de l'authenticité de l'ensemble du *Livre blanc* qui nous paraissent justifier qu'il en soit fait état ici, au moins à titre documentaire :

- Malgré le crible auquel il aura été passé durant des années pour dénoncer une simple opération de désinformation, rien jusqu'à présent n'aura permis de le discréditer. Or, il eut été miraculeux que, parmi la somme de détails publiés — dates, nomenclature d'armes saisies, lieux, noms de personnes mises en cause... — il ne s'en soit trouvé un seul, inexact, qui aurait permis de dénoncer une supercherie.
- Si les militaires, assistés d'agents de la CIA avaient voulu composer de toute pièce une procuration inattaquable contre l'Unité populaire, ils auraient réalisé une documentation autrement plus convaincante que celle que constitue ce *Livre blanc*. Les perquisitions avaient en effet permis de collationner un matériel

considérable — papiers à en-tête, cachets, spécimen d'écriture et de signatures... — providentiel pour fabriquer des pièces compromettantes d'apparence irréfutable.

Or, ce ne fut pas le cas. Une bonne partie des documents publiés n'est pas datée — alors qu'il eut été aisé de le faire — ni signée ou, sans origine identifiable de telle sorte que, censée convaincre, elle ne fait que semer le doute et surtout s'offre ainsi — nous allions écrire : en toute bonne foi — à être récusée.

Enfin, le dossier, dans son ensemble, paru ou cité dans la presse chilienne et présenté sur les diverses chaînes de télévision fut généralement jugé crédible par une population qui, depuis des mois, vivait une situation qui lui faisait suspecter ce que l'ouvrage dénonçait.

En définitive, sous prétexte qu'une partie des faits que le dossier dénonce est invérifiable, il nous paraît excessif de récuser — a fortiori d'ignorer — l'ensemble du témoignage que se veut ce document. Nous le citerons donc, ici, partiellement avec les réserves que commandent les incertitudes qu'il comporte.

Le véritable arsenal saisi dans les sous-sols du palais de La Moneda et dans les deux résidences du président Allende provenait, selon toute vraisemblance, de Cuba. En mars 1972, plusieurs caisses étaient parvenues à l'aéroport de Santiago à bord d'un appareil de la compagnie *Cubana de Aviacion,* nanties d'une Lettre de transport aérien qui les destinait au directeur des services de renseignements, Eduardo Paredes, lui-même présent à bord de l'avion. Malgré l'insistance de l'administration douanière, cette expédition échappa à tout contrôle et les caisses furent transportées, à la demande de Paredes, à la résidence du président, rue Tomas Moro.

Etonnée que l'expédition ait pu si librement échapper aux contrôles douaniers, la presse d'opposition avait alors suspecté la cargaison de constituer un envoi d'armement et réclamé un contrôle d'inventaire. Harcelées, les autorités de l'Unité populaire avaient alors déclaré qu'il s'agissait de cadeaux de Fidel Castro au chef de l'Etat. Face au scepticisme général — " *Pourquoi alors refuser les contrôles en douane ?* " — le journal *La Nacion,* proche du pouvoir, avait tout d'abord indiqué que les caisses ne renfermaient que des effets personnels, des livres et

des objets d'artisanat, avant de déclarer dans une autre édition qu'il s'agissait, en réalité, de tableaux destinés à une exposition de peinture qui serait prochainement inaugurée à Santiago.

Dans sa parution du 15 mars, le journal communiste *Puro Chile* démentait ces informations en dévoilant que les fameuses caisses abritaient en fait des chemisettes et des cigares. Enfin le 9 juin, interrogé au cours d'une conférence de presse, Allende allait définitivement — et non sans humour — lever le voile sur ce que renfermait la cargaison : *Des corps humains en plastique, montables et démontables, destinés à être utilisés par les étudiants en médecine.* L'affaire fut alors classée.

Il fallut attendre le lendemain du coup d'Etat pour qu'à la suite de perquisitions, notamment au domicile de Paredes, fussent découverts des bordereaux d'inventaire d'une expédition de treize caisses d'un poids total d'une tonne quinze d'armement léger et de munitions. Ces documents ne portent ni date, ni lieu de provenance mais la photocopie de la plaque d'identité de Paredes, son adresse et une inscription manuscrite illisible. Les seuls éléments susceptibles de déterminer la provenance du matériel sont les numéros d'identification de 20 pistolets-mitrailleurs, de 24 pistolets P.38, de 125 revolvers Colt calibre 38 et de 39 revolvers Smith & Wesson. Le reste du chargement est composé de pièces de rechange, de munitions et de quelques armes plus difficilement identifiables. Aucune de ces armes ne faisait ou n'avait fait partie de l'arsenal en service dans l'armée ou dans le corps des carabiniers.

Rien ne permet d'affirmer que ces documents se rapportent à l'affaire des *Bultos cubanos*, comme la dénommèrent les Chiliens. On peut cependant penser que si les bordereaux dont la photocopie apparaît dans le *Livre blanc* avaient été fabriqués de toute pièce pour démontrer qu'ils étaient liés à l'expédition de mars 1972, il eut été facile pour leurs auteurs d'y faire figurer la provenance — Cuba — et la date d'expédition.

L'existence de groupes armés au sein de la société civile, *au vu et au su du gouvernement*, si elle mettait à mal le concept d'Etat de droit inhérent à toute démocratie, n'était cependant guère surprenante. Il y avait six ans déjà que, rejoignant la ligne politique de l'extrême-gauche révolutionnaire, le Parti socialiste

considérait que la pérennité du pouvoir populaire ne pouvait s'établir qu'à l'issue d'une confrontation armée qui abolirait, une bonne fois pour toutes, les structures légalistes de l'Etat bourgeois. Certes, le pouvoir présidentiel avait été acquis, pour un temps, par la voie démocratique mais l'expérience montrait qu'avec un parlement hostile et des institutions soucieuses de légalité républicaine, la prise réelle du pouvoir par le peuple restait illusoire. A maintes reprises, le sénateur Carlos Altamirano, secrétaire général du Parti socialiste devait évoquer comme inévitable l'affrontement entre les classes populaires et la bourgeoisie chilienne :

Il ne fait pas de doute qu'à mesure que se radicalise le processus de construction d'une nouvelle société dans notre pays, se prépare un sérieux affrontement entre les forces conservatrices et celles qui luttent pour créer cette nouvelle société. L'Unité populaire s'y prépare et nous pensons que le développement et la radicalisation de ce processus devront conduire à cet affrontement. (16)

Quinze mois plus tard, lors d'une conférence de presse au sénat, Altamirano déclarait qu'il était hors de question que les entreprises réquisitionnées et nationalisées soient restituées à leurs propriétaires. Et menaçait : *Qu'on sache bien que les travailleurs, sans préjudice de légalité constitutionnelle dont dispose le gouvernement sauront utiliser leurs propres armes et méthodes de combat.* Et c'est en novembre de la même année qu'évoquant la grande grève du mois précédent au cours de laquelle les *Cordons industriels* s'étaient vigoureusement manifestés, il déclarait : *Il s'agit du prélude d'une série d'affrontements de classe, chacun plus fort que le précédent et qui culmineront dans la bataille finale pour le pouvoir total.*

On mesure, ici encore, qu'il ne s'agit pas d'établir au Chili une sorte de « socialisme à visage humain », de *socialisme pacifique* soucieux de légalité républicaine et tel que le conçoivent les sociétés occidentales, respectueux des usages démocratiques et d'une volonté populaire majoritaire mais d'imposer, au besoin par la force, un pouvoir totalitaire.

Plus doctrinaires mais non moins éloquentes de la dialectique marxiste-léniniste dont le Parti socialiste, depuis au moins cinq ans, se fait le chantre, ces deux citations tirées de *l'Information au Comité central et de la Commission politique aux*

Comités régionaux -Février 1972 :
Avec les institutions, les codes, l'appareil bureaucratique de la bourgeoisie (...) on peut détruire mais non construire, ni établir une société socialiste. (...) Il n'existe pas de possibilité de transformation radicale du système actuel sans rupture, sans destruction de l'actuelle constitutionnalité et la construction d'une nouvelle.

La seconde citation évoque le coût d'une telle démarche :.
(...) Si la révolution implique l'usage de la violence à un moment ou à un autre du processus, il ne faut pas refuser la révolution sous prétexte de ce qu'il peut en coûter mais d'affronter la violence de manière organisée (...). Le prix à payer est pour l'ultime étape révolutionnaire de la société humaine sachant qu'ensuite les classes auront disparu et qu'il n'y aura plus de prix à payer pour le bonheur de l'homme.

On pourrait penser que de telles professions de foi ne reflétaient que la pensée du courant le plus extrémiste du Parti socialiste chilien. Pourtant, deux mois à peine après l'accession d'Allende au pouvoir et alors que, durant les deux années et demi qui allaient suivre la situation se radicaliserait dramatiquement, les socialistes, dans l'une des résolutions politiques adoptées au terme de leur XXIIIème congrès déclaraient : *Accomplies les premières dispositions, le P.S. pourra alors lui-même se préparer et préparer les masses populaires à l'affrontement décisif contre la bourgeoisie et l'impérialisme.*

On comprend peut-être alors que la population chilienne qui entend sans cesse ces proclamations d'affrontement inévitable, qui voit se constituer des groupes armés... n'éprouve, majoritairement, un sentiment de rejet contre un processus qui vise à soulever les classes sociales les unes contre les autres. Qu'il y ait alors au Chili, de la part des plus démunis, une forte demande de plus de justice sociale, d'amélioration de la condition de vie ... est indéniable. Que ces aspirations ne puissent se satisfaire qu'à travers ce qui, peu à peu, prend les apparences d'une guerre civile est, pour le plus grand nombre, inacceptable.

On comprendra aussi, peut-être, que la divulgation, après le coup d'Etat, d'un plan dit « *Plan Z* » de prise de pouvoir par la force du mouvement révolutionnaire fût, au regard des déclarations figurant ci-dessus, jugé crédible et vraisemblable lors de sa publication. Ce document ayant été en France délibé-

rément ignoré (17), nous allons nous y arrêter un long moment. Le texte, dactylographié, porte pour origine le simple sigle *P4* et pour destinataire *AGP Santiago.* Il est daté du 25 août 1973. Nous le reproduisons dans la quasi-intégralité de sa synthèse et sous la forme même de sa publication.

I - Cas d'application du Plan

ZA - Déclenchement d'un coup d'Etat pour la conquête du POUVOIR TOTAL et l'établissement de la DICTATURE DU PROLÉTARIAT contre l'action d'une partie ou de la totalité des forces armées appuyée par des groupes civils.

ZB - Mort d'Allende à la suite d'un attentat.

ZC - Invasion de l'extérieur avec l'accord ou la complicité des forces armées ou de forces de l'ordre séditieuses.

Les points *II* et *III* concernent l'ensemble des forces populaires impliquées dans l'exécution du Plan et les principes de base pour son développement. (NdlA)

IV - Objectifs du Plan

4A - Décapiter les commandements supérieurs et les commandements d'unité des forces armées.

4B - Rétention des unités militaires décapitées dans leurs casernes, dans la capitale et en province.

4C - Contrôle des accès routiers, ferroviaires et aériens à Santiago, Valparaiso, Concepcion et Antofagasta.

4D - Occupation et défense des centres stratégiques.

4E - Encerclement, harcèlement et destruction des foyers séditieux.

4F - Consolidation des communications entre :
a - Le gouvernement et le peuple
b - Le commandement politico-militaire et le peuple

4G - SÉCURITÉ D'ALLENDE, DES DIRIGEANTS POLITIQUES ET DES MASSES.

Accomplissement des objectifs : Tâches et organisation

4A - Introduction - Il sera fondamental d'éliminer physiquement les hauts-commandements et les officiers commandant les unités des forces ennemies pour affaiblir et démoraliser la réaction déloyale. En conséquence, on profitera des réunions et des concentrations qui se produiront à l'occasion de la Fête nationale pour agir massivement et de façon coordonnée dans toutes les villes principales.

A1 - Le commandement régional utilisera les NPE (Noyaux armés du MIR -NdlA) *dans la ville principale relevant de son autorité pour éliminer par arme à feu les officiers exerçant un commandement militaire, sur les lieux de concentration de la parade militaire du 19 septembre.*

A2 - Simultanément, les GAP du palais de La Moneda abattront les généraux, amiraux et autres hauts-gradés qui seront réunis pour assister à un déjeuner officiel offert par le gouvernement à l'occasion de la Journée de l'armée.

Les points *A3* et *A4* concernent les directives visant à assurer le contrôle des unités militaires privées de commandement et consignées dans leurs quartiers ainsi que le cas posé par la marine embarquée. Dans ces deux paragraphes, on insiste sur l'assistance qu'apporteront des personnels préalablement infiltrés. (NdlA)

4B - Introduction - Il sera essentiel d'isoler les villes de garnison pour éviter toute liaison entre elles, spécialement Santiago, Valparaiso et Concepcion, zones qui, en raison de leurs caractéristiques propres, peuvent décider de l'issue du conflit. En conséquence, les forces populaires des villes de garnison empêcheront à tout prix la sortie des unités consignées.

B1 - Le commandement régional appliquera le Plan de contrôle par les masses des voies de communication de la ville, immédiatement, dès réception de l'ordre central d'exécution du plan. Les moyens utilisés par les AGP seront les instruments de lutte populaire : Barricades, véhicules, charrettes, huiles répandues sur la chaussée, feux...

B2 - Après avoir testé la capacité de faire plier la résistance des unités déloyales, le commandement régional appliquera le plan de sabotage sous la responsabilité de L6 pour couper les voies de communication terrestres depuis la ville et interdire l'utilisation des aérodromes. De même on fera sauter les ponts et passages à niveau essentiels pour le trafic routier et ferroviaire et l'on neutralisera les pistes d'atterrissage. B2 s'appliquera dès la notification de la seconde phase de «Z ».

B3 - Le commandement régional procédera immédiatement à la neutralisation et à la mise en captivité de l'unité militaire locale en présence active des masses devant les casernes. La propagande se basera sur le refus patriotique de la sédition, l'union au gouvernement et au peuple, ne pas tirer contre le peuple...

Selon l'importance et l'organisation des forces populaires et selon la qualité et la quantité des forces ennemies et après test de leur résistance, on appliquera le plan de saisie et d'occupation de l'unité en vue de son élimination et de la saisie de son armement. Responsabilité : Plan AGP et L6.

B4 - Les villes de garnison s'établiront en Centres de commandement régionaux. Vers elles convergeront les forces populaires des zones voisines. (...). On utilisera toute sorte de moyens de transport après confiscation immédiate des bus, autos, camions...

B5 - Les forces populaires procéderont à la saisie immédiate de la radio principale de la ville. Il s'agit là d'un objectif fondamental. On aura préalablement préparé des programmes. Responsabilité L6 et AGP.

B6 - On aura prévu la détention immédiate des officiers et éléments séditieux d'opposition préalablement fichés, leur transfert dans des lieux de rétention puis leur élimination.

Les paragraphes *4C, 4D, 4E* et *4F* constituent un ensemble de directives stratégiques impliquant l'intervention des *forces populaires.*(NdlA)

4G - <u>Sécurité d'Allende, des dirigeants nationaux, régionaux et des fronts populaires.</u>

La sécurité personnelle de Salvador Allende et de ses collaborateurs du gouvernement les plus proches constituera l'un des objectifs de base du Plan.

5 - <u>Instructions pour l'application du Plan Z.</u>

Les commandements régionaux de AGP et L6 appliqueront la première phase du Plan Z dans les cas suivants :

1/ Dès notification expresse des cas prévus en ZA (Cf. début du Plan) - *A priori, le 19 septembre 1973.*

2/ Dès notification que se seront clairement produites les circonstances figurant en ZB et ZC.

Publié dans le *Livre blanc de changement de gouvernement,* ce document, anonyme et sans origine identifiable, pouvait laisser penser qu'il s'agissait d'un texte apocryphe, grossièrement fabriqué par l'armée pour justifier son intervention. Ainsi fut-il généralement ignoré, parfois cité en quelques mots avant d'être — précipitamment — rejeté.

Il n'en fut pas de même au Chili et dans la plupart des

pays d'Amérique latine où existait un mouvement révolutionnaire. Là-bas, on considéra le texte comme l'aboutissement vraisemblable de la doctrine révolutionnaire largement diffusée depuis des années. En 1990, dix-sept ans après sa publication, la Commission Rettig commandée par la concertation de partis qui venait de renverser la dictature pour faire toute la lumière sur les violations aux droits humains commises sous le régime militaire citera le *Plan Z* sans en contester l'authenticité mais sans parvenir à en situer l'origine.

Compte tenu des multiples proclamations en faveur de la voie insurrectionnelle citées plus haut, il n'est pas invraisemblable que l'ultra-gauche ait non seulement envisagé mais couché noir sur blanc un plan d'assise du pouvoir populaire par la force pour anticiper un pronunciamiento que la situation du pays rendait chaque jour plus probable.

Dans son préambule, le *Plan Z* évoque les cas qui, seuls, seraient de nature à rendre ses dispositions exécutoires. Deux d'entre eux, ZB et ZC font allusion à des événements extérieurs susceptibles de se produire :
- L'assassinat d'Allende lors d'un attentat
- Le déclenchement d'un coup d'Etat militaire

Seul, ZA envisage une initiative du mouvement révolutionnaire. Les termes qui, dans le *Plan* accréditent cette option peuvent être résumés ainsi :

1/ L'un des cas d'application du *Plan Z* est le déclenchement d'un coup d'Etat pour la conquête du pouvoir total et l'établissement de la dictature du prolétariat.

2/ Le commandement régional éliminera par arme à feu les officiers exerçant un commandement militaire.

3/ (...) Ceci, dès notification expresse du déclenchement du coup d'Etat populaire, a priori le 19 septembre 1973.

On peut déduire de ce qui précède que le *Plan* aurait été immédiatement exécutoire dans le cas où les deux événements extérieurs à la volonté du pouvoir socialiste seraient venus à se produire. Et, à défaut, de toute façon, le 19 septembre 1973, lors de la Fête nationale.

On peut tout aussi bien considérer que l'exécution du *Plan* demeurait subordonnée à une décision suprême, encore

hypothétique, celle qui, le moment venu, aurait eu à *notifier expressément le déclenchement* d'un coup d'Etat populaire. Le *Plan* n'avait alors qu'un caractère optionnel et nullement opérationnel.

Un tel constat appelle deux remarques : La première qu'une telle ambiguïté aurait tendance à accréditer l'authenticité du document. Si, en effet la Junte avait voulu appuyer la légitimité de son intervention sur la dénonciation d'un coup d'Etat populaire imminent, elle eut fait fabriquer un document singulièrement plus compromettant que celui-ci. Et quitte à prendre le risque insensé de créer un faux témoignage de cette nature devant l'histoire, elle y eut ajouté les quelques infimes détails qui eussent compromis de façon indiscutable le pouvoir socialiste.

La seconde remarque est pour s'étonner que les historiographes occidentaux aient, pour la plupart ignoré ce document et, plus généralement, l'ensemble de ceux qui figurent dans le *Livre blanc*. Qui donc se serait étonné que, face à la menace d'un pronunciamiento, l'Unité populaire et ses alliés aient mis au point un dispositif de défense armé ? Faudrait-il croire a contrario qu'en validant l'hypothèse d'une insurrection populaire visant à imposer la dictature du prolétariat et l'établissement du pouvoir total conformément aux thèses révolutionnaires en vogue au Chili comme elles l'avaient été à Cuba, ils aient craint de donner de l'Unité populaire une image peu compatible avec celle du socialisme libéral qu'incarnait, dans l'imaginaire de tant de gens, Salvador Allende ?

Au total, il est assez vraisemblable qu'à l'instar d'autres documents dont il sera fait état plus loin, le projet de prise du pouvoir total par un coup de force populaire eut une réalité dans l'esprit de certains groupes d'ultra-gauche depuis toujours tenants de l'option armée et que ce projet prit la forme du plan insurrectionnel dont il vient d'être question. Vraisemblable aussi que ces groupes n'abandonnèrent jamais l'espoir de rallier Allende et son gouvernement à leurs options belliqueuses et qu'ils considérèrent — en août 1973 — que, la situation du pays touchant le bout de l'impasse, un coup de force populaire serait sous peu la seule et ultime carte à jouer. Il est, en revanche, moins certain que, même poussé à bout d'une situation sans autre issue, Allende se fût jamais rallié à l'aventure extrême

d'un coup d'Etat populaire synonyme de guerre civile.

Plusieurs autres documents relatifs à une confrontation armée méritent d'être cités. Le premier provient de la *Commission militaire du Parti socialiste.* Il est destiné au *Comité central* et analyse les *tâches militaires de l'organisation* en se fondant sur les conclusions des analyses politiques du parti selon lesquelles *un affrontement armé entre les classes devra se produire et aura une grande ampleur.*

Ce document de six pages, non daté, non signé, présente paradoxalement les meilleures garanties d'authenticité dans la mesure où, pour une bonne part, il contredit le *Plan Z* en suspectant *l'opposition bourgeoise* de vouloir déclencher un coup d'Etat. On imagine mal en effet, dans l'hypothèse d'un *Livre blanc* instrument de désinformation entièrement fabriqué, y voir cohabiter deux thèses sensiblement divergentes.

Compte tenu des indications qu'il révèle, on peut raisonnablement le situer à fin juin 1973, un peu plus de deux mois avant le coup d'Etat militaire. La traduction in extenso de ses six pages n'apportant rien d'essentiel, contentons-nous d'en donner une idée générale.

Tout d'abord, le document qui est destiné à être *critiqué, enrichi et approuvé par le Comité central* dit avoir pour objectif *d'analyser les perspectives de développement militaire de l'organisation en vue d'un futur affrontement armé entre les classes.*

L'une des formes les plus dangereuses du déclenchement des hostilités par la bourgeoisie sera un coup d'Etat.

Suivent certaines considérations analysées avec une indéniable justesse de ce que pourrait être ce coup d'Etat et les moyens à mettre en œuvre pour s'y opposer victorieusement : *Nous croyons qu'un tel affrontement peut tourner en faveur du prolétariat.*

L'analyse met en évidence *la fracture probable qui se créera entre une majorité de l'armée qui s'alliera aux forces réactionnaires et une minorité qui rejoindra le peuple combattant.*

La première tâche consistera donc à ficher la totalité des officiers et sous-officiers (...) de constituer des cellules au sein des unités militaires à travers lesquelles il sera possible de mener une éducation politique intensive, de recueillir, centraliser et évaluer les informations confidentielles obtenues et se procurer du matériel de guerre.

La suite du texte envisage, pour une partie très courte, ce que pourrait être une *réponse populaire non armée au coup d'Etat* et fait rapidement allusion à des moyens de paralysie du pays, telle une grève générale. Cette réponse est aussitôt discréditée par sa propre conclusion : *Ce qui finalement décidera du triomphe ou de l'échec sera la participation des masses organisées et armées.*

Plus complet et plus riche apparaît le *Plan opérationnel de combat* annexé au document de base et qui se démarque très sensiblement du *Plan Z.II* comporte trois phases : Des actions de sabotage, de commando et de guérilla.

Dans la ville de Santiago, s'y est-il dit, *fonctionneront 5 cellules de sabotage constituées par un minimum de 3 camarades et un maximum de 5. L'instruction de ces cellules commencera la semaine prochaine (...) et comprendra l'usage de grenades à main et d'armes légères. (...). La première simulation d'attaque d'un objectif devra avoir lieu sous 30 jours.*

Les cellules de commando, 6 dans la capitale, auront à réaliser des coups de main, expropriations, arrestations et détentions, interrogatoires, attaques de patrouille (...) toutes actions d'affrontement avec les forces ennemies (...) L'instruction de chaque cellule de commando comprendra l'usage d'armes légères, d'explosifs, de mines, d'armes blanches (...).

Les actions de guérilla urbaine seront en charge de cellules d'un minimum de 2 combattants et d'un maximum de 5. Leur mission dépendra du Comité central. Son armement sera constitué de 1 BR 70 — 5 à fragmentation, 5 perforants — 2 armes légères, 3 grenades personnelles, 1 mine de type vietnamien, 10 cocktails molotov (...). L'instruction commencera à Valparaiso dans les dix jours.

Les manuels de sabotage, d'actes de commando et de guérilla urbaine seront remis au Comité central à la prochaine réunion.

Si le Parti socialiste, principale composante de l'Unité populaire, avait dès 1967 — et même, dans l'intention, en 1964 — adopté une ligne politique inspirée de celle de la révolution cubaine, il n'en était pas de même du Parti communiste. Moins exalté, le P.C. avait longtemps privilégié la *voie pacifique* — puis *non-violente, puis non armée* — pour assouplir ses divergences avec son turbulent partenaire, avant de commencer à durcir ses positions l'année suivant l'élection d'Allende.

Si l'image d'un Parti communiste moins belliciste que son homologue socialiste peut surprendre, elle correspond pourtant, au Chili, à la réalité d'alors. Et il n'est nullement attentatoire d'affirmer que, fondamentalement, Allende qui considère que *voie pacifique ou voie armée est affaire de circonstances*, est plus proche de la doctrine communiste d'accession et de consolidation du pouvoir par la voie non-violente que de celle de ses amis socialistes.

Il faudra attendre 1971 pour que le P.C. radicalise quelque peu ses positions. Avec prudence, son secrétaire général Luis Corvalan laissera publier dans l'organe officiel du mouvement quelques unes de ses réflexions : *Aucun P.C. qui accepte la thèse de la voie pacifique ne refuse a priori la voie armée.* Ou encore : *Il est clair qu'au cours du processus révolutionnaire, il peut se révéler impérieux de passer de la voie pacifique à la voie armée.* Enfin : *La voie pacifique n'exclut pas la lutte des classes et ne signifie pas de renoncer à prendre les armes si cette option se révèle nécessaire.*

A l'époque, le Parti communiste entretient au moins deux groupes militants appelés *Brigades Ramona Parra* du nom d'une jeune fille tuée lors d'un affrontement avec la police en 1946 et les *Brigades Elmo Catalan*, journaliste d'extrême-gauche abattu au cours d'une opération de guérilla en Bolivie.

Fidèles, dans un premier temps, à la doctrine du Parti qui prône *un profond changement social sans insurrection ni guerre civile*, ces brigades se dédiaient principalement à des opérations de propagande ayant souvent pour support des peintures murales qui, durant un temps, constituèrent une sorte de mode artistique.

Par la suite, le Parti durcira ses positions mais sans jamais envisager la voie armée autrement qu'en dernier recours. Il croit à *l'affrontement inévitable* que promettent les socialistes, le redoutent mais s'y préparent.

Un document dactylographié sur papier sans en-tête et ne comportant aucune signature ou élément permettant d'identifier son origine figure dans le *Livre blanc* : Il est le seul impliquant le Parti communiste relatif à une confrontation violente. Ce document s'intitule *Information om-ER-ta*, par analogie peut-être avec la règle du silence en usage dans la mafia sicilienne. Il

ne comporte qu'une page mais le fait qu'apparaisse la numérotation 1 du paragraphe cité ci-dessous semble indiquer que cette page avait une suite qui ne fut pas découverte. En voici la traduction partielle :

1 - OBLIGATION pour tous les militants du Parti communiste pour le mois de juillet (1973)

a/ Se procurer une arme à feu

b/ Se procurer et transporter dans les bidonvilles signalés : Bouteilles de verre, lanternes, paraffine et eau potable au logement de chaque militant.

(Ligne *c/* absente - NdlA)

d/ *Dans le cas d'un affrontement, ne jamais agir contre des carabiniers sans s'assurer qu'ils n'appartiennent pas aux équipes de militants revêtus de l'uniforme de l'arme.*

(...) En cas d'affrontement, une équipe du P.C., hautement spécialisée éliminera physiquement les dirigeants de l'opposition ce que les militants devront garder strictement secret.

L'accumulation des bougies, allumettes, aliments, paraffine... sera exclusivement destinée aux besoins des militants. En cas d'affrontement en effet, les centrales électriques et de distribution d'eau devront être détruites par explosif.

Cette même instruction est valable pour les militants opérant en usine (...) et dont le combat deviendrait insoutenable. Devraient être détruits et incendiés les biens qui, en raison de leur caractère essentiel, ne sauraient tomber entre les mains du fascisme.

Les besoins en matériel explosif devront être demandés le plus rapidement possible au Comité central pour être transmis à la fabrique qui les produits.

On notera que ce document n'envisage pas d'initiative du Parti dans le déclenchement d'une action insurrectionnelle. A trois reprises, sur une seule page, est répétée l'hypothèse *En cas d'affrontement* laissant supposer que l'initiative en reviendrait à d'autres.

La présence d'armement clandestin aux mains de groupes politiques mal contrôlés et, surtout, l'affaires des caisses mystérieuses en provenance de Cuba va conduire le parlement à légiférer. Le 21 octobre 1972, paraissait au Journal officiel (18) la loi 17.798 relative au contrôle de l'armement clandes-

tin. Ce texte qui, dans son article 4 interdit *d'importer, transporter ou introduire des armes dans le pays*, vise principalement (article 8) *ceux qui organisent, financent, instruisent ou incitent à la création et au fonctionnement de milices privées, groupes de combat ou partis politiques organisés militairement.* L'application de la loi (article premier) est confiée au ministère de la Défense nationale à travers les commandants de garnison, les services de police militaire et les services spécialisés des forces armées. Ce n'est cependant que le 9 février 1973 que, par décret (19) publié au Journal officiel du 28 du même mois, la loi deviendra applicable.

Cette loi va être très mal perçue par l'Unité populaire. D'abord parce qu'elle donne un caractère officiel à l'existence de forces armées clandestines que l'opinion suspecte depuis déjà plusieurs mois et dont elle s'inquiète plus que de toute autre chose. Ensuite parce qu'elle place en porte à faux un président qui a dû la signer la veille de sa promulgation et qui laisse agir autour de sa personne une garde armée devenue ipso facto illégale.

On peut aussi considérer que la *Loi sur le contrôle des armes* allait entamer le processus au terme duquel l'armée interviendrait pour abattre le régime. Ses termes donnaient en effet, pour la première fois, aux militaires et aux carabiniers latitude de perquisitionner dans les lieux susceptibles d'abriter des caches d'armes — principalement le siège des *cordons industriels* — et de mettre ainsi en contact direct les forces de l'ordre et les éléments les plus actifs de la gauche révolutionnaire. En de multiples occasions, ces perquisitions créèrent des situations d'accrochages violents risquant souvent d'allumer l'étincelle insurrectionnelle.

Le plus surprenant fut toutefois qu'échappant totalement aux risques de perquisition, le palais présidentiel et les deux résidences de Salvador Allende abritèrent des réserves d'armement et pour ces dernières, l'une, un centre d'instruction, l'autre, un camp d'entraînement pour groupes paramilitaires.

Parvenu à la tête de l'Etat, Salvador Allende se trouva dans la situation de quitter l'appartement qu'il habitait dans l'une des rues de Providencia, l'un des quartiers chics de Santiago. Le palais présidentiel de La Moneda, au centre historique de la capitale, étant peu prédisposé à servir de résidence

au chef de l'Etat, le pouvoir choisit de faire l'acquisition d'une vaste demeure construite dans un domaine appartenant à l'un des riches entrepreneurs immobiliers chiliens, Dante Yaconi, et située dans le *Barrio alto,* le quartier résidentiel de Santiago. La résidence serait appelée à devenir celle des prochains présidents. Nul n'y trouva à redire et les travaux d'aménagement purent commencer. Nul ne trouva non plus à redire au fait que de hauts murs d'enceinte fussent édifiés interdisant toute immixtion indiscrète, ni que la demeure fût sévèrement protégée. Les rencontres protocolaires avaient lieu à La Moneda et le *200 Tomas Moro,* résidence personnelle et particulière du président ne reçut jamais que les intimes du chef de l'Etat. Ainsi, ne fut-elle découverte par la presse et par le public qu'en septembre 1973, après la chute du régime et la mort du président.

Plusieurs dépendances avaient été ajoutées au bâtiment principal : Une vingtaine de chambres d'hôte, une cuisine permettant de servir une centaine de couverts et, en sous-sol, plusieurs caves renfermant réserves de nourriture et ...armement. A l'extrémité avait été construite sur l'emplacement des anciens terrains de tennis, une sorte de motel pour le personnel de service et la garde personnelle du président.

L'inventaire établi par un des plus important cabinet notariaux de la capitale fait état d'un mobilier cossu, de vaisselle et de cristallerie de provenance orientale et européenne comme il est fréquent d'en rencontrer dans la bourgeoisie locale. Le plus important — sinon le plus surprenant — reste toutefois la présence d'un armement considérable, fusils, fusils-mitrailleurs, pistolets-mitrailleurs, mitrailleuses de 50, lance-roquettes antichar et munitions... capables d'équiper un groupe armé de plus de cent hommes.

D'autres sortes de matériel, en quantité, furent aussi trouvés sur place que le cabinet notarial se refusa à consigner *en raison du respect que les Chiliens ont toujours porté à la personne du président de la République.*

La présence d'armement mérite peut-être qu'on s'y arrête plus longuement.

Depuis l'affaire des *Bultos cubanos,* le public pressentait que serait découverte, notamment à la résidence de Tomas

Moro, une certaine quantité d'armes. Le spectacle de groupes de civils armés quittant la résidence pour accompagner Allende en témoignait quotidiennement. Aussi, l'opinion fut-elle peu surprise, à la lecture de l'inventaire dressé par les notaires d'apprendre que, dans les seuls palais de La Moneda et résidences présidentielles avaient été consignés : *147 fusils automatiques, 10 carabines semi-automatiques, 11 revolvers, 3 mitrailleuses, 9 lance-roquettes antichar de fabrication soviétique, 2 canons sans recul, 1 mortier, 58 bâillonnettes, 58 grenades offensives, 625 grenades défensives (à fragmentation* -NdlA),*68 grenades à fusil, 236 mines anti-véhicule, 432 grenades lacrymogènes, 25 000 détonateurs électriques, 22 000 mètres de mèche lente, 3 600 mètres de cordeau détonant, 625 kilos de chlorate de potasse, 50 caisses de dynamite, 250 kilos de trinitrotoluène* (TNT - NdlA), *750 cocktails molotov, plus de 80 000 cartouches, 5 000 chargeurs d'armes diverses...* La plus grande part de cet arsenal était de fabrication soviétique ou tchèque. Aucune arme ne correspondait à du matériel en service dans l'armée chilienne ou dans le corps des carabiniers et *n'avait, à un moment ou à un autre, été inscrite à leurs inventaires.*

Parmi le matériel saisi sur place, figurent deux documents qui permirent de suspecter, au sein même de la résidence, l'existence d'un centre d'instruction paramilitaire. Le premier concerne *un programme de préparation tactique de la « garnison Tomas Moro »*. Il récapitule un cycle d'instruction de quarante-deux heures réparties ainsi :

1 - Généralités du combat urbain - 3 heures -

2 - Le combat offensif en milieu urbain - 3 heures -

3 - Le combat défensif en milieu urbain - 3 heures -

4 - Le groupe opérationnel offensif - 9 heures -

5 - Le groupe opérationnel défensif - 12 heures -

6 - La force opérationnelle dans la défense d'un objectif (12 heures)

La préparation se fera du 24 juillet au 1er août à raison de 6 heures quotidiennes.

Le second document mérite d'être cité in-extenso. Il s'agit du rapport, daté du 10 avril 1973, d'une commission d'enquête militaire appelée à entendre deux sergents : Gaston Fernandez Ituretta et Carlos Ramirez Lobos, détachés à la rési-

dence du président pour y exercer les fonctions de cuisinier. Le rapport procède d'une audition des deux intéressés ayant sollicité leur mutation et consigne les faits suivants :

a/ Le personnel militaire détaché à Tomas Moro est appelé à servir des civils recrutés dans les quartiers populaires, au nombre de cent vingt à cent quatre-vingts et, occasionnellement le président et son épouse.

b/ Ces civils demeurent sur place peu de temps — de 3 à 6 mois —, reçoivent un entraînement au tir (...) prodigué par des instructeurs dont deux Cubains. Ils sont par la suite envoyés dans divers quartiers populaires et remplacés par de nouveaux contingents.

c/ L'âge de ces personnes varie de 18 à 50 ans mais il s'agit surtout de jeunes. Leur niveau culturel est modeste et leur comportement à l'égard du personnel militaire n'est ni déférent ni respectueux. Ils ne manifestent guère plus de respect pour les biens du président qu'il leur arrive parfois d'utiliser pour leur propre compte. A plusieurs reprises, ils ont fait leur profit de repas préparés pour la femme du président ou utilisé les commodités privées se comportant comme si le respect dû à ces personnes leur était indifférent. Leur attitude est celle de « durs » (matonesca) *et il arrive que se produisent des rixes entre eux, même par arme à feu. Ils sont en permanence armés.*

d/ Ils disposent de gîte et de couvert normaux, bénéficient d'un certain nombre d'avantages à l'exception de permissions limitées à une journée par quinzaine. Six voitures sont à leur disposition. Ils assurent les gardes aux entrées de la résidence par roulement de quatre heures.

e/ Dans la conduite en ville, ils ne manifestent que peu d'intérêt pour les règles de la circulation et lors de sorties où ils eurent à raccompagner à leur domicile les deux sergents susnommés, il leur arrivait de menacer de leur pistolet-mitrailleur des automobilistes qui les apostrophaient.

f/ Les deux sergents ont demandés à être mutés en raison du régime intérieur de la résidence, du traitement peu digne dont ils étaient l'objet de la part de ces civils témoignant que ces derniers étaient les " maîtres de maison " et faisaient ce qu'ils voulaient.

g/ Ces civils ne sont pas ceux qui constituent normalement la garde du président qui, eux, ont à l'égard des intéressés un comportement sensiblement plus déférent.

h/ Il faut noter que, bien qu'interrogés séparément, les deux sergents ont exprimé des appréciations similaires sans mesurer leur temps dans

leurs commentaires. Que, par ailleurs, ils servirent à Tomas Moro à des périodes différentes.

Ma conclusion personnelle tirée de ces auditions est que la " localité " de Tomas Moro constitue un centre d'instruction paramilitaire.

Marcos A. Gonzales Gaete
Lieutenant au Deuxième O.M.

Le président Allende disposait d'une autre résidence qu'il utilisait les fins de semaine. Beaucoup plus vaste que le 200 Tomas Moro, c'était un domaine situé à une vingtaine de kilomètres de la capitale, dans les contreforts de la Cordilière des Andes, sur la route menant aux champs de ski de Farrillones.

Il s'agissait d'une propriété ayant appartenu au président de la Compagnie des aciers du Pacifique, Favian Levine, homme fortuné et marié à la sœur de celle qui deviendrait la secrétaire particulière d'Allende, après son accession au pouvoir, Miriam Contreras Bell de Ropert plus connue du public chilien sous le diminutif de *La Payita.*

Le domaine, luxueux au point d'avoir fait l'objet de reportages dans des magazines de décoration et d'architecture prit le nom de *El Canaveral* et fut considéré comme résidence de repos du président sans pour autant être propriété ni de l'Etat, ni de son illustre occupant.

Si la propriété de Tomas Moro était légitimement protégée de toute indiscrétion extérieure, El Canaveral était, elle, hermétiquement inaccessible, notamment aux journalistes. Aussi, ne fut-elle découverte que le jour du coup d'Etat, en milieu de journée, après que les élèves de l'Ecole militaire l'eurent investie pratiquement sans coup férir.

Construit au bord du fleuve Mapocho qui, nourri des neiges de la Cordillière, traverse Santiago, c'était un ensemble de trois corps de bâtiment de deux étages, élevés d'un rez-de-chaussée donnant sur le parc. Quatre autres dépendances plus modestes, une cinquième, sorte de palafitte, se répartissaient entre une petite salle de cinéma, quatre piscines et, comme dans l'autre résidence, une sorte de motel comprenant une salle de réunion pouvant accueillir quatre-vingts personnes.

Les journalistes qui furent invités à découvrir le site au lendemain du coup d'Etat le trouvèrent en parfait état contrairement à la résidence de Tomas Moro qui, défendue par la garde

personnelle d'Allende avait dû être réduite militairement. La surprise du coup d'Etat avait été totale pour les quelques gardes armés qui se trouvaient là, un jour de semaine et qui avaient aussitôt fui pour ne pas être arrêtés. Ainsi, tout était resté en l'état sans qu'ait pu être détruite la moindre indication de ce qui constituait la vie de El Canaveral.

Citons le témoignage de trois journalistes sud américaine invités parmi un groupe de leurs confrères à visiter le domaine (20).

La résidence était parfaitement en ordre. Seule, une vitre brisée par balle témoignait de la courte intervention militaire pour s'assurer du contrôle de la propriété.

Par rapport à Tomas Moro, El Canaveral était beaucoup luxueuse. La décoration intérieure, digne de revues d'architecture : Cristal, bois précieux, tissus d'ameublement, pierre... tout est d'un goût raffiné. Chambres pour une vingtaine d'invités, nombreux équipements stéréo, téléviseurs de marque non distribués dans le commerce... Six salons au rez-de-chaussée, trois salles à manger. Des réfrigérateurs pleins de nourriture, des caves remplies de bouteilles de vin et de liqueur de provenance étrangère...

On pourrait trouver surprenant qu'on s'étonne de ce qu'un chef d'Etat disposât de conditions d'existence somme toutes dignes de son rang, mais il faut se souvenir que, depuis un an déjà, le ravitaillement du pays en denrée de première nécessité fait défaut, que se succèdent à l'entrée des commerces des files interminables de pauvres gens incapables de trouver de quoi faire bouillir la marmite. On mesure peut-être alors ce que peuvent ressentir à la divulgation de ces réalités certaines couches populaires qui avaient encore dans les oreilles les propos de leur leader : *La violence, c'est vivre dans l'opulence tandis que des milliers de Chiliens habitent dans des cabanes et n'ont même pas un siège. La violence, c'est jeter la nourriture tandis que d'autres n'ont pas le moindre quignon de pain ...* même si ce genre de profession de foi dont leurs auteurs connaissent mieux que quiconque le caractère démagogique ne trompe jamais que ceux dont il prétend servir la cause.

(...) *Il y avait là une immense table de billard près d'une superbe cheminée de pierre puis une galerie garnie de sièges de cuir*

aboutissant à un très grand mur blanc qui servait d'écran de cinéma. Sur le côté, la cabine de projection et, parmi les films, la plus extraordinaire collection d'enregistrements relatifs à la guérilla : Cubains, vietnamiens, tchèques, soviétiques... tous sous-titrés en espagnol.

En sortant du bâtiment principal, il y avait un bois d'eucalyptus au milieu duquel se dissimulait un camp d'entraînement de commandos : Parapets, cordes, échelles, barbelés, tunnels... Son entrée était protégée, côté est, par une tranchée garnie de mitrailleuses. De l'autre côté, un panneau " Champ de mines ". Au fond, les habitations du GAP et leur " Salle de classe ". Ici, se donnait l'instruction théorique : Comment monter et démonter un colt.45 ; fonction d'un bazooka ; théorie et pratique de la guerre de guérilla...

Traversant un pont bucolique, la maison de style palafitte. En bas, une terrasse où l'on faisait des barbecues. Dans la soupente, on fabriquait des bombes à main. Dans la montagne, face au bâtiment, des installations de lance-roquettes pour tirs à grande distance...

Ces reportages de presse, tous concordants, furent largement publiés au Chili et en Amérique du sud sans être sérieusement mis en cause. Témoin pendant des mois de la présence de brigades armées illustrant les thèmes de violence du mouvement révolutionnaire, voyant s'instaurer en marge de la loi un véritable pouvoir populaire, le public ne fut guère étonné de ces révélations. Par souci, probablement, de ne rien dire ou écrire qui pût affaiblir la condamnation sans appel de l'intervention militaire, ces dernières furent, dans les pays d'Europe latine, à peu près systématiquement passées sous silence. Pourtant, la réalité de ce qui fut découvert, tant à Tomas Moro qu'à El Canaveral ne peut être contestée. Il eut été matériellement impossible de monter en si peu de temps et dans la situation bouleversée qu'avait entraîné le coup d'Etat un décor aussi accablant sans que la falsification n'apparût aussitôt en plein jour. D'ailleurs, si, parmi les hiérarques de l'Unité populaire d'abord envoyés en exil dans le sud du pays puis expulsés, certaines voix s'élevèrent pour dénoncer des machinations grossières et indignes destinées à compromettre la réputation de Salvador Allende, à peu près inexistantes furent celles qui prirent prétexte de ces faits.

Parmi les documents trouvés dans la propriété d'El Canaveral,

certains, telles les photos de sites d'entraînement à la guérilla ou, plus encore, celles montrant le Président, sa fille Beatriz ou le directeur des renseignements E.Paredes s'entraînant à la pratique d'armes de guerre sous la conduite d'instructeurs cubains, sont irrécusables.

L'objet de cet ouvrage n'étant pas de délivrer des oracles, nous n'aborderons que brièvement et avec prudence les questions que peut poser la relation de ce qui précède. L'une de ces questions est évidemment de savoir quelle était la position de Salvador Allende à l'égard de l'option armée.

Le 8 juillet 1973, le président de l'Assemblée nationale et celui du Sénat publient une déclaration conjointe dont voici quelques extraits :
Aucun Chilien, à travers le territoire de la République, n'ignore que le pays se trouve dans un état d'extrême gravité.(...). On a encore récemment renforcé les Cordons industriels, de ceux qui prétendent encercler la ville et, ce qui est plus grave, il est certain que se distribuent des armes, que se prennent des décisions stratégiques, que se donnent des instructions comme si le pays se trouvait au bord de la guerre civile.(...) Si ces faits sont de la plus haute importance, comment ne pas signaler encore ***qu'au plus haut niveau de l'exécutif,*** *on parle ouvertement de la création d'un pouvoir populaire.(...). Le dit pouvoir populaire n'est pas le peuple chilien. Il s'agit de partis politiques qui s'autoproclament " Peuple " et qui prétendent soumettre par la force d'autres travailleurs sans lésiner sur les moyens d'y parvenir. Il est indispensable que soit mis fin aux groupes armés. Le gouvernement de l'Unité populaire possède suffisamment d'informations pour savoir où se trouvent les armes et à qui elles sont distribuées.*

Le 31 août, dans une motion solennelle adressée au président de la République et aux ministres concernés, l'Assemblée nationale signalait, dans le paragraphe 12 de sa déclaration que :
dans la faillite actuelle de l'Etat de droit, prennent une importance toute particulière la formation et le développement, ***avec le soutien du gouvernement,*** *de groupes armés qui, non-contents d'attenter à la sécurité des personnes et des biens, se destinent à affronter les forces armées.(...). Il n'est pas possible, en outre, en raison de leur extrême gravité, de passer sous silence les tentatives publiques d'utiliser l'armée et le corps des carabiniers à des fins partisanes, de briser leur hiérarchie institutionnelle et d'infiltrer politiquement leurs cadres.*

Il est clair qu'à mi-73, nul n'ignore dans le pays que les forces de gauche se préparent à un affrontement global au terme duquel, la révolution parviendra — ou pas — à établir au Chili un régime de type castriste. A ce stade du processus initié par l'élection d'Allende deux ans et demi plus tôt, il n'y a plus d'alternative : La petite bourgeoisie n'a pas rejoint les rangs de l'Unité populaire comme l'avait espéré Allende. Les partis d'opposition sont restés inébranlablement attachés aux institutions de la République et le parlement a joué son rôle sans complaisance. Les espoirs qu'avaient fait naître de bons scores aux élections municipales de 1971 et, surtout, aux législatives de 1973 n'avaient, toutefois, pas permis à la gauche de se prévaloir, enfin, d'une majorité populaire. Ceux qui, depuis 1967, ne voyaient d'instauration du socialisme au Chili qu'à l'issue d'une confrontation de classe ne peuvent, six ans plus tard, que triompher. Trois hommes notamment, Carlos Altamirano, le secrétaire général du PS, Miguel Enriquez du MIR et Oscar Garreton du MAPU, rejoignant en cela Fidel Castro qui n'a jamais cru à une voie originale — et pacifique — pour asseoir durablement le socialisme au Chili, n'ont jamais remis en question l'option armée pour fonder le pouvoir populaire. Le communiste Luis Corvallan, lui, on l'a vu, y répugne. Il ne s'y ralliera qu'en dernier ressort si *les fascistes contre-révolutionnaires* allument eux-mêmes l'étincelle.

Il est peu douteux que ce soit de cette dernière option qu'Allende se sente le plus proche.

Certes, il n'ignore pas que se prépare l'affrontement, que s'arment des groupes de militants, que se dessinent des stratégies de guérilla urbaine dans les commissions militaires de son parti, que l'on infiltre les états-majors de l'armée, que l'on appelle à l'insubordination de ses cadres, que l'on fabrique des armes dans certaines entreprises passées au secteur public, que l'on détourne, ici et là, du matériel médical et des produits pharmaceutiques pour alimenter des hôpitaux de campagne, que s'établissent des plans de mobilisation populaire... Tout cela, il ne peut l'ignorer. Mais si son ardeur révolutionnaire n'a jamais vacillé, si son engagement au service des victimes de l'injustice sociale reste sans faille, il est plus que douteux que cet homme

déjà âgé, démocrate dans l'âme, fondateur du Parti socialiste chilien, ancien ministre et ancien président du Sénat, parvenu à l'automne de sa vie, ait pu accepter d'entraîner son pays dans une guerre civile dont le sénateur communiste Volodia Tetelboim estimait qu'elle provoquerait entre 500 000 et 1 million de morts et durerait de six à huit mois.

Certes, on lui envoie, à lui, de l'armement qu'on stocke dans les caves de ses résidences et dans celles du palais de La Moneda, à l'abri des perquisitions de l'armée. On lui dépêche des instructeurs — cubains pour certains — qui s'installent chez lui comme en pays conquis, y rassemblent des jeunes des banlieues à qui l'on apprend à manier l'armement et, à l'occasion, à jouer les terreurs dans des rodéos, en ville. On l'implique, on le force, on l'entraîne dans ce tourbillon révolutionnaire qui doit déboucher sur l'explosion qu'on provoquera peut-être si *les fascistes* ne le font pas eux-mêmes. On le compromet, sans doute... Ces photos d'entraînement à l'arme de guerre, ces cassettes d'instruction à la guérilla, tout ce matériel qui est à cent lieues de préoccupations qui rendent sa situation intenable.

Depuis deux ans, il est l'image vivante de l'impuissance à *faire passer la révolution en souplesse.* Il se bat, tempête — remarquable tribun — mais, pour ces jeunes émules de Guevara, 62 ans ne sont plus l'âge de la révolution ni, une interminable carrière politique bourgeoise, le flambeau de la flamme combattante. On le respecte mais on ne croit plus guère à sa capacité de conquérir le pouvoir total et d'établir la dictature du prolétariat. D'ailleurs, y a-t-on jamais cru ?

Petit à petit, son autorité s'effrite, ses décisions sont discutées, ses ordres, mal ou pas exécutés. Il ne peut être inconscient de la décomposition de l'Etat ni insensible à la désintégration de la société civile. L'ombre déjà immense de la faillite s'étend. Aigri, amer, intempérant, il se réfugie dans l'immobilisme. L'appareil, l'énorme masse de l'appareil politique des régimes marxistes s'est mis en place. Comme elle est éloquente cette lettre du secrétaire général du Parti, Carlos Altamirano, datée du 4 juin 1973 et adressée au Camarade-président de la République :

Parti Socialiste - Comité Central - San Martin 142 - *Santiago* -

Cher Camarade,
pendant plusieurs mois, notre Parti, le Parti communiste et l'Unité populaire ont appelé votre attention sur les problèmes de commandement dans le corps des carabiniers. Au cours de diverses réunions convoquées pour examiner ces questions, nous avons essayé de souligner la gravité croissante de cette situation qui risque de mettre en danger la sécurité du gouvernement.

Il y a un mois, nous vous avons de nouveau soumis ce problème en vous disant que le Parti ne désirait pas continuer d'assumer la responsabilité du ministère de l'Intérieur si le ministre était incapable de donner une image d'autorité face à cette institution.

(...) A diverses autres occasions nous avons rencontré auprès de vous plein accord pour que soient adoptées les mesures proposées. Pourtant, à aucun moment, vous ne nous avez dit qu'un membre du haut-Etat-major des carabiniers accompagnerait votre famille pendant un mois en Europe malgré l'urgence de la mise en place de nos dispositions. (...)

Franchement, nous ne comprenons pas ce comportement en des moments où, plus que jamais, les forces de la Révolution exigent une attitude de fermeté, de décision et de loyauté, sans compter le côté ridicule que peut avoir un tel fait lorsqu'il implique le plus haut niveau de l'Etat.

Tout cela nous oblige à rendre effective la démission du camarade-ministre de l'Intérieur et de l'Intendant de Santiago, résolution adoptée unanimement par la Direction du Parti.

Salutations fraternelles Carlos Altamirano O.
Pour la Commission politique du Parti Socialiste

Si le *Plan Z* évoqué plus haut possède quelque réalité, il est vraisemblable que le président n'a pas eu à en savoir. Cette révolution-là, violente, dont certains pensent qu'elle ne coûterait que l'élimination de quelque deux mille cadres civils et militaires pour que soit établi le pouvoir populaire n'est, vraisemblablement, pas son choix. Qu'en revanche, le peuple militant s'arme et se prépare pour affronter les contre-révolutionnaires, il n'y voit probablement rien à redire.

La fin de l'automne austral puis l'hiver — Mai/août — 1973 seront chargés de poudre : Pressé sur sa gauche par des mouvements qui, constatant l'impasse, jugent le moment venu

de radicaliser le processus, acculé par une opposition exaspérée qui ne lui laisse d'autre choix que la remise en cause de son programme, Allende va chercher à gagner du temps. Il est assez vraisemblable que cette pause fut recommandée par Fidel Castro qui estimait que le moment de la prise de pouvoir par la force au Chili n'était pas encore arrivé, celle-ci restant principalement subordonnée à l'hypothèse qu'une partie des forces armées ferait cessation lors du déclenchement d'une insurrection et rejoindrait les forces populaires. Le vice-premier ministre cubain, secrétaire général du Parti communiste de La Havane était venu à Santiago à l'occasion du quarantième anniversaire du Parti socialiste chilien et l'on peut penser que ce fut à cette occasion qu'il fit connaître la recommandation du *Lider Maximo.* Dans une lettre manuscrite du 29 juillet adressée à Allende, Castro y fera d'ailleurs allusion : *J'imagine la tension et ton désir de gagner du temps ainsi que d'améliorer la cohésion des forces pour le cas où éclaterait l'affrontement.*

Sans surprise, le Parti communiste, plutôt que de s'agréger à l'Alliance révolutionnaire qui s'est créée peu auparavant entre le MIR, le PS, le MAPU et la Gauche chrétienne, se rallie aux choix de temporisation. Mieux, considérant qu'on est allé trop loin, il propose, par l'intermédiaire d'un des siens, le ministre de l'Industrie, Orlando Millas, de limiter à quarante-neuf le nombre d'entreprises industrielles saisies et d'examiner le cas de certaines autres qui pourraient, éventuellement être restituées à leurs propriétaires. Le projet fera long feu.

Plus surprenant encore : Peut-être informé par le Général Prats, alors ministre de l'Intérieur, de la réalité d'un plan insurrectionnel des forces populaires, le sénateur communiste Tetelboim obtiendra que son parti dénonce la menace de guerre civile que fait peser sur le pays le climat de haine et de violence qui se développe depuis des mois. S'ensuivra une campagne publique du " *Non à la Guerre Civile* " qui se traduira par des manifestations populaires de sympathisants du Parti et qui connaîtra un certain retentissement dans le pays. Allende, chaque fois que l'occasion lui en sera donnée, s'y associera répétant à l'envie que, tant qu'il sera à la tête du pays, il n'y aura pas de guerre civile , ajoutant, toutefois, que *si l'opposition en prenait l'initiative, les forces populaires la gagneraient.*

Une déclaration de Luis Corvallan selon laquelle *Le Parti communiste n'était pas prêt à un tel affrontement et qu'il convenait d'attendre* peut être rapprochée du souci d'Allende de *gagner du temps*. Au demeurant, dénoncer la menace d'un affrontement populaire n'empêchait pas de s'y préparer. Lors de son congrès de mai, le PC, peut-être embarrassé de ne voir aucun allié de poids le rejoindre, s'empressait de rassurer sur la fidélité de ses engagements : *Qu'on nous entende bien, nous ne refusons pas l'affrontement mais nous ne sommes pas prêts. Nous avons besoin de temps pour nous préparer aux exigences d'une guerre civile. Et, jusque là, il faut s'arrêter d'en parler.*

A la stupeur générale, le MIR dont les impatiences à asseoir le pouvoir populaire par la force sont notoires va accepter, lui aussi, la pause suggérée : Les Cordons industriels et autres brigades armées du peuple vont être momentanément démobilisées et le spectre d'un affrontement va, pour un temps, s'éloigner.

Hélas, le processus qui doit aboutir à l'intervention de l'armée est depuis trop longtemps engagé. En fait, depuis qu'apparaît clairement que la réalisation du projet politique de l'Unité populaire est incompatible avec l'existence d'institutions adaptées à un régime de libre entreprise. Gagner du temps ne revient qu'à laisser pourrir la situation sans même pouvoir compter sur un impossible miracle. Les six derniers mois de la *tentative* chilienne montreront un incroyable immobilisme de l'exécutif paralysé d'impuissance. L'opinion se rend compte qu'à moins d'un improbable renoncement d'Allende, auquel ses partisans refuseront sans nul doute qu'il se soumette, seule une intervention de l'armée permettra de sortir de la situation.

Dès lors, les événements vont s'accélérer dramatiquement. Tandis que les indicateurs économiques s'affolent, que l'approvisionnement de cette énorme agglomération qu'est Santiago devient chaque jour plus problématique, les tensions sociales exacerbées se traduisent par des incidents quotidiens et, comme cela se passe toujours en de pareilles circonstances, l'effervescence dans les universités le dispute à l'occupation du pavé.

Entre le 27 mars et le coup d'Etat, à peine cinq mois plus

tard, le gouvernement sera remanié quatre fois. En juin, les conflits entre l'exécutif et les pouvoirs législatif et judiciaire vont alimenter une chronique quotidienne : Le 5, la Cour suprême ordonne l'inculpation du secrétaire général du gouvernement pour refus de faire exécuter une décision judiciaire. Le 6, l'Assemblée nationale suspend deux ministres. Le 7, le Parti démocrate-chrétien lance une accusation constitutionnelle contre le ministre Orlando Millas, visant à le faire destituer.

Le 29 du même mois, un régiment de chars de la capitale tente un coup de force contre le pouvoir. L'armée y met aussitôt fin se conformant ainsi, sans état d'âme, à son rôle constitutionnel. Cet épisode va conforter Allende dans sa conviction que l'armée resterait légaliste.

A contrario quelques semaines plus tard, un groupe de sous-officiers et de marins va chercher à se rendre maître de deux unités navales. Le projet vise à éliminer de hauts-gradés de la marine et à enclencher un mouvement séditieux qui pourrait ultérieurement s'étendre à d'autres armes. L'affaire capote. Les mutins sont arrêtés et les trois leaders de la gauche impliqués dans la tentative sont traduits en justice.

Entre-temps, le gouvernement a demandé en vain au parlement de décréter l'Etat de siège. A mi-juillet, à l'initiative de l'Eglise catholique, Allende et la démocratie-chrétienne vont accepter une ultime tentative de conciliation qui se traduira par deux rencontres au palais de La Moneda. Allende va chercher encore à gagner du temps. Patricio Aylwln, alors sénateur, montre au président que l'échec de cette concertation ne laisserait plus de place qu'à une intervention militaire, mais Allende n'y croit pas : *Les militaires, je les ai dans le creux de la main.*

Le 26 juillet, l'aide de camp naval du président, le capitaine Arturo Araya Peters est assassiné. Le 27, débute la seconde grève des camionneurs qui prend pour prétexte la non-application des accords salariaux passés en 1972. Le mouvement revendicatif qui va durer quarante jours et auquel vont bientôt s'associer d'autres corporations — artisans, commerçants, membres de professions libérales... — fut, à l'étranger, considéré comme une manœuvre organisée par les services spéciaux américains pour étrangler le pays et précipiter un coup d'Etat

militaire. On verra, par ailleurs, ce qu'il en fut. Ce qui est certain, c'est que, dans un pays déjà en proie aux pires difficultés économiques, la grève des camionneurs, qui n'était pas celle de puissants syndicats patronaux mais celle de petits propriétaires indépendants qui, pour la plupart ne possédaient qu'un seul véhicule, allait plonger le ravitaillement de Santiago dans le marasme et créer un véritable climat d'insurrection. " *Les rues de la capitale étaient le théâtre du passage de brigade, marxistes. Casques jaunes, rouges ou bleus, frondes,* coligües et linchakos (21) *puis, finalement armes à feu... la présence du pouvoir populaire était évidente* ". On estime qu'alors, l'Unité populaire dispose dans le pays d'une cinquantaine de camps d'entraînement à la guérilla urbaine. Dans les fabriques saisies ou occupées, siège des principaux *cordons industriels,* FENSA, MADECO, MADEMSA, ou les Carrosseries FRANKLIN, la production de matériel militaire s'est substituée à la production habituelle. A MADECO, les véhicules de levage Towmotor et Yale sont ingénieusement transformés en " *Tanks du Peuple* ". Le directeur du Service national de santé organise " l'expropriation " de médicaments, de sang et de matériel médical pour approvisionner des unités de campagne.

Alors qu'en France, on estime que *malgré les cassandre, malgré les difficultés économiques, la situation générale n'est pas mauvaise pour la gauche (22)* à Santiago, l'inflation atteint des sommets. La monnaie n'est plus que du papier. L'ajustement des salaires de la fonction publique à I'IPC (indice du prix à la consommation) est devenu illusoire. En trois ans, la masse fiduciaire circulant dans le pays a été multipliée par 23. Le billet le plus " lourd " à la fin du mandat précédent était de cent escudos, il va progressivement passer à cinq cents, puis à mille tandis que la Banque du Chili s'apprête à imprimer des coupures de cinq mille escudos. A l'heure du bilan, le nouveau ministre des finances, Lorenzo Cotuzzo, estimera que l'expérience aura coûté au pays un million de dollars... par jour.

Avec le mois d'août s'achève, à la fois, le mois le plus noir de la *Voie chilienne vers le socialisme* et de l'hiver austral. Les choses vont alors aller très vite. Le 4 septembre, anniversaire de l'élection d'Allende, l'Unité populaire organise une manifesta-

tion exceptionnelle de soutien au président. Une foule considérable de manifestants occupe le centre de la capitale s'accrochant aux rêves d'un régime qu'ils savent, pour la plupart, condamné. Le lendemain, une contre-manifestation de moindre importance appelle Allende à se retirer ou à se suicider *" Al-len-de pro-ce-da I-mi-ta, Bal-ma-ce-da " (23).* Le 6, un affrontement violent oppose des troupes de l'armée de l'air à cinq cents civils en tenue de combat au *cordon industriel* Vicuna Mackena lors d'une opération de recherche d'armement clandestin. Le président qui a ordonné que les perquisitions soient menées par les carabiniers convoque pour le surlendemain les commandants des trois armes.

La première semaine de septembre s'achève sans qu'apparaisse la moindre lueur d'espoir de sortir d'une situation totalement bloquée. Dans une adresse radio-diffusée, Allende annonce au peuple chilien qu'il ne reste plus de farine que pour trois jours. La menace d'un coup d'Etat militaire se précise dramatiquement. Depuis un moment déjà, on jette du grain sous les bottes de militaires paradant ou montant des gardes pour stigmatiser leur pleutrerie. Le dimanche 9, les trois armes reçoivent l'ordre de se mobiliser en vue de la préparation du défilé militaire de la Fête nationale. Le 10, Allende doit adresser un message télévisé au pays. A 15 heures, il reporte son intervention au lendemain. Le lendemain, jour du coup d'Etat, il devait inaugurer une exposition *Contre le fascisme,* à l'Université technique de l'Etat.

A la chute du régime, l'ancien président de la République, le démocrate-chrétien Eduardo Frei déclarait :

Les gens en Europe ne se rendent pas compte de ce que ce pays est détruit. Ils ignorent ce qui s'est passé. Les médias, ou bien ont dissimulé la réalité du pays depuis 1970 — et cette réalité, c'est qu'Allende, au mépris de ses engagements, a entrepris une œuvre de destruction systématique de la Nation — ou bien, ont donné au monde, parfois de bonne foi, des informations fausses qui en ont fait les complices de cette énorme tromperie qui consistait à faire croire que s'édifiait au Chili un régime marxiste par la voie légale, constitutionnelle, civilisée. Ceci n'a jamais été vrai. Ce n'est pas la vérité. Ainsi, le monde entier a-t-il contribué à la destruction de ce pays qui ne dispose pas, aujourd'hui, d'autre moyen de se sauver qu'un gouvernement militaire.

Chapitre III

Lorsqu'en 1990, la dictature militaire abattue fit place au rétablissement d'une démocratie parlementaire, le premier geste du nouveau président, Patricio Aylwin, fut d'instituer une commission d'enquête qui aurait pour objet de faire toute la lumière sur les violations aux droits humains commises par les agents de l'Etat depuis le renversement de l'Unité populaire, seize ans plus tôt. Cette commission qui prit le nom de son président, le juriste Raul Rettig et à laquelle une partie importante de cet ouvrage sera consacrée, publia son rapport une dizaine de mois plus tard. A la lumière des quelque 700 pages de ce document, il fut possible de reconstituer — ou simplement de confirmer les éléments de connaissance qu'on possédait déjà — ce que fut précisément le coup d'Etat du 11 septembre 1973 et les événements qui le suivirent les jours et les semaines suivantes

Contrairement aux idées reçues et, pour beaucoup d'entre elles, complaisamment propagées à l'étranger par l'importante diaspora chilienne exilée, le *Golpe* (24) ne fut nullement une opération militaire visant à anéantir les aspirations de tout un peuple contre sa volonté. Il ne provoqua pas " *un bain de sang* " ni " *la mort de milliers de victimes* ". Les villes de province ne durent pas " *être arrachées l'une après l'autre* "et les rues de Santiago de furent pas " *éclaboussées de torture* ", selon des phraséologies courantes dans les media, en France, à l'époque — on y reviendra. Il ne fut, enfin, ni *fomenté ni conduit* par une puissance étrangère — les USA — pour imposer ses intérêts au mépris de la souveraineté du Chili.

Littéralement, il aura moins été un *putsch*, qui est l'action d'un groupe armé, civil ou militaire, cherchant à s'emparer d'un pouvoir qu'un *pronunciamiento* qui est, en Amérique du sud, un coup d'Etat militaire impliquant l'ensemble de l'armée et visant à renverser un régime. Ressenti, à l'étranger, comme un outrage à la souveraineté de tout un peuple, il fut perçu par

une immense majorité de la population chilienne comme l'inévitable point d'orgue d'une opération politique aventureuse qui avait conduit le pays au bord de l'abîme. Et à ce titre, comme une libération.

Le décalage considérable de perception qui se créa entre les Chiliens qui vécurent les événements sur place et ceux qui, à l'étranger, les ressentirent à travers la relation qu'en firent intellectuels et médias, tient, pour une part importante, à un phénomène dérisoire. La volonté récurrente d'imposer l'inusable confusion entre la notion de " peuple " prise dans son sens le plus quantitativement étroit de " prolétariat " et celle qui désigne l'ensemble de la population. La confusion, au reste, était d'autant plus facile à semer qu'était moins mise en lumière l'existence au Chili d'une importante classe moyenne. Ainsi, en présentant sans précautions excessives — pour ne pas dire sans scrupules — le Chili comme un pays uniformément pauvre et son «peuple» comme représentatif de l'ensemble de la population, fut-il possible, en jouant, d'une certaine façon, sur les mots, de dénoncer abusivement *l'écrasement du peuple chilien sous la botte des militaires.*

C'est vers le milieu de l'année 1972 que germe l'idée d'un coup d'Etat militaire pour renverser le régime. A cette époque, la situation générale du pays s'est déjà fortement dégradée. Pinochet a été nommé quelques mois plus tôt chef d'Etat-major de l'Armée. Il est convaincu que le pouvoir en place ne changera pas de cap : Allende, élu sur un programme mais surtout sur un concept idéologique qui exclut l'alternance, se pose en garant des objectifs révolutionnaires. *Président de l'Unité populaire,* il est aussi le prisonnier des partis qui la compose. Or, ces partis, dans leurs composantes les plus intransigeantes, non seulement acceptent l'option armée mais, pour certaines d'entre elles, s'y préparent. Face aux perspectives d'affrontement qui se dessinent de façon plus précise de jour en jour, Pinochet va faire taire des scrupules qui lui feront déclarer plus tard : *En tant que soldat ayant fait le serment de défendre la Patrie, je me sentais dans l'impossibilité d'agir par le fait que le responsable du chaos que vivait le pays était le propre gouvernement auquel, en tant que soldat aussi, j'avais fait serment d'obéissance. (25)*

Les informations que lui communiquent les services de renseignements militaires sont pessimistes. Les conflits entre le gouvernement et les principales instances institutionnelles du pays sont jugés irréductibles. L'existence de zones et de noyaux paramilitaires, en marge de toute légalité, est considérée comme une menace , à terme incontrôlable, contre la paix civile.

Pinochet sait qu'un coup de force capable de renverser le pouvoir en place nécessite une préparation d'un an. Les conditions de sa réussite sont, d'une part, de disposer de toute information permettant une action violente et brève pour limiter le coût en vies humaines, d'autre part de maintenir un secret absolu pour bénéficier de l'effet de surprise. Seules, ces deux conditions, remplies, peuvent permettre d'espérer que le coup d'Etat ne sera pas le détonateur d'une guerre civile.

Le 23 juin 1972, il va émettre une circulaire destinée à huit des principaux organismes de l'Etat-major général enjoignant à chacun de réactualiser la partie du *Plan de sécurité intérieur de l'armée* qui le concerne. Ce plan, élaboré pour faire éventuellement front à toute menace d'agression contre l'Etat et ses organes de défense sera ainsi, progressivement mis à jour et, sans qu'il y paraisse, rendu réversible pour être utilisé un an plus tard par l'armée du coup d'Etat.

Les semaines et mois qui suivent vont voir s'aggraver l'instabilité politique et économique et s'étendre, dans le pays, un climat de violence et de haine. En Octobre notamment, Allende va avoir à faire face au premier grand conflit visant à déstabiliser le gouvernement : La Confédération nationale des propriétaires de camion lance un ordre de grève immédiatement suivi par les commerçants et la petite industrie. La grève, qui est celle de 2 600 petits propriétaires de camion, traitée *d'insurrection patronale* voire de *sédition bourgeoise* par l'Unité populaire est matée sans ménagement : Le 9 octobre, 300 grévistes sont arrêtés. L'Etat d'urgence est proclamé. Les véhicules réquisitionnés. Les radios FM d'opposition censurées... Le général Prats, commandant-en-chef de l'armée et donc, supérieur immédiat de Pinochet, est nommé ministre de l'Intérieur avec mission de désamorcer le mouvement.

La présence du commandant-en-chef de l'armée dans le

gouvernement d'Allende va constituer un obstacle majeur au projet que Pinochet est encore seul à élaborer. A plusieurs reprises, ce dernier, au cours de conversations à bâtons rompus, va chercher à sonder son supérieur sur son évaluation de la situation créée par l'existence d'un régime marxiste au Chili. Chaque fois, Prats se refuse à répondre ou bien exprime des sentiments légalistes d'obéissance à l'Etat. Rien, toutefois, dans ces échanges de propos ne permet à Prats de penser que son subordonné envisage de fomenter un coup d'Etat militaire.

En décembre, Allende s'étant rendu à l'étranger, Prats devint pour quelque temps virtuel vice-président et par là même, plus que jamais inaccessible à un projet militaire insurrectionnel.

La présence de hauts gradés de l'armée au gouvernement trahit le souci d'Allende d'avoir, comme il le dit, *les militaires dans le creux de la main.* Il a revalorisé la fonction de l'institution, amélioré sensiblement sa condition... En invitant le haut de la hiérarchie à participer au gouvernement, il paraît montrer, tant à son opposition qu'à l'opinion qu'elles n'ont rien à espérer d'un manque de légalisme d'un corps de la Nation resté exemplaire au service de l'Etat depuis l'accession au pouvoir de l'Unité populaire.

D'avril 1972 au coup d'Etat, sept remaniements ministériels vont se succéder, parfois à la suite de la destitution de ministres par le congrès, souvent dans une sorte de valse-hésitation qui fait entrer puis sortir du gouvernement des militaires appelés à y participer puis invités à regagner leurs casernes ou leurs quartiers. Ainsi Prats devient-il ministre de l'Intérieur le 2 novembre 1972, démissionne le 27 mars suivant, se voit rappeler comme ministre de la Défense le 9 août en compagnie de deux autres commandants-en-chef puis se retire le 23 du même mois. Le fait, pour Allende, d'appeler si souvent — et toujours opportunément — des militaires au sein de son gouvernement ne traduit pas une affection particulière du vieux socialiste pour l'uniforme mais une indiscutable habileté. En jouant sur le sens du devoir et de l'obéissance qui est l'apanage du métier des armes, il cherche à éviter que ne se crée au sein des états-majors ou dans le secret des mess un contre-pouvoir, ou pire, un pou-

voir contre-révolutionnaire d'autant plus dangereux qu'il dispose de la force.

L'armée légaliste servant l'Etat au sein du gouvernement donnait à l'opinion le sentiment que, si même l'existence de groupes armés menaçant la paix civile n'était pas en mesure de la faire douter de sa vocation d'instrument du pouvoir, il était illusoire de compter sur elle pour renverser le régime. Il s'ensuivait une sorte d'apathie d'un public qui, ne voyant d'autre opposition possible que l'exercice parlementaire, attendait patiemment l'avènement des jours meilleurs qu'on lui promettait.

Ce n'est qu'à partir du premier trimestre de 1973 que l'opinion commence à réagir et à juger intempestive la contribution de l'armée au pouvoir civil. Au sommet de la hiérarchie militaire, Prats ne peut plus ne pas se rendre compte de l'hostilité croissante de l'institution militaire à l'égard du régime et de la circonspection que son concours au pouvoir politique fait naître dans le public. Son comportement se traduit par des réactions de tension et d'agressivité à l'égard de son entourage et de ses subordonnés.

Un incident grave, survenu le 27 juin 1973, en témoigne : Alors qu'après déjeuner, il s'en retourne vers son ministère, une voiture particulière fait une manœuvre qui oblige le propre véhicule dans lequel il se trouve à faire un écart. Furieux, le commandant-en-chef dégaine son arme de service et fait feu sur la voiture maladroite, creuvant ses pneus. L'histoire dira que, sous les yeux de témoins ébahis de reconnaître dans l'un des protagonistes le plus haut gradé de l'armée, l'occupant de la voiture, une femme, en sera quitte pour une sérieuse crise de nerfs. Prats se rendra aussitôt auprès d'Allende pour lui relater l'incident.

A-t-il conscience de la singularité de sa position au sein du corps militaire ? Trouve-t-il, parmi d'autres officiers généraux, des compagnons de pensée ? Il est plus probable que les hautes fonctions qu'il occupe et qui, inévitablement, se traduisent par un certain isolement le confortent dans ses convictions qu'il n'y a pas d'exception au légalisme d'un soldat, quel que soit le gouvernement qu'il sert.

De plus en plus, la perspective d'un conflit majeur va s'imposer à l'opinion. Pinochet la traduira, plus tard, d'un mot : *Si les extrémistes croyaient venue l'heure de l'affrontement, je le croyais aussi. Ils souhaitaient la victoire pour prendre le pouvoir total et mettre leurs adversaires dans des camps de concentration. Je la désirais, moi, pour sauver le pays du marxisme. (26)*

Les grèves *fascistes* vont se succéder : Avec celle, immense, des camionneurs, des commerçants et artisans, de la petite industrie, ce sera celle des mineurs de la Grande mine d'El Teniente, la résistance populaire à la nationalisation de l'industrie papetière *(La Papelera)* et celle, plus générale, en avril 1973, au projet d'Ecole Nationale Unifiée qui se donne pour vocation de créer *" l'Homme Nouveau "*.

Durant le premier trimestre, Pinochet, apparemment dans son rôle de chef d' état-major de l'armée, va visiter toutes les unités du nord au sud du pays. En fait, il convient pour lui de s'assurer qu'en cas de coup de force, l'armée suivrait. Sans rien laisser transparaître de ses intentions, il parvient à la conclusion qu'à part deux régions militaires, celle de Talca au sud et celle de Calama au nord où certains officiers, sans toutefois s'afficher marxistes nourrissent des opinions socialisantes, l'ensemble du commandement suivrait sans état d'âme les ordres qui lui seraient donnés et seraient obéis par la troupe.

Le 29 juin, dans une tentative de putsch, un régiment de blindés de Santiago prend l'initiative de se lever seul contre le pouvoir et se dirige vers le centre pour assiéger le palais de La Moneda. Le *Tancazo,* comme sera plus tard baptisée la rébellion, est rapidement maté par l'intervention du haut-commandement de l'armée et les conspirateurs traduits devant la justice militaire.

Cet incident grave va mettre à jour un certain nombre de comportements et livrer des renseignements utiles pour la suite des événements. Du côté du pouvoir, Allende a senti la menace. A deux reprises, durant la tentative, il a, à la radio, délivré au peuple de gauche un message qui traduit à la fois son souci d'éviter au pays une guerre civile, mais d'assumer celle-ci si elle venait à se produire : *Eh bien,* s'exclame-t-il *si arrive l'heure, le peuple prendra les armes !*

Pinochet est, quant à lui, catastrophé de voir un simple

régiment, par une initiative aussi inopportune que suicidaire, prendre le risque de rendre toute opération ultérieure impossible. Il est, en effet, probable que face à la menace avortée, le gouvernement prendra toutes dispositions de nature à en éviter la répétition et demandera aux services civils de renseignements de renforcer des mesures de vigilance déjà considérables, à l'égard de l'armée et des carabiniers.

Les points positifs vont, toutefois, apparaître à Pinochet plus importants que les aspects négatifs et lui servir d'enseignements pour l'avenir : D'abord, l'armée qui est aussitôt intervenue pour tuer dans l'œuf la rébellion voit conforté son légalisme dans les allées du pouvoir. Ensuite le *Tancazo* a permis de jauger, dans les brigades de l'Unité populaire disséminées dans les *poblaciones* de la périphérie, les amorces de mobilisation, leur localisation précise, leurs liaisons stratégiques, leurs dispositifs généraux... Enfin, il a mis en évidence le manque absolu d'agressivité de la population contre les militaires insurgés. En définitive, il a servi de test pour l'opération d'envergure qui se prépare.

Durant les mois qui précèdent le coup d'Etat, Pinochet va mûrir son projet. Dans le cadre de ses fonctions de chef d'Etat-major général — ou de commandant-en-chef de l'armée, par intérim, lors des missions à l'étranger que le gouvernement confie au titulaire de la charge, Carlos Prats — il va recueillir une masse d'informations qui lui permettra de dessiner les grandes lignes du *Golpe*. Il convient que les moyens dont il dispose et qui sont, en principe, destinés à des actions de défense du territoire soient détournés de leur fonction pour servir une opération à laquelle ils ne sont pas préparés. Il s'agit de faire en sorte qu'une masse aussi lourde qu'une armée soit en mesure d'exécuter des ordres d'opération rapide et d'atteindre les objectifs assignés, dans un total effet de surprise. Il faudra, enfin, que jusqu'au déclenchement de l'opération, le secret le plus absolu soit observé par les quelques centaines de gradés qui, du nord au sud du pays, devront être mis au courant du coup d'Etat. C'est surtout cette dernière exigence qui inquiète Pinochet. Comment, dans un pays qui vit dans un état permanent de conflit, qui sent que le feu de la guerre civile peut s'allumer du jour au lendemain de la plus petite étincelle et qui, pour s'en

prémunir, observe, suspecte, dénonce la moindre anomalie qu'il voit ou croit voir à des services de police ou de renseignements omniprésents partout dans le pays... comment garder secrète une opération qui, a priori, devra faire intervenir l'ensemble des trois composantes de l'institution militaire ?

Les semaines passent. La situation générale, loin de s'améliorer, s'aggrave. Le climat de haine se nourrit chaque jour de nouveaux incidents dont les médias se font l'écho. Le coût de la vie augmente de plus de 40% par mois. La pénurie de produits de première nécessité devient alarmante et, comme toujours, dans ce genre de situations, ce sont les plus démunis, ceux des bidonvilles, ce peuple qu'on a levé pour des lendemains qui chantent, qui souffrent le plus. Approche l'heure où la faillite éclatera, où le pays deviendra ingérable. Alors, pensent beaucoup, ce sera le schéma si souvent observé ailleurs, la patrie en danger, l'état d'exception, l'affrontement entre les classes et l'instauration probable d'un pouvoir totalitaire.

Tout cela, Pinochet, comme tout le monde au Chili le sait. Il sait que le pouvoir ne renoncera jamais. Aucun exemple dans le monde, dans l'histoire, ne lui laisse le moindre doute que, face à la faillite qui menace, le régime en appellera au peuple dans le cadre des institutions démocratiques du pays. Depuis le début de l'année, parfois sous la pression de l'Eglise catholique, Allende a rencontré l'opposition pour discuter, trouver un passage possible entre l'intransigeance de l'idéal socialiste et les exigences de la loi constitutionnelle. Mais, aurait-il voulu dégager une solution de compromis au prix de complaisances temporaires avec la Démocratie chrétienne qu'il n'aurait pu y parvenir prisonnier qu'il était de la coalition qui l'avait conduit au pouvoir et qui n'aurait jamais accepté la moindre entorse à l'engagement révolutionnaire.

Pinochet a des amis, camarades de l'Ecole de guerre, compagnons de carrière... La vie chilienne est conviviale. On se voit dans les clubs, on se rencontre autour *d'asados* traditionnels, on se réunit chez soi, les soirs d'hiver. Il se confie à quelques compagnons d'arme, tous généraux ou colonels, des hommes en qui il a toute confiance. Le projet mûrit. Le principal obstacle ou, pour le moins, le frein le plus puissant, demeure Carlos Prats.

Démissionnaire de l'Intérieur le 27 mars, il a repris ses fonctions de commandant-en-chef et s'est rendu en Union Soviétique négocier pour le gouvernement l'achat d'armes de guerre que l'URSS veut vendre au Chili depuis longtemps. Le 8 août, il sera rappelé par Allende pour occuper le ministère de la Défense. Aussitôt, va se créer autour de lui une forte pression pour l'amener à démissionner : Lettres d'inconnus, appels téléphoniques anonymes... et, lorsqu'une délégation de femmes d'officiers se présente à son domicile pour le convaincre de se retirer, il en appellera aux Carabiniers qui, dans un bref accrochage, libéreront les abords de sa villa à coup de grenades lacrymogènes et de canons à eau. Le 23, sa position devenant intenable, il présentera sa démission à Allende.

Lors d'une entrevue qui va suivre et à laquelle participeront Prats et Pinochet, Allende va faire part aux deux généraux de la situation créée par les exigences de la Démocratie chrétienne d'entrer dans un gouvernement de coalition, situation qui entraînerait ipso facto la renonciation aux objectifs révolutionnaires. Le Président fait allusion à quelques incidents qui ont opposé civils et militaires à Concepcion puis fustige la bourgeoisie *qui ne cesse de pousser l'armée à un coup de force contre le pouvoir.*

" *Général,* finit-il par dire en se tournant vers Pinochet *je crois que vous êtes tout désigné pour remplacer le général Prats* ". Face à une proposition aussi inattendue que providentielle, Pinochet va répondre sans trop laisser paraître son intérêt et sa surprise : *Monsieur le Président, je vous remercie. Il est actuellement fondamental, dans le cadre du commandement de l'armée, de disposer des plus larges attributions.* Allende opine : *En effet, général. Eh bien, vous les avez !* Le décret de nomination du nouveau commandant-en-chef de l'armée sera signé en vingt-quatre heures. Le coup d'Etat aura lieu moins de trois semaines plus tard.

Quelques jours après le coup d'Etat, Prats écrira la lettre suivante à Pinochet :

Augusto.

L'avenir dira qui s'est trompé. Si ce que vous (les militaires) *avez fait apporte au pays le bien-être et que le peuple sente vraiment qu'une véritable justice sociale s'est imposée dans le pays, je me réjoui-*

rai de m'être trompé en recherchant avec tant d'efforts une issue politique qui éviterait un coup d'Etat.

Dans les semaines qui précèdent le *Golpe* et durant lesquelles le plan d'action entre dans sa phase de finalisation, les services de renseignements de l'Unité populaire paraissent avoir découvert la conjuration des militaires. A la Direction des investigations, Alfredo Joignant, directeur de la police, avait fait réaliser un travail d'infiltration et d'espionnage de la hiérarchie militaire. Il était parvenu à faire établir une fiche par gradé de haut-rang : Etats de service, sympathie, ou non, à l'égard de l'Unité populaire... Dans la seconde quinzaine d'août, l'hebdomadaire socialiste *Chile Hoy* avait publié des informations sur la situation interne de l'armée. Ces notes provenaient de la Commission nationale d'information du MIR. Elles citaient nommément les gradés de l'armée favorables au coup d'Etat. A la même époque, Altamirano, pour le Parti socialiste, Oscar Garreton, pour le MAPU et Miguel Enriquez, du MIR, sont poursuivis par la justice navale pour incitation à l'insubordination dans la marine. Au stade où en sont les préparatifs, de nombreux officiers sont, au moins partiellement, au courant de ce qui se trame. Le point de non-retour a été dépassé. Il ne peut plus être question de reculer or, plus les jours vont passer, plus nombreux vont être ceux qui, appelés à exercer des responsabilités le jour venu, seront susceptibles de parler.

Cette nuit-là, vers trois heures, Pinochet est appelé par Allende qui le prie de se rendre sans délai à sa résidence de Tomas Moro. Le général est inquiet. Il a passé une partie de la journée précédente à l'Académie de guerre à mettre au point certains détails de son plan avec un groupe d'officiers avec lesquels il a déjeuné. Que l'un d'entre eux ait parlé et le complot est découvert tant il y a partout indicateurs prêts à transmettre les moindres rumeurs qu'ils parviennent à glaner ici ou là. Une voiture de la Sûreté vient le chercher. Il la refuse et prend son propre véhicule qui sera escorté jusqu'à la résidence du président. En arrivant, le général est invité à déposer son arme de service. On le conduit dans une vaste salle aménagée de façon à paraître une salle de tribunal. De nombreuses personnes sont là : L'entourage habituel d'Allende, quelques membres du gouver-

nement, le chef de la police, d'autres encore... Letelier, le futur ministre de la Défense invite Pinochet à s'asseoir face au public qui a maintenant pris place. Il est quatre heures. On attend le président. Et, bientôt, celui-ci fait son apparition par une porte latérale, accompagné du directeur des renseignements. Citons Pinochet : *Je dois dire que son apparition fut spectaculaire. Il était vêtu d'un costume sombre et portait un bonnet d'astrakan. Il s'était enveloppé d'une cape bleu ciel doublée rouge sang avec un large col de fourrure. On aurait dit que Méphistoféles en personne venait de faire son apparition (27).*

Allende va aussitôt se diriger vers Pinochet et au hasard d'une conversation générale, l'interroge habilement sur ses récentes activités. Autour d'eux, les participants se tiennent silencieux et prêtent l'oreille. Pinochet va parler librement de sa journée à l'Académie de guerre trouvant un prétexte à sa réunion avec les officiers. Lorsqu'il quittera Tomas Moro vers cinq heures trente, il aura le sentiment que, parmi toutes les questions abordées avec le président cette nuit-là, la seule dont on attendait une réponse était celle concernant son emploi du temps de la veille. Qu'il ait alors menti et le complot eut été vraisemblablement découvert.

Plusieurs mois après le coup d'Etat, un agent de l'ex-service de renseignements lui apprendra la face cachée de l'incident : Ce soir-là, comme d'habitude, Allende dînait à Tomas Moro avec quelques membres de l'Unité populaire lorsque le secrétaire général du PS, Carlos Altamirano, avait appelé pour dénoncer la réunion de Pinochet avec le groupe d'officiers de l'Académie de guerre. Allende avait alors indiqué qu'il allait aussitôt s'informer.

Après le départ de Pinochet, cette nuit-là, Allende avait appelé Carlos Prats alors ministre de la Défense pour lui parler des doutes qu'il avait eus : *Un complot ? C'est très difficile ou, mieux encore, impossible Président. Je dispose de gens sûrs à l'Etat-major et si devait se produire quelque chose de cette gravité, je serais aussitôt informé.* Tranquillisé, Allende appellera plus tard Altamirano pour lui dire : *Tu t'es trompé. Pinochet est un vieux qui ne pense qu'à ses affaires militaires. Il n'est capable de tromper personne, pas même sa femme.* Et l'affaire en restera là.

Les journées précédant le coup d'Etat vont être une sorte de synthèse de l'état de déliquescence dans lequel s'est enfoncé le Chili depuis au moins dix-huit mois : Le pays continue d'être balayé par les grèves ; la production agricole a baissé de 20% depuis un an et la production industrielle de près de 8 ; le pays, victime de l'épuisement des stocks de farine ne pourra se nourrir dans les jours qui viennent que si l'étranger envoie du blé ; le déficit du budget de l'Etat est, à peu près, de la moitié de ses dépenses ; la machine à fabriquer les billets de banque tourne à plein régime : L'escudo, balayé par une inflation qui atteindra, en 1973, des records historiques n'est plus que du papier ; toutes les tentatives de conciliation entre le pouvoir et l'opposition ont échoué et découragé d'ultimes espoirs ; l'autorité d'Allende plus encore que celle de sa fonction s'est effondrée mais, plus grave car irrémédiable, le tissu social s'est complètement déchiré : Dans un climat anarchique, la haine — *El odio*, ce mot qui, vingt ans plus tard, revient sur toutes les lèvres quand on évoque cette époque — dresse, les unes contre les autres, des classes devenues irréconciliables et qui se succèdent dans des manifestations de rue où règne la violence. Peu enclin à la moindre complaisance à l'égard d'un coup d'Etat qui se prépare, le sociologue Alain Touraine, présent alors à Santiago, écrira quelques mois plus tard : *Nul ne peut refuser de reconnaître ce bilan désastreux : Chaos économique et décomposition de l'Etat (28).*

Apparemment déconnecté des réalités, contraint par l'âpreté de celles-ci à l'impuissance, Allende tient des propos dont son entourage le plus proche ne peut pas ne pas mesurer la vanité : *Je convoquerai le Parlement le 20 en session extraordinaire. Entre le 15* (fin de la session parlementaire) *et le 20, je me propose de proclamer éventuellement l'Etat de siège (...) S'il y a accord avec la Démocratie chrétienne* — qui s'y refuse obstinément depuis que la situation lui paraît sans issue — *je promulguerai sans délai les réformes constitutionnelles approuvées par le parlement. S'il n'y a pas accord, j'organiserai un référendum. Le Parti communiste est d'accord* — Il fait état, ici, d'une lettre — *pour me concéder les pouvoirs de décision* (sic) *durant les prochains mois. (...) L'approvisionnement doit être garanti à des prix officiellement établis. Il est recommandé d'accroître les investissements, de consolider la reconversion de la produc-*

tion au profit des travailleurs (...) On assurera le plein emploi actuel. Les Directions qui lancent des mots d'ordre de grève doivent être désavouées par leurs membres.. (29). Et aux masses qui, le 4 septembre, a l'occasion du troisième anniversaire de sa prise de fonction, défilent interminablement sous les fenêtres de La Moneda, il s'enflamme : *L'année qui vient est pleine de promesses. Nous en finirons avec l'inflation et la pénurie.* Mais qui y croit encore ? Sûrement pas ceux qui, au sein du MIR et des noyaux les plus durs du PS et du PC prônent depuis des années et de façon, chaque jour plus pressante, le recours à la voie armée. Ces groupes de militants qui ont méthodiquement dressé avec l'aide de hauts dirigeants du régime, Joignant et Paredes, la liste des officiers et des personnalités politiques et syndicales qui devront être éliminées pour asseoir le pouvoir populaire par la force.

A ce stade, peut-être convient-il de s'arrêter un moment sur l'hypothèse selon laquelle Allende aurait, en ultime recours, décidé de soumettre la survie du régime à référendum. On vient de le voir : Allende y fait allusion *au cas où d'ultimes négociations avec la Démocratie chrétienne échoueraient.* Il en parle, semble-t-il, la veille du Coup d'Etat, dans la soirée, avec Clodomiro Almeyda son ministre des Affaires étrangères de retour de l'étranger (30). Joan Garces, lui-même, en fera part et la presse de gauche s'en saisira pour expliquer la précipitation avec laquelle les militaires anticipèrent leur intervention.

S'il est vraisemblable que, dans la situation inextricable dans laquelle se trouvait le gouvernement, toutes les options de sauvetage furent examinées et, parmi elles, le recours à un référendum, il est hautement probable que celui-ci fut rapidement jugé irréaliste et, par conséquent, écarté. A ceci, plusieurs raisons.

La première est que la situation générale du pays, caractérisée par un état de décomposition totale de la vie sociale, n'était pas de nature à se satisfaire d'une consultation populaire qui, en tout état de cause, n'aurait pu avoir lieu avant plusieurs semaines. La deuxième, que le recours à référendum exigeait l'accord du Comité politique de l'Unité populaire qui l'avait déjà refusé en d'autres circonstances et qui, à la perspective d'un verdict populaire désastreux aurait été peu enclin à confier l'avenir du régime aux urnes. Une troisième raison tient à ce

que, si la décision de recourir à un référendum avait été retenue par Allende et son proche entourage politique, il est probable qu'elle eût nourri toutes les discussions, alimenté les commentaires, alerté les services de presse... Or, on le verra plus avant, dans la relation que Joan Garces fait de l'ultime soirée passée à Tomas Moro avec le président et ses plus proches amis politiques, à aucun moment ce qui aurait dû être la grande affaire du jour n'alimenta les conversations.

Enfin, le matin même du 11 septembre, alors que plusieurs contacts s'établissaient entre le bureau du président et l'Etat-major des militaires insurgés, que la remise du mandat présidentiel fut présentée sous conditions par La Moneda et sans conditions par les généraux, l'hypothèse d'un recours politique par voie de référendum ne fut pas même évoquée.

Il est tout aussi douteux que le coup d'Etat ait été précipité — en fait, *anticipé de trois jours* — pour prendre de vitesse l'annonce de cet hypothétique référendum. Si, en effet, une telle consultation, dont, encore une fois, l'issue ne pouvait laisser le moindre doute, avait été un gage sérieux de recomposition de la situation économique et politique du pays, il est vraisemblable que le déclenchement d'une action militaire qui comportait des risques insensés de guerre civile eût été immédiatement différé.

Si donc le recours à un référendum-plébiscite, destiné à avoir les effets d'un électrochoc administré à un patient qui se serait trouvé dans une situation désespérée demeure, pour le moins, très hypothétique, il est exact que la date du coup d'Etat fut avancée de quelques jours. Elle avait été initialement fixée au 14 septembre. Ce jour-là, les différentes unités appelées à participer, tant à Santiago que dans les villes de province, aux cérémonies commémoratives de la Fête nationale le 19 auraient à répéter les défilés prévus à cette occasion. Nul ne se serait alors étonné de mouvements inhabituels dans les garnisons, de distribution d'armement, de mobilisation d'hommes et de matériel... Or, le dimanche 9, tandis que pour donner le change, Pinochet fête en famille l'anniversaire de sa fille Jacqueline, deux émissaires de la marine se présentent, porteurs d'un message de l'Amiral Merino, commandant-en-chef de la Ière Région navale. Le message traduit les impatiences difficilement conte-

nues de la marine, de loin le corps le plus turbulent de l'armée, et demande instamment que " l'action " ait lieu le 11, deux jours plus tard. A défaut d'un accord sur cette date, précise le message, la marine agirait seule. Le général Leigh, commandant de l'aviation est présent auprès de Pinochet. Les deux hommes savent que si les trois armes, auxquelles s'adjoindraient plus tard les Carabiniers, n'agissent pas de concert, le coup est voué à l'échec. La décision est alors prise de satisfaire la demande de Merino et d'accélérer le processus.

Pour Pinochet et son entourage, l'alternative est claire. Ou bien l'armée agit massivement et, profitant de l'effet de surprise, obtient en quelques heures que le pouvoir cède, ou bien des divisions apparaissent entre ses trois composantes voire au sein de l'une d'elles et c'est la guerre civile inévitable. Le coup devra donc être rapide, violent, impitoyable. Mais pour l'heure, le problème le plus sérieux consiste à mobiliser les troupes le lundi 10 sans éveiller les soupçons des multiples observateurs de l'Unité populaire. Le prétexte des répétitions aux parades du 19 ne tient plus. Or, le moindre mouvement suspect dans la plus petite garnison de Santiago ou de province, Pinochet le sait, suffira à déclencher l'alerte. Si la nuit du dimanche au lundi n'apporte pas de solution, les titres des journaux déposés comme chaque matin sur son bureau vont providentiellement apporter la clé du problème : Le mardi 11, les tribunaux de Valparaiso vont avoir à se prononcer sur la levée d'immunité parlementaire de Carlos Altamirano et d'Oscar Garreton, coupables d'incitation répétée à l'insubordination de la marine. Le risque d'incidents étant évident , le renforcement des mesures de sécurité voire la mise en état d'alerte d'unités militaires pouvaient largement s'imposer. Pinochet grimpe aussitôt au quatrième étage du ministère de la Défense et fait part au ministre Orlando Letelier de ses intentions. Il sait que Letelier déjeune ce jour-là à La Moneda et qu'il fera sûrement allusion à l'affaire avec Allende. Le ministre se contente de quelques mots agacés sur le comportement du dirigeant politique et Pinochet ne peut s'empêcher de lui rappeler qu'il a, lui ministre, intenté jusqu'à lors 13 procès à des personnalités militaires de haut niveau pour diffusion de pamphlets anti-gouvernementaux sans jamais rappeler à l'ordre

Altamirano qui en est à sa Nième incitation publique à la désobéissance dans l'armée. Letelier se contente d'approuver les mesures de sécurité prévues et avise Pinochet que le président sera mis au courant.

L'esprit dégagé, Pinochet avait alors pris le temps de l'entrevue programmée à 10 heures avec un groupe de généraux en retraite et avait attendu midi pour convoquer les généraux Bonilla, Brady, Benavides, Arrellano et Palacios qui auraient la charge, le lendemain, de commander les diverses unités.

Ils avaient prêté serment et, tendus, s'étaient vus apprendre ce qu'ils attendaient tous, plus ou moins, depuis plusieurs jours : *Prise de La Moneda. En cas de résistance, bombardement et assaut du palais. Action rapide et brutale pour réduire au strict minimum le nombre de victimes.* Pinochet avait ajouté que, pour détourner l'attention, la Flotte appareillerait le soir même. Et rassuré : *Le Corps des carabiniers s'associerait au mouvement.* Puis, en compagnie du général Leigh qui les avait rejoints, ils étaient allés déjeuner au mess.

Maintenant, il ne reste plus qu'à attendre. Et espérer. Espérer qu'aucune fuite ne viendra mettre le projet à l'eau. A la vérité, il serait presque miraculeux que, dans tout le pays, l'action, coordonnée, réussisse. Que ne se forme pas, ici ou là, une poche de résistance vers laquelle convergerait tout ou partie des forces marxistes qui, si elles se trouvaient près d'un aéroport qu'elles parviendraient à saisir, pourraient recevoir des renforts en armes et munitions tels que, si souvent, Fidel Castro l'avait proposé.

Dans le soir d'hiver qui tombe, en tournant en rond dans son bureau, Pinochet pense à Calama, la ville du cuivre, à deux mille kilomètres au nord. Là-bas, il le sait, des groupes sont armés et bien entraînés à la guerre urbaine.

La nuit est tombée maintenant sur une ville oppressée où se mêlent et s'entrechoquent bruits et rumeurs. L'hiver austral s'achève, maussade. Il y a déjà bien longtemps que toute joie a déserté une société traditionnellement orientée vers la fête dans un climat de convivialité qui est celui des pays d'Amérique du sud. Les rues se vident tôt le soir, abandonnant à la nuit les restes des désordres du jour. *Manana sera otro dia.* Demain sera un autre jour. Demain...

Pinochet a regagné sa villa. Comme chaque soir, il promène son chien dans les jardins avoisinants, discrètement surveillé par les services de renseignements. Sa famille, à l'abri chez des amis, il passera la nuit à réviser en pensée chaque détail du plan qui deviendra effectif quelques heures plus tard.

Allende est rentré plus tard à sa résidence de Tomas Moro. Autour de lui pour la soirée, son entourage immédiat : Carlos Briones, ministre de l'Intérieur, Orlando Letelier, Augusto Olivares, journaliste, Joan Garces... Hortansia Bussi, sa femme et leur fille Isabel sont rentrées le jour même d'un voyage au Mexique. On passe à table. Le président parle peu. les autres évoquent le Conseil national de la démocratie chrétienne qui se réunira le lendemain soir et au cours duquel on risque de voir le secrétaire général, Patricio Aylwin s'en tenir à rechercher le meilleur moyen de se défaire du pouvoir en place. Puis la conversation roule sur les menaces d'un coup d'Etat militaire que de plus en plus de gens, depuis la démission de Prats, jugent inévitable.

Le président s'est retiré un moment pour prendre un appel téléphonique du palais. Il revient au bout de quelques minutes et annonce que la Flotte a, enfin, appareillé. Aussitôt, chacun a la même pensée qu'Allende exprime à haute voix : *Au moins, pouvons-nous être assurés que, s'il doit avoir lieu dans les heures prochaines, le coup d'Etat ne sera pas le fait de la totalité des forces armées.*

Les femmes sont montées se coucher. Allende a un regard affectueux pour Isabel, la plus jeune de ses deux filles.

Il est déjà tard quand le palais appelle de nouveau. On signale un transport de troupes bloqué à l'entrée du tunnel de Chacabuco, sur la route de Portillo, à une soixantaine de kilomètres de la capitale. Olivares, soucieux, suggère qu'on fasse vérifier l'information. Le président élude : *Chaque nuit, depuis des mois, on voit des militaires partout et un putsch pour le lendemain.*

Nouvel appel de La Moneda : L'information est confirmée. Il s'agit de deux camions de troupes, provenant d'une unité de Los Andes et qui se dirigent vers Santiago. Olivares, cette fois inquiet, demande qu'on appelle le Commandant des forces armées, le général Pinochet en personne. Refus du prési-

dent qui indique qu'il est près d'une heure. Devant l'insistance de son entourage, Allende va appeler lui-même le général Urrutia, sous-directeur des carabiniers qui promet de s'informer sur le champ.

Il est deux heures moins le quart lorsque retentit de nouveau la sonnerie du téléphone. Miriam, l'amie, appelle de La Moneda : *Les militaires ont informé que les camions viennent renforcer la garnison de Santiago en prévision de la journée de demain. les troupes sont consignées jusqu'à six heures.*

Allende se souvient alors de ce que son ministre de la Défense lui a dit des craintes de Pinochet que la journée ne soit marquée par des incidents si la levée de l'immunité parlementaire d'Altamirano étaient accordée par les tribunaux de Valparaiso. Des incidents ? Le président a un pâle sourire. N'est-ce pas sa femme même qui, au cours du dîner, rappelait que, depuis des semaines, il y en avait un toutes les heures à Santiago.

Allende se retire dans ses appartements. La lumière s'éteint. Il est deux heures trente. Dans douze heures, tout sera consommé.

Comme on va le voir dans la relation nécessairement détaillée qui va suivre, le coup d'Etat a été extrêmement rapide. L'effet de surprise total et le nombre de victimes heureusement très faible par rapport à ce qui pouvait être redouté. Ceci tint à ce que, pour la première fois dans l'histoire des pronunciamento chiliens, les quatre armes, Air, Terre, Marine et Carabiniers agirent solidairement et sans que se crée de sécession dans leurs rangs. La détermination du haut-commandement militaire et la brutalité des coups portés convainquirent — aisément, semble-t-il — les dirigeants de l'Unité populaire de n'entreprendre aucune résistance.

Le premier acte du coup d'Etat revint, à deux heures du matin, à l'Amiral José Toribio Merino, chef de la Ière Région navale qui, alors que le commandant-en-chef de la marine, l'Amiral Montero, dormait du sommeil de celui qui ignore tout, autorise la diffusion aux unités en haute mer du message chiffré *Execution Plan Cochayuyo 110600.* Le message signifie le retour des bâtiments à Valparaiso et constitue pour toutes les unités de la marine l'ordre de mobilisation pour six heures.

A cinq heures, le sous-marin Simpson et le croiseur Amiral Latorre sont les premiers à accoster dans le bassin du port à moins de trois cents brasses du cargo cubain Playa Larga. L'infanterie de marine est déjà dans les rues de la ville. Moins d'une heure plus tard, la radio, les bâtiments de l'administration civile, les télécommunications, la direction du port sont prises. Valparaiso est sous contrôle de la marine.

A six heures quinze, Olivares demande qu'on réveille le président qui est aussitôt mis au courant de la situation par le général Urrutia : Plusieurs camions de marins en armes se dirigeraient vers Santiago qu'ils pourraient atteindre en une heure. Allende demande qu'on ferme la route de Valparaiso à la capitale et fait appeler par téléphone les commandants-en-chef des autres armes. La standardiste informe que Pinochet est bien chez lui et qu'il a donné l'impression de s'éveiller à peine. Tout paraît indiquer qu'il s'agit d'un mouvement limité à la Marine. Et chacun, autour du président pense au *Tancazo* du mois de juin. Sachant le rôle déterminant qu'il avait joué lors de la rébellion du régiment de chars, on propose à Allende de joindre le général Prats. La réponse est sèche : *Prats ? Il est préférable qu'on ne parle pas de lui !*

Garcés suggère qu'on réduise immédiatement au silence les radios FM de droite. Allende approuve et donne des instructions à Olivares qui appelle aussitôt Joignant, le chef de la police. On apprendra peu après que les chaînes *Mineria* et *Agricultura* sont déjà sous contrôle des militaires. Il est tout juste sept heures.

Vingt minutes plus tard, vêtu d'un gilet, d'un pantalon de lin et d'une veste de tweed, Allende quitte sa résidence pour le palais de La Moneda accompagné de Garcés et Olivares. Dans les cinq Fiat 125 de l'escorte vont s'entasser vingt-trois membres du GAP munis de leurs armes de service, de deux mitrailleuses de 30 et de trois lance-roquettes RPG-7. Demeurent sur place quatre hommes et quatre femmes du GAP, trois agents du Département des opérations spéciales (DOE) du Parti communiste cubain et une vingtaine de carabiniers.

A peu près à la même heure, une voiture de l'état-major vient chercher Pinochet à son domicile. Il arrivera à sept heures

quarante au poste de commandement qu'il s'est fixé dans une caserne de Penalolen, sur les contreforts de la Cordillère. Aussitôt parvenu sur place, il réunit le personnel militaire appelé à le seconder, l'informe de l'action entreprise et s'enquiert d'éventuels objecteurs. Une seule voix se lève : Celle de son propre aide de camp, le major Zabula, qui occupait déjà cette fonction auprès de son prédécesseur Carlos Prats. Pinochet prend acte de sa décision et le fait aussitôt mettre aux arrêts.

Durant toute la matinée, les contacts directs entre les insurgés et La Moneda se feront à partir du ministère de la Défense tout proche du palais où se tient l'Amiral Carvajal, porte-parole des militaires.

Dès son arrivée à La Moneda, Allende se retire dans son bureau du premier étage avec quelques proches collaborateurs. Savoir. D'abord savoir ce qui se passe. Qui est impliqué dans le soulèvement. La marine, bien sûr, du moins une partie de la marine. Mais l'aviation ? L'armée de terre elle-même, celle sans laquelle aucune insurrection n'a vraiment de chance de réussir. Par téléphone, on arrive bien à joindre quelques généraux qui, hypocritement, ne savent rien et vont se renseigner. Et les carabiniers ? La " quatrième arme " ? Vingt-cinq mille hommes, armés et entraînés, dispersés sur l'ensemble du territoire national. Un simple regard par la fenêtre du bureau permet de mesurer leur loyalisme. Ils sont là, déployés avec leurs véhicules blindés, prêts à repousser un assaut. De plus, leur chef, le général Sepulveda Gallindo n'est-il pas dans l'antichambre voisine à donner ses instructions ?

Pourtant, la situation est confuse, incertaine. Le président s'efforce de joindre les commandants-en-chef. Leur absence au bout du fil est, pour le moins, inquiétante.

Il est huit heures. Il appelle Rolando Calderon, vice-président du Parti socialiste, celui-là même qui, en septembre 1972 en appelait aux militants de l'Unité populaire pour qu'ils organisent dans chaque quartier des comités de vigilance pour décourager les manifestations de protestation qui pourraient chercher à s'exprimer : *Faites taire les radios de droite et occupez-vous du Mercurio !*

Et ce sera le premier message radiodiffusé. D'un télé-

phone de son bureau, Allende a immédiatement accès à l'antenne de *Radio-Corporacion*. Interruption du programme :
C'est le président qui vous parle. Des informations confirmées signalent que la marine a isolé Valparaiso.(...). C'est à vous, surtout, travailleurs, que je m'adresse, rejoignez vos postes de travail, conservez votre calme et soyez vigilants.(...). Le peuple et les travailleurs doivent être activement mobilisés et écouter les instructions que leur donnera le camarade-président de la République.

A l'heure du café matinal, pour certains de la première pause en usine, du transport en taxi collectif vers les bureaux, des bidonvilles aux villas cossues du quartier résidentiel, de la moindre ferme aux galeries de mine, partout où les transistors parviennent à cracher leurs informations, c'est la stupeur. Dans le centre de Santiago, des centaines de personnes stationnent dans les rues ou convergent vers La Moneda. Y parvient, le colonel Valenzuela, sous-secrétaire à la guerre. Quelques journalistes chiliens se précipitent.

Je viens du ministère où je n'ai pu entrer. Il est aux mains de l'armée.

A la même heure, le ministre de la Défense, Orlando Letelier est arrêté en arrivant à son bureau. Le doute s'efface maintenant devant la réalité : L'armée paraît coiffer le mouvement.

A quelques centaines de mètres du palais présidentiel, Altamirano a réuni autour de lui les hiérarques du Parti socialiste. Par téléphone, le premier secrétaire va inciter Allende à quitter La Moneda où sa position est passive et dangereuse. En vain. Les palabres pour savoir ce qu'il convient de faire vont commencer.

Allende parle de nouveau à la radio. Des personnalités du régime, ministres et secrétaires d'Etat mais aussi syndicalistes, dirigeants de l'Unité populaire s'entretiennent par petits groupes dans l'antichambre du bureau présidentiel. Une chaîne de radio diffuse de la musique militaire de façon ininterrompue. Puis, à huit heures trente, le premier communiqué de *La Junte de gouvernement des forces armées et des carabiniers* : *Le président de la République doit procéder à la remise immédiate de sa charge.*

Les cartes sont abattues. Le jeu est clair. Pourtant, l'état-

major des carabiniers, au moins, paraît légaliste : Le général Gallindo, leur chef se tient à proximité.

Allende, de sa fenêtre, salue brièvement quelques fidèles venus l'encourager.

Le palais est maintenant survolé à basse altitude par des chasseurs qui font un vacarme assourdissant et rendent les conversations difficiles. Un ministre, celui de l'Education nationale, Edgardo Henriquez, préfère rejoindre son ministère et quitte La Moneda. Il est aussitôt accroché par une grappe de journalistes.

...On ignore ce qui se passe... Oui, j'étais en réunion avec le président... Non, il ne pense ni renoncer, ni sortir de La Moneda. Et il s'éloigne.

Le ciel est clair. Le temps frais. Il est à peine plus de neuf heures. *Radio-Magallanes*, la chaîne communiste diffuse un nouveau message du président :

Je paierai de ma vie la défense des principes chers au Chili(...). Il est possible que nous soyons écrasés mais l'avenir appartiendra aux travailleurs(...)

Les radios d'opposition, cette fois, interrompent la diffusion de musiques martiales pour renouveler l'exigence de reddition et fixer à onze heures le terme de l'ultimatum. On commence à parler de bombardement et d'assaut du palais. La foule des badauds s'éclaircit. La Junte renouvelle ses messages au public : *Rentrez chez vous. Quittez vos lieux de travail. Ne restez pas dans les rues.* L'Etat de siège est déclaré. Le couvre-feu est fixé à quinze heures.

Allende convoque Sepulveda Gallindo dans son bureau et l'interroge sur le loyalisme de ses troupes. *Je ne sais pas ce qui se passe, Président. Je vais m'informer.* Ses adjoints directs, les généraux Urrutia et Alvarez le rejoignent.

Président, on m'informe que le PC des carabiniers a été pris. Le haut-commandement est isolé. Le général Mendoza est inaccessible. Allende réplique sèchement : *Peut-être s'est-il levé plus tôt que vous !*

Tandis qu'Allende s'éloigne, Garcés s'approche de Sepulveda : *Général. Il ne reste qu'une chose à faire : Distribuer des armes au peuple !*

- *Distribuer des armes ?! - Moi ?* répond, estomaqué Sepulveda. *Vous voulez que je distribue des armes ? Et comment pourrais-je le faire s'il vous plaît ?*

Peu après, les trois aides de camp, terre, aviation et marine, demandent une audience. Elle est aussitôt accordée. Enfin va-t-on savoir ce que veulent les commandants-en-chef. Les trois hommes sont introduits dans un salon. Le président a toutes les peines à empêcher la présence des membres du GAP qui prétendent assister à l'entrevue. Il devra lui-même les éconduire et fermer la porte derrière eux ! L'entretien est bref : Le capitaine de frégate Jorge Grez et le commandant d'aviation Roberto Sanchez montrent à Allende l'inutilité d'une résistance. Les quatre corps militaires agissent solidairement. Un avion militaire est mis à la disposition du président et de sa famille pour les conduire dans n'importe quel pays au sud de Panama, à l'exception de l'Argentine.

La réponse d'Allende est ferme et ne manque pas de noblesse :

Je ne me rendrai sous aucun prétexte. Mais je suis prêt, si certaines conditions sont réunies à rencontrer les commandants-en-chef. Et montrant un pistolet-mitrailleur qu'il tient à ses côtés et que lui a dédicacé Fidel Castro : *Avec cette arme, je me défendrai jusqu'au bout et je garderai la dernière cartouche pour ici,* et il désigne l'intérieur de sa bouche.

L'entrevue est terminée. Il renvoie les trois hommes à leurs occupations et saisissant le seul émetteur de *Radio-Magallanes* qui fonctionne encore, prononce un ultime message au peuple.

En ce début de matinée, toute action est concentrée dans un rayon de trois cents mètres autour du palais présidentiel enfermant les principaux ministères, le parlement, le siège de plusieurs journaux et les grandes banques. Comme d'habitude, les bureaux et magasins ont vu arriver leur lot d'employés qui, bientôt, descendent dans la rue et s'approchent du dispositif de défense des carabiniers disposé autour du palais.

Au QG des militaires, les nouvelles parviennent régulièrement, notamment de province où les administrations civiles, les communications, les radios... passent sous contrôle des gar-

nisons sans qu'aucune résistance collective ne semble, nulle part, s'organiser. En de nombreux endroits, cependant, des actes de résistance individuelle, des francs-tireurs sur les toits qui prennent pour cible tout ce qui porte un uniforme. A Santiago même, de premières fusillades sporadiques éclatent dans le centre, près de la colline Sainte-Lucie, à cinq cents mètres de La Moneda. Un peu plus haut aussi, vers la place d'Italie. Les badauds se ramassent. Les craintes initiales d'émeute ou la création de poches de résistance paraissent, pour le moment, peu fondées.

A dix heures trente, on apprend par liaison haute fréquence le suicide du président. L'information est aussitôt démentie par l'Amiral Carvajal qui est au moment même en contact avec le palais et qui, du ministère de la Défense tout proche assure en permanence la jonction entre le bureau du président et les militaires.

Après la visite des trois aides de camp et, plus généralement, pendant toute la matinée, des tentatives de négociation vont se poursuivre. Il semble qu'Allende accepterait de rencontrer les membres de la Junte, à La Moneda, pour parlementer. Ceux-ci refusent sèchement. Pinochet intraitable : *Qu'il vienne, accompagné de Sepulveda au ministère de la Défense. Je garantis son intégrité physique et celle de sa famille.*

Transmise de nouveau à La Moneda par Carvajal, la proposition reste sans suite. Ordre est alors donné à l'armée de prendre position devant le palais. Carvajal devra trouver le général Yonave pour qu'il fasse évacuer ses carabiniers de la place de la Constitution en vue d'un bombardement aérien de La Moneda. A onze heures moins dix, les troupes devront se retirer à deux blocs d'immeubles. En attendant, l'édifice sera attaqué par les chars, au canon, à la mitrailleuse lourde, au lance-grenades et au mortier.

Lorsque de la fenêtre de son grand bureau, Allende voit se retirer les carabiniers de la place de la Constitution face au Palais, il comprend que la dernière digue vient de sauter. Le quatrième corps armé de l'Etat se joint au pronunciamiento. Un communiqué des militaires indique que le général Mendoza, adjoint de Sepulveda Gallindo, en a pris le commandement. Et qu'il est obéi.

Alfredo Joignant appelle La Moneda et demande à parler au président. Directeur de la police, c'est un fonctionnaire de l'Unité populaire, le seul civil à disposer d'une force armée de quelque six cents hommes capables de jouer un rôle important dans le drame qui se joue. De surcroît, Joignant est militant d'un parti ouvrier et, c'est dans ses bureaux que se trouvent les informations qui permettront, plus tard, aux militaires de retracer l'histoire inconnue de l'Unité populaire, de donner un rôle à chacun, de retrouver parfois ceux qui auront eu le courage de préférer la clandestinité et la résistance à l'exil.

Le président prend l'appareil et, d'abord stupéfait puis indigné et furieux, écoute Joignant l'informer qu'il a remis aux militaires le commandement de la Direction générale de la police. Alors, sachant l'usage qui pourra être fait de ce que les autres découvriront sur place, Allende perd tout contrôle de soi et insulte celui qui s'est montré indigne. Et il lui semble, alors, que rien ne peut plus éviter le désastre.

Pourtant, demeure encore une inconnue de taille : L'action populaire. Il y a moins de huit jours, plusieurs centaines de milliers d'hommes, de femmes, avaient défilé sous les fenêtres du président pour lui apporter leur appui. Le matin du 11 septembre, demeure l'espoir de voir ces forces immenses se lever. Les communiqués radio de la matinée avaient donné le ton. Pour le PC : *Chacun à son poste de combat* ! Pour le PS : *Travailleurs, rejoignez vos usines ! Préparez-vous à la lutte !* Or, tandis qu'Allende et ses fidèles sont assiégés dans le palais de La Moneda, stupéfaction ! Rien ne se passe. Ou plutôt, ce ne sont que grappes compactes de gens regagnant leur domicile en profitant de bus rapidement bondés, de taxis collectifs trop rares ou même rentrant à pied chez eux.

Où sont passés les partis politiques, leurs dirigeants ? Ces innombrables organisations du peuple de gauche ? Aucun n'est à La Moneda où s'est réuni le dernier quartier de fidèles autour du président. Vers neuf heures, toutefois, s'était présenté l'un des membres de la direction du PS, Hernan del Canto, à qui Allende allait accorder une rapide audience. Del Canto venait s'informer de ce que le président souhaitait que fassent les militants. Et Allende allait avoir cette réponse stupéfiante :

Je sais où est ma place et ce qu'il me reste à faire. On ne m'a jamais demandé mon opinion auparavant. Pourquoi me la demande-t-on maintenant ? Vous, qui avez tant paradé jusqu'ici, devez savoir ce que vous avez à faire. (...) et il l'éconduit (31).

L'échéance de l'ultimatum est proche. Allende réunit dans le salon Toesca du palais tous ceux qui sont resté auprès de lui. Appuyé contre une table, il explique que l'insurrection militaire est d'ores et déjà victorieuse. Il déclare qu'il a décidé de demeurer sur place et de combattre jusqu'au bout mais que cela ne doit pas être compris comme un martyre mais comme un acte politique. *La bataille de La Moneda,* dit-il, *n'est qu'un commencement. Nous sommes en train d'écrire la première page de cette histoire. Les autres, ce sera au peuple chilien et aux Latino-Américains de le faire.*

Il se tourne ensuite vers ses deux filles et annonce que les femmes doivent quitter le palais. Béatriz se rebelle disant qu'elle n'a pas l'intention de fuir. Son père doit insister fermement pour qu'elle obtempère. Sa sœur Isabel devra l'accompagner. Puis Allende, après avoir invité Joan Garcés à quitter La Moneda *pour témoigner plus tard* s'approche d'un téléphone et appelle le général Baeza :

- Comment ça va, mon général ?

- Bonjour Monsieur Allende.

- Comment se passe votre affaire ?

- Très bien Monsieur. Merci.

- Mon général, je vous appelle car nous avons là un groupe de femmes qui va sortir du palais et, bien que vous vous comportiez comme des traîtres, j'espère que vous aurez la décence de ne rien faire et de leur procurer un véhicule pour leur permettre de sortir de la zone de combat.

- Je pense que nous pouvons arranger cela.

- Merci, Mon général. Faites en sorte que les fascistes ne les tuent pas s'il vous plaît.

- De quels fascistes me parlez-vous, Monsieur ?

- Je sais que vous êtes un soldat, Baeza, pas un fasciste (32).

Les femmes sortiront du palais, parviendront à trouver un refuge précaire au siège d'un quotidien puis se verront refuser l'hospitalité d'un hôtel après que les propriétaires eurent reconnu les filles du président. Elles trouveront ensuite fermées

les portes de domiciles amis et errerons perdues jusqu'à ce que la voiture d'un couple inconnu et de leurs jeunes enfants accepte d'emmener Beatriz et Isabel. Arrêtés par un barrage de militaires, Beatriz, enceinte, simulera des contractions laissant présager un proche accouchement et les militaires les laisseront passe. Elles ne parviendront à se mettre à l'abri au domicile de proches que vers quinze heures.

Beatriz qui avait épousé Fernando de Ona, chef de la police politique de Fidel Castro trouvera ultérieurement refuge à Cuba. Elle se suicidera quelques années plus tard.

Au PC de Pinochet parviennent les nouvelles de provinces. La plupart sont tombées sans coup férir. On signale toutefois qu'à Calama, si l'aéroport est contrôlé, de petits groupes paramilitaires se sont organisés et cherchent à gagner l'intérieur pour y créer des foyers de résistance.

Un message signale un incident grave au IVème commissariat d'Antofagasta : Un carabinier, Guillermo Schmidt Godoy, a profité d'un instant de surprise pour abattre, avec son arme de service, le commissaire principal Oswaldo Nunez Carrasco et son adjoint avant d'être maîtrisé par ses camarades. L'auteur de l'attentat sera fusillé le lendemain au petit jour.

Prévue à onze heures, à l'échéance de l'ultimatum, l'intervention de l'aviation va être retardée sous prétexte de réapprovisionnement en carburant des appareils. En fait, lors des cinquante minutes qui vont suivre, diverses tentatives de négociation vont avoir lieu. A dix heures quarante déjà, Carvajal appelait le QG pour faire part de l'acceptation du président de rencontrer les hommes de la Junte « *si les conditions d'une rencontre pouvaient être réunies* « Pinochet avait répondu sèchement à Carvajal :

Tu sais qu'on ne peut compter sur la parole de ce Monsieur. En conséquence, s'il veut se rendre, qu'il vienne au ministère de la Défense.

Carvajal : *Je viens de lui parler personnellement. Je lui ai demandé de remettre son mandat aux trois commandants-en-chef. Il m'a répondu par une série de grossièretés.*

Un peu plus tard, le commandant Badiola en rapport avec le palais informe qu'un émissaire doit se rendre au ministère de la Défense pour étudier les conditions d'une remise

éventuelle du mandat présidentiel. Là encore, refus catégorique de Pinochet :
La reddition est inconditionnelle. Il — Allende — *sera saisi. Je garantis le respect de sa vie, son intégrité physique et son acheminement vers un autre pays.*

Peu après onze heures, José Toha, ex-ministre de la Défense, accompagné du ministre des Affaires étrangères, de Carlos Briones et du secrétaire général du gouvernement tentera de faire fléchir Allende et de l'amener à accepter les conditions de la Junte. Cette fois encore, le président refusera.

Il ne reste plus dans le palais qu'une cinquantaine de civils dont la moitié, armés, portent casque et masque à gaz en bandoulière. Le feu roulant des détonations et les tirs d'armes automatiques rendent tout échange difficile. Allende et ses derniers fidèles, sa secrétaire Miriam Contreras, quelques ministres, des membres de son parti, des médecins, des journalistes, conseillers, sociologue, économiste, intendant... sont regroupés au premier étage dans l'antichambre du bureau présidentiel ou dans la galerie des bustes des anciens présidents.

Un transistor diffuse le premier décret-loi de la Junte : Etat de siège. Interdiction de porter des armes. Et indique le report de l'ultimatum à midi.

Il est onze heures trente. Le ciel est couvert. La brume ne s'est pas complètement dissipée. De Concepcion, à cinq cents kilomètres au sud, les Hawkers-Hunters ont déjà décollé et se dirigent vers Santiago.

Cette fois, c'est Daniel Vergara, sous-secrétaire à l'Intérieur et Oswaldo Puccio, secrétaire particulier du président, accompagné de son fils, jeune étudiant, qui vont faire de nouvelles propositions. En vain. L'intransigeance de Pinochet est absolue. Un hélicoptère est en place à l'Ecole militaire pour conduire le président et sa famille à l'aéroport de Cerillos. Il y restera jusqu'à seize heures. Passé ce délai, l'offre ne sera plus valable et l'appareil regagnera sa base.

Du PC de l'aviation, on informe l'Etat-major de la Junte que les hélicoptères chargés de l'assaut de la résidence présidentielle de Tomas Moro ont dû décrocher sous les tirs des membres du GAP.

Une autre information parvient indiquant que, de l'ambassade de Cuba où se sont réfugiés nombre de militants de l'Unité populaire, et transformée en fort Chabrol, on tire à la mitrailleuse sur la troupe. Pinochet fait aviser l'ambassadeur que, quelqu'en soient les conséquences internationales, si la situation se prolonge, il prendra les dispositions qui s'imposent et, éventuellement, commandera l'assaut de l'ambassade. Il fait informer l'ambassadeur qu'un avion est à sa disposition et que les relations diplomatiques avec son pays vivent leurs dernières heures.

Et soudain, parvient le message de la Fach : Les Hawkers à sept minutes.

Des fenêtres éventrées de La Moneda, à travers la fumée des explosions, l'énorme poussière provoquée par les impacts de projectiles contre les immeubles de béton avoisinants, on peut apercevoir les militaires et les carabiniers qui se retirent dans les rues adjacentes. Les hélicoptères qui nettoyaient les édifices rapprochés s'éloignent. Et, d'un coup, c'est le silence. Un silence total, opaque, sur Santiago. Un silence qui va se prolonger de longues minutes.

Enfin, à 11 heures 52, le premier appareil, après être descendu à cinq cents mètres d'altitude, tire ses deux roquettes sur la verrière du palais. Les avions passeront à huit reprises. La dernière bombe incendiaire, la dix-huitième, sera larguée à 12 heures 08. La précision du bombardement, limité à un seul édifice que constituait le palais en plein centre-ville sera jugée phénoménale. Aucun édifice voisin ne sera touché (33).

Durant l'intervention aérienne qui ne fera aucune victime, le groupe subsistant s'était majoritairement réfugié dans les sous-sols de la vieille bâtisse. L'objectif de l'aviation visait autant à provoquer le choc psychologique épouvantable que constitue un bombardement aérien qu'à incendier une partie du palais pour provoquer la reddition de ses occupants.

Peu après, un chasseur subsonique F.80 s'approche de la résidence de Tomas Moro. Sur ordre, les carabiniers s'en sont retirés dans la matinée remplacés par une quarantaine de membres du GAP venus de la résidence d'El Arayan et d un certain nombre de militants de l'Unité populaire. L'arsenal est important : Les hommes disposent de fusils AK.47, AKA.M et

M1, de lance-roquettes, de pistolets-mitrailleurs Walter, de canons sans recul de 57 millimètres et d'une mitrailleuse Browning de.30 qui, plus tôt dans la matinée a contraint un hélicoptère d'assaut à décrocher. Une heure plus tôt, Hortensia Bussi, épouse du président, n'est parvenue à s'échapper et à trouver refuge chez l'ancien ministre des Finances, Felipe Herrera, que grâce à l'audace de son chauffeur, Carlos Telle, qui fit passer la voiture par un collège voisin tenu par des religieuses.

L'assaut va durer quinze minutes. Le F.80 passera trois fois. Les conditions météorologiques, caractérisées par la présence de nuages bas, rendront ses évolutions difficiles et ses tirs imprécis.

Il est maintenant près de treize heures. Le bombardement de La Moneda a entraîné des foyers d'incendie qui isolent certaines parties du bâtiment d'où se manifestent des tirs d'armes automatiques des membres du GAP. A treize heures dix, le docteur Jiron parvient à localiser Allende au premier étage. Le président, tendu, muni du pistolet-mitrailleur que lui a offert Fidel Castro, tire d'une fenêtre vers l'extérieur. Jiron l'informe qu'Oswaldo Puccio a obtenu de parlementer avec les militaires et qu'il souhaite lui parler. L'entretien auquel participent Daniel Vergara et Fernando Flores se déroulera à l'abri d'une table qu'on a renversée pour se protéger des tirs. Les quatre hommes se mettent d'accord pour que la remise du pouvoir soit subordonnée à la suspension de l'action militaire contre le palais, à l'établissement d'un gouvernement civil et au respect des conquêtes sociales.

Lorsque, vers treize heures quarante-cinq, le petit groupe obtiendra du PC des militaires un véhicule blindé pour parcourir les quelque deux cents mètres qui le séparent du ministère de la Défense et que, précédé d'un drapeau blanc il cherchera à quitter La Moneda, il sera accueilli par un feu nourri de francs-tireurs. Interpellé par des employés qui, derrière les fenêtres du ministère des Travaux publics le fustige de se rendre, Puccio se croit obligé de déclarer que ses compagnons et lui-même agissent selon les directives d'Allende lui-même.

- *Quel c... ce type ! réplique l'un des travailleurs. Comme si le camarade Allende pouvait donner ordre de se rendre !*

A quatorze heures, Puccio, Vergara et Flores seront reçus par l'amiral Carvajal en présence des généraux Baeza et Nuno. Le dialogue sera lapidaire :

- *Qu'est-ce qui vous amène, Messieurs ?*
- *Nous venons au nom du président de la République, Salvador Allende.*
- *De l'ex- président.*
- *Du président de la République...*
- *Je vous ai dit de l'ex-président.*
- *Nous venons régler les conditions de la reddition.*
- *Il n'y a pas de conditions. Reddition inconditionnelle.*
- *Cependant...*
- *Inconditionnelle,* reprend Carvajal qui quitte la pièce.

Pendant ces événements, La Moneda a continué d'être pilonnée par les tirs des chars et d'armes lourdes destinés à faire sortir du bâtiment le groupe assiégé. Les lumières se sont éteintes. Une clarté diffuse perce à peine les fenêtres éventrées à travers la fumée des grenades lacrymogènes et une poussière opaque. Dans le couloir parallèle à la rue Morandé et qui donne à angle droit sur la galerie des bustes, vingt-cinq personnes, à peu près, sont rassemblées au milieu d'une totale confusion. On signale un blessé grave au rez-de-chaussée. Le docteur Guijon-Klein, autre médecin du président, descend, accompagné de trois collègues, le visage couvert d'un masque à gaz. Dans une salle à manger, gît le journaliste Auguste Olivares, les tempes perforées, un pistolet à ses côtés. On ne pourra rien pour lui. Il mourra quelques instants plus tard. Le docteur Guijon-Klein remonte au premier étage.

Dans la pénombre, on se terre les uns contre les autres. Quelqu'un signale, au milieu du fracas, que l'incendie gagne la partie de l'édifice où ils se trouvent tous rassemblés. Du couloir où l'on aperçoit que des silhouettes en ombre chinoise, le docteur Guijon-Klein s'avance jusqu'à se trouver près du fond, presque à l'angle de la galerie des bustes. Et il entend clairement la voix du président :

- *Qu'on se rende, c'est un massacre ... Que sorte La Payita la première. J'irai en dernier.*

Tandis que Miriam Contreras et une secrétaire du minis-

tère de l'Intérieur qui, au moment où les femmes ont été évacué a réussi à se faire oublier s'avancent et que les autres forment une file, le médecin d'Allende retire sa blouse pour qu'attachée à un manche à balai, elle puisse servir de drapeau blanc. Bientôt, le manche à balai passe de main en main et le groupe commence à se diriger vers la sortie.

Peu après, le docteur Guijon-Klein, s'avisant qu'il a laissé derrière lui son masque à gaz, décide d'aller le rechercher, non tant qu'il en ait besoin mais il tient à l'offrir à son fils aîné en souvenir de la journée historique qu'il est en train de vivre. Il fait alors demi-tour et, progressant difficilement dans la pénombre, la poussière et les gravats parvient à la hauteur du salon de l'Indépendance dont les portes sont grandes ouvertes sur la galerie. Instinctivement, il y jette un coup d'œil. C'est à cet instant qu'il voit le président, enfoncé dans un canapé de velours rouge presser la queue de détente du pistolet-mitrailleur qu'il tient entre les genoux, le canon à hauteur du menton. Il voit, mais, dans le fracas général, n'entend pas la double détonation. Ce qu'il voit, c'est seulement la secousse, le bond que sous l'impact, fait le corps du président. Il est alors quatorze heures quinze.

L'information de la mort d'Allende sera connue de Carvajal une vingtaine de minutes plus tard après que le palais aura été investi par le personnel de l'Ecole d'infanterie et les pompiers. Elle sera transmise à Pinochet à quatorze heures trente-huit, en anglais, pour déjouer, semble-t-il, toute éventuelle indiscrétion.

Lorsqu'il entre dans le Salon de l'Indépendance, le général Palacios fait aussitôt arrêter le docteur Guijon-Klein qui, après avoir témoigné, sera rapidement envoyé en exil dans le sud du pays pendant quatorze semaines en compagnie de quarante personnalités du régime abattu. Le corps du président est évidemment méconnaissable. Les deux balles tirées par l'arme automatique ont enlevé la moitié gauche de la boîte crânienne rendant impossible toute présentation du corps à sa famille. Vers dix-neuf heures, celui-ci sera conduit à la salle d'ORL de l'Hôpital militaire où se sont réunis les médecins appelés à assister à l'autopsie. Sont présents les directeurs de la Santé des

quatre armes. L'acte sera dirigé par le docteur Tomas Tobar, de l'Institut médico-légal. Le médecin-directeur des Services de santé de l'armée de terre, José Rodriguez Veliz qui fut compagnon d'études d'Allende à l'Ecole de médecine, ne pourra résister à la tension et quittera la salle.

Un neveu du président, Eduardo Grove, sera avisé par l'Amiral Carvajal de la mort de son oncle et des dispositions prises pour l'inhumation, le lendemain, au cimetière Santa Inès de Vina del Mar, à une heure de Santiago. Un avion sera mis à la disposition de la famille ainsi que des laisser-passer lui permettant de circuler malgré le couvre-feu imposé par l'Etat de siège. Grove appellera aussitôt la veuve du président pour l'aviser qu'il passera la prendre le lendemain matin pour la conduire à l'aéroport Cerillos de Santiago. Les obsèques auront lieu en la seule présence des membres de la famille.

Cette relation du coup d'Etat du 11 septembre 1973 et de la mort du président Allende cerne, autant que possible, la réalité des faits. Elle procède pour partie des nombreux documents et témoignages recueillis au Chili durant les cinq années de mon séjour et diffusés parcimonieusement en France ainsi que des relations que j'ai entretenues sur place avec le docteur Guijon-Klein. On verra, dans une autre partie de cet ouvrage, que la fin dramatique de Salvador Allende donna lieu, pour des raisons essentiellement politiques, à d'autres versions qui n'eurent qu'un lointain rapport avec la réalité.

Plusieurs faits concernant le coup d'Etat militaire méritent qu'on s'y arrête un moment.

Le premier concerne l'amplitude de l'engagement armé. L'action militaire fut, en effet, circonscrite à deux points géographiques très localisés : Le palais présidentiel de La Moneda, au centre historique de Santiago et la résidence de Tomas Moro. Dans les deux cas, le déploiement des forces d'intervention se limita à un rayon de trois cents mètres pour celui-là et d'une centaine de mètres pour celle-ci. Dans de nombreux endroits, cependant, tant à Santiago qu'à l'extérieur, des actions isolées de résistance individuelle armée tinrent les forces de l'ordre en état d'alerte maximum. Cette situation dura à peu près quarante-huit heures puis s'éteignit.

Il faut, cependant, mentionner trois engagements sévères qui se produisirent dans la capitale le jour même du coup d'Etat :

Le premier vit s'affronter, au ministère de l'Education nationale un groupe de résistance très déterminé et un peloton de l'Ecole des sous-officiers. Les militaires devront faire usage de lance-roquette pour obtenir la reddition des francs-tireurs.

Un peu plus tard dans l'après-midi, trois chars légers Mowag Roland des carabiniers interviennent sur le site de l'usine Indumet où des travailleurs barricadés et fortement armés sont prêts à soutenir l'assaut des forces de l'ordre. Le portail métallique de la fabrique est enfoncé par l'un des véhicules blindés. L'engagement sera violent et durera plus d'une heure. Un membre du MIR et un carabinier seront tués.

Enfin, à l'usine Sumar, les GAP et plusieurs groupes armés du MIR et du Parti socialiste décident de rejoindre *La Legua*, bidonville da la périphérie où l'extrême-gauche est fortement implantée. Un convoi d'une vingtaine de véhicules est organisé et fonce vers la banlieue. En cours de route, survient un hélicoptère Puma que le convoi attaque aussitôt. Blessé, le pilote parviendra à rejoindre sa base et à donner l'alerte. Parvenu à *La Legua*, le convoi y retrouve ceux qui, un peu plus tôt, ont dû fuir Indumet. Un petit groupe du GAP, venu de Tomas Moro, se joint à eux et décide de poursuivre le combat. Apparaît un car de carabiniers pris en embuscade. Le chauffeur, José Apablaza est tué. Une quinzaine de carabiniers sont blessés. D'autres cherchent à trouver refuge dans les cahutes de la *poblacion* aux portes désespérément closes. Les renforts parviendront difficilement. A dix-sept heures trente, l'accrochage atteindra son paroxysme. Une ambulance militaire fait le va et vient entre la zone de l'engagement et l'hôpital n°2 des carabiniers. A son sixième voyage, son conducteur blessé au pied et à la hanche parviendra à échapper aux tirs et à regagner son centre avec un véhicule agonisant, percé de plus de trente impacts de balles.

L'émotion avec laquelle fut — légitimement — ressenti, à l'étranger, le renversement brutal de l'Unité populaire provoqua une distorsion certaine de la vérité historique.

Ainsi fut-il écrit à propos du *carnage fasciste (34)* qu'allait

dénoncer Régis Debray ou du *bain de sang (35)* dont témoignera Joan Garces que *le coup d'Etat avait embrasé le Chili,* que *les villes de province avaient dû être arrachées l'une après l'autre* ou que *les casernes avaient fusillé plusieurs de leurs soldats — réfractaires — avant de se lancer à l'assaut des villes (36).*

Parmi le florilège d'allégations qui furent alors publiées en France, avec, parfois des réserves citons :
...Plusieurs milliers de morts... (37) Des monceaux de cadavres... (38) Le putsch aurait fait un millier de morts... (39) Formation d'un corps d'armée hostile à la junte... 5000 morts... (40) Un témoin explique que, près de chez lui, le ratissage a fait près de 400 morts... (41) Le bombardement de l'université technique aurait fait 500 morts... (42) Le bilan des combats qui ont suivi le coup d'Etat : 10 000 morts selon des responsables sportifs brésiliens... (43) Génocide... (44)

Il en fut, heureusement, tout autrement. Le nombre de victimes ne fut pas *de plusieurs milliers* mais de 202 entre le 11 et le 16 septembre. Le jour du coup d'Etat périrent 43 civils et 18 membres des forces de l'ordre à Santiago et 4 civils et 12 membres des forces de l'ordre en province. (45)

Dans l'ensemble des régions, les administrations civiles furent saisies sans coup férir et les mandats remis aux militaires souvent de façon tonnelle.

Indépendamment des réactions passionnelles ou partisanes qui suscitèrent des excès dans la relation des faits, la raison principale qui alimenta ce florilège d'informations approximatives tint à ce que le plus grand nombre de correspondants de la presse étrangère se trouva empêché de quitter les hôtels dans lesquels ces derniers avaient choisi de résider. Pressentant le coup de force et sachant que celui-ci serait circonscrit aux alentours du palais de La Moneda, beaucoup de journalistes étaient en effet descendus à l'hôtel Carrera situé place de la Constitution, sur le côté du palais présidentiel. Au matin de l'intervention militaire, alors qu'éclataient les premiers tirs, son directeur Luis Miguel Gallegos, avisé que le palais serait bombardé, ordonna de baisser les rideaux de fer protégeant les entrées de son établissement empêchant par le fait même la cinquantaine de correspondants de presse qui s'y trouvaient d'en sortir.

La plupart des hôtels du centre-ville adoptèrent les mêmes dispositions se conformant tant aux règles de prudence à l'égard de leurs hôtes qu'aux exigences du couvre-feu. Ainsi la presse étrangère, à la fureur de beaucoup de ses membres se trouva-t-elle, durant cinquante-quatre heures, contrainte de suivre les événements à travers les informations qu'en donnaient les transistors et les rumeurs qui parvenaient à circuler.

Le deuxième fait, concomitant, fut qu'à la stupéfaction générale, il n'y eut pas de résistance civile organisée. On savait que les groupes activistes des partis politiques disposaient d'un armement important. On n'ignorait pas non plus que les *cordons industriels* s'étaient préparés à l'affrontement et que leurs infrastructures, notamment en matière de communication et d'assistance médicale étaient très au point. On savait surtout que la détermination des partis de l'Unité populaire, du MIR et d'autres groupes d'extrême-gauche était sans faille pour défendre le pouvoir populaire et que, le moment venu, ces forces considérables sauraient se lever et constituer une opposition sérieuse pour les forces armées. L'exemple de Cuba dont la guerre populaire de 1959 avait permis à moins de cinq mille guérilleros de mettre en déroute l'armée — dix fois plus importante — de Batista était présent dans tous les esprits. Quelques semaines plus tôt, le comité militaire du Parti socialiste estimait encore que la seule bataille de Santiago durerait dix mois et ferait au minimum cinq cent mille victimes.

On chercha à expliquer ce fait de différentes manières. Pour les uns, il démontrait de façon éclatante que la dénonciation de groupes civils armés préparant l'affrontement final pour l'établissement du pouvoir populaire n'avait été qu'une invention des *réactionnaires,* une manœuvre d'intoxication et que la preuve était ainsi apportée que l'Unité populaire et ses alliés n'avaient jamais eu d'intentions belliqueuses qu'en paroles lors des congrès de parti.

Pour d'autres, le coup d'Etat avait été si soudain, violent et implacable que le peuple n'avait pas eu le temps de prendre la garde qu'il était déjà knock out.

Pour d'autres, enfin, le peuple de gauche s'était préparé à une guerre populaire, un conflit civil qui aurait vu une partie,

même minoritaire de l'armée rejoindre ses rangs. Il n'était pas prêt à faire face à un coup d'Etat militaire rassemblant, solidaires, les quatre armes.

Il n'est pas invraisemblable que ces trois arguments aient joué pour expliquer, chacun partiellement, l'absence de réaction populaire collective. Mais, au delà de ces raisons, il y eut avant tout, dans la population, après un moment de stupeur, une intense réaction de soulagement. Ainsi, l'aventure prenait fin ! Comme l'écrira plus tard un journaliste étranger venu couvrir la fin de l'expérience : *Le plus surprenant dans ce coup d'Etat, c'est qu'il mît tant de temps à se produire.*

Privée de produits de première nécessité depuis des semaines, témoin des graves désordres qui, quotidiennement, se déroulent en ville, assistant impuissante à l'effondrement de son économie et à la déliquescence de sa monnaie, ulcérée du climat de haine qui dresse les Chiliens les uns contre les autres, redoutant l'étincelle qui déclenchera peut-être une guerre civile aux proportions incalculables, constatant depuis des jours et des jours l'immobilisme de l'exécutif et l'impuissance du gouvernement, l'opinion, dans son immense majorité, souhaite que soit mis fin à l'expérience et, puisqu'il est impossible qu'Allende renonce, prisonnier qu'il est de sa gauche révolutionnaire et respectueux de ses propres engagements à l'égard du peuple, alors, oui ! Que l'armée intervienne !

Cela — légitimement — indigne en occident mais on est ici en Amérique du sud où, maintes fois, au cours de leur histoire, tant de pays ont laissé le soin à leur armée de renverser des régimes incapables ou corrompus. On s'en indigne aussi, là-bas : Ce peuple de gauche qui avait placé tous ses espoirs de plus de justice sociale et d'amélioration de ses conditions d'existence dans l'Unité populaire et son héros martyrisé. Mais si l'on s'indigne, on ne se révolte pas. Dans les quartiers populaires, les *poblaciones*, là où les difficultés du moment se font le plus sentir, où l'on peine plus qu'ailleurs, on sait depuis des mois que la situation est sans issue, qu'il n'y aura nul compromis entre les tenants de la révolution et l'opposition bourgeoise, que le pays privé de ressources est à bout. Ainsi, même dans les couches populaires les plus démunies, celles qui, pendant des mois, vont

payer le prix exorbitant de leurs sympathies pour la révolution, beaucoup sont las de discours politiques incessants, de professions de foi en des lendemains qui chantent mais qui tardent à venir, de promesses qui ne débouchent sur rien de concret, d'augmentations de salaires aussitôt absorbées par l'inflation, de la pénurie, du désordre. Le jour du coup d'Etat, ici, nul soulèvement. On a peur et on se ramasse à l'abri de ses misérables palissades.

Cette absence de riposte fut une surprise générale. L'armée s'en inquiéta. Sachant, selon des informations crédibles, que l'armement clandestin était de nature à équiper solidement de dix à treize mille personnes — en fait, ces estimations se révéleront sensiblement surestimées — elle redouta d'abord la création, en province de poches de résistance à proximité d'aérodromes qu'il aurait été possible d'approvisionner puis, aucune ne s'étant créée, elle pensa que des brigades armées avaient pu prendre le maquis dans les zones difficilement accessibles de la Cordillière des Andes en vue d'actions ultérieures.

Le matin du coup d'Etat, *El Siglo,* organe du parti communiste, avait barré sa Une d'un " *Chacun à son poste !* " mobilisateur mais, comme le déclara le surlendemain le général Carrasco, commandant la IIIème Division de l'armée à des journalistes ébahis qu'à Concepcion même, berceau universitaire de la révolution pure et dure, là où le MIR avait pris naissance, aucune rébellion armée ne s'était manifestée :

Vous savez, les Chiliens ne veulent pas la guérilla. Le Chili est un pays où les gens sont calmes, paisibles. Ils ont horreur de la violence et du terrorisme. Beaucoup de gens modestes ont appuyé Allende, c'est indiscutable, mais beaucoup aussi ont été déçus. Ils ont continué à apporter leur soutien de façon apparente, souvent par crainte. Aujourd'hui, ils se sentent libérés.

Un troisième fait mérite d'être souligné : Il n'y eut pratiquement pas de défections dans les rangs de l'armée ni dans le Corps des carabiniers. De fait, pour des raisons idéologiques évidentes, la gauche avait cherché à discréditer ce qui pouvait donner la moindre légitimité à l'intervention militaire. Ainsi, *le peuple s'était-il, partout, levé contre la tyrannie fasciste. Ainsi, l'armée putschiste avait-elle dû neutraliser sa composante légaliste.* A l'opi-

nion de se faire une idée de la vérité à travers les versions publiées alors : Pour l'écrivain colombien Garcia Marquez, *seule la vieille garde des officiers de carabiniers avait secondé la junte (46)* tandis que pour Clodomiro Almeyda, ex-ministre des Affaires étrangères de Salvador Allende, *les soldats du contingent — 90% de l'armée de terre — avaient obéi à la junte alors que des officiers et sous-officiers n'avaient pas craint de désobéir (47).*

Garcia Marquez poursuivait : *Les plus jeunes* (carabiniers) *se retranchèrent dans l'école des sous-officiers de Santiago et résistèrent pendant quatre jours jusqu'au moment où ils furent liquidés par les bombes des aviateurs putschistes. (...) Il y eut des soulèvements de régiments entiers à Santiago comme en province qui furent impitoyablement réprimés et leurs instigateurs fusillés. (...) Le colonel Cantuarias fut mitraillé par ses subordonnés. (48)*
Il se passera un certain temps avant qu'on ne connaisse les proportions réelles de cette boucherie intérieure car on faisait sortir les cadavres des casernes en camions à ordures et on les enterrait en secret (49).

Rien, aujourd'hui, ne vient étayer de telles dénonciations. On imagine mal, pourtant, qu'un tel carnage ait pu se produire sans laisser dans l'armée des séquelles ineffaçables. Sans que les familles de victimes ne se soient manifestées, sinon dans les mois et années qui suivirent ces prétendues abominations, du moins après le renversement de la dictature à la fin des années 80.

Dans l'hypothèse d'un affrontement de classes, la gauche chilienne avait estimé qu'une partie de l'institution militaire rejoindrait les rangs du peuple insurgé ce qui, à tout prendre, eut été logique. Les quatre grands corps militaires étaient majoritairement constitués d'éléments issus de la conscription : Jeunes venus de tous horizons sociaux, pour la plus grande part de milieux populaires. Les cadres de l'armée, eux-mêmes, ne pouvaient s'identifier à une branche sociale privilégiée et la présence d'officiers généraux dans le gouvernement socialiste aurait dû, par surcroît, provoquer à l'heure du coup d'Etat, dans les unités pour lesquelles il fut une surprise totale, au moins quelques flottements. Il aurait été naturel que quelques régiments traînent les pieds au moment d'accompagner le mouvement. Que quelques actes de rébellion se mani-

festent au sein d'une unité. Que quelque colonel, général ou amiral ne fasse part de son désaccord aux multiples correspondants de la presse internationale accourue sur place. Or, rien de tout cela ne se produisit.

Certes, on peut imaginer qu'il y eut dans la troupe des objecteurs de conscience. Que furent immédiatement neutralisés ceux qui auraient exprimé trop brutalement leurs états d'âme. Mais aucune manifestation de rébellion significative ne vint traduire, au sein de l'armée, une opposition de consistance au coup d'Etat. Et y en aurait-il eu une seule, qu'il eut été à peu près impossible de la dissimuler à la masse d'observateurs étrangers présents durant plusieurs semaines au Chili et, pour beaucoup d'entre eux, ravis de pouvoir la dénoncer.

L'explication tient en deux points : Le premier, que les quatre armes agirent solidairement montrant, tant à l'opinion qu'aux unités qui les constituaient que le haut de la hiérarchie militaire — à l'exception notable du général Prats — avait jugé unanimement de la nécessité de l'intervention ou adopté une attitude de neutralité.

L'autre raison tient à ce que, contrairement aux informations qui tendaient à faire croire que le pays était à feu et à sang, thèse qui confortait l'idée qu'une partie du pays s'était levée contre les militaires, peu d'unités, mobilisées à l'aube du 11 septembre, eurent à intervenir. La plupart se tinrent dans leurs casernements prêtes à se rendre sur les lieux d'éventuels désordres. Ainsi, ne se créèrent que très peu de situations dans lesquelles de jeunes soldats auraient eu à obéir à des ordres de leur hiérarchie d'affrontement avec des compatriotes civils armés. Le jour du coup d'Etat et dans les quatre jours qui suivirent, sur les 26 membres des forces de l'ordre qui laissèrent leur vie, 12 furent des militaires dont la moitié issue de la conscription et 14 des carabiniers.

L'armée, dans ses composantes sociologiques proches de celles de la population chilienne, fut, fondamentalement, une sorte de miroir de celle-ci : Elle admit sans broncher que le pays se trouvait dans une situation de délabrement général qui légitimait son intervention.

Pour la gauche, l'échec de l'expérience socialiste chilien-

ne ne pouvant — et ne devant — s'expliquer par elle-même, les Etats-Unis furent, naturellement, cités à comparaître au tribunal de l'Histoire. Le coup d'Etat du 11 septembre fut ainsi, parfois, présenté comme résultant d'un complot ourdi depuis Washington par la CIA et exécuté sous ses ordres par l'armée chilienne (50).

S'il est vrai — on le verra par la suite — que les Etats-Unis contribuèrent à l'échec du processus entamé en 1970 au Chili, il ne fut jamais démontré qu'ils prirent part à l'organisation, au déclenchement puis à l'exécution du coup d'Etat. Plusieurs raisons militent, en fait, contre cette hypothèse :

En 1972, un journaliste américain débusquait, dans des documents confidentiels de l'ITT, l'existence d'une collusion impliquant la centrale d'intelligence américaine visant à empêcher, deux ans plus tôt, l'élection d'Allende par le Congrès chilien. L'affaire n'avait pas abouti mais elle avait donné lieu à une formidable tempête politique qui avait secoué Washington et entraîné la désignation d'une commission d'enquête parlementaire chargée de faire la lumière sur l'ingérence des USA dans les affaires chiliennes. Publié un an plus tard, le rapport, s'il donna à l'affaire ses justes proportions, épingla cependant les dirigeants d'ITT et reconnut la responsabilité de l'administration américaine. On imagine mal, dans ces conditions, que, quelques mois après la dénonciation publique par le Congrès de pratiques illégales dans les affaires du Chili, Washington ait décidé de fomenter, avec l'armée chilienne, un coup d'Etat militaire destiné à abattre un régime dont l'état de délabrement laissait déjà penser que ses jours étaient comptés.

Par ailleurs, fin 1973, les USA se débattent au sein des ultimes convulsions de leur engagement au Vietnam. La Maison Blanche doit faire face à la plus intense campagne internationale d'hostilité. Les manifestations de protestation contre sa politique interventionniste se développent plus que jamais sur son propre sol. Nixon, en gendarme du monde, n'a jamais été autant honni par une gauche européenne qui se délecte depuis un an de ses tribulations dans le scandale du Watergate et qui applaudira un an plus tard à sa démission. Imagine-t-on, dans ces circonstances, qu'il ait pris le risque politique majeur de déclen-

cher un coup d'Etat dans un pays qu'il savait particulièrement observé par la presse du monde entier et, plus encore, par un nombre considérable d'ennemis politiques installés à Santiago ?

Parmi les motifs qui firent suspecter — parfois sans grande conviction — les USA dans l'organisation du coup d'Etat, il y eut, principalement, la présence d'unités navales américaines dans les eaux internationales du Chili au moment de son déclenchement. Or, cette flotte, conjointement à celles d'autres pays d'Amérique du sud, se trouvait là pour participer aux manœuvres Unitas qui se déroulaient régulièrement dans le cadre des obligations contractées par les pays membres de Traité Interaméricain de Défense (TIAR).

On peut raisonnablement penser que si les Etats-Unis avaient, d'une façon ou d'une autre, décidé de faire participer leurs forces navales au coup d'Etat chilien, elles eussent, pour le moins, pris la précaution d'envoyer leurs unités en des endroits où elles auraient plus aisément échappé à la suspicion de ceux qui, à l'époque, décelaient une intervention américaine là où elle avait le plus de chances de servir leur cause. On voit mal, par ailleurs, comment *la présence de navires de guerre US devant les côtes chiliennes* (aurait pu) *être mise* à *profit par les chefs de la junte pour leur action (51).*

La veille du coup d'Etat, une partie de la flotte chilienne avait appareillé de Valparasdio pour donner le change aux observateurs. Elle avait regagné le grand port du pacifique aux premières heures de l'aube, initiant le *Golpe* par la prise des administrations civiles. Un seul navire chilien était resté en mer, le ravitailleur-pétrolier *Araucano.* A midi, ce 11 septembre, comme convenu, il s'était approché du navire-amiral américain pour déposer à son bord un pilote qui aurait pour mission de guider la flotte US dans les eaux de l'extrême-sud puis de le réapprovisionner en carburant.

Le commandant de *l'Araucano* sait depuis la veille que le coup d'Etat serait déclenché le jour même. A dix heures, un message codé l'informerait que tout se déroulait normalement. Il aurait alors à aviser les Américains que le Chili suspendait sa participation aux manœuvres. Le message, pour des raisons de trafic, ne lui parvint pas. Il décida de poursuivre son approvi-

sionnement et fit transporter son pilote à bord du croiseur américain.

Un peu plus tard, l'amiral lui fit savoir qu'il venait de recevoir une communication de Washington l'avisant de ce qui se passait au Chili et l'informa qu'il avait ordre d'interrompre tout contact, de quelque nature qu'il soit, avec les navires chiliens. Le commandant demanda à récupérer son pilote mais, après consultation avec Washington, le navire américain refusa aimablement : *Nous regrettons. Les ordres sont : Pas un contact de plus. Aucun. L'officier-pilote vient avec nous.* Les deux navires se séparèrent et le capitaine de corvette Gangas partit avec les Américains vers Magellan.

S'il est évident que les Etats-Unis virent avec soulagement le Chili se débarrasser du marxisme. S'il n'est pas niable qu'ils aidèrent matériellement l'opposition à précipiter la chute d'un régime qu'ils n'avaient, de toute évidence, pas vocation à aider, il est plus que vraisemblable que, régulièrement informés par la station de la CIA de Santiago de l'évolution dramatique de la situation chilienne et pressentant comme la majorité des observateurs un coup d'Etat militaire, ils en attendirent le déclenchement sans courir le risque inutile de l'anticiper.

Par la suite, alors que plusieurs commissions d'enquête du Congrès américain mettaient en lumière diverses actions d'ingérence de Washington dans les affaires du Chili, aucune indication n'allait permettre de suspecter de bonne foi la participation américaine au coup d'Etat.

Chapitre IV

L'expérience historiquement nouvelle de l'accession d'un régime d'obédience marxiste par la voie électorale provoqua dans le monde un intérêt considérable. Jugée menaçante par les Etats-Unis, tant pour leurs propres intérêts que pour ceux de leurs alliés du continent, elle fut ressentie par le bloc socialiste, à une époque où la guerre froide, alimentée par le conflit vietnamien, battait son plain, comme une victoire d'autant plus précieuse qu'elle était inattendue. Il n'est donc pas surprenant que, dans un Chili devenu le laboratoire d'une expérience nouvelle qui, réussie, pourrait ultérieurement s'exporter, les forces de chaque bloc se mobilisent, les unes pour aider à construire, les autres à combattre le projet politique, économique et social qui s'élaborait.

Ainsi, pendant trois ans, de tous pays, allaient affluer politiques, écrivains, chercheurs, philosophes, journalistes, artistes... enthousiastes à l'idée de vivre, in situ, un socialisme ressenti comme libéral et vers lequel les portaient leurs aspirations. Les correspondants de la presse internationale trouvaient sans peine en Allende un interlocuteur disponible, empressé à faire valoir les acquis de la révolution, à dénoncer les intolérances de son opposition ou l'incapacité de la petite bourgeoisie à comprendre qu'on ne voulait que son bonheur. Mais, au delà de ces manifestations, somme toute estimables, de la curiosité qu'inspirait le processus chilien, allaient apparaître d'autres appétits plus voraces et moins avouables : Ceux de puissances pour lesquelles le Chili ne pouvait être que le théâtre de leurs affrontements et l'instrument d'idéologies au service de leurs intérêts économiques.

Si nombre de pays d'Amérique du sud et d'Europe de l'Est, apportèrent un concours militant à la réussite du processus révolutionnaire chilien, les Etats-Unis et, dans une moindre mesure, l'URSS par l'intermédiaire de son satellite Cuba, y trouvèrent un terrain d'ingérence et de confrontation idéologique privilégié.

Dès l'accession au pouvoir de l'Unité populaire, s'installèrent au Chili de nombreux activistes de la cause révolutionnaire venus du Brésil, de Bolivie, d'Argentine, de Tchécoslovaquie... qui, étudiants, universitaires ou simples touristes y trouvèrent libre accueil et encouragements à servir *la cause du peuple.* Très rapidement, se dessina le projet cubain d'apporter au nouveau régime une aide qui s'était déjà largement fait connaître dans d'autres régions du monde. Fidel Castro, en prolongeant délibérément d'un mois une visite d'Etat que les usages limitent habituellement à quelques jours, montra clairement son souci de parrainer la révolution chilienne non tant par sa propre présence que par celle d'un nombre important de ses compatriotes.

On ignore ce que fut, dans le détail, l'ingérence soviéto-cubaine dans les affaires du Chili : Missions diplomatiques disproportionnées, conseillers et instructeurs paramilitaires, approvisionnement en armement clandestin, militants intervenant aux côtés de Chiliens dans des opérations d'expropriation... seule une étude approfondie mais rendue difficile par l'inaccessibilité aux archives cubaines permettrait de répondre à la question.

Comment, d'autre part, Allende ressentit-il cet encombrant parrainage ? En l'absence d'éléments indiscutables, risquons quelques réponses : Le président chilien qui n'ignorait pas que Castro ne croyait guère à l'établissement durable d'un pouvoir populaire par la voie pacifique, malgré ses sympathies pour la révolution cubaine et ses indéniables acquis des premières années, se montra invariablement circonspect à l'égard des intolérances de la dictature cubaine : Il rejeta toujours l'idée d'une police politique telle celle que son propre gendre, le Cubain Fernando de Ona avait créée à La Havane. Il n'est pas certain que sa propre garde prétorienne — le *GAP* —, chargée de le protéger — de le surveiller ? — ait eu sa pleine adhésion. Il n'est pas sûr non plus qu'il n'ait été agacé et, peut-être excédé, par l'envahissante présence du *Lider maximo* à travers les outrances révolutionnaires des militants du MIR et de l'aile la plus radicale de son propre parti.

Moins éclatante est l'intervention soviétique dans les

affaires chiliennes de l'époque. Ici encore, en l'absence d'archives qui permettraient une étude recevable, hasardons que, si l'URSS ne pouvait ne voir que d'un œil favorable l'accroissement de son influence en Amérique du sud et le succès de la gauche chilienne, il n'est pas certain que la perspective de prendre en charge un nouveau Cuba et de s'ouvrir, avec le Vietnam, un second champ de confrontation avec les Etats-Unis l'aient enchantée. Il est assez vraisemblable que le géant soviétique, déjà en proie à d'énormes difficultés, ait choisi de laisser à son satellite d'Amérique centrale le soin d'aider le nouveau pays-frère à sa convenance.

L'ingérence de La Havane dans les affaires du Chili s'illustra tout particulièrement lors du voyage que fit Castro, fin 1971, à l'invitation d'Allende, à l'occasion du premier anniversaire de son investiture. L'accompagnaient le chef de l'armée cubaine, Arnaldo Ochoa, Armando Hart, membre du bureau politique du Parti, Pedro Miret, ministre des Mines et une cinquantaine de membres de sa garde qui " oublieront " sur place leurs armes en repartant un mois plus tard. Castro fut accueilli par le pouvoir en place un peu comme un frère d'armes et par la population avec curiosité. Durant son séjour dont nul, semble-t-il, ne connaissait le terme, il se comporta, pour ainsi dire, comme en pays conquis, allant du nord au sud, palabrant ici et là, bousculant les horaires de son programme, prolongeant à satiété ses rencontres avec les milieux universitaires, exhortant, au stade de Santiago, des foules rassemblées là pour y entendre d'interminables discours... Puis, le temps passant, il commença à fatiguer, indisposa les membres du gouvernement chargés de l'accompagner, lassa les masses populaires pour lesquelles la pastorale marxiste n'était digeste qu'à doses homéopathiques et qui finirent par renoncer à prendre le chemin des grandes concentrations. Lors d'une cérémonie à l'Ecole militaire, un colonel excédé refusa de lui faire, une Nième fois, présenter les armes par la troupe tandis que, dans les rues, se déchaînait le tintamarre de la " Marche des casseroles vides " par laquelle les ménagères montraient qu'elles n'avaient plus rien à y faire cuire.

Vers la fin de sa visite, lorsqu'il apprit que la capitale

allait être déclarée en état d'urgence et que le couvre-feu allait être instauré, il envoya le secrétaire général de son gouvernement faire part au président de son émotion. Impatienté, Allende renvoya l'émissaire. *Dites à Fidel qu'au Chili, c'est moi qui m'occupe de ces questions.* Le jour du départ, dans un stade de Santiago que l'Unité populaire n'était parvenue à remplir qu'au quart de sa capacité, le président cubain exprima son amertume et ses doutes de voir le pouvoir chilien réussir à mobiliser les masses comme lui-même le faisait dans son île. Mais son périple — ce qui était le plus important — lui avait permis de prendre la mesure de la réalité chilienne, de jauger ses capacités à asseoir un régime comparable à celui qu'il avait imposé à son propre peuple. Et, après avoir pris tant de notes dans ce petit carnet noir qui ne l'abandonna pas de tout le voyage, en attirant l'attention du gouvernement d'Allende sur le *péril fasciste* qu'il avait cru percevoir au hasard de ses rencontres dans les milieux ouvriers, ruraux et universitaires, il n'est pas certain qu'il n'ait pas compris, dès ce moment, que le ferment de la révolution latino-américaine ne prendrait pas dans ce pays où les traditions démocratiques étaient si profondément enracinées.

Si la visite de Fidel Castro connut auprès du peuple un certain succès grâce à l'image, au charisme, au magnétisme qui faisait du père de la révolution un personnage hors du commun, il n'en fut pas de même dans le public en général. Jamais jusqu'à lors, un chef d'Etat étranger en visite officielle ne s'était installé ainsi, comme à demeure, dans le pays. Que, par ailleurs, tout dans son comportement ait donné à penser qu'il se trouvait, en quelque sorte, en tournée d'inspection était pour la plupart des gens inconcevable. Ce climat de sujétion à l'égard de La Havane, beaucoup le ressentirent comme une humiliation. Le Chili appartient au nombre des pays jeunes qui se sont libérés de l'occupation étrangère depuis trop peu de temps pour ne pas se montrer farouchement exigeants en matière d'indépendance nationale. Or, bien que parti, Fidel Castro ne laissait pas seulement au MIR les armes de sa garde personnelle, il allait au fil des mois aider, plus qu'il ne l'avait fait jusque là, le Chili révolutionnaire à avancer jusqu'aux portes d'un pouvoir totalitaire dont, à La Havane, il s'était fait le guide suprême. Deux ans plus

tard, le 28 septembre 1973, lors d'une immense concentration populaire rassemblée dans sa capitale, il tirerait une sorte d'épitaphe du régime chilien abattu : *L'exemple du Chili doit servir de leçon. On ne fait pas la révolution avec le peuple seulement. Il faut des armes. On ne fait pas la révolution avec des armes seulement. Il faut le peuple.*

L'interventionnisme cubain, dans ce qu'il eut de plus spectaculaire pour les Chiliens : La présence de militants en tenue de guérilleros encadrant des manifestations populaires ou participant à des saisies de biens privés fut, à l'heure où s'écrivit l'Histoire, à peu près totalement passée sous silence. Elle fut pourtant l'illustration la plus claire de la pratique selon laquelle la révolution latino-américaine, exportée sur le continent depuis Cuba, était une et indivisible, qu'elle ne s'arrêtait pas aux frontières et qu'elle s'inscrivait dans le cadre d'une communauté de peuples-frères peu sensibles à la notion de souveraineté nationale. Les Cubains, d'une certaine façon, étaient chez eux dans ce pays qui avait choisi la révolution.

Cette immixtion cubaine dans les affaires du Chili fut d'autant plus facilement escamotée que fut avidement dénoncée l'intervention américaine contre le gouvernement de Salvador Allende. Il est vrai que celle-ci fut d'une toute autre nature, visa à faire échouer quand l'autre cherchait à aider et emprunta des voies considérablement plus ténébreuses. Pour ces raisons, il serait abusif de tirer des parallèles entre les deux comportements tout comme il fut abusif de limiter l'ingérence dans les affaires du Chili à la seule intervention des Etats-Unis.

L'échec de l'expérience chilienne fut largement mise au compte de la politique étrangère américaine relayée par la CIA : Intervention de l'industrie privée visant à empêcher l'élection d'Allende ; aides aux syndicats et groupes d'opposition pour fomenter des grèves ; incitation de l'armée à déclencher un coup d'Etat... Les USA furent et demeurent considérés comme les fossoyeurs du régime chilien. L'examen des rapports relatifs à l'intervention américaine dans les affaires chiliennes montre, toutefois, que la réalité ne fut pas aussi implacable qu'elle fut avidement dénoncée.

A la différence des pays socialistes et de nombre de

démocraties occidentales, les Etats-Unis cultivent le goût quelque peu candide — mais éminemment démocratique — de faire connaître les turpitudes des services de leur propre administration auxquels ils confient les missions les moins avouables d'ingérence dans les affaires d'autres Etats. Cette tradition qui, dans l'affaire du Watergate, parvint à contraindre leur président à démissionner, se manifeste généralement par la constitution d'enquêtes parlementaires, habituellement peu complaisantes à l'égard de l'exécutif, et qui permettent d'approcher des vérités qui ne sont pas toutes destinées à être connues du public mais que les exigences d'une presse toute-puissante contraignent à révéler. Ce fut le cas pour l'action clandestine conduite au Chili entre 1970 et 1973. C'est à partir de ces rapports, souvent sévères, parfois accablants, qu'on s'efforcera ici de retracer ce que fut cette action et de dire quelles en furent les limites réelles.

Le procès intenté contre l'interventionnisme américain dans les affaires chiliennes s'alimenta de plusieurs procurations : Le financement des grèves, notamment celles des camionneurs. La participation au coup d'Etat de 1973. L'organisation de complots visant à empêcher l'élection d'Allende par le Congrès chilien, en octobre 1970. Les tentatives d'asphyxie du pays par étranglement économique et financier... Si chacune de ces accusations eut une réalité, celle-ci ne fut pas toujours aussi claire que, malgré l'absence de preuves incontestables, on voulut bien le dire ou le faire croire. Les commissions d'enquête parlementaires parvinrent à dessiner les grandes lignes de ce que fut cette immixtion américaine et, surtout, à mettre en lumière les moyens qui la rendirent possible et qui permirent d'en mesurer l'amplitude réelle.

S'il n'est pas sûr que leurs rapports aient fait apparaître l'absolue vérité des faits dont ils témoignent, il est cependant peu contestable qu'en raison des moyens dont disposèrent les enquêteurs et de l'indépendance qui leur fut reconnue, ils constituent la source la plus raisonnablement acceptable de ce que fut la vérité.

Pour clarifier les choses, on distinguera ici deux périodes durant lesquelles s'exerça l'ingérence nord-américaine au Chili : La première couvrant les six semaines séparant l'élec-

tion populaire du 4 septembre 1970 de l'investiture d'Allende par le Congrès chilien. La seconde, les trois années durant lesquelles l'Unité populaire exerça le pouvoir.

On prendra, par ailleurs, en considération trois modes de comportement ou d'action ayant constitué des actes d'ingérence caractérisés :

- L'intervention de l'industrie privée, à travers l'affaire dite ITT/CIA.
- L'action clandestine — *Covert action* — de l'Etat américain dans l'élaboration des complots, qui, toutes deux se situèrent principalement durant la première période.
- L'action publique — *Overt action* — de l'administration américaine qui, elle, se développa durant la seconde et qui, constituée d'éléments de politique économique et financière, n'est, en principe, pas soustraite à la connaissance de l'opinion.

Un an avant l'élection présidentielle chilienne, la mission diplomatique américaine à Santiago avait commencé à sensibiliser Washington sur le risque de voir le candidat de l'Unité populaire arriver en tête de la consultation et être ultérieurement investi par le congrès. Les rapports soulignaient la menace que ferait peser l'avènement d'un régime marxiste sur l'équilibre des pays de l'hémisphère et sur des intérêts privés américains évalués à un milliard de dollars. Le risque restant très hypothétique et le Chili ne constituant pas une zone d'intérêt privilégiée pour Washington, les rapports restèrent quasiment lettre morte. Ce ne fut donc qu'après l'élection du 4 septembre que débuta une série d'actions clandestines visant à empêcher la nomination d'Allende par le congrès, six semaines plus tard.

La première période : Septembre-Octobre 1970

L'Overt action, durant cette période, ne mérite pas de longs développements. Les deux pays entretenant des relations diplomatiques, elle consista principalement pour les Américains, inquiets du programme de nationalisation des avoirs étrangers contenu dans le programme du candidat Allende, de s'assurer que ces nationalisations feraient l'objet d'indemnisations appropriées et de s'informer du type de relations qu'un Chili socialiste choisirait d'entretenir avec

Washington. L'élection d'Allende n'étant pas encore acquise, il convenait pour la diplomatie américaine d'observer le schéma proposé par les résultats électoraux et d'envisager les divers scénarios qui seraient susceptibles de se matérialiser dans les semaines à venir.

Derrière ces apparences rassurantes de relations diplomatiques ordinaires quoique tendues et préoccupées, les actions clandestines, privée et publique — *Covert* — furent d'une toute autre amplitude. Quoique distinctes, elles se rejoignirent fréquemment car elles mirent en scène les mêmes acteurs et cherchèrent à atteindre un même objectif : Empêcher Allende de parvenir au pouvoir le 24 octobre. Les moyens envisagés pour y parvenir furent, principalement, de faciliter une intervention préventive de l'armée et/ou de provoquer une crise économique, financière et sociale de nature à invalider l'élection et de provoquer une nouvelle consultation.

I - L'intervention privée :

L'intervention privée la plus marquante fut connue sous le nom d'Affaire ITT-CIA. Elle fut divulguée dans le public par la publication de documents confidentiels de la multinationale compromettant l'administration américaine. En revanche, peu transparut des conclusions du rapport de la sous-commission des Affaires étrangères du Sénat qui s'en était suivie et qui livra le résultat de ses investigations au printemps 1973.

L'ensemble des documents concernant cette affaire est constitué de rapports adressés par les observateurs d'ITT en poste à Santiago et Buenos-Aires sur l'évolution de la politique au Chili. Certains font état de contacts pris par le groupe avec la Maison-Blanche. D'autres dénoncent des intentions précises d'ingérence dans les affaires chiliennes. Aucun des documents n'indique d'intervention de l'administration américaine. La position de celle-ci, telle qu'elle apparaît dans le dossier, est de conserver dans l'évolution de la situation chilienne une neutralité à l'égard de laquelle ITT se montrera amère.

Trois documents ont été plus particulièrement cités pour mettre en évidence l'interventionnisme d'ITT.

Le premier est daté du 14 septembre, 10 jours après l'élection populaire. Le document est rédigé par le directeur des relations internationales du groupe, Jack Neal. Il est adressé au directeur de la firme à Washington, W.R.Merriam sous timbre " personnel et confidentiel ". Il rend compte de l'action entreprise au cours du week-end auprès de trois instances de l'administration nord-américaine.

Jack Neal dit avoir pris contact par téléphone avec la Maison-Blanche et obtenu au bureau du docteur Kissinger l'un de ses collaborateurs, Peter Vaky, en charge des problèmes latino-américains et membre du Conseil National de Sécurité.

Je lui ai fait part des graves préoccupations de H.S. Geneen — Président mondial d'ITT (NdIA) — au sujet de la situation au Chili non seulement en raison de l'importance de notre investissement mais aussi de la menace qu'elle fait peser sur l'hémisphère sud. J'ai expliqué que, certes, les deux tiers de nos avoirs étaient couverts par l'assurance mais que nous répugnions à voir couvrir le reste par le contribuable américain.

Monsieur Vaky me dit qu'ils étaient eux-mêmes très préoccupés par la situation au Chili et que c'était réellement difficile pour les Etats-Unis.

Je lui dis que je comprenais que la position des Etats-Unis fût difficile mais que nous espérions que la Maison-Blanche, le Département d'Etat ne feraient rien pour décourager une opération éventuelle du Chili lui-même, ou d'autres, pour sauver la situation. Je priais Monsieur Vaky de faire savoir au docteur Kissinger que Monsieur Geneen allait venir à Washington pour s'entretenir de la situation et que nous étions prêts à apporter une assistance financière d'un montant au moins égal à sept chiffres.

Monsieur Vaky me pria de remercier Monsieur Geneen de son intérêt et me dit qu'il transmettrait au docteur Kissinger.

La seconde intervention de Jack Neal fut pour le secrétaire d'Etat-adjoint du gouvernement américain pour les affaires d'Amérique latine, Charles A. Meyer.

Tôt samedi matin, je lui ai dit par téléphone ce que j'avais dit la veille à Peter Vaky. Chuck Meyer me dit qu'il comprenait les préoccupations de Monsieur Geneen et qu'il appréciait son offre d'assistance. Il me dit qu'on observait la situation d'aussi près que possible et qu'on attendait

le 24 octobre date à laquelle le Congrès chilien désignerait le président. Il me dit que les Chiliens, eux-mêmes, commençaient à se sentir concernés et que même les syndicats ne voyaient pas d'un bon œil l'arrivée d'Allende. Il me dit que c'était un problème chilien et qu'ils avaient vraiment tout fait pour se mettre dans le pétrin.

Il ajouta que la direction de la Kennecot l'avait informé qu'ils allaient perdre leur mine de El Teniente.

La troisième intervention relatée dans le même rapport eut lieu, le même jour, lors d'une réception à l'ambassade de Corée. Neal qui pensait y rencontrer William Rodgers ou le sous-secrétaire d'Etat Alexis Johnson proche de l'ambassadeur, n'eut qu'un contact avec l'Attomey général Mitchell. Le ministre lui indiqua qu'il avait eu récemment la visite de Geneen et qu'il comprenait parfaitement bien ses préoccupations au sujet des avoirs d'ITT au Chili, sans rien ajouter.

Le premier document, considéré comme extrêmement bavard, met en lumière deux aspects : Le premier, l'état d'esprit d'ITT qui était prête à financer généreusement un mouvement de nature à empêcher ou, pour le moins à rendre difficile, la désignation par le Congrès chilien de Salvador Allende à la présidence de la République. Le second, la fraîcheur avec laquelle l'administration américaine accueillit cette proposition.

Dans ses Mémoires, à propos de ces épisodes, Kissinger reconnaît que Peter Vaky lui a fait part de la proposition de Jack Neal. Il ajoute : *J'avais rencontré deux représentants d'ITT en septembre 1970 à la demande de Peter Flanigan, alors collaborateur du président. Ils avaient proposé d'aider financièrement celui ou ceux qui empêcheraient Allende d'accéder au pouvoir. Je les éconduisis poliment. Je considérais que ce genre d'activité ne relevait pas de l'entreprise privée.*

Une seconde liasse de documents témoigne de l'apparente neutralité de l'exécutif américain ou, comme le souligne Kissinger, du souci de ne pas laisser à l'industrie privée le soin d'intervenir dans des affaires d'Etat. L'un d'eux est daté de la veille de la réunion du Congrès chilien au cours de laquelle Allende va être élu président. Il comprend d'abord un rapport d'ITT adressé à la Maison-Blanche et intitulé : *Les Etats-Unis à la croisée des chemins : Une révision nécessaire de notre politique latino-américaine.*

La première partie pose en termes nets l'échec de la politique américaine en Amérique du sud :
Un rapport récent du Congrès américain indique que huit milliards d'aide publique ont été dirigés vers l'Amérique latine ces sept dernières années avec des résultats en matière de développement pour le moins modestes.
Le gouvernement américain reconnaît périodiquement que nos programmes d'assistance en Amérique latine n'ont pas atteint leurs objectifs.
Il devrait être clair qu'un Chili dominé par le communisme dans le cône sud de l'hémisphère et allié à Cuba au nord, représente un défi nouveau pour notre sécurité et nos intérêts.
Nous n'envisageons pas d'actes de représailles ou de vengeance comme éléments de notre politique. Nous sommes seulement convaincus que, pour aider au développement de l'Amérique du sud, les responsables doivent savoir que le contribuable américain n'est plus disposé à sacrifier un argent parfois difficilement gagné à des efforts qui, ainsi que le signale le congrès, devraient, par principe, être du ressort des latino-américains eux-mêmes.
Le congrès considère que ce type d'assistance doit s'achever. Le peuple des Etats- Unis en est sûrement d'accord de même que nos entreprises privées qui savent trop bien à quel point il a été improductif.

La seconde partie regarde l'action des Etats-Unis à l'égard du Chili et comporte une série de recommandations de l'ITT à propos de ce que devrait être l'attitude du gouvernement de Washington si la politique anti-américaine dessinée par le candidat Allende devait voir le jour. Il y est dit que l'ambassadeur américain à Santiago devrait demander audience au nouveau président et approcher les points suivants :
- *Revue des relations et traditions historiques entre les deux nations et rappel de ce que l'aide américaine au Chili, entre 1960 et 1970, fut de un milliard et demi de dollars.* (en fait 1,3 dont à peu près 10% d'aide militaire -NDIA).
- *Mise en évidence de la contribution qu'a représenté, dans le développement du pays, l'investissement privé américain.*
- *Informer le président que toute mesure de nationalisation des biens américains devrait déboucher sur une indemnisation conforme aux règles internationales et, qu'à défaut, le Chili devrait s'attendre à des mesures de resserrement, voire de suspension, des crédits provenant des banques, nationales ou privées, américaines.*

Une troisième série de documents comporte un échange de lettres entre W.R.Merriam et Henry Kissinger, le voici :

Cher Docteur Kissinger,

Devant les récents événements d'Amérique latine, l'entreprise privée étrangère doit faire face à la situation la plus sérieuse.

Il y a un an, le président Nixon, dans son discours devant l'Association de la presse inter-américaine, disait : " Nous n'encouragerons pas l'investissement privé là où il n'est pas recherché et là où les conditions politiques locales lui font courir un risque économique démesuré. "

Notre entreprise ne souhaite pas aller là où l'on a pas besoin d'elle, mais, tout comme le président Nixon, nous avons, nous aussi " la ferme conviction que l'entreprise privée a un rôle vital à jouer dans le développement tant social qu'économique ".

Notre compagnie sait bien que les peuples d'Amérique méritent de meilleures conditions de vie et nous savons que nous avons un intérêt certain à diminuer leurs problèmes. Ces pays, eux-mêmes, sont incapables d'apporter les fonds nécessaires à leur développement. Ce n'est pas non plus au contribuable américain de le faire. Seule, l'entreprise privée peut s'en charger, dans des conditions appropriées. Chacun est d'accord pour reconnaître que cela doit être fait de façon coordonnée.

ITT a été particulièrement attentive aux circonstances qui ont touché le développement de l'hémisphère sud. Nous sommes convaincus que le moment est venu de réévaluer et de renforcer la politique américaine en Amérique latine.

La réponse de Kissinger est datée du 9 novembre :

Cher Monsieur Merriam,

Merci beaucoup de votre lettre du 23 octobre et du rapport joint concernant la politique américaine en Amérique latine. Je les ai lus avec attention et transmis aux membres de mon personnel en charge des problèmes latino-américains. Il nous a été précieux d'avoir vos recommandations et nous en tiendrons certainement compte. Je vous remercie très vivement de me les avoir fait connaître.

Dans un commentaire manuscrit noté en marge et destiné au président de la compagnie, Merriam aura noté : *Croyez-moi, c'est plus que superficiel. On en reparle.*

Superficiel et, à lire entre les lignes, significatif de l'agacement suscité par l'intention de donner à l'exécutif américain

des leçons sur la politique à mener en Amérique du sud.

Un dernier document, apparemment le plus accablant, avait aussitôt emporté la conviction que le gouvernement américain avait été directement impliqué dans une tentative visant à empêcher l'élection d'Allende. Il s'agit d'un rapport personnel et confidentiel, daté du 17 septembre et adressé au vice-président d'ITT par deux de ses collaborateurs, Hendrix et Berrelez, le premier en poste à Santiago, le second observateur à Buenos-Aires. Ce rapport relate, de façon globalement correcte, les événements en cours au Chili et les projette dans un proche avenir. Le paragraphe le plus significatif, qui fut cité dans la presse du monde entier dit ceci :

Mardi soir dernier (le 15 septembre), *Edward Korry* (ambassadeur américain au Chili) *a finalement reçu un message du Département d'Etat lui donnant le feu vert pour agir au nom du président Nixon. Ce message lui donnait toute autorité pour prendre toute mesure qu'il jugerait nécessaire en vue d'empêcher Allende d'accéder au pouvoir, hormis une action de type Saint-Domingue.* (Débarquement de marines, en 1965 - NdlA)

Ce qui fut moins connu du public, c'est que l'année suivante, lors de l'instruction sénatoriale de l'affaire, l'auteur du rapport dût convenir que son interlocuteur, *un citoyen chilien non-identifié mais qui n'appartenait ni au personnel de l'ambassade ni aux services de renseignements américains, n'avait cité ni le nom de Nixon ni fait mention d'une opération de type Saint-Domingue* et que ces deux éléments n'avaient été ajoutés de son propre chef que *pour embellir ce qu'on lui avait transmis.*

Au demeurant, l'ambassadeur Edward Korry, personnage bouillant, discourtois et hautement contesté au Département d'Etat ne paraissait pas avoir attendu d'instructions du président pour prendre des initiatives tel le démantèlement des bases météo américaines de l'Ile de Pâques, de Quinteros et de Punta Arenas sans considération des dommages causés aux populations civiles.

On verra cependant, par la suite, que le message ci-dessus n'était pas tout à fait dénué de fondement. Le lundi 14, l'ambassadeur Korry et *"quelques membres accrédités de l'ambassade"* avait reçu, lors d'une réunion à Washington, autorité pour

encourager un coup d'Etat militaire, à la condition expresse que l'ancien président Eduardo Frei *apporte son concours à cette solution.*

A la lumière de ces documents, on peut penser que si ITT s'efforça de faire intervenir l'administration américaine pour empêcher l'accession d'Allende au pouvoir, elle n'y parvint pas, malgré des offres de subsides considérables. La position de la Maison-Blanche à l'égard de la multinationale fut celle que Henry Kissinger résumait de ces mots : *Ce genre d'activité ne relève pas de l'entreprise privée.* On comprend alors l'amertume de Merriam lorsque, s'adressant à Gerrity, vice-président de l'entreprise chargé des relations extérieures, il écrit, le 30 septembre :

Pourquoi les USA qui ont distribué au Chili l'argent des contribuables en avouant que cette aide servait un pays qui luttait contre le marxisme disent-ils aujourd'hui, alors qu'Allende s'apprête à prendre le pouvoir, que ce fut à fonds perdus et que ce qui se passe actuellement dans ce pays est une affaire qui regarde les Chiliens et qu'ils ne peuvent intervenir.

Aussi, à défaut d'obtenir le concours de la CIA et de l'administration américaine, ITT prit-elle, de sa propre autorité, diverses initiatives qui furent mises en lumière par l'investigation parlementaire :

Elle créa, en Argentine, des centres d'accueil ou de regroupement pour les familles des principaux opposants à l'Unité populaire avec prise en charge de tous leurs frais pendant un ou plusieurs mois.

Elle apporta un soutien financier au principal quotidien d'opposition — *El Mercurio* — pour l'aider à sortir de ses embarras économiques en augmentant ou en faisant augmenter par d'autres firmes occidentales installées au Chili des budgets d'annonces publicitaires qui étaient tombés à 15% de la normale.

Elle chercha à obtenir du président Frei, encore en exercice, une dénonciation publique de l'incertitude que ferait courir l'avènement d'un régime marxiste dans le pays.

Elle aida financièrement des groupes chiliens d'opposition dans leurs tentatives de provoquer l'adversaire en vue de créer des conditions propices à une intervention de l'armée.

Enfin, elle apporta son appui à des incitations extérieures à provoquer la banqueroute d'un ou de deux établissements d'épargne, susceptible d'entraîner la faillite d'entreprises avec, pour conséquence, d'accroître dans le pays un chômage déjà massif et de provoquer des manifestations populaires.

La sous-commission des Affaires étrangères du Sénat américain, animée de ce manque de complaisance que connaissent de tels organismes quand il s'agit d'affaires pouvant impliquer les institutions nationales, conclut ainsi son rapport :
Bien qu'ITT n'ait apparemment rien fait d'illégal, de hauts-cadres de cette multinationale ont outrepassé les limites d'un comportement acceptable. (52)

Ainsi, Si ITT, malgré la générosité de ses propositions financières, fut poliment éconduite par Washington, ce fut avant tout parce que le problème que constituait l'arrivée au pouvoir, dans un pays de l'importance du Chili, d'un régime marxiste était avant tout une affaire d'Etat. Seul l'Etat était en mesure d'en apprécier les implications à court et moyen terme. En outre, les effets politiques créés par une telle situation prévalaient très largement des aspects économiques qui, sans être négligeables, n'avaient rien de vital pour les Etats-Unis. Qu'ITT et les grandes compagnies du cuivre, Kennecot et Anaconda, fassent de la résistance en aidant financièrement l'opposition chilienne était une chose. Que l'industrie privée apporte un concours direct — notamment financier — dans un complot politique visant à empêcher l'accession au pouvoir d'un leader étranger était bien différent. Lors d'un séjour à Santiago, en 1965, Robert Kennedy n'avait-il pas déclaré devant un groupe d'intellectuels *que c'était une grave erreur de considérer que le gouvernement de son pays s'identifiait aux intérêts privés de firmes américaines installées dans les pays sud-américains et, qu'en vérité, ces sociétés n'étaient pas de poids à dicter leurs volontés au pouvoir politique ou d'influer sur ses décisions.*

II - L'intervention publique

Durant les cinquante jours qui séparèrent l'élection populaire du 4 septembre de la nomination d'Allende par le

Congrès chilien, le 24 octobre, l'action secrète de l'administration américaine fut intense. Elle eut aussi ses limites. Elle prit diverses formes, emprunta plusieurs voies, indépendantes les unes des autres mais qui, parfois se rejoignirent, et fit intervenir plusieurs composantes des services spéciaux , notamment la CIA et la DIA.

L'élection du 4 septembre eut, à Washington, les effets d'un coup de pied dans une termitière. Entre le 4 et le 15, le *Comité 40*, assemblée d'experts appartenant à la haute administration américaine et chargée, à la fois, d'apprécier le bien-fondé et d'évaluer les moyens de l'action secrète du gouvernement pour les opérations extérieures, se réunit deux fois pour examiner la situation créée par l'arrivée en tête de Salvador Allende à l'élection présidentielle. Une " évaluation de sang-froid " — *cold-blooded assessment* — fut commandée à diverses personnalités ainsi qu'à l'ambassadeur américain au Chili. Il convenait de se prononcer pour ou contre les deux options envisagées par le comité : Coup d'Etat de l'armée chilienne assisté par les Etats-Unis et/ou organisation d'une opposition ultérieure à Allende.

Le 12, l'ambassadeur faisait connaître sa réponse : *Nous croyons qu'il est aujourd'hui clair que les militaires chiliens ne bougeront pas pour empêcher Allende d'accéder au pouvoir (...) Ce que nous avons dit au cours de cette évaluation est que les conditions pour une action à venir des Etats-Unis avec les militaires chiliens sont inexistantes (53).*

La réponse de la CIA fut de la même veine. L'assistant de Kissinger pour les affaires d'Amérique latine au Conseil National de Sécurité, dans un mémorandum adressé à son patron répondit : *Une action militaire est impossible. Les militaires chiliens sont incapables et ne veulent pas prendre le pouvoir. Nous n'avons de possibilité, ni de motiver, ni de susciter un coup d'Etat (54).*

Le 14 septembre, lors de sa deuxième réunion, le Comité 40, en possession de ces avis, examine un rapport de la CIA daté du 7 et qui fait le point sur les conséquences estimées d'une élection de Salvador Allende à la tête du Chili :

1- Les Etats-Unis n'ont pas d'intérêts vitaux au Chili. L'élection d'Allende entraînerait, toutefois, un préjudice économique sensible.

2- L'équilibre militaire mondial ne serait pas significativement affecté par cette élection.
3- L'élection entraînerait cependant un coup psychologique et politique sérieux.
4- La cohésion dans l'hémisphère sud serait menacée par le défi que poserait un gouvernement marxiste dans l'Organisation des Etats Américains et par la réaction qu'elle créerait dans les autres pays. Nous ne voyons toutefois pas de menace pour la paix de la région.
5- Une victoire d'Allende représenterait un retrait psychologique clair des Etats-Unis et un pas en avant sensible pour l'idéologie marxiste (55).

Le Comité 40 décide alors de débloquer un fonds de 250 000 dollars (approximativement : 1 million 250 000 francs) d'action clandestine destinée à financer tous moyens *politiques ou militaires* visant à empêcher Allende d'être nommé président par le Congrès chilien. Cette opération prendra le nom de *Track One* (Voie 1)

Le lendemain 15 septembre, le président Nixon réunit dans le bureau ovale de la Maison-Blanche le docteur Kissinger, Richard Helms, directeur de la CIA et l'Attorney général John Mitchell. Les directives sont claires : Un régime marxiste au Chili est inacceptable pour les Etats-Unis. La CIA reçoit pour instruction de jouer un rôle direct dans l'organisation d'un coup d'Etat militaire pour empêcher l'accession d'Allende à la présidence. La centrale devra agir sans que soient informés les Départements d'Etat et de la Défense ni l'ambassadeur à Santiago. Elle rendra compte au seul Assistant du président pour les Affaires de Sécurité nationale, Henry Kissinger ou à son adjoint, le général Haig.

Les notes manuscrites prises par Richard Helms au cours de la réunion indiquent (56) :
- *Une chance sur dix, peut-être, mais sauver le Chili.*
- *Ne pas prendre en compte les risques encourus.*
- *Ambassade tenue à l'écart.*
- *Dix millions de dollars disponibles. Plus si nécessaire.*
- *Travailler à temps plein. Les hommes les meilleurs.*
- *Plan d'action sous quarante-huit heures.*
- *Faire hurler l'économie.*

A aucun moment, le Comité 40 ne sera tenu au courant de ces dispositions.

L'opération prendra le nom de *Track Two*.(Voie 2)

Les deux options, nées à peu près au même moment, et qui allaient s'ignorer cinquante jours durant, avaient un point commun : Le déclenchement d'une intervention de l'armée chilienne. Toutefois, si pour *Track Two* celle-ci était l'unique objectif à atteindre quels qu'en soient les moyens et les conséquences, pour *Track One*, l'instigation d'un coup d'Etat était strictement subordonnée à l'implication d'Eduardo Frei, président en exercice jusqu'au 24 octobre et n'excluait pas d'autres moyens — propagande, corruption de membres du congrès... — pour parvenir à ses fins.

Le 21 septembre, le Quartier Général de la CIA fait parvenir à son bureau de Santiago le message de lancement de *Track Two* :

Objet de l'exercice : Prévenir l'accession d'Allende au pouvoir. Option parlementaire écartée. Solution militaire retenue.

La plupart des agents de la station de Santiago vont ignorer les tenants et aboutissements de *Track Two*. Seuls, le chef de station et son assistant sont informés. En revanche, tous sont au courant des dispositions de *Track One*.

Devant la commission d'enquête chargée de faire la lumière sur les complots, tous les officiels de la CIA impliqués dans *Track Two* furent unanimes à déclarer qu'il était invraisemblable que l'opération réussisse. Des plus bas niveaux de la hiérarchie jusqu'au sommet, tous, témoignant sous serment, affirmèrent qu'ils avaient bien senti qu'on leur demandait l'impossible, que les risques et le coût potentiel du projet étaient trop élevés. Par la suite, ils déclarèrent qu'ils pensaient que leur estimation était connue de la Maison-Blanche.

A Santiago, dès le résultat de l'élection qui annonce l'avènement probable d'un régime marxiste, le commandant-en-chef de l'armée, le général Schneider donne le ton, en fait, redit ce qu'il a déjà déclaré quelques mois plus tôt : *L'armée est légaliste et respecte la Constitution quel que soit le régime.* En un mot : Silence sur les rangs ! En fait, sans avoir à être rappelée à cet ordre, l'armée ne bronche pas vraiment. Les discussions, peut-être, se font plus vives dans les mess. Certains officiers, sûrement, se découvrent une âme de putschiste mais, dans le

fond, rien ne bouge. D'abord, face à l'intransigeance absolue de Schneider, aucun leader ne se lève. Ensuite, la patrie n'est nullement en danger. Enfin, qui dit que le nouveau régime ne se ménagera pas les faveurs de l'armée en améliorant la condition de ses serviteurs ? Donc, calme plat. La station de la CIA tout autant que l'ambassadeur le savent. L'inertie est trop forte pour donner quelque espoir de lever un coup d'Etat.

Toutefois, certains pensent et disent que l'obstacle, c'est Schneider. Schneider neutralisé, l'armée retrouvera sa liberté d'expression et, face à la menace alors plus imminente de l'accession du marxisme au Chili, se rebellera. C'est sur cette base stratégique que *Track One* et *Track Two* vont se rejoindre.

Pour l'ambassadeur, l'objectif est de convaincre l'entourage du président Frei que la neutralisation du commandant-en-chef de l'armée entraînerait un coup d'Etat qui placerait temporairement l'armée au pouvoir. Celle-ci se retirerait à l'issue d'une crise inévitable et de nouvelles élections seraient organisées auxquelles Frei pourrait constitutionnellement se présenter et être élu.

Pour la CIA, l'objectif se limite à placer l'armée en situation de déclencher un coup d'Etat. Le reste ne la regarde pas. Or, la moindre chance de voir l'armée bouger passe par l'éloignement du général Schneider de ses fonctions.

Sénateur Hart, du Colorado :

- (...) *Est-ce que la carte blanche que vous avait donnée le président dans le cadre de cette mission impliquait l'élimination physique ?*

Richard Helms :

- *Non, car lorsque j'ai été nommé directeur, j'ai aussitôt décidé que, tant que je serai à ce poste, nous n'entrerions pas dans ce système et je l'avais clairement fait savoir à mes collaborateurs (57).*

La question n'est pas superflue. Le directeur de la CIA est ici interrogé dans le cadre des complots visant à l'élimination des hautes personnalités politiques d'Etats étrangers. Dans ce cas précis, pour des raisons évidentes, l'assassinat de Salvador Allende ne fut jamais envisagée.

Dans le cadre de *Track Two*, la CIA va rapidement se doter d'une logistique qui comprend trois volets : Elle va d'abord créer un groupe opérationnel — *Task force* — placé sous

les ordres de son sous-directeur, Thomas Karamessines et composé d'hommes soigneusement choisis. Un agent spécial est rappelé d'une affectation à l'étranger. Les membres du groupe témoigneront plus tard de l'intense pression que fait peser sur eux la Maison-Blanche.

A Santiago, ensuite, la station qui n'a pas de contacts à haut niveau dans l'armée chilienne va demander qu'un attaché militaire de l'ambassade qui, lui, en possède soit temporairement affecté à la CIA. Le Quartier Général de Langley va obtenir l'accord de la DIA (Defense Intelligence Agency) à laquelle appartient l'attaché . L'intéressé aura pour mission de recueillir des informations sur l'état d'esprit des militaires de haut rang et d'évaluer les possibilités d'un coup d'Etat. Ni l'attaché de Défense, son supérieur hiérarchique, ni l'ambassadeur ne seront mis au courant de sa mission.

Enfin, pour minimiser les risques et saisir toutes les chances, la Task force décide, fin septembre, d'expédier au Chili quatre agents, citoyens d'un pays tiers, et qui, chacun ignorant l'existence des autres, recevront directement leurs ordres de Washington. Pour éviter toute interférence, ils rendront compte à un intermédiaire, seul habilité à en informer, à Santiago, le chef de station.

Le décor est planté. Les acteurs en place. La pièce peut débuter.

Les premiers contacts de la CIA avec la hiérarchie militaire chilienne sont décevants. Les premières impressions se confirment : L'armée n'a nullement l'intention de faire barrage au processus constitutionnel. Deux généraux, toutefois, paraissent offrir quelques promesses : Viaux, auteur un an plus tôt du *Tancazo*, ce mini-coup d'Etat présenté alors comme une simple revendication d'amélioration de la condition militaire mais qui dissimulait mal des arrière-pensées putschistes. L'homme a quitté l'armée mais y a conservé de solides relations avec des officiers d'active ainsi, dit-on, qu'avec des groupuscules civils d'extrême-droite. Valenzuela est, lui, commandant de la garnison de Santiago.

Ce sont ces deux hommes — et eux seuls — sur lesquels les Américains pourront s'appuyer. Les deux options, *Track One*

et *Track Two* empruntant chacune ses cheminements clandestins, aboutissent toutes deux à ces seules pistes, fragiles car isolées et aussi peu représentatives que possible de la communauté militaire. Pourtant, le temps passant, la CIA devra s'en contenter. Et puisque, au mépris de toute vraisemblance, on persiste à penser que la neutralisation du général Schneider suffira à provoquer des troubles de nature à entraîner l'intervention de l'armée, on se contentera de ces deux factieux pour exécuter la mission commandée par le plus haut niveau et à laquelle, fondamentalement, on ne croit pas.

Le chef de la station de la CIA, à Santiago, le dira au cours de l'enquête :
Je n'avais laissé aucun doute dans l'esprit de mes collègues et supérieurs que je ne trouvais pas souhaitable quelque intervention que ce fût dans le processus constitutionnel (58), au point que ses réticences n'avaient pas manqué d'être remarquées par sa hiérarchie qui, le 7 octobre, lui adressait de Washington le câble suivant :
Vos rapports n'ont pas à comporter vos analyses et commentaires personnels mais le seul compte-rendu des actions que vous avez menées (59).

L'attaché de la DIA poursuit ses contacts de son côté. A la même date, il parvient à approcher certains membres de l'Académie de guerre de Santiago qui lui demandent s'il pourrait éventuellement fournir de l'armement léger. Il se révélera que le plan de ces officiers vise à *remplacer ou envoyer Schneider à l'étranger* et que le complot est lié à celui de Viaux et de Valenzuela.

Le 8 octobre, la Task Force rend compte à Washington :

Les hauts niveaux de la hiérarchie militaire incapables de se mettre d'accord pour bloquer Allende. La tradition de non-intervention de l'armée chilienne. ; les réticences de Frei à ternir son image historique. ; la position intransigeante du commandant-en-chef à l'égard de la Constitution et, plus important encore, le manque de leader à l'intérieur du gouvernement et de l'armée militent contre une intervention militaire. (60)

Encouragée, cependant, à poursuivre, la CIA Santiago câble le 9 :
Bien que Viaux soit considéré par ses collègues — et même par

Valenzuela — comme un général sans armée, il apparaît aujourd'hui comme le seul leader militaire à vouloir bloquer Allende. Nous continuons à fixer notre attention sur lui. (61)

A ce moment, il reste deux semaines avant la réunion du congrès. Les choses vont alors s'accélérer. Viaux va réclamer aux Américains *plusieurs centaines de grenades à gaz paralysant* pour *lancer un coup*. La demande sera refusée par Washington qui considère qu'un *mini-coup serait " contre productif "*. Il reviendra à la charge demandant *un parachutage d'armement*.

Il semble alors que les différentes options qui, toutes, indépendamment les unes des autres, aboutissent à Viaux et Valenzuela et se rejoignent sur l'objectif d'élimination de Schneider commencent à se caramboler.

A la demande de parachutage d'armement, la CIA à Langley oppose, le 13 octobre, un refus assorti d'une dotation de vingt mille dollars — 100 000 francs — et d'une promesse d'octroi ultérieur de 250 000 dollars (1 250 000 francs) en assurance-vie pour Viaux et ses comparses... en signe d'encouragement à améliorer leur plan. Mais, le lendemain, un autre câble destiné à l'attaché de la DIA et signé de sa propre hiérarchie indique : *Haute autorité à Washington vous autorise à proposer un support matériel en vue de toute intervention armée des forces militaires chiliennes destiné à toute tentative visant à empêcher l'élection d'Allende le 24 octobre (62).*

Interrogé par la commission d'enquête Karamessines témoignera que la terminologie " *haute autorité* " ne pouvait désigner que Kissinger ou le président, personne d'autre n'ayant qualité pour donner de telles instructions. Kissinger indiquera sous serment n'avoir pas autorisé l'envoi de telles instructions et que, si de telles instructions avaient été données, *il se serait attendu à ce qu'il en soit fait mention au cours de la réunion qui eut lieu le lendemain, 15 octobre, à la Maison-Blanche.*

Le même jour, le Comité 40 se réunit. Le Chili figure, parmi d'autres sujets, à l'ordre du jour. Y participent, en plus des Quarante, Kissinger, Karamessines, Charles Meyer du Département d'Etat et l'ambassadeur Korry rappelé en consultation. Selon les minutes de la réunion saisies par la commission d'enquête, Karamessines rapporte que *l'imprévisible général*

Viaux est, semble-t-il, le seul prêt à tenter un coup présentement inexistant et que ses chances de réussir quelque chose sont faibles. L'ambassadeur opine et souligne *qu'il semble à peu près certain qu'Allende sera nommé par le congrès le 24.*

Le lendemain 15 octobre, Kissinger et le général Haig reçoivent Karamessines à la Maison-Blanche pour discuter de *Track Two.* La réunion se terminera sur le constat que *Viaux n'a pas plus d'une chance sur vingt — peut-être moins— de réussir son coup.* Le mémorandum de la réunion fera apparaître les points suivants :

- Les participants décident que sera adressé au général Viaux le message suivant : "Ayant revu vos plans et compte-tenu des informations que vous nous avez envoyées ainsi que de celles dont nous disposons en propre, nous parvenons à la conclusion que votre projet ne peut réussir. Echouant, il pourrait compromettre vos possibilités à l'avenir. Conservez vos acquis. Nous resterons en contact avec vous. Le moment viendra où vous et vos amis pourrez faire quelque chose. Nous continuerons à vous apporter assistance.

Après avoir adopté la décision de reporter, au moins temporairement, l'opération Viaux, Kissinger donna instruction à la CIA de préserver ses acquis au Chili, de travailler clandestinement et en sécurité pour maintenir les possibilités de l'agence dans le futur.

Dans son témoignage devant la commission d'enquête, Henry Kissinger indiquera que, dans son esprit, la synthèse de son instruction à la CIA était : *Stoppez tout et gardez les acquis !*

Cependant, faisant référence à la réunion, la CIA adressait le lendemain un câble à Santiago indiquant que *Track Two* avait été reconsidéré et que :

Il est établi et conforme à la politique ayant prévalu jusqu'ici qu'Allende doit être renversé par un coup d'Etat. Il serait grandement préférable que celui-ci ait lieu avant le 24 octobre mais les efforts dans ce but devront se poursuivre après cette date (63).

Transmis à Viaux le 17, le message concocté lors de la réunion du 15 fait l'objet d'une fin de non-recevoir. Viaux indique qu'il a décidé de procéder au coup et que celui-ci aura lieu le 22 par *l'enlèvement de Schneider qui sera le premier maillon d'une chaîne à venir.*

Parallèlement, l'attaché militaire de la DIA a poursuivi ses approches avec le général Valenzuela et un amiral. Les officiers réclament des armes, dont trois mitrailleuses calibre 45 destinées à *assurer la défense des comploteurs.* Celles-ci seront acheminées le 19 octobre par la valise diplomatique. L'opération qui, selon Valenzuela, rassemble trois autres officiers de l'armée prévoit l'enlèvement de Schneider le soi-même.

Le kidnapping va échouer car Schneider, pour se rendre au dîner où il est convié, empruntera sa voiture personnelle et non son véhicule de service. Une autre tentative devra avoir lieu le lendemain.

L'attaché reçoit autorisation de payer cinquante mille dollars (250 000 francs) à Valenzuela, " *prix convenu entre les officiers comploteurs et l'équipe d'intervention* ", somme que l'attaché refusera de payer tant que le coup ne sera pas exécuté.

Le 20 octobre, l'opération de nouveau échoue. Le rapport de la *Task force* à Washington conclut :

Le groupe de Valenzuela ayant déjà, apparemment, les plus grandes difficultés à exécuter la première partie de son plan, les chances de succès d'une opération qui doit tout régler avant le 24 octobre semblent, aujourd'hui, réduites (64).

Et pourtant :

Le 22, peu après huit heures du matin, en l'emmenant à son bureau, la voiture de Schneider est interceptée par deux véhicules qui la bloquent par l'avant et une jeep qui l'emboutit par l'arrière. Aussitôt trois hommes puis trois autres brisent les vitres du véhicule immobilisé. Il semble que, se voyant menacé, le général ait tenté de faire usage de son arme de service. L'un des hommes fait alors feu. Le général est blessé au poignet droit. Puis deux autres, par la lunette arrière, tirent à plusieurs reprises atteignant l'officier à l'épaule. Aussitôt, comme prise de panique, toute l'équipe d'assaillants s'enfuit. Le général mourra quelques jours plus tard.

Plus de trente comploteurs, auteurs et complices de l'attentat, hommes et femmes, seront traduits devant les tribunaux militaires. La cour fera apparaître que les assaillants avaient déjà participé aux tentatives d'enlèvement des 19 et 20 octobre. En juin 1972, Viaux, convaincu de complicité sera condamné à

vingt ans de prison et cinq ans de relégation. Valenzuela accusé de *conspiration en vue de causer un coup d'Etat militaire* sera condamné à trois années de relégation.

A ce stade, la CIA ignore s'il s'agit d'une tentative d'enlèvement qui a mal tourné ou d'un assassinat. Elle ignore aussi si Viaux est impliqué dans une opération qui paraît avoir été montée par Valenzuela. Cinquante mille dollars (250 000 francs) sont mis à la disposition de ce dernier *s'il les demande.* La centrale fait savoir à Washington *qu'un effort maximum a été accompli* et que c'est aux Chiliens eux-mêmes de *monter un coup,* s'ils le veulent. *"Nous les avons conduits à un point où, pour le moins, une solution militaire est possible".*

Bien que le diagnostic du bureau de la CIA à Santiago fait le 9 octobre selon lequel *l'assassinat de Schneider rassemblerait l'armée derrière le drapeau du constitutionnalisme* ait soulevé le plus grand scepticisme à Washington, c'est lui qui était juste. Le surlendemain, Allende était nommé président par le congrès.

La commission d'enquête du Sénat américain, à partir de laquelle l'essentiel de cette relation est fait, a principalement cherché à mettre en évidence le ou les niveaux de décisions américain dans le complot. La question-clé qui fut soulevée et à laquelle les témoignages ne permirent pas de répondre fut celle-ci : La Maison-Blanche était-elle au courant des initiatives prises par la CIA après la réunion du 15 octobre à l'issue de laquelle il fut décidé de suspendre l'opération ? A cette question, Kissinger et le général Haig témoignèrent clairement qu'ils n'étaient informés de rien après le 15 octobre et, notamment, d'un plan qui aurait comporté l'enlèvement du général Schneider.

La CIA s'appuyant, de son côté, sur un câble adressé par son Quartier général de Langley à Santiago le 20 octobre et comportant les mots : *Le Quartier général doit répondre ce matin aux questions du Haut-niveau* témoigna de ce que le Haut-niveau en question désignait la Maison-Blanche et probablement Kissinger. Karamessines indiqua *qu'il était à peu près certain que Kissinger était au courant du plan de Valenzuela pour le 19 et que, dans ces conditions, il était normal que le 20, il s'informât pour savoir comment les choses s'étaient passées.*

Interrogé, Kissinger allait interpréter le câble différemment :

N'étant au courant de rien et apprenant le matin du 20 la tentative de kidnapping, j'aurai probablement appelé quelqu'un au téléphone pour lui demander " Qu'est-ce que c'est que cette histoire ? ".

A l'extrême, peu importait de savoir le degré d'implication de Kissinger, de Haig, de la CIA ou de la DIA, l'invitée-surprise : Ce qui était avéré était que la décision d'intervenir dans le processus constitutionnel chilien avait été prise le 15 septembre au plus haut niveau de l'Etat, par le président Nixon.

Il est acceptable de penser que les participants à cette réunion du 15 septembre jugèrent excessives, peu réalistes et prises sous l'empire de la passion les décisions présidentielles. Il n'est pas certain que la mise à disposition *de dix millions de dollars (65)* — 50 millions de francs — *plus si nécessaire (66)* ait pu aisément s'affranchir des formalités tatillonnes habituelles qui, alors, touchait au déblocage de fonds destinés à l'action clandestine et au contrôle méthodique de leur utilisation. Il est, par ailleurs, certain que les officiels de la CIA à Santiago, tout autant que l'ambassadeur, jugèrent inopportun de chercher à interrompre le processus légal de l'élection en contribuant au déclenchement d'un très improbable coup d'Etat militaire.

Le plus surprenant reste, toutefois, le crédit accordé à un projet — certes, le seul perceptible — fondé sur l'hypothèse que la neutralisation du général Schneider serait de nature à déclencher une opération militaire qui invaliderait le premier tour de l'élection présidentielle. L'adjoint de Schneider n'était autre que le général Prats qui, du reste, lui succédera et fera montre, trois ans plus tard, du même respect attentif des règles constitutionnelles.

Enfin, le fait que deux seuls officiers généraux — dont un en retraite — se soient mobilisés sur le choix d'une action ponctuelle, violente, montre assez clairement que l'armée allait choisir de rester légaliste. L'attentat contre Schneider provoqua une émotion considérable et, s'agissant de la plus haute autorité de l'armée, un sentiment de réprobation qui ne fit que renforcer le processus constitutionnel. Ce qu'on eut quelque complaisance à considérer comme l'organisation d'un coup d'Etat fomenté et financé par l'administration américaine fut, en définitive, ce qu'on serait tenté d'appeler sous nos latitudes un

" coup tordu ", dramatique et inutile, inspiré par deux officiers factieux, soutenu par les services secrets américains et exécuté par un groupe terroriste chilien inexpérimenté.

Pour la Commission d'enquête américaine, la question capitale revint à savoir si, *en terme de sécurité nationale, la menace que faisait, a priori, peser sur les intérêts vitaux des Etats-Unis l'accession au pouvoir d'un régime marxiste au Chili justifiait les diverses tentatives clandestines menées pour empêcher Allende d'être élu.*

A cette question, trois présidents — ou ex-présidents — des Etats-Unis et leurs principaux conseillers répondirent clairement par l'affirmative.

La sous-commission des Affaires étrangères du Sénat fut, quant à elle, plus mesurée : Elle estima — mais les avis ne furent pas unanimes — que, *dans la mesure où l'on admettait que la sécurité nationale des Etats-Unis pouvait être menacée par l'existence d'un régime marxiste dans un des pays de l'hémisphère sud, l'action menée par la CIA sur instruction de l'exécutif avait constitué un moyen terme entre l'activité ordinaire, quoique hostile, d'une mission diplomatique et une intervention de caractère militaire. Mais que ce moyen terme était allé trop loin.*

Quant à la question de savoir si la sécurité nationale était menacée par un gouvernement marxiste au Chili, *il était loin d'être prouvé que c'était le cas.*

La Commission sénatoriale fit aussi, clairement, apparaître que le pouvoir politique, au mieux interprétait de façon sélective les expertises des Départements d'Etat et de la Défense et celles de la CIA, au pire les négligeait tout à fait. Au reste, ces avis étaient parfois contradictoires : Ainsi, en 1971, une expertise indiquait-elle *qu'Allende poursuivait adroitement son objectif déclaré de construction d'une société révolutionnaire, nationaliste et socialiste sur des bases marxistes.* Une autre, *que la consolidation d'un régime marxiste au Chili était loin d'être acquise et qu'il restait à Allende un long et dur chemin à parcourir pour y parvenir.*

En 1973, un autre avis indiquait *que l'Union soviétique était intéressée à accroître son influence en Amérique du sud par la réussite d'une expérience chilienne qui consistait en une coalition de partis de gauche comme modèle de révolution marxiste acquise par la voie électorale.* Mais un autre avis estimait *que les Soviétiques ne*

voulaient pas d'un autre Cuba sur les bras et qu'ils étaient peu enclins à engager une partie de bras de fer avec les USA dans ce domaine.

L'enquête, enfin, ne put mettre en évidence un point important : Forte du blanc-seing donné le 15 septembre par Nixon, la CIA déborda-t-elle les instructions de l'exécutif ? Ou, exprimé différemment, la Maison Blanche fut-elle informée régulièrement des initiatives prises par sa centrale de renseignements ?

De longues années plus tard, interrogé par la presse à propos de l'affaire du Rainbow Warrior, un autre président déclarait :

Un Etat a besoin de services secrets. Les dits services secrets ont besoin d'un service action. Ces fameux services action interprètent et débordent les ordres par activisme. Ce n'est pas la première fois que ça arrive en France (67).

Il n'est pas invraisemblable que ce fut aussi le cas dans cette affaire.

La seconde période : Octobre 1970 - Septembre 1973.

L'intervention américaine dans les affaires du Chili ne se limita pas à la période de transition précédant la nomination d'Allende. Elle se poursuivit et s'accentua notablement durant les trois années de l'Unité populaire. Elle comporta trois aspects d'importance inégale : L'assistance et la coopération militaire, l'action secrète et la politique économique et financière.

L'aide militaire directe, en terme de crédits, ne subit pas d'infléchissements ou d'accroissements importants. Variable entre 1960 et 1970 selon les années, elle resta stable à un niveau de 11 millions de dollars annuels — 55 millions de francs — de 1971 à 1973 (68).

Les commandes chiliennes de matériel militaire américain augmentèrent considérablement l'année du coup d'Etat — 15 millions de dollars contre une moyenne de 3 en temps ordinaire — mais ne furent couvertes que pour un montant d'un peu plus de 2 millions (2,24) par les Américains (69).

Par ailleurs, le nombre d'officiers américains qui, dans le cadre de relations militaires traditionnellement proches, se trou-

vait en poste au Chili à la fin des années soixante, était supérieur à cinquante. Il allait être réduit à une douzaine pendant le mandat d'Allende, principalement pour des raisons budgétaires.

Enfin le nombre de militaires chiliens participant à des stages d'entraînement de l'US Army à Panama et qui avait été de 160 en moyenne annuelle les trois années précédant l'arrivée d'Allende au pouvoir, allait légèrement s'accroître à 180 unités.

I - L'action clandestine

Le deuxième aspect de l'ingérence américaine durant cette époque fut celui qui alimenta le plus généreusement la procuration contre Washington et nourrit le mieux — parfois abusivement — les imaginations. A l'époque, l'action spéciale composait un ensemble de moyens confidentiels de lutte contre le pouvoir qui venait de s'établir au Chili. Dans l'esprit de ses inspirateurs, ces moyens rassemblés sous la dénomination de *Covert action*, constituait un programme permanent d'ingérence dans les affaires de tout pays présentant des intérêts spécifiques pour les USA.

L'action spéciale pratiquée alors au Chili concernait majoritairement des opérations de propagande : Financement de collaborations de presse, publication de brochures... mais aussi, divulgation de documents compromettants, dénonciation d'affaires scandaleuses, compromissions diverses, corruptions... Les budgets affectés à ces activités étaient habituellement homologués par le *Comité 40* et, participant aux fonds publics, étaient susceptibles de faire l'objet de contrôles d'utilisation par l'Etat.

Les sommes allouées à l'action spéciale au Chili durant la décennie 1963/1973 s'élevèrent à 13,4 millions de dollars (67 millions de francs) (70). Ayant connu des niveau d'activité réguliers mais de faible amplitude au cours des années soixante, l'action spéciale s'accrut très sensiblement après l'accession au pouvoir d'Allende. Durant les trois ans de l'Unité populaire, le *Comité 40* se réunit vingt-trois fois et habilita des fonds dont le montant total s'éleva à 7 millions de dollars (35 millions de francs) soit un peu plus de la moitié de la dotation décennale. Sur cette somme, 3 millions (15 millions de francs) alimentèrent

les caisses du Parti démocrate-chrétien et du Parti National, principaux partis d'opposition à l'Unité populaire et 500 000 dollars (2,5 millions de francs) celles des petits partis anti-gouvernementaux. Ces fonds, relayés par la CIA, étaient principalement destinés à soutenir la propagande de ces organisations au moment des échéances électorales. Dès le début 1971, la Démocratie-chrétienne et le Parti National purent ainsi acheter leur propre chaîne de radio FM et financer leurs journaux de parti.

Une autre part de la dotation fut affectée au soutien des grands medias d'opposition et, principalement, à *El Mercurio*, le plus important quotidien du Chili tirant alors à trois cènt mille exemplaires. La décision du Comité 40 d'homologuer des fonds d'assistance à la presse reposait sur des rapports provenant de la CIA et d'autres sources concordantes selon lesquelles le gouvernement s'apprêtait à interdire la parution de journaux d'opposition, voire à nationaliser *El Mercurio*. En fait, malgré des tentatives d'intimidation et des mesures préjudiciables aux intérêts financiers des titres qui lui étaient hostiles, le gouvernement socialiste, à l'exception d'interdictions ponctuelles dont il a déjà été question, maintint la liberté de la presse pendant les trois années de son mandat. A deux reprises, en 1971 et début 1972, une dotation de 750 000 dollars (3,8 millions de francs) permit à *El Mercurio* de se maintenir à flot et de poursuivre ses campagnes contre le pouvoir en place.

L'aspect le plus controversé de l'action spéciale menée par la CIA fut l'aide apportée, grâce aux fonds secrets, aux groupes privés chiliens hostiles à Allende. Le bien-fondé de cette sorte d'aide fit l'objet d'âpres débats en raison des comportements violents qui animaient certains de ces groupes. A plusieurs reprises, l'ambassadeur américain au Chili et le Département d'Etat s'opposèrent à des financements qui risquaient de contribuer à l'aggravation du niveau de tension déjà incroyablement élevé qui régnait à Santiago. Malgré ces réticences, il n'est pas douteux que certains de ces fonds furent détournés de leur destination initiale au profit de ces groupes.

Ainsi, en septembre 1972, le Comité 40 autorisa une dotation de 24 000 dollars (120 000 francs) à titre *d'aide d'urgence*

à une organisation professionnelle mais, dans le même temps, refusa une aide financière à d'autres organisations du secteur privé soupçonnées d'être impliquées dans le déclenchement de grèves anti-gouvernementales.

Un mois plus tard, une allocation de 100 000 dollars (500 000 francs) était débloquée en faveur de trois fédérations professionnelles pour des raisons invoquées de propagande électorale.

Après les législatives de 1973 au terme desquelles l'opposition n'avait pu obtenir les deux tiers des suffrages qui lui auraient permis de prononcer la destitution constitutionnelle d'Allende, le gouvernement américain reconsidéra ses objectifs dans le sens d'une meilleure productivité de ses efforts. Le 20 août, le Comité 40 approuvait une proposition garantissant un million de dollars (5 millions de francs) aux partis d'opposition et aux groupes du secteur privé, l'utilisation de ces fonds restant toutefois soumise à l'appréciation de l'ambassadeur, Nathaniel Davis, et du Département d'Etat. Trois semaines plus tard, le coup d'Etat était déclenché sans que ces fonds aient été utilisés.

A la même époque, le bureau de la CIA de Santiago avait demandé à son QG de Langley de faire des sondages auprès des gens de l'administration pour savoir si celle-ci était prête à faire un effort maximum en faveur de l'opposition y compris des corporations comme celle des propriétaires de camions pour laquelle il réclamait une dotation de 25 000 dollars (125 000 francs) . L'ambassadeur accepta que la question fût posée mais s'opposa à la demande d'aide aux grévistes. Cinq jours plus tard, le QG de Langley répondait à sa station de Santiago que les sondages avaient été faits mais que la proposition n'avait pas été retenue.

L'un des groupes les plus turbulents de l'opposition était un petit parti politique d'extrême-droite, Patrie et Liberté fondé au lendemain de l'élection du 4 septembre pendant l'opération *Track Two*. La CIA l'avait alors doté de 38 000 dollars (190 000 francs) pour contribuer à créer des tensions qui pourraient inciter l'armée à intervenir. Après la nomination d'Allende, il bénéficia encore de petites sommes d'un montant total de 7 000 dollars (35 000 francs). Cette aide cessa fin 1971. Il

n'est pas impossible que Patrie et Liberté ainsi qu'un autre groupe d'extrême-droite, la Brigade Rolando Matus, aient reçu d'autres subsides par l'intermédiaire de partis politiques d'opposition.

On a souvent laissé entendre que les Américains avaient financé les grèves chiliennes notamment celles des camionneurs provoquant ainsi la paralysie du pays et la chute d'Allende. Si cette accusation eut une part de réalité, elle n'eut, cependant, pas l'amplitude ni le caractère déterminant qu'on lui prêta volontiers.

Les *grèves séditieuses de la bourgeoisie* ou *grèves patronales,* comme on disait alors à gauche, furent celles d'un nombre considérable de professions indépendantes : Petits propriétaires de camions — le plus souvent d'un unique véhicule — gérants de petits commerces, artisans, dirigeants de PME/PMI de quelques employés ou ouvriers... progressivement empêchés de travailler ou de dégager le minimum d'auto-financement nécessaire à leur développement, voire à leur simple survie par des choix politiques privilégiant le service de l'Etat à la libre-entreprise : Privés d'approvisionnements, désemparés par les effets catastrophiques de politiques économiques et financières génératrices d'hyper-inflation, premières victimes de la décomposition de l'Etat et de la vie sociale, enfin, peu fédérés à des organisations professionnelles qui auraient été capables de coordonner des mouvements de protestation d'importance. Les grèves chiliennes, à l'exception de celles des propriétaires de camions et de l'industrie du cuivre furent, pour beaucoup, des actions individuelles de petites gens exaspérées par une situation anarchique à laquelle elles ne voyaient pas d'issue.

Les grèves touchèrent plusieurs dizaines de milliers de travailleurs du secteur privé qu'il eut été, pour le moins, malaisé d'aider financièrement par un système coordonné d'assistance clandestine provenant de l'étranger et qui, en tout état de cause, aurait nécessité des budgets considérables.

S'agissant des camionneurs et, de façon plus générale du transport routier, deux faits sont incontestables : Le premier, que le Comité 40 n'homologua jamais de dotation de fonds aux grévistes. Le second, que les deux grèves interminables qui

affectèrent l'industrie — la seconde dura presque deux mois — n'auraient jamais pu tenir sur les seules réserves dont disposaient les syndicats.

La CIA ne pouvait pas ne pas savoir qu'il existait des passerelles entre certains partis politiques, des syndicats professionnels et même des groupes privés. Il est donc acceptable de penser qu'une partie des fonds distribués aux partis politiques aient pu être syphonnés par les syndicats pour soutenir des grèves. Il s'agit cependant de conjectures. Aucun élément probant ne permit à l'enquête sénatoriale d'en faire la démonstration. Le seul élément convaincant était qu'on savait les grévistes activement soutenus par des groupes du secteur privé qui avaient reçu des fonds de l'administration américaine. En novembre 1972, la CIA apprit qu'un de ces groupes avait remis 2 800 dollars (14 000 francs) à des grévistes *en infraction aux règles qu'avait fixées l'Agence.* La CIA blâma le groupe mais n'en continua pas moins à l'aider financièrement.

Conformément à sa vocation, le rôle de la CIA consistait principalement à recueillir des renseignements sur la situation du Chili et à les transmettre à Washington. La source principale de cette collecte était l'armée dont les états-majors constituaient une mine inépuisable d'informations recueillies aux portes mêmes des cabinets ministériels ou dans les antichambres du palais présidentiel. La présence remarquée d'attachés militaires de l'ambassade US auprès des hauts-gradés de l'armée chilienne fut abusivement interprétée plus tard comme un des signes les plus clairs de la collusion américaine dans le coup d'Etat de 1973.

Dans l'intention d'impliquer les Etats-Unis et de crédibiliser leur intervention, on prétendit qu'en novembre 1971, le bureau de la CIA de Santiago avait reçu des instructions pour *mettre le gouvernement des Etats-Unis dans la possibilité d'intervenir ultérieurement dans une situation politique ou militaire de la situation au Chili (71).* En fait, la traduction exacte de l'instruction reçue par Santiago était : *pour placer, le moment venu, le gouvernement des Etats-Unis en situation de tirer avantage d'un règlement politique ou militaire* — ...to put the US gouvernement in a position to take future advantage of either a political or a military solution... —

ce qui, on en conviendra, n'est pas tout à fait la même chose.

Dans une enquête très complète la sous-commission du Sénat parvint ainsi à démonter les mécanismes de l'ingérence. Elle exigea que l'administration produise ses archives, divulgue ses chiffres. Elle entendit, prêtés sous serment, les témoignages des plus hautes personnalités de la Maison-Blanche — à la notable exception du président —, des Départements d'Etat et de la Défense, et jusqu'à ceux des moins gradés de la CIA. Elle stigmatisa l'implication des services secrets américains dans les tentatives menées par l'opposition chilienne pour déstabiliser le pouvoir en place. Elle fit, autant que possible, la part du manque de sincérité de certains témoignages et de leurs soucis de minimiser des comportements illégaux... Elle ne put, cependant, mettre en évidence la responsabilité de l'administration américaine dans ce qui constitua les deux principales accusations portées, à l'étranger, contre l'action secrète des Etats-Unis au Chili : Le financement institutionnel des grèves et l'implication dans le coup d'Etat de 1973.

Si, comme on l'a noté, il n'est pas niable que des fonds secrets destinés à la propagande des partis politiques et au soutien des médias d'opposition furent partiellement détournés de leur destination pour aider financièrement les grévistes, il est certainement excessif d'affirmer que ces fonds suffirent à organiser et financer des mouvements sociaux de l'importance de ceux qui, à deux reprises, paralysèrent le pays. Les fonds secrets mis à la disposition de la CIA par le Comité 40 durant les trois années de l'Unité populaire s'élevèrent à sept millions de dollars — 35 millions de francs — soit, à peu près l'équivalent de un million de francs par mois, volume manifestement insuffisant pour remplir les fonctions dont on les suspectait.

En dépit de fréquentes allégations tendant à l'accréditer, il n'existe pas de solide évidence d'une aide directe des Etats-Unis au coup d'Etat. Et la commission d'enquête de préciser : *Il est plus probable que l'implication antérieure dans Track Two, l'opposition à Allende et la nature des relations* — entretenues — *avec les militaires chiliens (...) aient pu donner l'impression que les Etats-Unis ne verraient pas d'un mauvais œil un coup d'Etat.* Ainsi, entre *l'impression* qu'on pouvait en avoir, les doutes qu'on pouvait en nourrir, les

suspicions qui allaient naître de rumeurs et la réalité d'une participation américaine à l'intervention de l'armée chilienne, il y avait un pas considérable qui fut parfois franchi sans excessive prudence.

Après le coup d'Etat, la *Covert action* dont les budgets furent élagués de façon draconienne fut d'assister la junte de gouvernement à acquérir une image moins négative au Chili et à l'extérieur que celle procédant d'une propagande majeure initiée par Cuba et relayée par l'importante diaspora d'exilés chiliens éparpillée dans les pays occidentaux. Selon les conclusions de la commission d'enquête, la CIA maintint une aide réduite auprès des grands médias pour donner une image positive de la situation et aider les journalistes étrangers à obtenir des informations factuelles sur la situation locale. Elle fit enfin clairement savoir aux Chiliens qu'elle n'apporterait aucun *support* à la répression politique interne et *chercha à influencer le gouvernement militaire pour que les clauses de la Convention de Genève de 1949, concernant les droits de l'homme soient respectées.*

II - L'action publique

Si la *Covert action* de la CIA ne manqua pas d'aider significativement l'opposition chilienne, l'*Overt action* caractérisée principalement par des choix de politique économique et financière faisant appel à des capitaux sans commune mesure avec ceux de l'action clandestine eut des effets incomparablement plus dévastateurs.

Déjà, en septembre 1970, face à la " menace " que représentait l'accession au pouvoir d'un régime marxiste, l'ambassadeur Korry avait fait savoir au président Frei encore en exercice pour quelques semaines que, *Allende élu, pas la moindre vis ni le moindre écrou américain ne seraient autorisés à être exportés au Chili.*

A l'époque, l'économie chilienne est majoritairement dépendante des USA. L'investissement privé américain y est de 1,1 milliard de dollars sur un total de 1,672 milliard provenant de l'étranger. Alors que le cuivre représente la quasi totalité des ressources du commerce extérieur et, par conséquent, de l'approvisionnement du pays en devises, les Etats-Unis en contrô-

lent 80% de la production. Par ailleurs, le pays a accumulé une dette extérieure considérable, la deuxième plus importante de la planète par tête d'habitant. Cette dette, héritage des deux mandats présidentiels précédents, a été contractée, principalement, auprès d'établissements internationaux au sein desquels les Américains disposent d'une position dominante.

Dès novembre 1970, plusieurs mois avant que la spoliation de leurs avoirs dans le cuivre chilien ne durcisse encore leur position, les Etats-Unis vont prendre un train de mesures : Respect des engagements antérieurement pris mais suspension de toute nouvelle assistance dans le cadre des accords bilatéraux existants ; Pression auprès des établissements financiers internationaux pour assécher le flux de crédits multilatéraux d'assistance ; Incitation à l'entreprise privée de suspendre son activité avec le Chili.

Washington, toutefois, ne se fait guère d'illusions. Les sanctions économiques ne seront pas en mesure, au moins sur le court terme, de causer de réels dommages à l'économie chilienne. Elles présentent en outre l'inconvénient de donner au gouvernement de Santiago un prétexte pour suspendre le remboursement, sinon du capital, du moins des intérêts d'une dette d'un milliard de dollars dû au Trésor américain. Enfin, nul n'ignore les énormes capacités dont dispose le Chili d'internationaliser son commerce extérieur et, partant, de diversifier l'investissement étranger... Ce que ne manquera pas de faire Allende en concluant des accords avec l'Angleterre, les pays européens et, dans une moindre mesure, les pays de l'est.

La totalité de l'aide américaine va cependant considérablement chuter : D'une moyenne annuelle de 116 millions de dollars les cinq années précédentes, elle n'atteindra que 8,6 millions, en 1971, 7,4 en 1972 et 3,8 en 1973. Parallèlement, l'aide des organisations internationales — à laquelle participent aussi les USA — va passer de quelque 50 millions annuels à 11 (72).

Certes, les flux d'aide en provenance de Washington sont considérablement réduits mais non-taris. De surcroît, malgré la position hostile des Etats-Unis qui allaient demander que les fonds d'indemnisation du cuivre soient agrégés aux obligations contractées par le Chili, le Club de Paris acceptera le

rééchelonnement de 800 millions dus par le pays à plusieurs gouvernements étrangers et, pour l'essentiel des dettes à court terme, à des établissements américains avant qu'en 1972, Santiago n'obtienne 600 millions de dollars de crédit et prêts divers du bloc socialiste et de plusieurs pays occidentaux.

C'est, toutefois, en raison de sa dépendance des Etats-Unis pour l'approvisionnement en pièces de rechange industrielles que le Chili va connaître les plus sérieuses difficultés. Ses possibilités d'obtenir des crédits commerciaux à court terme vont s'effondrer. De 300 millions de dollars annuels sous le mandat de Frei, il n'en obtient plus que le dixième sous Allende. Cet effondrement affectera les principaux secteurs de l'économie : Cuivre, acier, électricité, pétrole, transport... Fin 1972, le ministre chilien de l'Economie estimait que près d'un tiers des gros engins de la Grande mine de Chuquicamata, 30% des bus urbains du secteur privé, 33% des bus municipaux et 21% des taxis étaient immobilisés par manque de pièces de rechange et de pneus.

L'industrie privée, échaudée, cessa quant à elle, pratiquement, tous ses investissements. Et comment en aurait-il été autrement ? Pour ne prendre qu'un exemple, en cinquante-cinq ans d'exploitation, la mine de cuivre de *El Teniente*, la plus grande exploitation souterraine du monde, avait extrait et vendu pour 3 430 millions de dollars dont 2 491 étaient revenus au Chili. Compte-tenu de la non-indemnisation de 410 millions consécutive à la nationalisation, l'intérêt du capital investi allait être inférieur à 2% !

L'inter-échange était négligeable pour l'économie américaine. Il était essentiel pour le Chili. Les crédits d'aide et de coopération, pour "impérialistes" qu'ils pouvaient paraître à certains n'avaient pas pour vocation première de placer le Chili dans la situation humiliante d'un pays assisté. Ils n'avaient jamais alors créé une relation de vassal à suzerain et, en tout état de cause, participaient au développement du pays. Il fallut, paradoxalement, qu'ils fussent réduits à la portion congrue pour qu'on s'en rendît compte.

On mit ainsi à la charge des Américains l'échec de l'expérience chilienne en évaluant à quelque 160 millions de dollars

annuels la réduction des crédits d'aide et de coopération imposée par Washington. Il n'est pas discutable que ce handicap contribua largement aux pires difficultés que connut le pays. Mais, qui pouvait raisonnablement penser qu'un régime qui venait d'accéder au pouvoir sur un programme clairement hostile aux Etats-Unis pouvait nourrir le moindre espoir que Washington contribuerait à sa réussite ? Le 25 février 1971, dans son Message sur l'Etat du Monde, Nixon déclarait : *Nous sommes prêt à avoir avec le gouvernement chilien la même sorte de relations que celui-ci est prêt à avoir avec nous.* Quelques semaines plus tard, la décision d'Allende de ne pas indemniser les avoirs américains nationalisés allait constituer une erreur politique majeure qui, au prix exorbitant d'une satisfaction idéologique éphémère, ne pouvait que le priver du minimum de neutralité dont il avait besoin de la part des Américains.

Ainsi, l'anti-impérialisme yankee, si souvent proclamé dans les meetings de congrès, avait-il, indirectement, été le moteur de l'échec de l'expérience chilienne. Certes, le fait que l'économie ait été si majoritairement dépendante des Etats-Unis avait constitué une situation dont Allende n'était nullement responsable mais alors, fallait-il désigner le Grand Satan à la vindicte populaire ? En faire le bouc émissaire de tous maux ? Le priver de ses biens ? Pour, ensuite déplorer de ne plus recevoir ses subsides avant de le blâmer de vous avoir conduit à la ruine ?

Il n'est pas surprenant que l'internationale socialiste, solidaire, ait cherché ailleurs que sur place les raisons de l'échec. L'anti-américanisme qui déferlait alors, même au sein des démocraties occidentales, offrait un exutoire providentiel à tous ceux qui ne pouvaient admettre que leurs théories révolutionnaires passées au ban d'essai de l'expérience chilienne pussent échouer. Pourtant, le Chili avait beaucoup perdu de sa nature capitaliste : Les grandes mines — cuivre, fer... — les nitrates... n'appartenaient plus à " l'impérialisme étranger ". Plus de deux cents grandes entreprises avaient été saisies. 90% du système bancaire appartenaient à l'Etat ; Plus du tiers des surfaces agricoles avait été exproprié ; l'Etat possédait 60% du produit national. Comment pouvait-on, dans ces conditions, accuser la bour-

geoisie monopolistique d'avoir provoqué sa perte ?

Il est impossible de dissocier — de l'action diplomatique, des sanctions économiques ou de l'action spéciale — les moyens de l'activisme américain contre le Chili populaire. C'est leur conjugaison qui aggrava une situation compromise dès les premiers mois de l'expérience. Déjà handicapé par l'absence de soutien populaire majoritaire et par des choix de société qui, en maints endroits du monde, peinaient à défricher d'obscurs chemins vers le bonheur de l'homme, le régime chilien ne pouvait de surcroît supporter le formidable ébranlement que constituait le renversement de ses alliances traditionnelles et, principalement, la rupture de son partenariat avec les Etats-Unis. Déjà embourbé au Vietnam, aux prises avec le scandale du Watergate, Washington n'eut ainsi qu'à attendre, activement certes mais sans le provoquer, que le régime chilien s'affaisse sur soi-même jusqu'à l'effondrement.

Ce qui prit exactement trois ans.

Chapitre V

Après la chute de Pinochet et la période euphorique qui suivit le retour à la démocratie, le nouveau président de la République, Patricio Aylwin dut faire face à une exigence immédiate de la coalition de partis qui l'avait conduit au pouvoir : Faire le bilan des exactions commises sous la dictature. Ainsi naquit la commission " Vérité et Réconciliation " présidée par le juriste Raul Rettig Guissen (73) qui lui donna son nom et dont il va être longuement question ici.

La commission fut créée par décret le 9 mai 1990 avec pour mission d'identifier tous les cas de violations aux droits de l'homme commis par les agents de l'Etat ou des particuliers à des fins politiques et ayant entraîné la mort tant au Chili qu'à l'étranger. L'objet sous-jacent consistait, comme le nom donné à la mission l'indique, à faire apparaître la vérité sur les dommages causés et à établir une base juridique permettant, dans toute la mesure du possible, de leur apporter réparation.

L'intention était, elle, plus ambitieuse : Réconcilier les Chiliens entre eux de façon à recréer une cohésion sociale qui avait commencé à se dégrader un quart de siècle plus tôt jusqu'à dresser l'une contre l'autre, deux fractions irréconciliables de la société.

La publication du rapport un an plus tard suscita un intérêt considérable dans la population mais aussi de sérieuses polémiques. Sévère, voire accablant pour la dictature, il fut jugé partial et insultant par l'institution militaire qui fit publier des mises au point assez peu convaincantes. Il fut aussi rejeté par l'extrême-gauche qui jugea intolérable que ceux de ses militants qui s'étaient rendus coupables de crimes de sang fussent assimilés aux auteurs de violations aux droits de l'homme et, par conséquent, considérés comme tels par la justice.

Bien qu'ayant été créée par la coalition de ceux qui

venaient de renverser la dictature et qui, ainsi, avaient toutes les raisons de se montrer implacables à l'égard du régime militaire, la commission réalisa un travail exempt de passions partisanes qui permit d'avoir une idée proche de la réalité de ce que fut cette période noire de l'histoire contemporaine du pays.

L'enquête, selon les termes du décret 355 l'instituant, devait porter sur les faits délictueux commis entre le coup d'Etat de 1973 et le 11 mars 1990, c'est à dire durant les seize années et demi pendant lesquelles les militaires exercèrent le pouvoir. La commission dut répartir sa tâche entre le Chili et l'étranger où se trouvaient de nombreux nationaux qui avaient fui en 1973. Les consulats chiliens en furent avisés et prirent toutes dispositions pour que les exilés ayant eu connaissance de faits délictueux entrant dans le cadre de l'enquête pussent en témoigner.

Au Chili, les choses furent sensiblement plus compliquées : La quasi totalité des faits ayant été commis sur l'ensemble du territoire national les travaux de la commission allaient, en effet, nécessiter une somme considérable de recherches, de contacts, de démarches de vérifications indispensables pour pouvoir présenter un bilan recevable pour les deux composantes antagonistes de la vie politique.

L'hypothèse de travail était que chaque homicide devait avoir connu un ou plusieurs témoins devenu libre de le dénoncer ou, à défaut, que la trace d'un individu s'était, à un moment donné, perdue dans des circonstances qui pouvaient laisser penser qu'il avait été victime d'une exécution et d'une inhumation sommaires.

Il convenait alors que chaque membre de famille ou familier de victime ainsi que toute personne témoin d'un acte délictueux supposé avoir eu un rapport avec la violence politique de l'époque pussent en témoigner librement. La commission invita donc, tant à Santiago qu'en province, les personnes concernées à se faire connaître.

Une fois recueillies les demandes d'audition provenant de province, la commission envoyait des équipes généralement composées de deux de ses membres, d'une ou de deux assistantes sociales et d'un nombre variable de juristes, recueillir les dépositions. A Santiago, les auditions de familles eurent lieu au

siège du bureau d'enquête. Chacune d'elles durait de quarante à soixante-dix minutes et se déroulait obligatoirement en présence d'un membre de la commission, d'une assistante sociale et d'un avocat.

Si la mise en place d'une logistique de cette importance ne fut pas toujours chose facile, la commission put, en contrepartie, bénéficier d'aides considérables : Ainsi, l'administration reçut-elle instruction de tout faire pour faciliter sa tâche et notamment, de mettre à sa disposition tous les éléments — principalement d'état-civil — qui lui permettraient d'identifier puis, dans la mesure du possible, de suivre la trace d'un individu jusqu'à la disparition de celle-ci.

L'armée, les carabiniers et les forces de police furent enjoints de livrer les informations dont elles disposaient. On verra par la suite ce qu'il en fut.

Mais, surtout, la commission Rettig put compter sur l'aide insigne que lui apportèrent plusieurs organismes nationaux et internationaux, notamment les organisations humanitaires, qui, depuis le 11 septembre 1973, avaient soigneusement collationné les cas de violations aux droits de l'homme et dont les archives constituaient une mine d'information inépuisable. Ainsi, outre sept organisations professionnelles, apportèrent un concours militant aux travaux de l'enquête :

- Les partis socialiste et communiste
- Le MIR
- L'Eglise catholique à travers la *vicaria de la solidaridad*
- La Commission chilienne des droits de l'homme
- Le Comité de défense des droits du peuple (CODEPU)
- Le Mouvement contre la torture Sebastian Acevedo
- La Corporation nationale pour la défense de la paix (CORPAZ)
- Le Front national des organisations autonomes (FRENAO)
- Le Groupement de parents de détenus-disparus
- Le Groupement des parents d'exécutés politiques
- La Centrale unitaire des travailleurs (CUT)
- La Commission nationale de la Junte des voisins

L'intervention des partis de l'Unité populaire et d'organisations politiquement engagées ne manqua pas de soulever la plus grande circonspection de l'institution militaire sur l'objec-

tivité des travaux de la commission. Elle eut, cependant, pour effet inverse d'empêcher la gauche chilienne de faire ultérieurement valoir toute contestation de partialité de ses conclusions et bilans.

Une fois recueillis les témoignages, la commission, en vertu de l'article 6 du décret 355 lui donnant latitude de requérir la collaboration des services publics, entreprit de vérifier l'authenticité des déclarations qui lui avaient été faites. Elle rechercha auprès de l'état-civil et du registre électoral confirmation de l'existence légale des personnes disparues, s'assura auprès de la police des frontières que certaines d'entre elles n'avaient pas simplement quitté leur foyer à l'insu de leurs familles, retrouva parfois des certificats de décès ou des rapports d'autopsie dont les proches eux-mêmes ignoraient l'existence.

Devant la somme de travail que représentaient ces démarches, des étudiants en droit de l'Université du Chili furent invités à participer aux recherches notamment auprès des tribunaux civils pour identifier les cas qui auraient fait l'objet de procédures judiciaires.

D'autres investigations furent menées pour obtenir des hôpitaux tous antécédents concernant des personnes qui auraient été hospitalisées et qui y seraient ultérieurement décédées. Enfin, un certain nombre de vérifications furent menées auprès des Archives nationales, de la *Contraloria de la Republica* et de la gendarmerie du Chili. En tout, deux mille commissions rogatoires furent adressées par les bureaux d'enquête qui reçurent, à peu près, 80% de réponses exploitables.

Au terme de ce travail, la commission, après avoir éliminé les erreurs et les duplications, parvint à établir le cadre d'un peu plus de 4 300 personnes victimes de la violence politique ayant sévi durant les seize années de la dictature militaire. Chacun de ces cas allait faire l'objet d'une étude approfondie.

L'armée et les forces de l'ordre étant pratiquement impliquées dans chaque méfait, les commandants-en-chef et la direction générale des carabiniers furent alors invités par la commission à apporter les explications qui s'imposaient.

L'armée de terre répondit à plus des deux-tiers des

demandes la concernant. Dans la plupart des cas, elle signala que, conformément aux dispositions légales, ses archives avaient été incinérées à l'issue de la période au terme de laquelle elle avait obligation de les conserver. Pour un certain nombre d'autres dossiers, elle fit savoir que les éléments fournis par la commission étaient trop fragmentaires pour rendre possible toute investigation. Enfin, dans un petit nombre de cas, elle apporta des informations qui permirent à la commission de progresser.

Le Corps des carabiniers fit savoir à peu près invariablement, que les documents sollicités avaient été brûlés conformément aux dispositions légales régissant leur conservation et que les plus récents avaient disparu en fumée lors d'un incendie criminel consécutif à un attentat terroriste qui avait eu lieu en novembre 1989. Il adressa, en revanche, copie de tous les dossiers concernant les actions terroristes dans lesquelles un ou plusieurs de ses membres avaient été abattus.

La marine et l'aviation répondirent aux requêtes de la commission en adressant les documents sollicités, généralement des rapports de conseils de guerre. Leur contribution fut jugée importante par la commission.

A la suite de cette action, cette dernière sollicita l'audition de cent soixante membres des forces armées et des carabiniers considérés comme particulièrement impliqués dans les violations constatées. Certains membres acceptèrent de témoigner et répondirent par écrit à un questionnaire qui leur fut alors adressé mais la plupart refusèrent se disant non-concernés.

L'examen des cas soumis à son évaluation et dont chacun constitua un dossier indépendant conduisit la commission à faire une classification selon la nature des sévices ayant entraîné la mort. Furent ainsi considérés comme *victimes de violation à leurs droits fondamentaux ou victimes de la violence politique* ayant sévi pendant la période considérée :

- Les détenus-disparus, ayant fait l'objet d'une exécution sommaire.
- Les personnes exécutées sous le prétexte abusif d'avoir cherché à fuir lors de leur détention.
- Les personnes abattues sans motif, souvent lors de perquisitions, ou victimes de l'usage indu de la force.

- Les personnes abattues, avec ou sans sommation, pour avoir transgressé le couvre-feu.
- Les victimes d'abus de pouvoir conseils de guerre ou procès sommaires.
- Les personnes décédées à la suite d'actes de torture et celles dont le suicide était manifestement assimilable à un acte de désespoir consécutif à une situation de contrainte physique ou morale.
- Les victimes d'actes de terrorisme.

Par extension, les personnes ayant trouvé la mort lors du coup d'Etat ainsi que celles qui se suicidèrent sous la menace d'une situation de violence, bien que n'ayant pas été victimes de violation à leurs droits humains au sens reconnu par l'institution internationale furent considérées comme victimes de la violence politique et, à ce titre, intégrées au bilan établi par le bureau d'enquête.

En revanche, ne furent pas cataloguées comme victimes de faits délictueux, au sens où l'entendait le décret constitutif de la commission, les personnes qui, participant à un attentat terroriste ou à une attaque de banque périrent lors d'un engagement avec les forces de l'ordre ou par l'explosion accidentelle de l'engin qu'elles manipulaient.

Avant d'aller plus loin, convient-il de préciser ce qui fut un préalable aux travaux de la commission Rettig et qui est repris ici, en totale adhésion, pour écarter toute équivoque : La commission, *tout en estimant que rien ne pouvait excuser ou justifier les graves violations aux droits de l'homme exposées dans son rapport, avait tenu à rechercher les causes et les raisons qui avaient rendu possible le caractère odieux du comportement des forces de l'ordre, au moins dans le souci que de tels comportements ne puissent se reproduire.*

La précaution n'est pas superflue. Il serait trop facile de subodorer des relents de complaisance dans le seul fait de soulever le linceul de tant de victimes et d'interpeller leurs bourreaux. Les actes de barbarie, où qu'ils se produisent, méritent peut-être mieux que le silence même si, à en chercher les causes, on s'expose à donner le sentiment de vouloir les défendre.

La question qui revient inlassablement est la suivante :

Comment donc des faits de la gravité de ceux dont il va être question dans ce chapitre ont-ils été possibles ?

En réalité, il n'y a pas de réponse toute faite à cette interrogation. Une réaction violente, intense et passagère de l'armée et des forces de l'ordre aurait été explicable dans le climat d'intolérance qui prévalait en 1973. La commission qui avait tenu à rendre compte de quelques unes des caractéristiques du climat social qu'avait vécues le pays avant et après le coup d'Etat soulignait *La situation préalable au coup de force de 1973, caractérisée par la faillite institutionnelle de l'Etat et la division des Chiliens entre eux rendaient plus que probable les futures violations aux droits de l'homme.*

Pour tenter d'expliquer ce que fut ce processus systématique d'épuration du marxisme, processus structuré, mettant en œuvre des moyens coordonnés, obéissant à des normes de caractère stratégique et capable de perdurer des années, il faut revenir un peu en arrière.

L'armée chilienne, armée prussienne a-t-on dit en montrant des unités d'apparat, casque à pointe, défilant au pas de l'oie, armée traditionnelle en tout cas, d'histoire récente encore, solide et moderne, bien équipée, intégrée tout à fait à la nation, armée de conscription, sociologiquement peu différente d'une armée d'Europe d'entre les deux guerres, armée a priori peu prédisposée à la barbarie et qui n'a pas fait montre jusqu'à lors d'appétits féroces pour le fascisme, l'armée chilienne, dans toutes ses composantes, Air, Terre, Mer a une tradition d'anticommunisme très ancrée depuis la révolution soviétique de 1917. Dans une société fondamentalement conservatrice que les concepts de lutte des classes ou de dictature du prolétariat font frissonner, les convictions n'y sont pas si différentes. L'armée y a sa place. Elle est honorée et respectée.

Avec la révolution cubaine, les sentiments antimarxistes de l'armée vont encore se radicaliser. Partout en Amérique latine, des groupes d'extrême-gauche rejettent les forces armées qu'ils identifient à la bourgeoisie et à un Etat oppresseur, annoncent leurs intentions de les supprimer ou de les transformer dans le cadre d'un processus révolutionnaire, cherchent à les infiltrer, les appellent à la désobéissance et à l'in-

subordination. Droite dans ses bottes sous la menace de l'avènement du marxisme, l'armée chilienne suivra cependant la *doctrine* de son commandant-en-chef, Schneider, de respecter la Constitution en laissant le congrès nommer Allende et restera légaliste durant les trois années de l'Unité populaire.

La révolution castriste et le souhait qu'elle exprime clairement d'essaimer dans les pays du continent vont être à l'origine d'un état d'esprit contre-révolutionnaire qui va progressivement animer certains cercles de hauts-gradés et se charger, des années durant, d'une violence contenue prête à exploser. Les cinq années précédant l'arrivée au pouvoir d'Allende, années durant lesquelles le Parti socialiste et le MIR ont fait le choix de la voie armée pour la conquête du pouvoir et le climat de haine qui commence déjà à soulever les Chiliens les uns contre les autres vont encore radicaliser les propos tenus dans certains mess. L'armée se rend compte que la déchirure du tissu social suscitée par les appels de l'extrême-gauche à la lutte des classes est suicidaire pour le pays. Après l'avènement de l'Unité populaire au pouvoir, elle va assister, légaliste, à la lente dégradation d'une situation dans laquelle l'illégalité devient monnaie courante, où les particuliers font la loi, où parfois se règlent les comptes dans le sang, sans que la justice puisse intervenir.

Dans le mois précédant le coup d'Etat, elle prend conscience de ce que, même dans l'opposition modérée, il est courant de souhaiter la venue d'un gouvernement militaire de transition, court mais autoritaire, pour mettre de l'ordre dans le pays. Elle va assister ulcérée au fait que, de plus en plus souvent, nombre de ses compatriotes fustigent sa lâcheté à ne pas intervenir, même au prix d'une illégalité qui donnera, peut-être, plus tard à certains le sentiment que la répression faisait partie du blanc-seing.

Si, en effet, beaucoup de militaires, sûrement une majorité, auraient préféré demeurer dans la légalité, un grand nombre d'officiers furent sensibles à l'appui que leur apportaient dans la population non seulement les groupes d'opposition les plus actifs mais aussi des citoyens qui pensaient qu'il n'y avait pas d'autre solution qu'une intervention de l'armée.

Pour autant qu'on le sache aujourd'hui, un " Comité de

colonels " se serait constitué dès le lendemain du coup d'Etat et se serait assigné pour objectif l'exérèse méthodique de tout ce qui pouvait avoir une relation avec le marxisme au Chili. Le programme comportait trois phases : L'identification de tous les individus qui avaient eu une activité militante inspirée par le mouvement révolutionnaire cubain, leur neutralisation et leur liquidation. Exprimé en termes militaires, l'opération consistait en un nettoyage — *limpieza* — méticuleux du pays.

Ce comité, constitué de majors et colonels de l'armée de terre anima un groupe intitulé *Groupe Dina* qui était l'émanation chilienne d'un mouvement contre-révolutionnaire présent partout en Amérique latine et dont l'idéologie, selon certains de ses membres avait pris racine lors de la guerre de décolonisation d'Algérie et s'était concrétisée à l'occasion de la révolution cubaine. Constitué de *foyers*, ce mouvement entendait coller à l'organisation paramilitaire de la révolution castriste avec une direction centrale pour l'Amérique du sud et des comités nationaux dont, après Guevara en Bolivie, les plus connus furent Marighella au Brésil, Sendic et les Tupamaros en Uruguay ou, plus près de nous, le Sentier lumineux au Pérou.

Directement inspiré de la guerre froide, le mouvement contre-révolutionnaire, coordonné par les Etats-Unis, entendait contrecarrer les visées soviétiques relayées par Cuba sur le continent sud-américain. Durant des années, des officiers reçurent aux Etats-Unis une formation paramilitaire et un endoctrinement fondé sur un certain nombre de principes qui, dans une large mesure, éclairent les violations aux droits de l'homme commises au Chili. Ces principes, à défaut de fonder une idéologie, purent constituer une doctrine dont on mesura plus tard les effets. Citons :

- *La guérilla n'est pas autre chose que la guerre*
- *Cette guerre n'est pas seulement celle de chaque pays contre ses opposants mais une guerre continentale dirigée depuis Cuba et dont l'objectif est de liquider les institutions du monde libre et de faire de l'Amérique latine le satellite de l'Empire soviétique*
- *Elle ne respecte aucune loi : Tue les prisonniers, torture, fait des victimes innocentes à travers le terrorisme, détruit de façon insensée et inutile des biens productifs*
- *La contre-révolution exige de répondre à la guérilla avec les mêmes*

méthodes
- Le contre-révolutionnaire doit accepter de sacrifier non seulement sa vie mais aussi son intégrité morale pour que les autres puissent jouir des privilèges d'une société libre. Par raison d'Etat, en cas d'extrême nécessité, sera autorisée la violation des droits de l'homme pour des raisons d'intérêt général.

Cette doctrine, résumée ici succinctement, constituait une partie des enseignements théoriques et pratiques de l'entraînement à la lutte anti-guérrilla. Les actions clandestines, les techniques d'interrogatoires, l'instruction au combat, la formation aux " liquidations ", les entraînements de survie qui, souvent, impliquaient des comportements cruels et dégradants, faisaient que, petit à petit, les principes éthiques et moraux s'amenuisaient et finissaient par disparaître.

Le " Groupe Dina " ne paraissait pas armé d'une philosophie et d'une idéologie plus consistantes. Il était, avant tout, animé par un anti-communisme d'une extrême virulence. Bien qu'exerçant son activité dans une quasi-clandestinité, il était connu du haut-commandement de l'armée ne serait-ce que pour avoir été domicilié à l'Ecole militaire de Santiago. Dans l'année qui suivit le coup d'Etat, les exactions commises dans le cadre de la répression, malgré la clandestinité qui les entourait, parvinrent à la connaissance de bon nombre de gradés de l'armée. S'il est reconnu que beaucoup d'officiers se désolidarisèrent alors, auprès de leur hiérarchie des faits qui leur étaient rapportés, il n'est pas moins certain que beaucoup en acceptèrent l'existence sans états d'âme. Il est vraisemblable aussi que, le Groupe Dina étant expert en secret, désinformation et cloisonnement de ses structures, un nombre significatif de militaires de grades intermédiaires n'aient pas eu une connaissance exacte de la réalité. Il est, enfin, probable que beaucoup dans l'armée, sans être d'accord avec les méthodes employées, considérèrent qu'après tout, la gauche marxiste ne faisait que récolter ce qu'elle avait semé.

Une autre raison a été avancée pour tenter d'expliquer les aberrations d'une répression aussi implacable et, surtout le fait que rien ne se mit en travers pour en arrêter rapidement les dérives : Elle est celle que, de nos jours encore, l'armée met en

avant et qui trouve le plus d'écho dans l'opinion publique : En déclenchant le coup d'Etat, l'armée avait déclenché la guerre, l'affrontement, la voie armée dont parlaient les socialistes et le MIR depuis des années. Cette guerre que, d'un côté comme de l'autre, on préparait en la jugeant inévitable. Pour l'armée ou, du moins, pour une partie de ses éléments, le Chili était en état de guerre contre-révolutionnaire et cette guerre justifiait les moyens employés. Cette explication put avoir une certaine pertinence dans les jours et les semaines qui suivirent le coup d'Etat : Bien avant celui-ci, les groupes révolutionnaires du MIR et du Parti socialiste se disaient ouvertement bien armés, entraînés, prêts à l'affrontement. Il est certain que l'armée surdimensionna le potentiel militaire de l'adversaire, notamment en matière d'armement mais qu'elle agit, non pas en fonction de la réalité mais de ce qu'elle avait imaginé.

Les perquisitions à la recherche d'activistes ou de stocks d'armes dans les quartiers populaires où l'on imaginait les trouver se traduisirent presque systématiquement par des actions violentes, presque toujours inutiles et, en tout cas, d'une brutalité totalement disproportionnée à la menace supposée. Que, face aux risques que constituaient des opérations de police en milieu hostile auxquelles ils n'étaient pas préparés, de jeunes militaires aient pu conjurer leurs peurs par un manque de sang-froid est une chose ; que leurs commandements les aient entraînés, incités, peut-être stimulés à abuser de leurs moyens au mépris des droits élémentaires de l'individu en est une autre. Il n'est pas impossible cependant que cette autojustification d'état de guerre sur laquelle nous serons amenés à revenir, ait pu, dans une certaine mesure, faire considérer, par l'ensemble de l'armée, le groupe Dina comme un mal nécessaire.

La commission Rettig mit aussi en évidence le fait, constaté, que n'existait pas dans l'armée une connaissance adéquate de ce qu'on pourrait appeler " les lois " de cette guerre dans laquelle elle se disait engagée, notamment en matière de traitement des prisonniers, d'interrogatoires ou de procès en temps de guerre... Que l'instruction, ou mieux, l'éducation des officiers dans ces domaines était trop médiocre pour parvenir à élever des barrières morales face aux abus ou, du moins, créer

un minimum d'éthique.

Enfin, il n'est pas inutile de noter que, rapidement, même au sein de la communauté militaire, le groupe Dina fit peur. Son organisation, secrète pour le plus grand nombre, se vit prêter des pouvoirs qu'elle ne possédait peut-être pas : Ceux de faire ou de défaire des carrières, notamment d'officiers objecteurs de conscience ou jugés réticents à la mission de *limpieza* et aux méthodes employées pour l'exécuter. Rapidement, le groupe prit au sein de l'armée un pouvoir parallèle à la hiérarchie militaire traditionnelle qui le fit redouter et qui, aussi, pour une part, explique peut-être son impunité.

Ces considérations furent exprimées par la commission, non seulement avec le souci d'expliquer ou de tenter d'expliquer des comportements aberrants d'une partie de la hiérarchie militaire mais surtout avec la préoccupation de savoir pourquoi le haut-commandement de l'armée n'avait pas stoppé immédiatement l'initiative du " groupe des colonels " qui allait donner naissance au " groupe Dina ".

Avant de répondre à cette question, il convient de préciser que le groupe en question se transforma en "commission Dina" deux mois après le coup d'Etat puis, sous le nom de Direction Nationale d'Intelligence, en Dina tout court, en juin 1974. Elle devint alors un *Service public autonome* créé par décret -N°521-. A cette même époque, il avait été établi que le pouvoir, plutôt que d'être exercé à tour de rôle par les trois commandants-en-chef de l'armée et le directeur général des carabiniers composant à eux quatre la Junte de gouvernement, le serait par le Commandant-en-chef de l'armée de terre, le général Augusto Pinochet Ugarte qui aurait le titre, traditionnel au Chili de Chef Suprême de la Nation -Décret 527- puis président de la République -Décret 806-. En réalité s'était créée une nouvelle institution qui portait le nom de " Présidence de la République-Commandement-en-chef ". C'est cette institution qui, seule, aurait eu le pouvoir de dissoudre ou, simplement, de maîtriser la Dina.

Parallèlement à cette sorte de police " politico-militaire " qui fut responsable de la plupart des actes délictueux dont souffrit le pays, d'autres services de renseignements d'origine mili-

taire apportèrent leur contribution à la neutralisation d'opposants au régime. Ce fut le cas du Service d'intelligence de l'armée de l'air -DIFA- de la marine -SIN- et de celui des carabiniers -SICAR-. En outre, à partir de juin 1975, apparut le " Commando conjoint ", émanation de l'aviation, qui opéra principalement à Santiago durant un an et qui fut responsable d'un certain nombre de disparitions.

Bien qu'il soit, aujourd'hui encore, difficile de situer le rôle exact de chacun, il semble que la Dina que sa puissance rendit petit à petit incontrôlable, fut la coordinatrice de toutes les actions de répression qui eurent lieu dans le pays. Engagée, sous le nom de *Condor*, dans des opérations d'élimination d'éléments de la gauche révolutionnaire en Argentine, au Paraguay et en Uruguay, il fallut l'assassinat, à Washington, de l'ancien ministre d'Allende, Orlando Letelier pour que la Junte prît conscience du pouvoir exorbitant qu'avait prit la Dina et du danger qu'elle faisait courir au pays pour qu'en août 1977 soit prononcée sa dissolution et son remplacement par la Centrale Nationale d'Investigation (CNI) dont il sera question plus loin.

S'agissant d'une période aussi longue — presque 17 années — au cours de laquelle la situation politique évolua considérablement, donnant aux actes de répression un caractère différent, la commission Rettig découpa en trois parties l'époque qu'elle avait à examiner. La première concerna les quatre mois qui s'écoulèrent entre le coup d'Etat et la fin de l'année 1973, au cours desquels la répression fut probablement la plus aveugle et la plus brutale.

La deuxième s'étendit de 1974 à 1977. Elle fut l'épuration telle qu'elle avait été voulue par les militaires et correspondit au temps d'activité de la Dina.

La troisième, enfin, courut de 1978 à 1990 et se traduisit principalement par la lutte qu'eurent à livrer les forces de l'ordre à des groupes clandestins d'extrême-gauche réapparus après la dissolution de la Dina.

Les actes délictueux dont la commission Rettig fit le recueil à partir des témoignages de familles et témoins, de dénonciations de particuliers, de confessions de repentis mais surtout du matériel soigneusement amassé depuis dix-sept ans

par les associations humanitaires, les multiples observatoires des droits de l'homme et les partis politiques de gauche, furent répartis en deux : Ceux qui constituaient une violation flagrante aux droits de l'homme selon l'acception donnée à cette terminologie par les Nations-Unies et ceux qui étaient consécutifs à une situation de violence politique sans que la mort que celle-ci avait entraînée pût constituer une violation aux droits de l'homme proprement dite.

Avant de procéder à la relation d'un certain nombre de cas exemplaires de ces faits, il convient de noter que, pour 642 d'entre eux, la commission ne put se faire la conviction absolue qu'ils pouvaient entrer dans la catégorie des exactions pour lesquelles elle avait été créée. L'incertitude pouvait avoir plusieurs raisons :

Tout d'abord, l'instruction des cas n'avait pu aboutir par manque de témoignages soit que certains témoins aient disparu ou aient quitté le Chili, soit que d'autres n'aient pas voulu témoigner, ce à quoi la commission ne pouvait les obliger, soit, bien souvent, parce que les témoins, trop jeunes à l'époque des faits ou devenus trop âgés n'aient pas eu précisément en mémoire le souvenir de ce qu'ils avaient vécu.

Une autre raison pouvait être que le corps de la victime n'avait jamais été retrouvé. Mais, la plupart du temps, la trace de la personne se perdait sans qu'il fût possible d'affirmer qu'elle avait été victime d'actes de violence liés au climat politique du moment. Ainsi, trois cas :

Celui de L.O. Contreras Godoy, 29 ans, marié, artisan, dont la femme vint déclarer à la commission que le 26 septembre 1973, son mari avait quitté leur domicile dans la ville de Chillan pour chercher du travail et que, depuis lors, sa famille n'avait jamais reçu de ses nouvelles.

Celui de E.P. Lira Massi, journaliste, exilé chilien, vivant à Paris et qui, le 9 juin 1975, fut découvert sans vie dans son appartement parisien apparemment mort de causes naturelles puisqu'il n'y eut ni autopsie, ni enquête judiciaire. Or la commission reçut des informations selon lesquelles Lira Massi avait été liquidé par la Dina *à l'aide d'un gaz spécial.*

Celui, encore de G. Peralta Espinoza, 54 ans, militant du

Parti radical qui, sous l'Unité populaire, avait été chargé de certaines responsabilités. Le 28 septembre 1973, il était allé pêcher avec quelques amis et, le soir, n'était pas rentré chez lui. Son corps avait été découvert le lendemain entravé par le fil de sa canne à pêche dans la rivière Calcurusse.

Ainsi, malgré la réalité des faits, la commission ne pouvait se déclarer absolument sûre que la disparition de ces personnes était liée aux abus de la dictature militaire malgré les soupçons de leurs proches ou les dénonciations dont ils étaient l'objet.

Pour les autres cas dont chacun fit l'objet d'une instruction individuelle aussi complète que possible, la commission acquit la conviction qu'ils constituèrent une atteinte objective aux droits de l'homme ou qu'ils furent directement liés au climat de violence politique engendré par la dictature, ceci bien que, notamment dans les cas de disparition, les enquêteurs n'aient pu établir l'ultime étape de ce qu'avait été la destinée d'un nombre important de ces personnes.

Pour chaque cas, la commission constitua un dossier individuel et publia une synthèse des événements tragiques qui avaient abouti au décès — vraisemblable ou acquis — de la personne concernée. Comme il n'est pas possible d'en faire une relation exhaustive, il a été choisi ici, de citer un certain nombre de cas représentatifs de l'ensemble, pour chaque nature de crime commis en violation des droits fondamentaux des individus : Exécutions sommaires, actes de torture, disparition, attentat terroriste...

Cette énumération n'obéit pas à la tentation de donner un caractère spectaculaire au témoignage que se veut ce livre mais, d'une certaine façon, de prolonger l'intention qu'avait voulu la commission Rettig de rendre un hommage individuel à chacune des victimes devant laquelle, en vertu de la mission de réconciliation recherchée par le nouveau pouvoir, le peuple chilien était invité à s'incliner.

La première période : 11 septembre 1973 -31 décembre 1973

Entamée par le coup d'Etat, l'opération militaire atteignit en quelques jours son principal objectif qui était le contrôle du pays sans que subsiste le moindre foyer d'action armée. Contrairement à ce qui fut largement publié à l'époque, les autorités administratives remirent leurs charges aux militaires sans opposer de résistance. En outre, les personnes qui, par la radio, furent invitées à se constituer prisonnières le firent en grand nombre et volontairement.

Des treize régions que compte le pays, trois seulement furent le théâtre d'actions armées d'opposition au nouveau régime : La VIIème, la Xème et la Région métropolitaine où se trouvent la capitale et le port de Valparaiso. Dans la VIIème région, l'incident — dont le théâtre fut le Paso Nevado dans la précordillère — fut plus un baroud d'honneur des partisans de l'Unité populaire cherchant à rejoindre l'Argentine en traversant les Andes qu'un véritable affrontement. Le groupe passa dans de pays voisin et l'accrochage laissa un mort sur le terrain : Un carabinier.

Dans la Xème Région, — Province de Valdivia et complexe forestier de Panguipulli — se produisit une tentative d'attaque du poste de carabiniers de Neltune. Les assaillants appartenaient pour la plupart au Mouvement Paysan Révolutionnaire (MPR), fraction du MIR. L'attaque échoua et les militants d'extrême-gauche se dispersèrent sans qu'il y eut de victimes.

De tout le pays, seule la Région Métropolitaine, principalement la capitale Santiago, fut le théâtre d'affrontements violents qui durèrent à peu près quarante-huit heures et ne furent suivis, les jours suivants, que par des actions isolées de francs-tireurs offrant une résistance désespérée.

L'épuration commença dès le lendemain du coup d'Etat et se prolongea plusieurs mois. La stratégie des militaires et des carabiniers emprunta deux voies : La première consista à arrêter dans les plus brefs délais les hauts responsables du régime déchu, ministres, hauts fonctionnaires, dirigeants de partis politiques... qui, pour la plupart seront envoyés en relégation dans le sud du pays avant d'être exilés dans un pays leur offrant l'asile politique ; Puis les cadres et dirigeants du MIR et d'autres organisations armées clandestines qui, pour beaucoup d'entre

eux, seront éliminés.

La seconde voie cherchait à provoquer une commotion immédiate dans les couches de population ayant soutenu l'Unité populaire. Elle consista en une sorte d'opération d'intimidation visant à forcer l'allégeance de ceux qui auraient pu être tentés de créer un climat de résistance populaire dans le pays.

Ainsi, furent arrêtés à leur domicile, souvent sur la voie publique ou bien après s'être présentés de leur plein gré à un commissariat, un nombre important de personnes qui avaient eu des responsabilités politiques, administratives ou culturelles durant les trois années précédentes. Ainsi, fut entrepris un nettoyage méticuleux des *Cordons industriels* et des principaux bidonvilles de la périphérie de la capitale. Il se traduisit par des milliers d'arrestations d'individus qui, par leur âge, leur condition sociale, leur appartenance à des partis ou organisations de gauche pouvaient être suspectés de résistance au nouveau régime.

L'objectif principal des militaires visait à débusquer les caches d'armement clandestines accumulées durant le temps de l'Unité populaire. Parmi les premiers décrets-loi de la junte figurait celui qui promettait à la peine de mort toute personne qui serait découverte en possession d'armes. Or, à défaut de découvrir de l'armement ou de trouver au domicile des militants qui auraient choisi la clandestinité ou trouvé refuge dans des ambassades étrangères, les militaires s'appuyèrent sur les dispositions de ce décret pour interpeller un nombre considérable d'individus, parfois dénoncés par des voisins pour avoir participé à l'une ou l'autre des multiples associations populaires créées du temps d'Allende ou pour toute autre raison. Les perquisitions, violentes, brutales, inopinées à chaque heure du jour ou de la nuit ne rencontrèrent que peu d'opposition de la part de familles terrorisées par les manifestations de force qui les accompagnaient. La moindre résistance entraînait l'arrestation immédiate d'un ou plusieurs membres de la famille et souvent le saccage du domicile. Parfois, l'exécution sur place de celui qui se rebellait.

En raison de l'importance des arrestations, les autorités durent ouvrir de nouveaux centres de détention. Les prisons

rapidement surchargées, on utilisa les casernes et quartiers militaires, les commissariats, à Valparaiso certains navires de la marine, à Santiago les stades *Chile* et *Nacional* dont les capacités permettaient d'héberger et de contrôler des milliers de personnes.

Le centre de détention qui fit le plus parler de lui à l'étranger fut le stade *Nacional* de Santiago. Ouvert le lendemain du coup d'Etat, il recueillit dix jours plus tard jusqu'à sept mille personnes, hommes et femmes, qui devaient attendre plusieurs jours avant d'être interrogées. Installées sur les gradins du stade, elles n'étaient pas autorisées à communiquer avec leurs proches qui se tenaient aux abords. La Croix Rouge internationale qui put visiter les détenus obtint que leurs familles leur fassent parvenir habillement et nourriture et fit elle-même distribuer des couvertures. Parfois, passait dans les rangs un homme porteur d'une cagoule qui désignait aux militaires ceux qui avaient eu une action militante durant le régime marxiste. Ceux-ci étaient alors séparés de leurs compagnons et conduits à l'infirmerie du stade où étaient contrôlées les identités et conduits des interrogatoires assortis de tortures et de simulacres d'exécution.

Selon des témoignages recueillis par la commission d'enquête et, contrairement, ici aussi, à ce qui fut largement diffusé à l'étranger — on alla jusqu'à parler de *camp d'extermination (74)* — il ne semble pas qu'il y ait eu d'exécution sur place. Lorsqu'un détenu était convaincu d'avoir eu une activité militante durant le temps de l'Unité populaire, il était conduit à l'extérieur, souvent dans une caserne où il était exécuté.

L'épuration qui s'engageait se voulait un nettoyage méticuleux de tout ce qui se référait au régime abattu. Il convenait de faire disparaître ce qui pourrait constituer une menace contre l'ordre établi et, d'abord, d'éliminer le potentiel de résistance armée des organisations de gauche : L'armement mais aussi la logistique patiemment mise en place durant plusieurs années. Il s'agissait surtout de priver ce fer de lance du soutien populaire dont il disposait dans les *Poblaciones* et les *Campamentos* qui encerclaient la capitale. Pour cela, les exécutions sommaires, les actes de torture, les disparitions mais, sur-

tout, les témoignages de milliers de personnes rentrées chez elles après plusieurs jours de détention suffirent à créer une psychose de terreur interdisant toute velléité de rébellion.

Si, durant les deux premiers mois , certaines victimes de l'épuration furent des civils qui n'avaient eu aucune activité politique durant l'Unité populaire ou des personnes victimes de dénonciations de voisins obéissant à des sentiments de vengeance personnelle, la plupart furent des militants activistes de l'ultra-gauche, membres du MIR, du PC ou du PS, traqués, pourchassés sans relâche puis, une fois arrêtés, longuement interrogés sous la torture puis exécutés sans jugement.

Les centres de torture furent innombrables tant à Santiago qu'en province. Les témoignages recueillis permirent de dresser le sinistre catalogue des pratiques mises en œuvre par les tortionnaires pour obtenir de leurs proies les informations qui devaient leur permettre d'atteindre les buts qu'ils s'étaient fixés. Ces pratiques, elles aussi, furent innombrables et d'une cruauté indicible.

Si les disparitions affectèrent principalement les personnes qui avaient exercé des fonctions militantes durant l'Unité populaire, la découverte, en 1990 d'une sépulture clandestine — la fosse commune de Pisagua — montra que la *limpieza,* dans l'esprit de ses auteurs pouvait concerner non seulement des politiques mais aussi des individus asociaux, alcooliques, drogués, marginaux de la société dont l'existence n'était plus jugée utile par leurs bourreaux.

Durant le mois d'octobre, les autorités prirent conscience de ce qu'en province, a contrario de Santiago, la " normalisation " se réalisait sans excessive sévérité. Les mandats administratifs avaient été remis par leurs détenteurs aux militaires parfois de façon formelle et la plupart des hiérarques de l'ancien régime s'étaient constitués prisonniers sans opposer de résistance. Ceux qui avaient été reconnus coupables d'actions illégales avaient été arrêtés et traduits devant des conseils de guerre rapidement constitués et condamnés à des peines, parfois légères, qu'ils étaient en train de purger.

Face à ce constat qui, selon lui, comportait des risques de reconstitution d'une opposition armée contre le régime, le

pouvoir envoya une haute personnalité de la hiérarchie militaire, entourée d'officiers adjoints, parcourir le pays du nord au sud et rappeler à chaque commandant de garnison l'obligation de montrer la plus grande intransigeance dans la mission d'épuration pour laquelle il avait délégation du pouvoir central.

La délégation visita la plupart des villes de province, fit reprendre certains jugements prononcés à l'issue de conseils de guerre et " *exigea des résultats* ". Au terme de sa mission, soixante-douze prisonniers politiques avaient été exécutés : Quatre à Canquenes le 4 octobre, quinze à La Serena le 16, treize à Copiapo le 17, quatorze à Antofagasta le 19 et vingt-six le soir du même jour dans cette même ville. Dans les trois derniers cas, la preuve fut apportée que trois des officiers participant à la délégation avaient été directement impliqués dans l'organisation des exécutions. Par la suite, tous les membres de la mission furent reconnus avoir appartenu à la Dina.

Il n'est pas douteux que dans l'esprit du haut commandement militaire, le coup d'Etat du 11 septembre initiait l'affrontement armé annoncé depuis six ou sept ans par les tenants de la révolution. Pour l'opinion publique, cette intervention aurait dû se limiter à renverser le pouvoir marxiste, à remettre de l'ordre dans le pays en utilisant des moyens légaux puis à organiser dans un laps de temps raisonnable de nouvelles élections pour que le pouvoir revînt aux civils. On le vit, il en fut tout autrement. L'armée et les forces de l'ordre, témoins muets et impuissants de la montée d'un pouvoir totalitaire se considérèrent comme en état de guerre. C'est à partir de cette conception, indiscutablement abusive de la situation qu'ils avaient créée, qu'ils cherchèrent, principalement en province, à donner à leurs comportements un semblant de légalité.

Dans un ensemble de 28 villes siégèrent 255 conseils de guerre qui eurent à juger plus de 1 700 personnes, quasiment toutes poursuivies pour infraction à la loi sur le contrôle des armements et à celle sur la sécurité de l'Etat. Sur 1 716 justiciables, moins de 10% — 124 — bénéficièrent d'un non-lieu. Trente-quatre furent condamnés à mort dont quinze furent graciés. Les autres furent condamnés à des peines de prison ou de relégation. Encore faut-il noter que ce bilan ne procède de la

mise à jour par la commission que des seuls documents disponibles lors de l'enquête. Il est plus que probable qu'un nombre difficilement estimable de rapports de tribunaux militaires furent soustraits à l'investigation soit qu'ils aient été détruits à l'issue de la période légale de leur conservation, soit que l'armée ait jugé bon de ne pas les rendre publics. Il est tout aussi vraisemblable que nombre de sentences aient été rendues à l'issue de procès n'ayant pas respecté les règles minimales de fonctionnement des tribunaux militaires. Dans deux cas au moins, la preuve fut apportée que six condamnations à mort suivies d'exécution dans un délai de vingt-quatre heures, dont celle de deux carabiniers, avaient été prononcées à l'issue de conseils de guerre — ou déclarés tels par l'autorité militaire régionale — sans qu'aient pu être retrouvés les antécédents relatifs à ces jugements.

Face aux accusations d'illégalité et d'abus de pouvoir auxquelles pouvaient légitimement prêter l'intervention de la justice militaire dans des affaires d'infraction à la loi passibles des juridictions civiles, le pouvoir se justifiera invariablement en invoquant l'état de guerre dans lequel il considérait que se trouvait le pays.

Faisant référence au Titre III du Livre I du Code de justice militaire qui régit le fonctionnement des tribunaux militaires en temps de guerre, la Junte de gouvernement fera valoir l'article 73 qui disposait que *la compétence des tribunaux militaires s'exerçait dès lors qu'un commandant-en-chef de l'armée était nommé pour agir contre une force ennemie étrangère ou contre des forces rebelles organisées.* Un autre article du même texte -le 419- enchérissait en déclarant que *devait s'entendre par ennemi de la nation non seulement des forces étrangères mais encore n'importe quelle classe de forces rebelles ou séditieuses organisées militairement.*

Par ailleurs, en vertu des dispositions contenues dans l'article 72 -paragraphe 17- de la Constitution, les commandants-en-chef des quatre armes avaient déclaré le jour du pronunciamiento l'Etat de Siège sur tout le territoire -Décret N°3- . Cette déclaration officialisait la Junte, conjointement et solidairement, en qualité de Commandant-en-chef des forces armées opérant en Etat d'urgence, condition nécessaire et suffisante

selon l'article 73 cité plus haut pour légitimer, dans l'esprit du haut-commandement, la compétence des tribunaux militaires.

D'un autre côté, le Décret N° 5 édicté le même jour apportait une précision considérable en stipulant qu'*en raison de la situation de commotion dans laquelle se trouvait le pays,* l'Etat de siège devait s'entendre comme *Etat ou Temps de guerre pour ce qui concernait les effets de l'application des sanctions édictées par le Code de justice militaire ou autres lois pénales.* Cette interprétation en fait s'appuyait sur l'article 418 du Code de justice militaire qui, lui, stipulait qu'*il y a Etat ou Temps de guerre lorsqu'une guerre ou un Etat de siège ont été déclarés conformément aux dispositions constitutionnelles.*

Enfin, aux lois 17 798 sur le Contrôle des armements et 12 967 sur la Sécurité de l'Etat votées par le parlement en 1973 et dont plusieurs articles prévoyaient la peine de mort dans certains cas, le pouvoir allait ajouter à l'article 281 du Code de justice militaire régissant les voies de fait contre *les sentinelles et les étendards* un paragraphe justifiant l'usage de la force *en cas d'attentats contre les membres des forces armées.* Une telle mesure, sous des apparences de légitime défense, donnera rapidement à des militaires peu préparés à des opérations de police urbaine, jeunes et manquant souvent de sang-froid, *un sentiment d'impunité acquise qui les entraînera immanquablement à un usage abusif de leur force.*

Ce schéma juridique solide en apparence aurait sûrement trouvé une meilleure justification si le coup d'Etat avait déclenché une situation de résistance armée, organisée et faisant peser sur le pays une menace de guerre civile. Il eut été en outre plus recevable si les décrets du 11 septembre avaient clairement mentionné l'existence de *forces rebelles, séditieuses et organisées militairement* ce qui ne fut pas le cas. En cette absence, l'Etat de siège ne pouvait être élargi qu'à un *Etat ou Temps de guerre préventif* ne légitimant pas l'activation de tribunaux militaires en temps de guerre.

On pourrait tout aussi légitimement incriminer l'institution militaire pour avoir fait fonctionner ses tribunaux — lorsqu'elle le fit — au mépris des dispositions contenues dans le Code de justice militaire régissant le droit des prévenus en

terme de défense ou de conditions de détention préventive. Insister sur le fait que l'Etat ou Temps de guerre n'étant pas légalement établi, les seuls tribunaux militaires en temps de paix étaient autorisés à fonctionner mais non-fondés à juger des civils.

Enfin, en admettant que des tribunaux militaires aient eu une assise légale suffisante pour fonctionner, il leur eut été interdit de juger des infractions commises antérieurement à leur constitution en vertu du principe de non-rétroactivité des lois. A contrario, toutefois, la possession d'armes découvertes après le 11 septembre, quelle que fût la date de leur détention ou de leur port, devenait légalement passible de sanctions pouvant aller jusqu'à la peine de mort.

Ce qui est certain, c'est que l'armée, restée légaliste trois ans durant, ayant servi l'Etat et, à plusieurs reprises le gouvernement et dont les chefs s'étaient débarrassés de leurs ultimes scrupules pour déclencher le coup d'Etat, agit ensuite comme si la nation lui avait accordé un blanc-seing pour nettoyer le pays à sa guise. On sut très vite dans l'opinion publique à quels excès conduisait la chasse aux hommes du MIR ou autres révolutionnaires traqués ici et là. La bourgeoisie chilienne, son confort retrouvé, assistait sans états d'âme excessifs à l'élimination de ceux qui l'avaient tant honnie. Nombreux furent ceux qui, sans nourrir de sentiments de vengeance, considérèrent qu'après tout, ces militants de la révolution qui annonçaient, l'arme à la main, des lendemains de lutte finale avaient bien mérité ce qui leur arrivait. Et comme toujours, ce furent les populations les plus misérables, celles qui déjà, durant des mois avaient le plus souffert de la pénurie, celles qui avaient vu s'évanouir comme un mirage ces perspectives de justice sociale qu'on leur avait fait miroiter... ce furent ces populations, suspectes de sympathies frustrées pour les révolutionnaires, soupçonnées avec empressement de leur apporter aide et assistance... qui allaient avoir le plus à souffrir de la vindicte des forces de l'ordre.

On l'a dit : Dans un souci de cerner la vérité au plus près, la Commission Rettig individualisa chacun des cas qu'elle eut à instruire. Pour chacun d'eux, elle s'efforça de reconstituer une histoire, chaque fois tragique et dont souvent la fin

n'avait pu être connue antérieurement.

C'est notamment le cas du groupe des neuf proches collaborateurs du président et des quinze jeunes militants socialistes, membres du GAP, qui étaient restés les derniers autour d'Allende le matin du coup d'Etat. Ils avaient quitté le palais de La Moneda vers quatorze heures, avaient aussitôt été appréhendés par les forces de l'ordre, embarqués pieds et poings liés dans des camions militaires et emmenés vers une destination inconnue. Plusieurs témoins certifièrent que les camions s'étaient dirigés vers Peldehue où le régiment Talca était stationné.

La commission jugea probable que le groupe avait été exécuté et inhumé sur place. Ses vingt-quatre membres initièrent ainsi la longue liste des disparus. Citons, parmi les membres du groupe : Jaime Barrios, 47 ans, ex-directeur général de la Banque Centrale ; Daniel Escobar, 37 ans, membre du Parti communiste, Chef de cabinet du sous-secrétaire à l'Intérieur ; Jorge Klein, 27 ans et Enrique Paris, 40 ans, tous deux membres du PC, médecins psychiatres ; Enrique Huerta, 48 ans, Intendant du palais...

Il n'est évidemment pas possible de citer les quelques deux-mille trois-cents victimes qui composèrent le livre noir de l'épuration durant les dix-sept années du régime militaire et dont la moitié périrent durant les cent jours qui suivirent le coup d'Etat. La relation du drame de chacune d'elles alimenta le rapport de la commission et mit un terme à l'ignorance collective de ce qu'avait réellement été cette page peu glorieuse de l'histoire du pays. Elle eut surtout l'insigne mérite d'apporter à chaque famille directement touchée par le malheur une reconnaissance individuelle de sa participation à la tragédie et, au delà de sa douleur, de gagner droit au respect de la collectivité nationale.

Nous nous limiterons ici à citer quelques cas parmi les plus douloureux tels qu'ils furent publiés dans le rapport de la commission.

Le 16 septembre 1973, furent exécutés dans la Poblacion Los Nogales, les frères Sepulveda Bravo, 28, 25 et 16 ans.

Vers 7 heures, des fonctionnaires de police firent irruption au domicile familial, frappant les personnes présentes et investissant la maison. Les trois frères furent immédiatement interpellés, conduits à

l'angle des rues Uspallata et Antofagasta où, en présence de témoins, ils furent exécutés.

Hernan et Juan Manuel décédèrent sur le coup. Ricardo mourut 6 heures plus tard au dispensaire N°3.

Le 14 septembre 1973, mourut Angel Gabriel Moya Rojas, 15 ans, lycéen.

La victime se dirigeait vers son domicile accompagné d'un ami avant le couvre-feu. Survint une patrouille militaire qui les arrêta, les fouilla et leur ayant intimé l'ordre de filer ouvrit le feu contre eux. Angel-Gabriel, touché, mourut instantanément.

Le 15 septembre 1973, meurt Blanca-Maria de la Luz Carraspo, 27 ans, étudiante en arts plastiques, militante du MIR et dirigeante syndicale à l'Université technique de l'Etat.

Ce jour-là, la victime avait quitté son domicile pour se rendre à l'hôpital central voir un de ses camarades blessé par balle. En cours de route, elle avait été arrêtée, apparemment par des carabiniers. Des témoins la voient un peu plus tard au Poste de police Tenencia Macul.

Le même jour, il semblerait qu'elle ait été transférée au stade national.

Quelques jours plus tard, son compagnon découvre son nom sur une liste de l'Institut médico-légal où elle avait initialement été enregistrée comme inconnue. Selon le certificat de décès, la mort remontait au 15 septembre à 23 heures, quelques minutes après avoir quitté le poste de police et aurait été occasionnée par des blessures par balles au thorax et à l'abdomen.

Son corps avait été trouvé sur la voie publique et remis aux carabiniers.

Le 13 septembre 1973, Littré Quiroga Carvajal, 33 ans, Avocat, Directeur des prisons, militant communiste, disparut.

Le 27 mars suivant, les autorités publiaient un communiqué : " Littré Quiroga Carvajal décédé. Ce fonctionnaire de l'ancien régime a été abattu par les délinquants habituels ".

La commission a reçu plusieurs témoignages vraisemblables qui démentent cette version officielle et apportent les précisions suivantes :

Le jour du coup d'Etat, malgré un arrêt-maladie qui le tenait chez lui, Carvajal se rendit à son bureau à la direction nationale des prisons. Sur place, il décida de renvoyer la plupart de ses collabora-

teurs chez eux et prit contact avec les militaires pour s'informer de ce que ceux-ci voulaient qu'il fasse. On l'invita à se présenter le lendemain matin, à 8 heures au ministère de la Défense. Cependant le soir-même, un contingent de vingt carabiniers se présenta devant les bâtiments de la direction des prisons mais sans intervenir. Carvajal se constitua alors prisonnier et fut emmené au Quartier du IIème régiment de blindés.

Le 13, dans la matinée, avec deux autres détenus, il est transféré au stade Chile où, selon des témoins, il est victime de vexations puis d'actes multiples de torture. Il reste là jusqu'au 15 septembre.

Son corps fut trouvé auprès de 5 autres cadavres le 16 au matin près du cimetière métropolitain.

Le 22 septembre 1973, sont arrêtés par des carabiniers :
Juan Guillermo Arredondo, 33 ans, ouvrier, militant communiste
Juan Umberto Orellana, 31 ans, ouvrier
José Gabriel Molina, 31 ans, marié, militant socialiste

Devant de nombreux témoins, ces personnes sont transférées vers le poste de carabiniers de Conchali. Les trois corps seront retrouvés dispersés sur la voie publique. Les certificats de décès feront état de blessures par balles.

Le 30 septembre 1973, furent arrêtés six membres de la Poblacion Pudahuel.

Victor Barrales, 25 ans, ouvrier, militant socialiste, dirigeant de la poblacion
Sergio de la Barra, 26 ans, postier, président de la poblacion, militant socialiste
Raul Moscoso, 24 ans, dirigeant de la poblacion
Mario Salas, 24 ans, ouvrier, dirigeant de la poblacion, militant socialiste
José Eusebio Villavincenzio, 25 ans, ouvrier, vice-président de la poblacion
Luis Sergio Guttierez, 29 ans, ouvrier, militant communiste

Selon les témoins, vers 5 heures du matin, la poblacion fut investie par la troupe qui arrêta douze personnes dont six furent par la suite remises en liberté. Les détenus furent transférés à la Maison de la culture de la poblacion, transformée en centre de détention tenu par les militaires de l'Ecole de sous-officiers de Santiago.

5 des 6 détenus furent abattus le même jour sur la voie publique et leurs corps transférés à l'institut médico-légal. Le 6ème,

Luis Guttierez, blessé fut envoyé à l'hôpital José Joaquim Aguirre où sa femme put lui rendre visite le 20 octobre. Le même jour, celle-ci fut avisée que son mari serait transféré à l'hôpital militaire. Depuis lors, Luis Guttierez disparut sans que sa femme ne pût jamais savoir ce qui s'était passé.

Une version officielle concernant les 6 personnes fut publiée par la presse début octobre. Selon cette version, une patrouille militaire avait été attaquée par des terroristes dans la poblacion. 6 d'entre eux avaient été arrêtés en vertu des disposition de l'Etat de siège et, aussitôt, passés par les armes. Cette version, démentie par des témoins ayant accepté de se présenter devant la commission, fut jugée peu vraisemblable et écartée.

Le 6 octobre 1973, 5 jeunes militants des jeunesses communistes, âgés de 19 à 25 ans, cherchèrent à trouver refuge au sein de l'ambassade d'Argentine en passant par la cour de l'hôpital San Borja dont un mur jouxtait l'enceinte diplomatique. Au moment où ils allaient escalader le mur, d'une ambulance stationnée à proximité jaillirent des policiers du service de renseignements, vêtus de blouses d'infirmiers qui, aussitôt, firent usage de leurs armes. L'un des jeunes gens fut tué sur le coup. Les autres furent arrêtés et emmenés. Nul ne les revit.

On pourrait multiplier les exemples. Dans la plupart des cas, il s'agit d'opérations militaires ou de carabiniers au sein des bidonvilles de banlieue. Les personnes détenues, convaincues d'activisme ou en possession d'armement sont exécutées sans autre forme de procès. Les corps sont généralement retrouvés sur la voie publique ou sur les rives du fleuve Mapocho qui traverse la ville de part en part. Les cadavres sont, soit enterrés par les voisins, soit transportés à la morgue où est établi un certificat de décès, soit encore, emmenés à proximité du cimetière métropolitain où ils seront inhumés dans une fosse commune d'où, parfois, certaines familles viendront les récupérer pour leur donner une sépulture plus décente.

Plusieurs étrangers furent, eux aussi, victimes de la répression. Ce fut le cas de deux Américains, Charles Horman, 31 ans, cinéaste et Frank Teruggi, 24 ans, étudiant qui, avec d'autres compatriotes avaient constitué un groupe de presse clandestin baptisé *Fuente de Investigacion Norteamericana* (Source

Nord-américaine de Renseignements) jugé incompatible avec l'Etat de siège et ingérant dans les affaires intérieures du pays.

Plusieurs opérations militaires menées dans les quartiers populaires tant à Santiago qu'en province aboutirent à des arrestations massives, la plupart heureusement suivies de remises en liberté, mais qui permirent d'identifier ceux qui avaient eu une activité militante en faveur du régime marxiste et dont l'existence-même, selon les forces de l'ordre, représentait une menace contre l'ordre public. Ces opérations donnaient finalement lieu à des exécutions collectives dont la commission put retrouver la trace et qu'elle exposa dans son rapport final.

Ainsi, le 7 octobre, aux environs de Santiago, onze jeunes agriculteurs bientôt rejoints par quatre autres furent arrêtés et interrogés. L'un d'eux ayant signalé un dépôt d'armes clandestin dans un puits de mine, le groupe y fut conduit et exécuté sur place. Par la suite, les familles exigèrent une enquête mais n'obtinrent de connaître la vérité que plusieurs années plus tard.

Le 3 octobre, treize autres personnes, la plupart très jeunes subirent un sort comparable. L'armée, sous la pression d'une enquête qui avait été commandée par les familles reconnut sa responsabilité dans deux des exécutions mais il fallut attendre 1990 pour que les onze autres fussent clairement identifiés à la suite de la découverte de leur ossuaire.

C'est dans le même secteur de Paine, aux environs de la capitale que, le 16 octobre, un autre groupe de vingt-cinq personnes fut arrêté, transféré dans un centre de détention puis disparut sans que les familles pussent obtenir d'information sur leur sort malgré de nombreux recours en justice.

Il n'était pas rare que le Département des droits de l'homme des Nations-Unies, sollicité par des organisations d'aide aux familles de disparus exige des autorités chiliennes des explications sur l'un ou l'autre cas dont elles avaient eu connaissance. Mais, invariablement, les explications fournies consistaient en une version des faits invérifiable ou contradictoire avec celle de témoignages recueillis sur place.

Dans un grand nombre de cas, l'explication donnée par l'autorité militaire revenait à prétendre que les détenus avaient

été abattus lors de tentatives de fuite, version qui apparaissait rapidement invraisemblable tant par sa répétition que par le fait que les conditions de détention ou de transfert étaient notoirement telles que toute tentative d'évasion devenait invraisemblable ou suicidaire.

Le 3 octobre 1973, mourut Gustavo Cantuarias Grandon, 45 ans, colonel de l'armée de terre. le colonel Grandon, selon les témoignages recueillis par la commission auprès d'organismes de défense des droits de l'homme, aurait été arrêté dans les jours suivant le coup d'Etat et emmené à l'Ecole Militaire. Selon les versions officielles, il se serait suicidé. Son certificat de décès mentionne une blessure par balle bucco-cranienne encéphalique. Cantuarias possédait des liens de parenté avec de hauts dignitaires du régime déchu dont il avait remis lui-même l'un des membres en liberté après une arrestation.

La commission considérant que le suicide avait, selon toute vraisemblance, été consécutif à une situation de pression intolérable de la part d'agents de l'Etat, inscrivit Cantuarias Grandon au nombre des victimes de l'épuration.

Le 16 octobre 1973, mourut José Wannio de Mattos Santos, 47 ans, Brésilien .

Des sources totalement dignes de foi déclarèrent que l'intéressé, souffrant, avait été placé en détention au stade Nacional *le 13 octobre. A cette date, il présentait des symptômes maladifs inquiétants. Son transfert dans un hôpital est requis par le délégué médical du stade mais refusé par les militaires. 3 jours plus tard, transporté d'urgence à l'hôpital de campagne du stade, José de Mattos meurt d'une péritonite aiguë.*

La région des grandes mines de cuivre, notamment Chuquicamata, près de Calama, fut le théâtre de nombreuses exécutions sommaires commises au mépris des droits fondamentaux dont pouvaient se prévaloir leurs victimes. Au mépris même de sentences qui avaient été prononcées par les conseils de guerre.

Le 19 octobre 1973, 26 personnes furent abattues sur la route reliant Antofagasta à Calama. Parmi celles-ci, dont l'âge variait de 18 à 45 ans, toutes, à l'exception de trois, militants socialistes, communistes ou du MIR, se trouvaient Carlos Berger Guralnik, 30 ans, avocat, condamné à 60 jours de prison par le conseil de guerre du 29 sep-

tembre ; Haroldo Cabrera Abarzua, 34 ans, ex-directeur financier de la mine de Chuquicamata, condamné à dix-sept ans de travaux forcés par le même conseil de guerre pour détention d'armes et détournement de fonds publics ; José Saavedra Gonzales, 18 ans, étudiant, militant du MIR, accusé de participation à des réunions interdites en temps de guerre *et condamné à 6 années de relégation au sud du 38ème parallèle et une douzaine d'ouvriers, militants politiques et syndicaux de la Société nationale des explosifs ENAEX.*

Ces vingt-six personnes accomplissaient les peines pour lesquelles elles avaient été condamnées. Le 20 octobre, le commandant de la place, par l'intermédiaire de la presse locale, faisait savoir que, lors de son transfert à la prison d'Antofagasta, le groupe avait cherché à profiter d'une panne du camion qui le transportait pour s'enfuir et, qu'après sommation, les militaires avaient fait usage de leurs armes tuant tous les membres du groupe.

Une telle version fut récusée par la commission pour des raisons aisément compréhensibles. Les corps ne furent pas remis aux familles qui, jusqu'en 1990, ignorèrent où ils avaient été inhumés.

Ainsi, les cent premiers jours qui suivirent le coup d'Etat et qui constituèrent la période la plus terrible de l'épuration permirent-ils l'identification, l'arrestation et, dans la plupart des cas, l'exécution d'un grande nombre de ceux qui, ayant exercé une activité militante durant le temps de l'Unité populaire n'avaient pu — ou voulu — fuir à l'étranger.

Les arrestations avaient eu plusieurs origines : La dénonciation de voisins, même dans les quartiers populaires ; l'exploitation de documents saisis au siège de partis politiques ou d'organisations de gauche ; les informations recueillies lors d'interrogatoires, souvent sous la torture et, dans beaucoup de cas, le fait que les intéressés s'étaient eux-mêmes constitués prisonniers.

Le bilan établi par la commission pour cette période fut de 1 261 victimes : 514 dans la région métropolitaine et 747 en province. Dans ce bilan furent inclus les membres des forces de l'ordre qui périrent, principalement, le jour du coup d'Etat et lors des journées qui le suivirent, au cours d'affrontements armés ou d'actions de francs-tireurs. Ces morts, au nombre de trente, de 26 ans de moyenne d'âge, furent considérés comme

victimes du climat de violence sévissant dans le pays, conformément aux termes du décret constitutif de la commission.

On pourrait s'étonner que furent pris en considération dans cette enquête les actes de violence dont furent victimes, sinon les auteurs, du moins les instruments du coup d'Etat. Ce serait mal comprendre le sens de ce que souhaitait le gouvernement démocratique qui venait de renverser la dictature et l'esprit d'une commission baptisée " Vérité et réconciliation " dont l'objectif visait à mettre en lumière tous les faits délictueux pour des raisons politiques survenus à l'époque sans considération de l'origine de leurs auteurs. Citons l'un d'entre eux :

Le 5 novembre 1973, mourut à l'hôpital de Parral Hugo Mora Narvaez, 22 ans, caporal de l'armée de terre, à la suite d'une blessure par balle à la tête, reçue alors qu'il effectuait son service sur la Route Longitudinale sud.

Les renseignements recueillis montrent que l'intéressé, victime d'un franc-tireur, fut atteint d'une balle sans qu'il eut la possibilité de se défendre.

En conséquence, la commission s'est forgée la conviction que Hugo Narvaez mourut victime d'un tir effectué par des particuliers agissant sous l'empire de motifs politiques en violation de ses droits humains.

La deuxième période : Janvier 1974-Décembre 1977

Dès le début de l'année 1974, trois mois après le coup d'Etat, les choses prirent un tour différent. La plupart des dirigeants et militants du MIR et des partis de l'Unité populaire avaient été arrêtés, envoyés en exil ou exécutés. Un certain nombre était parvenu à fuir à l'étranger. Les risques d'insurrection avaient à peu près disparu. La période qui avait immédiatement suivi le coup d'Etat prenait ainsi fin. La dictature s'installait dans la durée.

L'épuration qui, si l'on peut dire, avait fait le plus gros, allait commencer à privilégier des méthodes de basse police aux opérations militaires qu'elle menait depuis trois mois. Les actions de ratissage et de nettoyage des banlieues allaient progressivement laisser place à un travail souterrain de collecte de

renseignements, d'investigation, d'espionnage, d'observation, de surveillance propre à décourager toute tentative de réorganisation de cellules révolutionnaires. Après quelques mois d'une politique de répression fondée sur la manifestation de la force, l'intimidation ou même, dans les quartiers les plus sensibles, la terreur, tout pouvait laisser craindre au pouvoir une reprise en main de l'action révolutionnaire guidée de l'étranger avec l'aide objective, par l'intermédiaire de leur ambassade, de pays hostiles au régime militaire. Aux opérations ponctuelles menées par l'armée et les carabiniers dans les *poblaciones* allait succéder l'établissement d'une organisation sécuritaire et de maintien de l'ordre couvrant l'ensemble du territoire.

La répression, nourrie de la somme considérable d'informations recueillies au cours des interrogatoires se fera plus méthodique sinon moins implacable. Elle se traduira par la liquidation d'opposants potentiels ou déclarés au régime : En 1974, celle de dirigeants du MIR ; En 1975, de militants socialistes ; L'année suivante, d'agents communistes. Le nombre de victimes exécutées ou disparues s'élèvera à 309 personnes en 1974, 119 en 1975 et 139 en 1976 avant de décroître sensiblement à partir de 1977.

La commission Rettig, grâce au nombre et à la diversité des témoignages recueillis, parvint à retracer dans le détail ce que fut l'épuration à travers les méthodes de la Dina. Elle localisa les lieux de détention, clandestins, où se pratiquaient interrogatoires et tortures. La concordance des témoignages, outre qu'elle garantissait leur authenticité, lui permit de faire connaître la réalité des sévices qui y étaient pratiqués. La diligence des organisations des droits de l'homme et des associations d'aide aux familles à recueillir le témoignage des proches facilita énormément l'établissement des bilans et permis, dans de nombreux cas, de localiser des sépultures inconnues.

Les méthodes en usage dans la Dina consistaient à interpeller de jeunes miristes, souvent des étudiants voire des lycéens résidant chez leurs parents, d'obtenir d'eux toutes informations lui permettant d'alimenter ses fichiers et de nourrir sa connaissance du mouvement le plus turbulent de la gauche révolutionnaire, avant de supprimer un témoin devenu gênant

et encombrant. Ainsi, ne désemplissaient jamais les centres clandestins de détention et de torture : *Cuatro Alamos, Londres 38, Villa Grimaldi, La Tour, La Discothèque* et bien d'autres.

A travers quelques exemples pris au hasard et qui ne peuvent inspirer que la plus vive compassion, on demeure finalement confondu devant l'inutilité des sacrifices qui furent consentis.

Le 4 juin 1974, fut arrêté sur la voie publique le militant du MIR Carlos Luis Cubillos. Selon des témoins, il fut conduit au centre de détention de la Dina, Londres 38 (38 rue de Londres, dans le centre historique de Santiago -NdlA). *Depuis, toute trace de l'individu s'est perdue.*

Le 18 novembre 1974, Diana Svigiliski, militante du MIR est blessée par balle lors de son interpellation sur la voie publique. Le mois suivant est arrêté son compagnon qui, venu s'informer à la Villa Grimaldi s'entend dire que son amie a été transférée à la clinique de la Dina, rue Sainte-Lucie. Ces faits corroborés par des témoins permettent à la commission de considérer que Diana Svigiliski a disparu du fait de la Dina au mépris de ses droits humains.

De tels témoignages pourraient être multipliés. Durant la dictature, 384 dirigeants et militants du MIR furent ainsi éliminés. Fin 1974, la plupart des éléments de ce mouvement avait été identifiés et arrêtés . Les structures du Comité central de Valparaiso, des Groupes politico-militaires (GPM) qui continuaient à fonctionner à Santiago, totalement démantelés.

Par rapport à la période précédente, les quatre années qui suivirent virent la presse, confortée par le mouvement de réprobation qui se manifestait à l'étranger, se mêler plus étroitement des violations des droits de l'homme dont elle avait connaissance. Conduite par l'Eglise catholique, une résistance passive à la dictature commença à s'exprimer. Peu à peu, des voix s'élevèrent, même au sein de l'armée, pour poser des questions sur la réalité de ce qu'on racontait, ici et là, et pour obtenir des réponses qui ne venaient jamais.

A partir de 1975, les autorités furent plus fréquemment que par le passé amenées à donner des explications sur des cas de disparitions pour lesquelles certaines familles commençaient à introduire des recours en justice ou, certaines organisations de

défense des droits de l'homme à demander aux organisations internationales d'interpeller le gouvernement. Cette tendance allait progressivement se développer et amener les militaires à assouplir un tant soit peu leurs méthodes. Certaines affaires commencèrent à bénéficier de couvertures de presse, certes contrôlées, mais qui, petit à petit, permirent de susciter des mouvements d'émotion dans l'opinion publique.

Le 14 novembre, à Copiapo, des membres des forces armées et des carabiniers investissent le domicile de Alonso Lazo Rojas, étudiant de l'Université de La Serena, militant du MIR et l'arrêtent ainsi que sa femme. Les deux jeunes gens sont conduits au quartier militaire de la ville d'où, un peu plus tard, madame Rojas est remise en liberté. De là, se perd la trace de son mari.

Une semaine plus tard, sous la pression de la famille, l'Intendant de la zone d'urgence de Copiapo informe la presse de la détention de Lazo Rojas. Les proches exigent des explications. Le 20 janvier 1976, le ministère de l'Intérieur communique à la Cour d'Appel de Santiago que l'intéressé a été placé en détention en vertu du décret 1793 daté du 9 décembre puis transféré au centre de détention de Cuatro Alamos. Insistante, la famille apprend que le jeune homme a été envoyé dans un autre camp par décret 1802 du 16 décembre. Peu convaincus, les proches poursuivent leurs démarches et finissent par apprendre que leur parent a été abattu au cours d'une tentative de fuite... le 15 novembre, lendemain de son arrestation.

Dans nombre de cas, pressées de fournir des explications à propos de personnes perdues de vue, les autorités indiqueront que les intéressés, remis en liberté, ont quitté le territoire, la plupart du temps à destination de l'Argentine, par le passage *Los Libertadores* de la Cordillière des Andes. Ces indications invérifiables se révéleront plus tard fantaisistes ou mensongères accréditant l'hypothèses d'exécutions sommaires.

Il n'est pas inutile de s'arrêter un instant sur le rôle joué au cours de ces années noires par le seul des trois pouvoirs d'Etat qui n'ait pas été démis de ses fonctions après le coup d'Etat.

A l'ouverture de l'année judiciaire 1974, le président de la Cour Suprême déclarait : " *J'affirme de la façon la plus solennelle que nos tribunaux fonctionnent conformément aux dispositions*

légales. Que l'autorité administrative qui dirige le pays satisfait nos résolutions et respecte nos jugements autant qu'ils le méritent "

La réalité était sensiblement différente. L'institution judiciaire qui, sous Allende, avait maintes fois protesté contre le mépris avec lequel on accueillait ses penchants pour une justice de classe, avait vu sans états d'âme excessifs arriver les militaires au pouvoir. Dès les premières semaines, elle ne pouvait pas ne pas être informée des graves atteintes aux droits fondamentaux des citoyens qui se commettaient ici et là. Or, l'indépendance dont elle se prévalait — et dont le pouvoir judiciaire bénéficie traditionnellement au Chili — était de nature à lui donner les moyens d'agir plus efficacement pour les dénoncer et d'activer des mesures de contrôle judiciaire qui étaient de son ressort.

A maintes reprises, des familles de victimes d'abus de pouvoir ou de violences s'efforcèrent d'obtenir de la justice l'application de mesures légales dont le maintien avait été clairement réaffirmé dans le décret-loi ratifiant la prise de pouvoir des militaires le 11 septembre 1973. Or, la Justice disposait de deux mesures inaliénables dont l'application systématique aurait dû suffire à limiter, voire à rendre inopérantes, les méthodes utilisées par les forces de l'ordre. La première, *l'Amparo*, qui se référait à l'Habeas Corpus, lui donnait le pouvoir de mettre fin à une détention illégale et d'assurer l'intégrité d'un individu abusivement détenu. La seconde lui permettait de prendre des sanctions contre les auteurs de délits.

Certes, les circonstances qui prévalaient dans les semaines et mois qui suivirent le coup d'Etat n'étaient guère propices à l'exercice d'une justice sereine mais, comme le soulignera la commission *rien, sinon une peu courageuse soumission à l'autorité militaire, n'aurait dû empêcher le pouvoir judiciaire d'agir selon les principes de sa haute mission, pour la protection des droits du citoyen.*

La réalité voulait que, si l'on commençait à s'adresser à la justice dans des cas de détention arbitraires ou de violence, les recours n'avaient guère de chances d'aboutir : Dès que l'instruction faisait apparaître l'implication possible de l'armée ou des carabiniers dans l'affaire dont elle était saisie, les tribunaux

civils s'empressaient de renvoyer le dossier vers la juridiction militaire qui, elle, se faisait fort de l'enterrer.

Ainsi, la Cour Suprême pouvait-elle affirmer qu'à la lettre, la justice fonctionnait puisqu'il était de son ressort de se déclarer compétente ou non dans les affaires dont elle était saisie. Un an plus tard, alors que s'étaient poursuivies sans relâche les actions délictueuses commises par la Dina, cette même institution allait nier l'existence d'exactions ou de violations aux droits de l'homme encourageant indirectement un sentiment d'impunité chez leurs auteurs.

Ce n'est que vers la fin des années 70 que, profondément discréditée dans l'opinion, l'institution judiciaire commença à nommer des juges pour instruire les affaires qui semaient le plus de trouble dans le public et dont la presse commençait à pouvoir parler librement. Mais, imperturbablement, les tribunaux civils continuèrent à se déclarer incompétents et à renvoyer les dossiers devant leurs homologues militaires dont le premier soin restait de suspendre les poursuites.

Dans l'immense majorité des cas qu'elle eut à instruire, la Commission Rettig, après enquête, recherche de témoins, auditions, vérifications... reconstituait une partie des événements tragiques qui avaient affecté des individus : Arrestation, détention, interrogatoires, sévices... puis la trace se perdait. La reconstitution débouchait sur l'inconnu. A partir d'un moment donné, nul n'avait plus entendu parler de la, ou des personnes mises en cause. L'enquête n'avait alors d'autre choix que d'estimer probable la fin tragique de ces individus. Evidemment sans preuve, ce qui lui fut reproché par les militaires et carabiniers lors de la publication du rapport. " *La commission s'est forgé la conviction* ". La phrase apparaît comme un leit motiv en conclusion de l'exposé d'une multitude d'affaires instruites.

Dans un certain nombre de cas, des personnes déclarées disparues par leur famille ou par des organisations de droits de l'homme furent retrouvées vivantes, généralement à l'étranger. Désireuses de fuir le milieu familial, elles avaient choisi l'occasion du coup d'Etat et du chaos qui l'avait immédiatement suivi pour disparaître. A cette époque, beaucoup de pays étrangers offrirent une terre d'asile à des Chiliens qui n'avaient pas même

à faire la preuve de leur persécution. Des emplois, des stages pour les plus jeunes, des facilités de logement, des bourses... complétaient, pour les candidats à la fugue, le billet d'avion offert par l'ONU pour rejoindre le pays d'accueil.

Si la Dina fut directement impliquée dans la majorité des cas de violations aux droits de l'homme, d'autres organisations civiles et clandestines participèrent activement aux actions de nettoyage politique. Parmi celles-ci, le *Commando Conjunto* qui fut convaincu d'avoir fait disparaître, en 1976, un certain nombre de militants communistes. Le *Commando* en question était une émanation de l'Armée de l'air chilienne. La Marine participa elle aussi à l'épuration, principalement dans les villes maritimes de la région métropolitaine, notamment Valparaiso où la flotte était stationnée. Il est vraisemblable qu'au nom de la solidarité qui avait conduit les quatre composantes de l'armée à prendre le pouvoir, le commandant-en-chef de l'armée de terre et, ci-devant président de la Junte de gouvernement avait tenu à ce que les autres armes participassent aux basses besognes de l'épuration.

Et elle le firent sans être en reste en matière de cruauté.

En octobre 1975, Miguel Angel Rodriguez Gallardo, militant du PC, fut arrêté et transféré à la base aérienne de Colina où il resta détenu jusqu'aux premiers jours de 1976. Selon des témoignages reçus par la commission, Miguel Angel, en compagnie d'autres militants fut alors embarqué à bord de véhicules chargés de pelles, pioches, d'armes et de combustible qui prirent une destination inconnue. 3 heures plus tard, les véhicules rentrèrent à la base, pelles et pioches salies de terre, les chargeurs d'armes vides et, bien entendu, sans leurs prisonniers. On apprit quelques jours plus tard que les détenus auraient été abattus, leur corps incinéré, et inhumés clandestinement dans les terrains militaires de Peldehue.

Le 6 septembre 1975, le militant communiste Arsenio Orlando Leal Pereira, arrêté le 1er du mois et soumis à des interrogatoires assortis de torture se suicidait pour mettre un terme à ces traitements insupportables. Son corps fut transporté depuis l'hôpital de l'armée de l'air à l'institut médico-légal où, postérieurement, il fut remis à sa famille. Interpellé, le ministère de l'Intérieur fit savoir que l'intéressé n'avait été ni arrêté ni, a fortiori, placé en détention.

Le 20 octobre 1975 dans la matinée, des agents du Commando Conjunto arrêtèrent à son domicile le dirigeant communiste Luis Desiderio Moraga Cruz et le transférèrent au centre de détention Nido 18 où, à la suite de sévices, l'homme tenta en vain de se suicider. Selon des informations recueillies, la commission put reconstituer les faits suivants : Transféré au terrain d'aviation de Colina, la victime y demeura jusqu'aux derniers jours de l'année. Il fut embarqué peu après, en compagnie d'autres détenus drogués comme lui, à bord d'un hélicoptère qui se dirigea vers la côte. Parvenu au dessus de l'océan, l'estomac ouvert pour que les corps ne puissent flotter, ils furent alors précipités dans le vide.

Le 26 octobre 1975, mourut Luis Alberto Corvallan Castillo, ingénieur agronome, militant des jeunesses communistes. Arrêté peu après le coup d'Etat deux ans plus tôt, l'intéressé avait été détenu au stade national de Santiago où, selon des témoins, il avait été torturé durant plusieurs jours. Transféré au centre de détention de Chacabuco, il fut libéré le 30 juin 1974. Choisissant l'exil, il résida dans un premier temps au Mexique puis en Bulgarie où son état de santé, précaire depuis son enfance en raison d'une insuffisance coronarienne médicalement contrôlée jusqu'à son arrestation, se détériora progressivement jusqu'à sa mort, le 26 octobre 1975, à Sofia. La commission, après une étude exhaustive de son dossier, acquit la conviction que le décès de Luis Corvallan Castillo était consécutif aux tortures subies après son arrestation.

Un nombre non négligeable d'arrestations arbitraires suivies de probables exécutions échappèrent aux organismes de répression dépendant de l'institution militaire et furent le fait de groupes non identifiés vraisemblablement proches de partis extrémistes. Certains crimes furent aussi le fait de particuliers assouvissant en toute impunité des actes de vengeance personnelle. Tous ces faits furent cependant étudiés et instruits par la commission Rettig et catalogués au bilan des victimes de la dictature militaire.

Furent aussi incriminés des faits survenus hors-frontières, notamment en Argentine où s'étaient réfugiés nombre de militants de l'Unité populaire ou des partis d'extrême-gauche. Le plus connu fut l'assassinat du général Prats. L'attentat dit " à la voiture piégée " dans lequel périrent le général et sa femme eut lieu à Buenos-Aires le 30 septembre 1974, un an après le

coup d'Etat. De l'instruction menée par la commission d'enquête, des témoignages recueillis, il ressort que l'assassinat fut clairement l'œuvre d'agents de l'Etat chilien appartenant selon toute vraisemblance à la Dina.

Deux ans plus tard, à Washington, fut éliminé dans les mêmes conditions Orlando Letelier, ex-ambassadeur du Chili, ex-ministre de Salvador Allende. Orlando Letelier avait été arrêté le jour du coup d'Etat et détenu dans ses propres bureaux du ministère de la Défense avant d'être envoyé en exil pendant huit mois, dans le sud du pays. Libéré, il s'était un temps exilé au Venezuela avant de rejoindre Washington où il allait travailler au sein de l'Institut d'Etudes politiques. Par la suite, il avait repris d'importantes fonctions au Parti socialiste et s'était affirmé comme l'un des principaux opposants en exil au régime militaire. Peu avant sa mort, il allait être déchu de sa nationalité.

Dans l'attentat allait aussi disparaître une jeune femme de vingt-cinq ans, Ronnie Muffit, elle-même chargée d'études à l'Institut d'Etudes politiques de Washington.

Plus anonymes furent les cas de disparitions ayant affecté des étrangers qui avaient eu une activité militante d'aide aux mouvements d'opposition à la dictature. *Ainsi Jean-Yves Claudet Fernandy, titulaire de la double nationalité franco-chilienne et qui s'était rendu à Santiago après le coup d'Etat. Il avait alors été arrêté et renvoyé en France avant de retourner en Argentine pour y réorganiser le MIR en intégrant le service de renseignements de ce mouvement pour le cône sud du continent. Repéré grâce à des documents saisis sur l'un des courriers de l'organisation, il fut appréhendé à son hôtel, à Buenos-Aires, et disparut le 1er novembre 1975.*

Durant les trois années qui suivirent le coup d'Etat, le sentiment général de l'opinion publique commença à évoluer. Autant une très solide majorité avait souhaité l'intervention de l'armée pour mettre fin à l'expérience marxiste, autant commençait à se manifester le vœu d'un retour progressif aux institutions démocratiques, en d'autres termes, de la remise du pouvoir des militaires aux civils. Certes, le pays s'était progressivement remis en route. Régnait cette paix civile, cet ordre que la fracture sociale avait rendu illusoire durant des années. Mais, soumise aux effets de la dictature, sensible à l'ostracisme dont la

dénonciation des violations aux droits de l'homme venue de l'étranger faisait pâtir le pays, soucieuse de voir l'Etat reprendre le cours du débat démocratique par parlement interposé, une partie du pays allait initier un mouvement de mobilisation qui atteindrait son apogée lors des *Protestas* de 1980.

Dès 1975, malgré l'interdiction de leur existence légale, les partis politiques allaient, au premier rang, relayer, nourrir, stimuler cette mobilisation réactivant dans le même temps de nouveaux antagonismes sur la façon d'y parvenir.

Le PS, durement affecté par la répression, ayant perdu de nombreux dirigeants et militants, se fractionna, une partie rejoignant le PC dans ses choix de lutte des classes et de violence révolutionnaire, l'autre choisissant la résistance passive.

Le PC qui, au temps de l'Unité populaire s'était développé grâce à des choix politiques moins activistes et, finalement, plus réalistes que ceux de ses partenaires, allait considérer que *toutes les formes de lutte étaient bonnes à prendre*. Croyant aux vertus d'un — improbable — soulèvement national, non-violent, le Parti se montrait plus favorable à la création d'un *Front anti-fasciste* regroupant toutes les forces d'opposition sans préférences doctrinales plutôt que le recours prôné par d'autres à la voie violente contre la dictature.

Le MIR, lui-même terriblement mutilé par l'épuration mais qui avait conservé de solides appuis dans les pays limitrophes et parmi les exilés réfugiés dans les pays d'Europe, du Canada et du Mexique, bénéficiant par ailleurs de l'aide objective de plusieurs gouvernements européens de gauche, notamment de la France, resta fidèle à ses choix de lutte armée et commença à réclamer le retour des exilés. Sa stratégie militante déclarée restait fidèle à la mobilisation sociale, aux actions ponctuelles et d'une façon plus générale, à la violence révolutionnaire.

Les moyens d'information, presse, radio, télévision qui, dans un premier temps, avaient dû se limiter à être les porte-parole des autorités militaires et à présenter les affaires liées aux violations aux droits de l'homme — du moins celles qui parvenaient à transparaître — de façon neutre, commencèrent à récupérer une fragile indépendance. Leur diffusion tenait à un équilibre précaire entre une sorte d'auto-censure qu'ils étaient

contraints de s'imposer et le besoin éthique de faire connaître la vérité telle qu'ils la ressentaient.

Un an après le coup d'Etat, les journaux purent, notamment à l'occasion de l'attentat contre le général Prats, reproduire des articles publiés à l'étranger et qui se montraient particulièrement critiques à l'égard du gouvernement militaire. En 1976, le bulletin de gauche *APSI* fut autorisé à paraître et, l'année suivante, les revues *HOY* et *ANALISIS*, organes de même tendance.

Certes, ces publications, idéologiquement partisanes et clairement hostiles au régime en place rencontraient les plus grandes difficultés à trouver, chaque semaine ou chaque mois, l'étroit passage entre ce qu'elles souhaitaient écrire et ce à quoi elles étaient autorisées. Encore purent-elles paraître, menant un combat courageux et non sans risque, et constituant des supports de qualité à l'opposition qui se dessinait.

Cette opposition se manifesta aussi dès fin 1974 par la création, sous l'égide du Comité *Pro Paz* d'un groupe composé de parents de détenus-disparus. Ce groupe presque exclusivement composé de femmes, compta rapidement plus de trois cents membres représentant plus d'un millier de personnes. Les manifestations, toujours pacifiques, se limitaient à des défilés dans les rues, des concentrations ou des grèves de la faim.

A l'étranger, quelque vingt mille Chiliens qui étaient parvenus à fuir et qui avaient obtenu le statut de réfugiés politiques constituaient pour les médias de leurs pays d'accueil une manne providentielle pour accréditer, sans en être toujours bien informés, les horreurs qui se commettaient dans leur propre pays. Ainsi, sous la pression de l'opinion publique internationale et grâce à l'action incessante de la Commission interaméricaine des droits de l'homme de l'Organisation des Etats Américains (OEA) et de celle des Nations-Unies, le gouvernement militaire fut-il conduit à assouplir significativement sa politique de *Mano dura*.

La visite au Chili, en 1976, du Secrétaire américain au Trésor, William Simon fut l'occasion de la libération d'un certain nombre de prisonniers politiques parmi lesquels de nombreux dirigeants et militants du régime abattu. Le Secrétaire général

du Parti communiste, Luis Corvalan fut échangé contre le dissident Vladimir Bukowsky et l'année suivante, le dirigeant communiste Jorge Montes fut élargi contre la libération simultanée de plusieurs prisonniers politiques d'Allemagne orientale.

Fin 1977, plus de 80% des actes délictueux dont s'était rendue coupable la dictature militaire dans le cadre général des violations aux droits de l'homme ayant entraîné la mort avaient été commis.

La troisième période : 1978 -1990

Consciente de l'immense élan de réprobation que la cruauté de la répression soulevait à l'étranger, la Junte commença, dès 1978, à évaluer les risques non tant politiques — elle y était indifférente — qu'économiques et financiers que faisait courir au pays une telle situation. Elle décida alors que l'épuration était allée assez loin et que la page méritait d'être tournée. L'amnistie des actes délictueux perpétrés depuis le coup d'Etat fut décrétée et le pouvoir entreprit de privilégier toute mesure l'aidant à se légitimer.

Près d'un an plus tôt, en août 1977, la Dina avait été dissoute et remplacée le même jour par la Centrale Nationale d'Investigations (CNI). Très semblable par ses structures et ses composantes à la Dina, du moins jusque fin 1977, la CNI allait se voir confier des missions sensiblement différentes de celle-ci. Placée sous les ordres d'un officier général de l'armée ayant le titre de directeur national, elle dépendra non plus du sommet de l'Etat mais du ministère de l'Intérieur. Comme la Dina, elle exercera des activités de contrôle et d'espionnage à l'étranger dans les milieux de réfugiés chiliens et d'opposants au régime.

Différentes de celles de la Dina qui avaient presque exclusivement consisté à éliminer physiquement les éléments de gauche et d'extrême-gauche susceptibles de s'opposer violemment au pouvoir, les missions de la CNI seront davantage des actions de contrôle et de collecte de renseignements. Elle bénéficiera de larges délégations de pouvoir et devra rapidement faire face à la résurgence de groupes révolutionnaires prônant une action militante armée dans ce que la commission Rettig va

nommer *le cadre bien réel d'une tentative d'insurrection populaire.*

En juillet 1980, l'assassinat par le MIR du lieutenant-colonel Roger Vergara précipita les choses et accéléra les changements stratégiques de la CNI qui, de centrale de renseignements devint un véritable organisme de lutte contre-insurrectionnelle. Depuis plusieurs mois, le MIR fait rapatrier clandestinement ses militants dont certains ont reçu une formation paramilitaire. Un an plus tard, le PC créera le Front Patriotique Manuel Rodriguez (FPMR) qui, avec un autre groupe, le MAPU-Lautaro, engageront avec le pouvoir un combat sans merci qui ne s'arrêtera vraiment qu'avec la quasi-extinction du mouvement révolutionnaire latino-américain 12 ans plus tard.

Les violations qui, pour cette période, furent instruites par la commission furent ainsi, de nature sensiblement différentes de celles des années qui avaient précédé. Il y eut, en effet, beaucoup moins de victimes d'exécutions sommaires et beaucoup plus d'individus, civils et militaires, tués lors d'affrontements ou victimes de représailles. Dans les années 1983-1985, les *Protestas* provoquèrent, elles aussi, la morts de nombre de personnes, parfois des enfants, victimes de la violence politique qui s'exprimait d'un côté par des attentats à l'ordre public visant à déstabiliser le pouvoir, de l'autre, par des opérations de représailles s'exerçant en marge de toute légalité.

Contrairement à la Dina qui fut l'exécutrice des basses œuvres des premiers temps de la dictature, la CNI bénéficia, dans une certaine mesure, de l'impression favorable que créait dans l'opinion le redressement du pays. En outre, si dans la bourgeoisie on avait majoritairement tendance à vouloir ignorer la sale cuisine que l'armée avait concoctée pour débarrasser le pays de la " *vermine marxiste* ", on s'indignait volontiers des actes de sabotage à l'explosif, de terrorisme urbain ou de simple délinquance à visées politiques commis par les nostalgiques de la révolution et l'on admettait donc que la CNI les réprimât sans considération excessive de légalité.

La réémergence d'un climat de violence provoqué par le mécanisme classique de harcèlement/répression eut plusieurs effets : La dénonciation par les anciens de la Dina de l'inefficacité de la CNI jugée coupable d'avoir permis le retour à une

situation d'affrontements ; l'exaspération de la Junte de gouvernement exigeant de sa centrale *des résultats* mais surtout, le désarroi d'une société encore gravement meurtrie et qui voit, avec espoir pour l'une de ses composantes et accablement pour l'autre, resurgir le flambeau de la révolution.

Il est clair que " l'opération retour " d'activistes du MIR, inspirée de Cuba et animée du choix d'actions terroristes contre la dictature ne pouvait que durcir l'ardeur répressive des militaires et continuer de nourrir le bilan des violations aux droits de l'homme, de quelque bord qu'en aient été les victimes.

Installée au pouvoir pour un temps indéterminé, la junte militaire, confortée par les premiers mais fragiles succès de ses choix ultra-libéraux de politique économique, allait à la fois imposer à la Nation la nécessité d'asseoir l'avenir sur des institutions nouvelles et, au regard d'une opinion publique internationale hostile, chercher à se donner une certaine légitimité. En 1980, le texte d'une nouvelle Constitution était soumis au peuple par référendum. On verra par ailleurs que cette consultation, au demeurant surprenante en dictature et dont la régularité ne ferait l'objet d'aucune contestation, entérinerait par une majorité de quelque 68% l'adoption de nouvelles dispositions constitutionnelles et donnerait au régime militaire les pleins pouvoirs pour une période de huit ans.

Le résultat manifeste de cette initiative politique fut de conforter Pinochet dans ses choix, fussent-ils de poursuivre implacablement, quelqu'en fussent les moyens, l'acharnement policier contre les tenants d'une révolution inspirée à travers Cuba par l'URSS. L'autre volet était de doter le pays de structures rendant sinon impossible du moins malaisé le retour à l'aventure qu'avait connu le Chili entre 1970 et 1973. Le processus d'un retour à la démocratie parlementaire inscrit dans les nouveaux textes et auquel avait adhéré une majorité de Chiliens n'en était pas moins reporté à plus tard. Il imposait toutefois des exigences à la Junte et principalement celle d'une réconciliation nationale qui impliquait des mesures telles la réactivation progressive des partis politiques, l'assouplissement de la censure, le retour progressif au pays de milliers d'exilés hostiles au pouvoir en place ou encore le rétablissement d'une justice indépendante

des autorités. L'adhésion des couches populaires ne pourrait, elle, se réaliser qu'à travers un programme volontariste d'amélioration de la condition des plus pauvres en terme d'habitat social, de santé et d'accès à l'éducation.

La vigueur d'une opposition militante, humiliée par sa défaite de 1973, meurtrie par la répression, soutenue activement par certains gouvernements étrangers permettaient de mesurer l'ampleur de la tâche et le risque de voir se reconstruire les conditions d'une situation insurrectionnelle. Et c'est bien sur le socle d'un affrontement entre les tenants de la lutte armée bien décidés à abréger un *régime fasciste* honni, aux destinées interminables et un Etat militaro-policier pour une bonne part légitimé par la majorité populaire que viennent de lui donner les urnes que la CNI va exercer son action de contrôle, d'espionnage politique et de répression.

Il n'est pas inutile de préciser que durant les quelque treize années de cette troisième période, les actes de violence politique furent, beaucoup plus qu'auparavant, connus du public. Les multiples organisations de défense des droits de l'homme, notamment les églises, agissant de plus en plus ouvertement purent systématiquement dénoncer les abus de pouvoir commis par les agents de l'Etat et en exiger explications, et, dans la mesure du possible, réparations. Moins exigeantes à l'égard des victimes de guerrilla urbaine ou de crimes de simple droit commun commis sous des prétextes politiques — généralement membres des forces de l'ordre ou civils impliqués dans ces violences — beaucoup de ces organisations ne purent s'empêcher de montrer où allaient leurs sympathies et y perdirent, dans l'opinion, une bonne part de leur crédibilité.

Régulièrement interpellées à propos d'exactions dénoncées par les familles ou portées à la connaissance du public par voie de presse, les autorités commencèrent à se voir contraintes d'apporter des explications et, de plus en plus fréquemment, de laisser se développer des actions en justice. Si ce phénomène eut l'heureux effet de réduire considérablement le nombres de violations, elle n'empêcha que modérément la CNI d'utiliser certaines méthodes qui avaient eu cours sous la Dina. Ainsi, l'explication la plus souvent donnée pour justifier une exécution arbitraire

consistait-elle à inventer un affrontement au cours duquel les forces de l'ordre se seraient trouvées en état de légitime défense.

Ainsi, le cas de German de Jesus Cortes Rodriguez, militant du MIR et ancien séminariste. Arrêté le 16 janvier 1978, il était conduit à la Villa Grimaldi.

Menant une enquête, la presse fit savoir qu'après une journée de détention, l'intéressé avait été amené à son domicile pour y prendre des documents. Profitant d'un moment d'inattention, il aurait alors saisi une arme de poing sous un lit et fait feu sur ses gardes sans les atteindre. Ceux-ci auraient alors répliqué le tuant sur le coup.

Une ancienne détenue put plus tard témoigner de ce que, quelques jours après son arrestation, elle avait été conduite au domicile de German Cortes qui, lui-même, avait été amené dans une autre voiture. Elle avait pu alors se rendre compte de la brutalité avec laquelle l'homme avait été tiré de l'automobile et dans quel état pitoyable il se trouvait à la suite des sévices qu'il avait subis. Quelques instants plus tard, elle avait entendu une rafale puis l'un des gardes avait rendu compte de la mort de l'intéressé.

Dans la plupart des cas, la commission d'enquête eut à trancher entre les explications fournies par les autorités et les témoignages de civils déclarant s'être trouvés sur place au moment des faits. A peu près invariablement, la commission parvint à mettre en évidence l'invraisemblance de celles-là et la probabilité de ceux-ci, sans pour autant apporter la preuve de conclusions fondées sur sa seule conviction.

En 1981, commencèrent à se multiplier les cas de retours clandestins d'exilés prêts à reprendre une activité résistante notamment au sein du MIR. Certains d'entre eux, rapidement repérés, faisaient l'objet, un temps, d'une surveillance discrète puis étaient purement et simplement abattus soit à leur domicile soit sur la voie publique.

Plusieurs opérations d'envergure permirent à la CNI de détruire dans l'œuf des tentatives de reconstitution de foyers insurrectionnels susceptibles de réactiver un semblant de structures paramilitaires du mouvement d'extrême-gauche. Ce fut le cas de l'opération Neltune.

Vers la mi-81, des paysans dénoncèrent l'existence d'un camp d'entraînement à la guerrilla dans une zone montagneuse de la Xème

Région. On s'aperçut qu'il s'agissait de militants du MIR rentrés clandestinement au Chili et dont l'objectif était d'établir un nouveau centre opérationnel dans le pays. La CNI déclencha aussitôt une opération conduite par ses fonctionnaires, des carabiniers et des militaires. Le camp, en cours de construction, fut localisé et investi en juillet. Le groupe de miristes parvint à s'enfuir et à trouver refuge dans les contreforts de la Cordillière des Andes abandonnant sur place du matériel et une importante documentation.

En août, le groupe réfugié en altitude, envoya deux de ses hommes dans la vallée pour y chercher des moyens de subsistance et rétablir le contact avec d'autres membres. Ils furent aussitôt arrêtés et conduits à Santiago où, vraisemblablement sous la torture, ils révélèrent où ils devaient rejoindre leurs camarades. Ainsi furent abattus Raul Rodrigo Obregon, le 13 septembre, au moment où il rejoignait ses compagnons ; Pedro Juan Yanez, le 17 septembre, qui s'était séparé du groupe en raison de graves gelures provoquées par les conditions climatiques qui avaient obligé ses camarades à l'amputer du pied ; Patricio Alejandro Calfuquir, Prospero Guzman et Jorge Eugenio Monsalve le 20 septembre. Dénoncés par les propres locataires d'une maison auprès desquels ils étaient venus se ravitailler, ils furent surpris au milieu de la nuit et abattus. Le lendemain, étaient exécutés les deux militants dont les aveux avaient permis l'opération : René Eduardo Bravo et Julio Cesar Riffo. Enfin le 16 octobre et le 28 novembre étaient abattus les deux derniers membres du groupe Neltune Juan Angel Ojeda et Miguel Cabrera qui fut le seul qui perdit la vie au cours d'un affrontement comportant un échange de coups de feu.

Dans l'exemple de Neltune comme dans d'autres cas similaires, la preuve fut apportée que le MIR cherchait à reconstituer des bases opérationnelles d'action armée visant à renverser le régime en place par la violence. La réinsertion d'opposants politiques parcimonieusement autorisée par le gouvernement dans le cadre du processus de retour progressif à la démocratie eut deux effets : D'une part, de permettre aux partis politiques de se préparer aux batailles futures. D'autre part, de renforcer les fractions militantes qui avaient opté pour la résistance armée. Attentats contre les forces de l'ordre, destructions à l'explosif de biens publics, hold-up bancaires... vont alors se multi-

plier créant, principalement à Santiago, un climat d'insécurité qui avait disparu depuis des années. Curieusement, le gouvernement s'en verra taxé de faiblesse et accusé de laisser se réinstaller la violence politique dans le pays.

En 1983 va apparaître le *Front Patriotique Manuel Rodriguez (FPMR)* qui donnera une forte impulsion à la lutte armée contre la dictature alors en main du seul MIR. Le FPMR naît d'un changement de stratégie du Parti communiste chilien qui ne peut accepter l'institutionnalisation du régime consécutif au référendum de 1980. Jeune groupe révolutionnaire, alors que le MIR a déjà vingt ans d'âge, le Front est structuré militairement. Ses chefs possèdent titres et grades comme dans l'armée. Le haut de la hiérarchie est composé d'un état-major de douze membres dont cinq ont le titre de *commandants suprêmes*. L'expérience militaire de certains de ses militants tient à ce que, formés à Cuba ou en Union Soviétique, ils ont participé à des actions armées en Angola et au Nicaragua.

La stratégie politique du FPMR est différente de celle du MIR qui en est resté à la société idéale imaginée dans les années 60. Pour le Front, il s'agit de mettre la société en condition de réaliser un grand soulèvement national contre le gouvernement militaire quelles que soient les formes de lutte armée capables d'y parvenir. Le groupe doit donc se mouvoir au sein de la population, disséminer le virus révolutionnaire et ne pas laisser l'initiative aux forces réactionnaires.

Sa première préoccupation sera de faire entrer de l'armement dans le pays. Après plusieurs mois de perquisitions, les forces de l'ordre mettront à jour des stocks importants d'armes provenant d'URSS par Cuba et débarquées clandestinement sur les plages du nord du pays. Dénoncées par le gouvernement militaire, ces importations illicites vont d'abord rencontrer le scepticisme d'une opinion publique trop souvent trompée par les déclarations du pouvoir pour donner facilement foi à ce qui lui paraît une opération de racolage. Toutefois, les preuves rapidement apportées vont avoir raison du doute et, à la réprobation générale, les partis d'extrême-gauche vont devoir reconnaître la vérité et assumer ce qui sera un grave échec pour elles. Le pouvoir, quant à lui, a pris conscience du risque de sous-esti-

mer l'aide que peuvent trouver à l'étranger les groupes factieux d'extrême-gauche.

En 1984, le gouvernement français sera, assez piteusement, pris la main dans le sac et ne pourra nier l'aide qu'il apporte aux activistes du MIR. Reconnaissant les pays et non les régimes, la France entretient au Chili une mission diplomatique importante dont le volet culturel facilite les contacts avec les milieux intellectuels de l'opposition (75). La présence dans la France socialiste de l'époque d'une diaspora chilienne d'anciens militants de l'Unité populaire pèsera sans doute d'un poids non-négligeable pour inciter l'Elysée à accorder une aide plus objective que de simples sentiments de sympathie à la lutte armée contre la dictature. Au mépris des usages diplomatiques et des principes de non-ingérence dans les affaires d'un pays souverain, Paris acceptera qu'une assistance directe soit apportée par son ambassade à des personnes recherchées par les autorités militaires parfois pour crimes de sang. De jeunes militants miristes recevront ainsi visas ou faux passeports pour se mettre à l'abri des poursuites (76). Le vice-consul poussera l'obligeance jusqu'à conduire elle-même, en Argentine, dans sa voiture protégée par l'immunité diplomatique, un dirigeant du MIR poursuivi pour sa participation à plusieurs hold-up bancaires et à une tentative d'assassinat contre un juge de la Cour Suprême.

Dédaigneusement, comme soucieux de ne pas ajouter au camouflet, le gouvernement chilien évitera de prendre la mesure d'expulsion immédiate corrélative à ce genre d'impair mais invitera le Quai d'Orsay à récupérer son fonctionnaire trop zélé.

L'un des principaux faits d'armes revendiqué par le FPMR fut, le 7 septembre 1986, la tentative d'assassinat menée contre le général Pinochet à son retour à Santiago de sa résidence de week-end. Pinochet en sortit indemne mais l'embuscade fit cinq morts, jeunes caporaux membres de l'escorte présidentielle. Dans le climat de violences sporadiques qui secouaient alors le pays, l'attentat provoqua une sérieuse commotion dans le public et, avec l'échec de l'importation d'armement clandestin, discrédita suffisamment le groupe communiste pour lui interdire tout espoir de matérialiser son objectif de soulèvement

populaire contre la dictature.

Par la suite, le FPMR se limita à des actions de terrorisme urbain, enlèvements de personnalités civiles et militaires, attentats à l'explosifs ou *récupération de fonds* dans les *banques bourgeoises* pour d'improbables redistributions populaires.

Le 11 mai 1983, eut lieu la première journée nationale de protestation — *protesta*— contre le régime militaire. Organisée par les partis de gauche, les syndicats et autres organisations professionnelles, autorisées sous condition par le pouvoir, ce fut la première manifestation publique d'hostilité au gouvernement. Dans l'esprit de ses organisateurs, les quelque quatorze *protestas* qui se dérouleront dans le pays entre 1983 et 1986 devront être l'emblème de l'action non-violente choisie pour mettre fin à la dictature militaire.

Sans qu'il soit possible de dire dans quelle mesure elles étaient spontanées ou imposées par les circonstances, les expressions les plus apparentes de la protestation consistaient en arrêts de travail, grèves du zèle, assemblées générales, défilés et sittings, absentéisme scolaire, concerts de klaxon...

Face à cette offensive de la voie pacifique, les organisations d'extrême-gauche réagirent sévèrement. Interdites de *protesta* , elles n'hésitèrent pas à s'y intégrer, provoquant les forces de l'ordre ou ceux qui, en face, exprimaient ouvertement leur soutien au gouvernement. Leur tactique allait progressivement consister à recruter de jeunes activistes dans les *poblaciones* pour semer le désordre au cours de ces journées. Leur programme révolutionnaire largement attesté et corroboré par les faits montre clairement, comme le soulignera la commission, que " *le recours à la violence, lors des protestas eut souvent un caractère programmé* ".

Dès 1982, le Parti communiste avait adopté une politique de *rébellion populaire* fondée sur *le développement et la préparation à la lutte armée des masses allant d'actions minimales de déstabilisation jusqu'à l'affrontement armé si nécessaire.*

De son côté, le FPMR affirmait *la légitimité de la violence populaire* et prônait *le recours à toutes les formes de combat*. Le MIR, tout en participant à l'endoctrinement des banlieues pour y ranimer la flamme révolutionnaire considérait la guerre popu-

laire comme *la combinaison de toutes les formes de lutte depuis la non-violence jusqu'à l'affrontement armé en passant par la mobilisation directe et de rupture avec le pouvoir.* L'un de ses leaders ajoutait : *Nous avons élargi nos actions de sabotage contre les lignes ferroviaires, l'énergie électrique en abattant bon nombre de pylônes à haute-tension. Nous avons châtié un certain nombre d'agents de la répression. Nous montons des embuscades et harcelons les commissariats de police.*

Exaspérée, l'opinion publique, dont une fraction importante aurait voulu exprimer démocratiquement son opposition à la persistance d'un régime autocratique, voyait renaître les professions de foi marxisantes des années 60, les appels à la lutte des classes et, plus grave, l'insécurité et la violence politique dans la rue. Pour beaucoup de partisans de la politique de *mano dura,* le pays commençait à payer le prix du retour au pays des exilés de l'Unité populaire, de l'assouplissement des astreintes en matière de liberté de la presse et de la réactivation des partis politiques.

De non-violentes qu'elles se voulaient être, les protestas prirent un tour différent : Les facultés des deux universités de Santiago pénétrées par des commandos venus de l'extérieur, occupées puis investies par des forces de l'ordre tout aussi soucieuses de prévenir des saccages que d'identifier et d'arrêter les meneurs ; l'édification de barricades de pneus incendiés ; l'épandage de carburant enflammé transformant certaines rues de banlieue en tapis de feu pour ralentir la progression des forces de l'ordre ; les coupures d'électricité par sabotage des lignes à haute-tension destinées à interdire l'accès aux bidonvilles des forces de sécurité ; les attentats contre les commerces restés ouverts, les stations de métro, les édifices publics... ; les attaques au cocktail molotov ou à la bombe incendiaire contre les commissariats et les cars de police... Tout était prétexte pour donner à la presse étrangère accourue — librement — l'occasion de constater la vigueur de l'opposition à la dictature et, au hasard d'affrontements inévitables, la férocité de la répression.

Bien qu'autorisées par le gouvernement, ces protestas, en raison des violences qu'elles entraînaient — principalement, le soir, dans les banlieues, après dispersion des manifestations

—amenèrent le pouvoir à prendre des dispositions. L'état dit de " *Danger de perturbation de la paix intérieure* " qui permettait d'accéder aux mesures contenues dans l'article 24 de la Constitution fut décrété pour la totalité de la période considérée. L'état d'Urgence fut proclamé sporadiquement et l'état de Siège plus rarement.

En outre, le pouvoir prit les dispositions les plus contraignantes pour que les organisateurs de ces protestas, partis politiques, syndicats... rassemblés sous la bannière d'une *Alliance démocratique* fussent responsabilisés notamment au regard des déprédations qui pouvaient être commises contre des biens publics ou privés. La loi de Sûreté fut modifiée pour donner à l'Etat des moyens nouveaux d'action contre l'opposition. Des leaders politiques ou d'action sociale furent poursuivis pour incitation à la violence, relégués au sud du pays ou même expulsés du territoire national.

De plus en plus souvent, avant ou juste après ces journées de protestation, les forces de l'ordre prirent l'habitude d'investir les *poblaciones* de la périphérie dans des actions brutales d'intimidation. Les domiciles perquisitionnés, les identités relevées, les suspects arrêtés et maintenus plusieurs jours en détention, rien n'empêchait pourtant qu'un fort vent de fronde encouragé par la présence de bataillons de journalistes venus de tous les points du globe, ne se lève et n'affaiblisse davantage le régime militaire.

Pour avoir vécu sur place plusieurs de ces protestas, je puis témoigner de ce que la répression qui leur était opposée prenait deux formes distinctes selon qu'elle s'exerçait dans le cadre des manifestations autorisées ou le soir après les dispersions.

Dans la journée, les populations descendues — ou amenées — des quartiers pauvres de banlieue vers le centre-ville et le palais de La Moneda, conduites et encadrées par les militants généralement très jeunes des organisations de gauche étaient canalisées et empêchées d'accéder place de la Constitution, centre du pouvoir, par des camions porteurs de lances à incendie et, assez régulièrement, de grenades lacrymogènes. Tous les magasins du centre baissaient leur rideau de fer non tant par

solidarité envers les manifestants que pour protéger leurs biens.

Le soir, lorsque ces populations avaient regagné, à pied, souvent à une dizaine de kilomètres, leurs modestes masures, pressées voire pourchassées par des forces de l'ordre avides de retrouver quelque meneur, naissaient les affrontements violents : On enflammait ici et là des barricades de pneus, on sectionnait des fils à haute tension, on piégeait des obstacles... C'est lors de ces violences que furent chaque fois recensées les victimes. Celles-ci, presque toutes mortes par balle, durent leur sort tragique à deux causes principales : D'abord, le fait que certains éléments des forces de l'ordre, jeunes conscrits de l'armée, peu préparés au maintien de l'ordre civil, opérant en milieu hostile dans des bidonvilles obscurs aux multiples ramifications dans lequel les enfants notamment se mouvaient comme poissons dans l'eau, sachant, car on le leur disait, que leur gibier de l'ombre était armé et dangereux — ce qui était pour le moins exagéré — manquèrent parfois du minimum de sang-froid qui eut permis d'économiser bon nombre de vies humaines. Ils firent trop souvent — abusivement — usage de leur force exacerbant maladroitement la haine de ceux qui se dressaient contre eux.

La seconde cause fut l'existence de civils armés, se déplaçant à bord de voitures dépourvues de plaque d'immatriculation et tirant sans discrimination sur toute cible qui avait la faveur de leur choix. Qui furent ces civils ? Agents de l'Etat agissant sous le contrôle des forces de l'ordre en uniforme ? Milices politiques d'extrême-droite animés par des sentiments de haine pour toute résurgence de ce qui pouvait se réclamer du marxisme déchu ? Ces voitures circulaient après la tombée de la nuit, en période de couvre-feu, sans que la police ne songe à les empêcher de poursuivre leurs sinistres rodéos.

Dans l'ensemble, jusqu'à leur extinction en 1986, les *protestas* eurent le caractère pacifique et non-violent que leur avaient voulu leurs auteurs. Partiellement récupérées par les tenants de la voie armée et progressivement discréditées dans le public par les violences auxquelles elles donnaient lieu, elle tombèrent en désuétude après la grève nationale des 2 et 3 juillet 1986.

Les quatorze journées de protestation nationale provoquèrent la mort de 140 personnes tuées en violation de leurs

droits, décédées par suite d'actes de violence à caractère politique ou mortes accidentellement. En voici quelques cas :

Le 14 juin 1983, lors de la 2ème protesta, mourut Patricio Rios Portuguez, 21 ans, à la suite d'incidents entre manifestants et carabiniers, d'impacts de balles dans la région abdominale. Selon les témoignages recueillis, l'affrontement caractérisé par des jets de pierres des manifestants contre les forces de l'ordre avait abouti à ce que 3 hommes en uniforme, blessés, s'étaient retrouvés à terre, rapidement entourés de protestataires appelant à ce qu'ils soient lynchés. C'est dans ces circonstances que furent entendus des coups de feu et que Patricio Portuguez fut mortellement atteint.

Le 8 septembre 1983, vers midi, à Valparaiso, un groupe de manifestants se dirigeait vers un lieu de concentration de la 5ème journée de protestation nationale. Au même moment, un fonctionnaire de police rentrant chez lui, interpellait un homme distribuant des tracts appelant à la mobilisation. Le groupe, d'une cinquantaine de personnes, chercha alors à libérer l'homme de l'emprise du policier. Selon les témoins, celui-ci se sentant menacé aurait tiré son arme et cherché à frapper son vis-à-vis. Un coup de feu serait alors parti accidentellement, la balle traversant le bras de ce dernier et tuant net Maria Elena Rodrigure, 27 ans, commerçante ambulante se trouvant au 1er rang du groupe.

Victimes de la violence politique plus que de violations aux droits de l'homme, ce fut souvent de très jeunes enfants, parfois attirés à l'extérieur de chez eux par la curiosité des événements qui s'y déroulaient.

Magla Evelyn Ayala avait deux ans le 12 août 1983 lorsqu'une balle traversant la palissade du logement de ses parents l'atteignit à l'abdomen provoquant sa mort.

Marcela Angelica Marchant Vivar, 8 ans, mourut la veille dans des circonstances similaires, des civils répliquant par des tirs d'arme automatique à un concert de casseroles.

Jaime Ignacio Rojas, 9 ans, perdit la vie à Vina del Mar dans la manipulation d'un engin explosif disposé à des fins terroristes.

La petite Luz Paineman Puel n'avait que quinze jours de vie lorsqu'elle mourut asphyxiée par des gaz lacrymogènes.

Alex Robinson Castro Seguel, 16 ans, mourut le 15 septembre 1984 électrocuté par un câble électrique sciemment coupé pour provoquer un accident chez les forces de l'ordre.

Si de nombreux décès eurent une cause accidentelle, ils furent tous — ou presque — directement ou indirectement liés à l'usage indu ou abusif de la force par les militaires et les carabiniers.

La mort du religieux français, le Père Jarlan, le 4 septembre 1984 qui, dans l'esprit, fut abusivement présenté par les médias français comme un assassinat politique exécuté de sang-froid (77) est exemplaire des effets du climat de violence qui sévissait les nuits suivant les journées de *protesta*, de l'abus de leur force par les carabiniers et de leur manque de sang-froid.

Ce soir-là, un groupe de journalistes étrangers se trouvait au croisement des rues *du 30 octobre* et *Ranquil* dans la quartier populaire de *La Victoria*, dans la banlieue de Santiago. Ici et là, brûlaient des barricades de pneus. Un contingent de carabiniers commença de s'approcher par la rue du 30 octobre. Des habitants mirent alors en garde les journalistes qui s'éloignèrent précipitamment. L'un d'eux cependant resta en arrière, se dissimulant derrière un pylône électrique. Un des policier tira alors deux cartouches en l'air pour le débusquer. L'homme cria précipitamment sa qualité de journaliste étranger et s'approchant, put converser avec l'un des gradés du groupe de carabiniers qui continua sa progression dans la rue Ranquil. Les deux balles cependant avaient traversé la légère cloison de bois de la maison paroissiale au premier étage de laquelle se trouvait le Père Jarlan. Ce dernier, atteint au cou, mourut instantanément.

La dernière victime des dix-sept années du régime militaire fut, paradoxalement, l'un de ses partisans : *Le 29 décembre 1989, Jaime Antonio Quillan, 26 ans, ouvrier, participait à une manifestation contre le nouveau gouvernement de la démocratie restaurée. Suivi après la dispersion par une voiture non-identifiée, il était abattu non loin de là par l'un de ses occupants.*

Grâce au travail considérable des quelque soixante membres de la commission Rettig dont les avis, appréciations, évaluations, constats, conclusions... ont servi de support à la rédaction de ce chapitre, un bilan aussi proche de la réalité que possible allait être porté à la connaissance du public. Il s'agissait, conformément à la mission confiée au groupe de quelque dix-sept avocats et magistrats, d'une vingtaine de juristes, d'as-

sistantes sociales, de documentalistes, analystes-programmeurs, étudiants... mais surtout grâce aux partis et organisations de gauche, observatoires multiples des droits de l'homme... dont la collaboration était indispensable pour posséder une connaissance exhaustive du drame qu'avait constitué l'épuration, il s'agissait donc de faire un premier pas vers une réconciliation nationale qui demandera sûrement plusieurs générations avant de s'accomplir. Il s'agissait surtout d'apporter à chaque famille, nommément désignée, dont l'un des membres — et parfois plusieurs — avait disparu, victime de la violation de ses droits, la reconnaissance de son sacrifice et l'hommage de la Nation.

Du bilan furent notamment exclus :

-Les cas de personnes détenues et maltraitées mais qui survécurent et témoignèrent.

-Les cas de personnes dénoncées par les organismes de défense des droits de l'homme ou par leur famille comme ayant disparu et qui furent retrouvées vivantes, la plupart du temps, à l'étranger.

-Celui de personnes âgées ou malades, décédées dans des circonstances étrangères à toute connotation politique ainsi que les morts accidentelles faussement attribuées à la répression politique.

-Les morts de militants de groupes extrémistes victimes de manipulation d'explosifs.

-Les victimes de délits de droit commun.

-Les décès à la suite de maladie de victimes de la répression politique attribués par leurs familles à des séquelles de torture sans que puisse être établies, en conscience, de relation pertinente de cause à effet.

-Les suicides attribués à une cause politique sans qu'ait pu être apportée la preuve que la mort avait une relation directe et immédiate avec une situation illicite ou de violation des droits de l'homme ayant conduit la victime à prendre la décision de se supprimer.

-Enfin, les homicides de droit commun commis par les agents de l'Etat en dehors du cadre de leurs fonctions et sans relation avec un mandat public.

Par ailleurs, *449 cas présentés par les organisations de défense des droits de l'homme comme ceux de personnes ayant été victimes de violations ayant entraîné la mort ne purent être retenus par la commission en l'absence de tout élément recevable et convaincant tant de la part de ces organismes que des familles.*

Au total, du jour du coup d'Etat, le 11 septembre 1973 au 11 mars 1990, soit pendant une période de seize années et demi, le bilan de la répression s'établit ainsi :

Victimes de violations aux droits de l'homme............2 115
Victimes de la violence politique..................................164

Ce sont donc 2 279 personnes — hommes, femmes, enfants — qui furent victimes des abus de la dictature militaire.

Il y eut, par ailleurs, 641 cas pour lesquels la commission ne put se forger de conviction absolue.

Parmi les 2 115 victimes de violations aux droits de l'homme :

59 furent exécutées après sentences en conseil de guerre
93 durant les journées de protestas *nationales*
101 lors de prétendues tentatives de fuite
815 lors d'exécutions sommaires ou d'actes de torture
957 disparurent (78)

Enfin, 90 furent victimes de particuliers agissant sous des prétextes politiques.

Parmi les victimes de la violence politique :

87 périrent lors du coup d'Etat ou des cent jours l'ayant suivi
38 moururent lors des journées de protestation
39 lors d'affrontements sur la voie publique

De ces 2 279 victimes, 126 furent des femmes et 2153 des hommes.

2 228 furent des Chiliens et, parmi les étrangers, 5 furent Espagnols, 3 Français, 3 Nord-Américains...

49 furent des mineurs de moins de quinze ans. 1 338, soit plus de 60%, avaient entre 16 et 30 ans.

405 appartenaient au Parti socialiste, 384 au MIR, 353 au Parti communiste et 1 048 n'avaient pas d'affiliation politique connue.

Il n'est pas sans intérêt de mentionner les catégories socio-professionnelles qui payèrent le plus lourd tribut à la dictature.

207 des victimes étaient membres de professions libérales
45 dirigeants ou hauts-fonctionnaires
305 employés
686 ouvriers et paysans

314 travailleurs indépendants
324 étudiants
132 membres des forces armées ou de maintien de l'ordre
266, enfin, d'autres activités ou d'activités non-identifiées

Sur les 2 279 victimes :

1261 moururent en 1973 durant le coup d'Etat ou les 100 jours l'ayant suivi
309 périrent en 1974
119 , en 1975
139 , en 1976
451 , entre 1977 et 1990, soit une moyenne de 35 victimes par an.

La lecture de ce bilan et des pages qui le précèdent appelle plusieurs commentaires : Le premier ne peut être qu'un sentiment de compassion pour chacune de ces victimes de l'intolérance et de la haine. D'indignation et de révolte contre les auteurs de ces forfaits et contre ceux qui les inspirèrent, qui les rendirent possibles ou qui les couvrirent de leur autorité.

La deuxième réaction ne peut être, elle, que d'étonnement face à la disproportion entre la réalité de ce que fut l'épuration chilienne telle qu'elle ressort de ces constats et la dimension exorbitante qu'en donnèrent les médias occidentaux et principalement ceux d'Europe latine.

Pour le seul coup d'Etat du 11 septembre et les jours qui suivirent, on parla de *centaines* voire de *milliers* de morts. Le ruban bleu revint à Radio Moscou qui, une semaine après la prise de La Moneda, proposa un bilan de... 700 000 morts que les rédactions étrangères se refusèrent quand même à valider. " *Une semaine après le coup d'Etat : 1 500 morts déjà. Probablement sous-estimé " (79). " 500 morts à l'usine Sumar "*, selon le journaliste Dwight Porter de Newsweek qui compare " *les batailles de rue de Santiago à l'offensive du Tet au Vietnam* " et qui fera état d'informations selon lesquelles " *les hôpitaux recevaient tant de cadavres qu'ils devaient les entasser dans les couloirs* ". " *Il fallut que les militaires arrachent l'une après l'autre toutes les villes (80).* Tandis que *les militaires tuaient des centaines de mineurs pour l'exemple* ou que, dans la seule ville de Talcahuaco, *les carabiniers passaient par les armes 3 000 des leurs pour refus d'obéissance...* (82)

Quelques semaines plus tard, les journaux les plus

sérieux entérineront les bilans de l'historiquement correct : *30 000 assassinats politiques.*

On verra dans la dernière partie de cet ouvrage quelle dimension atteignit le florilège d'informations hasardeuses, incertaines voire délibérément mensongères qui nourrit la connaissance du public au point de fonder des convictions inébranlables. Certes, n'y eut-il eu qu'une victime que c'eut été une victime de trop et que le crime n'en eut pas été moins blâmable. Mais au regard de ces sinistres comptabilités, comment ne pas se demander s'il n'y eut pas, dans la dénonciation de l'épuration chilienne, le souci de grossir les bilans jusqu'à l'absurde pour servir des appétits idéologiques douteux peu empressés à s'alimenter ailleurs de barbaries plus éloquentes.

Une autre réaction étonnée, suscitée par la lecture du rapport concerne la relative licence — surprenante en dictature — avec laquelle purent agir des organisations d'aide et de défense de personnes persécutées.

La plupart des violations aux droits de l'homme qui s'étaient traduites par des atteintes aux libertés individuelles, à un procès juste et équitable, à l'intégrité physique et à la vie, ne soulevèrent pas, au moins pendant les premières semaines qui suivirent le coup d'Etat de protestations publiques hormis, on le verra celles des églises. Cet état de fait eut plusieurs causes : La peur d'exprimer son hostilité à un régime qui avait choisi d'asseoir son autorité par la force ; la relative méconnaissances, au moins au tout début, de la sévérité de la répression et aussi, pour une large part, le manque de sensibilisation du corps social au concept des droits de l'homme.

La commission devait, à ce propos, témoigner de ce qu'*au fur et à mesure que les faits délictueux commencèrent à être connus, de vastes secteurs de l'opinion permirent, tolérèrent, sympathisèrent et même s'honorèrent de violations au droits de l'homme de personnes convaincues d'avoir appartenu ou d'avoir sympathisé avec l'Unité populaire justifiant leur attitude par le fait que ces personnes avaient eu, elles-mêmes, le projet de supprimer leurs opposants. L'argument consistait, en d'autres termes, à accepter l'idée de châtier les militants de la gauche révolutionnaire non pas pour des faits qu'ils avaient commis mais qu'ils avaient peut-être eu l'intention de commettre.*

Tel ne fut pas, heureusement, le comportement de tous. Dès le mois de septembre 1973, l'Eglise catholique chilienne, fortement intégrée à l'Etat depuis la Conquête, disposant d'assises populaires très solides, émit un certain nombre de déclarations sur la situation crée par le coup d'Etat et la *nécessité réelle* de respecter les droits de l'homme. Quarante-huit heures après l'assaut de La Moneda, une déclaration du Comité permanent de l'Episcopat réclamait *pondération dans les comportements à l'égard des vaincus* et formait le vœu qu'il n'y eût pas de *représailles inutiles.*

Le 24 avril 1974, l'Episcopat récidivait : *Nous sommes préoccupés par le manque de recours juridique efficace pour la sécurité des personnes, situation qui se traduit par des détentions arbitraires et prolongées à l'excès sans que les familles puissent connaître les raisons de la détention de leurs proches ; par des interrogatoires sous contrainte physique ou morale ; par l'absence de moyens de défense ou de recours en appel ; par des jugements différents pour des motifs identiques, selon l'endroit où sont jugés les faits...*

Quelques mois plus tôt, l'évêque de Santiago, le cardinal Raul Silva Enriquez avait créé une commission spéciale d'aide *aux nécessiteux victimes des récents événements* et qui allait étendre son action à *l'assistance judiciaire, économique et spirituelle* de ceux qui en exprimeraient le besoin.

De cette initiative allait naître, à l'agacement de la Junte de gouvernement, le *Comité de Coopération pour la Paix au Chili (COPACHI)* auquel apporterait leur concours la plupart des églises du Chili. Ce comité, œucuménique, plus connu sous le nom de *ProPaz* (Pour la Paix) commença rapidement à jouer le rôle de contre-poids à l'autorité militaire. Son influence et l'efficacité redoutable que lui conférait sa haute autorité morale limitèrent probablement dans des proportions sensibles les abus de pouvoir auxquels l'armée était tentée de céder.

Animée comme dans tous les pays du continent sud-américain d'une pastorale qui, si elle prétendait légitimement servir les plus démunis, paraissait peu embarrassée de partager un si noble idéal avec ceux qui prônaient la lutte des classes et la destruction de l'Etat bourgeois, l'Eglise catholique ne manqua pas de susciter des réserves en montrant, peut-être trop clairement où allaient ses sympathies et, si elle apporta une aide non

négligeable à la défense des droits humains, elle le fit parfois sous l'empire d'une appréciation quelque peu sélective de l'esprit évangélique. Mais, à tout prendre, pouvait-on lui reprocher de choisir son camp, celui des pauvres et des opprimés contre un pouvoir autocratique qui ne laissait guère à ceux-ci voix au chapitre ? Sûrement non, pensait la communauté de ses fidèles, lorsque son rôle se limite à une assistance spirituelle et matérielle. Sûrement oui, lorsque les dérives de la Théologie de la libération chère au Brésilien Dom Helder Camara la conduisent à accompagner des mouvements de résistance armée agissant dans la clandestinité et se rendant parfois coupables de crimes de sang. " *Aqui se esconden Rojos* ". Ici, on cache des Rouges. Comme était frappant ce graffiti géant, barrant comme une blessure la façade de l'église d'un quartier populaire de la banlieue de Santiago que je vis personnellement subsister plusieurs années.

Parallèlement à l'action des Eglises, plusieurs organisations non-gouvernementales purent intervenir rapidement tant pour apporter une aide immédiate à ceux qui avaient de bonnes raisons de se sentir en danger que pour dénoncer ce dont elles pouvaient être témoins. C'est ainsi que, dès le 15 septembre, quatre jours après le coup d'Etat, purent se rendre — librement — à Santiago et recueillir les témoignages qui allaient alimenter la procuration du *cas chilien*, Amnesty International et la Commission internationale de juristes qui alerteraient aussitôt la Commission Interaméricaine des Droits de l'homme de l'OEA ainsi que l'ONU.

Le caractère odieux des actes commis par les forces de l'ordre a été dénoncé sans complaisance par la Commission Rettig et repris ici en synthèse. Les drames dont chacun a contribué à l'élargissement de la déchirure du tissu social entamée dans les années soixante par l'apparition de la dialectique révolutionnaire ont été stigmatisés dans le détail pour servir à l'édification de la communauté nationale. Publiées au Chili, les quelque mille cinq cents pages du rapport de la commission suscitèrent l'émotion du public et de vives contestations dans l'armée et dans le corps des carabiniers cloués au pilori de l'Histoire. Avec stupéfaction, la plus grande partie de la population chilienne apprenait ce qu'elle savait partiellement ou

qu'elle suspectait sans trop chercher à savoir : Que la Dina n'avait pas été une entité abstraite mais un groupe de trois cents à quatre cents (83) êtres humains de chair et de sang, peut-être pas même prédisposés à administrer la souffrance ou à en accepter le spectacle glaçant. Inconscients de la notion d'assassinat, tortionnaires ordinaires, issus d'une société cultivée, bons époux et bons pères sûrement, devenus aveugles et sourds à tout appel de leur conscience et qui, par quelle aberration ? se sentirent investis, comme l'auraient été les membres d'une secte diabolique, de la mission sublime de faire disparaître leurs adversaires politiques. Eternelle question de ces sociétés, même les plus évoluées, capables de générer ces excroissances anarchiques, aberrantes, au fil de leur Histoire et auxquelles, aucune, nulle part dans le monde, n'a jamais échappé.

Une fois le rapport de la commission publié, la gauche chilienne s'étonna que les coupables n'y fussent pas nommément désignés et, identifiés, poursuivis et châtiés. Elle exigea que tous les prisonniers politiques encore détenus soient libérés : En vain, le nouveau gouvernement jugeant que ceux qui étaient poursuivis pour des actions de terrorisme répondent de leurs actes devant la justice. Dans un cas exemplaire, l'assassinat, à Washington, du ministre des Affaires étrangères d'Allende, Orlando Letelier, il faudra attendre 1995 pour que la Cour Suprême homologue la décision de justice condamnant à sept ans de travaux forcés l'ex-directeur général de la Dina, le général Contreras et à six ans son bras droit.

La dictature abattue, le nouveau chef de l'Etat, Patricio Aylwin, s'adressa à la population pour commenter le rapport de la commission d'enquête qu'il avait lui-même créée et demander pardon aux familles de victimes au nom de l'Etat. Malgré le souci de la démocratie restaurée de faire la vérité, il est illusoire de penser que la réconciliation nationale procédera de sentences judiciaires et de leur exécution, même si celles-ci sont, aujourd'hui encore, légitimement revendiquées par les familles de victimes. Il est vraisemblable que justice ne sera jamais faite d'actes aussi odieux qu'inutiles. Seul le temps parviendra peut-être à en laisser des traces moins douloureuses dans la communauté chilienne.

Chapitre VI

Privations de libertés individuelles, limitations de l'activité politique, restrictions aux libertés de la presse, suspension de l'activité parlementaire, violations aux droits humains... Il n'est pas contestable que le régime militaire chilien fût une dictature.

Mais alors, comment, à l'instar de tous autres régimes totalitaires, ne laissa-t-il pas un pays ruiné et des populations exsangues ? Par quel miracle la dictature renversée, en 1989 — par une surprenante consultation populaire — remit-elle aux mains de ses successeurs un pays en bonne santé économique, offrant des bilans sociaux dont on va voir qu'ils ne furent pas déshonorants et des structures solides pour bâtir l'avenir ? Comment, enfin, des choix politiques qui, selon ce qu'on disait, cherchaient, à travers la terreur et la répression à maintenir tout un peuple en état de servitude au seul profit d'une oligarchie toute puissante avaient-ils pu faire du Chili *le bon élève du continent ?*

Peut-être convient-il, ici encore, de faire quelques pas en arrière.

En 1920, avec l'introduction de l'enseignement primaire obligatoire, le Chili devient l'un des tout premiers — sinon le premier — pays d'Amérique latine à se préoccuper de questions sociales. Code du travail, système de protection sanitaire, de prévoyance, d'assurance-vieillesse... vont alors se succéder pendant cinquante ans pour doter le pays d'assises solide en matière d'assurance sociale.

Que les régimes qui se succèdent soient de droite ou de gauche, la ligne politique choisie ne varie guère : L'Etat assure l'essentiel. Tout juste peut-on dire que, de protecteur qu'il est à droite, il devient bienfaiteur à gauche mais la *question sociale* demeure invariablement son affaire.

Avec l'arrivée au pouvoir d'Eduardo Frei, en 1964, la ligne directrice ne change pas : Elle consiste à redistribuer le plus largement possible les revenus de l'Etat pour améliorer les

conditions de vie du plus grand nombre en cherchant simultanément à réduire les inégalités. Toutefois, sous la pression d'une démographie galopante, de l'inflation des systèmes d'assistanat et de phénomènes tel l'exode rural vers les villes, l'Etat va rapidement devoir faire face à une demande exponentielle d'aide que ses ressources ne parviennent plus à satisfaire. En 6 ans, les dépenses publiques doubleront et atteindront plus de 20% du produit national.

Les trois années de l'Unité populaire renforceront encore le rôle de l'Etat-providence et amplifieront jusqu'à la rupture un système qui débouche régulièrement sur des crises macro-économiques majeures : Inflation, chômage...

Avec l'arrivée des militaires au pouvoir, en 1973, la ligne politique suivie depuis 1920 va être brutalement remise en cause. L'hégémonie de l'Etat disparaît. Dorénavant, la puissance publique limitera son intervention aux seules couches sociales qui se trouvent dans l'impossibilité de faire face elles-mêmes à la satisfaction de leurs besoins vitaux, en fait, à l'extrême pauvreté. Pour les autres, sera instauré un système dit *de subsidiarité* fondé sur la responsabilité individuelle et l'égalité des chances.

Il s'agit d'une part de donner à l'individu toute liberté d'entreprendre dans le cadre d'une société néo-libérale qui le libérera des pesanteurs bureaucratiques de l'administration, en d'autres termes, de le responsabiliser ; d'autre part, de le laisser s'approprier les moyens de satisfaire ses besoins en matière d'éducation, de santé, de protection sociale... en fonction de ses choix personnels, de ses aptitudes à l'effort, en un mot, de ses mérites.

Selon le principe de subsidiarité, l'Etat délègue aux régions puis progressivement au secteur privé la gestion de budgets sociaux dont il n'entend plus assurer la distribution mais dont il conserve le strict contrôle de l'utilisation.

Une telle... révolution à laquelle le pays n'est pas préparé va rapidement se heurter à des rigidités de comportement et à des distorsions considérables dans l'application du système ici et là. Dans un pays qui fonde le succès de son entreprise sur la croissance économique — *Cuando Chile crece, todos los Chilenos*

crecen — Quand le Chili croît, tous les Chiliens croissent — les incitations à l'initiative individuelle dans un cadre de déréglementation sont mal reçues : Si les couches sociales les mieux armées et disposant des plus gros moyens y trouvent leur compte, si les municipalités les plus riches parviennent à s'adapter, les populations les moins préparées et les plus démunies n'avancent qu'à grand peine lorsqu'elles ne restent pas au bord du chemin.

Les inégalités, dans un premier temps vont s'accroître, la pauvreté s'étendre, le système lui-même trébucher lors des grandes crises mondiales de 1975/1976 et de 1982 lorsque l'Etat qui s'est volontairement privé des ressources appelées à financer les dépenses sociales du pays n'est plus en mesure de venir au secours de ses délégations.

Il faudra attendre le milieu des années 80, la fin d'une décennie à la fois tragique et rénovatrice, pour que le système, intégré et en quelque sorte digéré comme une potion de cheval, après fièvres et convulsions, débouche sur des assises solides propres à assurer sa compétitivité dans un monde moderne et de structures sociales permettant d'espérer l'intégration rapide à la société de masses populaires qui en étaient encore exclues.

Si, l'éducation et la santé constituent les bases sur lesquelles les pays en voie de développement peuvent témoigner de l'amélioration de leurs situations sociales, le défi qui se pose en premier aux pays du continent sud-américain reste, en effet, avant tout, le problème de l'intégration à la société des classes pauvres et indigentes. Dramatique partout en Amérique latine, ce problème l'était aussi au Chili. Il n'était donc pas sans intérêt de savoir comment, après trois années d'un socialisme qui s'était fixé pour priorité d'améliorer la condition des plus démunis, la dictature militaire avait abordé ce défi. Et d'abord, s'il avait été abordé.

Lorsqu'aujourd'hui encore on évoque le Chili, l'une des premières images qui vient à l'esprit est celle d'un pays où règnent sans partage pauvreté et misère. La télévision a si régulièrement montré de pauvres gens de type indien, vivant dans de misérables bidonvilles sous la surveillance de carabiniers en armes, qu'on n'imagine difficilement le pays autrement qu'im-

mensément pauvre et dont les richesses venues du cuivre seraient entre les mains de quelques familles vivant dans des quartiers de luxe protégés par l'armée. Il n'est donc pas surprenant qu'au vu de cette image, stéréotypée, le public le plus large ait légitimé les luttes révolutionnaires menées les armes à la main par des mouvements de libération nationale au nom d'aspirations populaires à la liberté et à l'affranchissement des impérialismes.

Avant d'examiner ce que furent, au Chili, durant la dictature, les programmes de lutte contre la pauvreté, peut-être convient-il de s'entendre sur les mots et les concepts qu'ils recouvrent :

Ainsi, pour les organismes internationaux et notamment pour la CEPAL (84) sont considérés comme *pauvres,* les foyers dont les revenus sont insuffisants pour leur permettre de satisfaire des besoins minimum d'alimentation et de dignité (logement, habillement...). De même, sont considérés comme *extrêmement pauvres — ou indigents* — les foyers dont les revenus sont insuffisants pour leur permettre de satisfaire leurs seuls besoins alimentaires.

La détermination des besoins alimentaires minimum conduisit ces organismes à établir, pour chaque pays, une dotation de base au dessous de laquelle se situait un état caractérisé de malnutrition puis, en chiffrant la valeur de cette dotation, de considérer comme indigents les foyers dont la totalité des ressources était inférieure à cette valeur.

Ce budget correspondait à un " panier " de produits alimentaires équilibrés et diversifiés permettant, au coût le plus bas, d'atteindre les minima absolus de calories, protéines et graisses indispensables à la satisfaction des besoins nutritionnels de l'individu. Il faisait appel à cinquante-trois produits distincts répartis en dix familles : Pain et céréales, viandes, poisson, produits lactés et œufs, huiles, fruits, légumes, boissons, sucres, café, thé... et prenait en compte la disparité des catégories sociales en terme d'âge, de sexe ou de nature d'activité : Il allait en effet de soi qu'un enfant de douze ans en milieu scolaire avait des besoins alimentaires très sensiblement inférieurs à ceux d'un adulte exerçant une activité pénible et, ce dernier, des

besoins très supérieurs à ceux d'une femme de soixante-dix ans, inactive.

Une étude de la CEPAL publiée en 1987 déterminait ainsi qu'en prenant en compte les habitudes de consommation et les budgets consacrés à l'alimentation de l'ensemble de la population chilienne, les besoins alimentaires minimum, par individu, correspondaient à 2 187 calories et 37 grammes de protéines quotidiennes. Le coût d'un tel " panier " *(canasta)* était de l'ordre de deux cents pesos (85) par jour et par personne et son poids d'un peu plus de 1,2 kilos de nourriture et boisson.

On considérait donc qu'une communauté familiale dont chaque membre aurait disposé de ressources se situant à une trentaine de dollars américains par mois — 150 francs — aurait été, si la totalité de cette somme avait été dévolue à son alimentation, en mesure de satisfaire à ses besoins alimentaires de base. Au dessous, elle se serait trouvée en situation d'indigence. Au dessus, et jusqu'à un montant double de cette somme, elle aurait été en état de pauvreté.

La détermination des besoins minimum de dignité nécessitait, en effet, une approche plus aléatoire consistant à observer, dans l'ensemble des couches sociales du pays, la répartition des budgets de dépense en partant des populations les plus favorisées pour lesquelles la part consacrée à l'alimentation est, proportionnellement au budget général, faible et en glissant vers les couches sociales plus démunies pour lesquelles cette part s'accroît fortement en raison de la modicité des ressources. A l'issue de cette étude, il avait été établi que la satisfaction de besoins minimum de dignité nécessitait des revenus égaux à ceux des besoins alimentaires de base en milieu urbain et équivalents à 75% de ceux-ci en milieu rural.

En d'autres termes et pour simplifier les choses, si l'on considérait que trente dollars constituaient la dépense mensuelle pour satisfaire des besoins alimentaires minimum — ligne d'indigence soixante dollars (300 francs) en milieu urbain et cinquante trois dollars (265 francs) en milieu rural situaient la ligne de pauvreté.

En 1970, au regard de ces critères, la planète comptait 1210 millions de pauvres et indigents : 853 millions en Asie ; 239

millions en Afrique et 118 millions en Amérique latine. Comparativement aux populations concernées, l'Asie comptait 71% de pauvreté, l'Afrique 69% et l'Amérique latine 43% (86).

Ce dernier pourcentage était d'ailleurs légèrement inférieur pour la CEPAL qui indiquait qu'à la même époque, dix-neuf pays d'Amérique latine représentant plus de 90% des populations totales comptaient globalement 40% d'indice de pauvreté dont un peu moins de la moitié — 19% — d'indigence. Les taux pour le Chili étaient, respectivement, de... 17 et 6%. (87) Seuls, l'Argentine, Panama et l'Uruguay affichaient des scores inférieurs.

S'il est donc certain que la situation méritait d'être améliorée, elle ne constituait pas, comparativement à celle de beaucoup d'autres pays du continent, un état de dégradation sociale explosif pour la société chilienne et justifiait abusivement le climat pré-révolutionnaire violent qui avait commencé à se développer depuis plusieurs années. D'autres pays connaissaient des taux de pauvreté (49% au Brésil, 45% en Colombie, 65% au Guatemala et au Honduras, 50% au Pérou...) beaucoup plus élevés mais qui, paradoxalement, étaient moins remarqués.

Dans les vingt années qui suivirent, la situation générale évolua malheureusement peu. Alors que la population totale des trente-six Etats d'Amérique latine passait de 280 millions d'habitants à 434 (+ 55%), les taux de pauvreté qui, de 40% étaient redescendus à 35 en 1980, allaient remonter à 39% en 1990 (88). Certes, les produits nationaux alliés aux budgets d'aide des nations plus favorisées avaient permis de contenir les indices mais, par le jeu de l'accroissement démographique, le nombre de foyers vivant au dessous du seuil de pauvreté n'en avait pas moins continué à s'alourdir pesamment.

Le Chili, quant à lui, allait évoluer a contrario des pays du continent : Alors que, pour ceux-ci, les indices de pauvreté chutaient sensiblement entre 1970 et 1980 (de 40 à 35%) et augmentaient entre 1980 et 1990 (de 35 à 39%), ils allaient croître fortement au Chili durant la première décennie , se maintenir à des niveaux élevés jusqu'en 1987 puis décroître ensuite régulièrement.

Ainsi, des niveaux relativement bas de 1970, le Chili

allait connaître un accroissement considérable de sa pauvreté et rejoindre les scores élevés enregistrés par la plupart des pays du continent. En 1987, 14 ans après la prise de pouvoir des militaires, 38% des foyers chiliens soit 44% de la population totale vivaient en situation de pauvreté ou d'indigence. Le bilan est donc sévère et il n'est pas surprenant qu'accompagné de la dénonciation des violations aux droits de l'homme, il n'ait servi de support à une condamnation sans appel de la dictature. Toutefois, la décrue rapide observée à partir de 1987 (35% en 1990 ; 28% en 1992 et 24% en 1994 ; 19% en 1996) (89) invitait à y regarder de plus près.

Comme on l'a vu plus haut, les mesures de la pauvreté retenues par les organismes internationaux étaient initialement fondées sur des minima de ressources permettant — ou pas — de satisfaire des besoins de base en matière d'alimentation et de dignité. On mesure ce qu'une telle approche peut avoir d'irréaliste et, par excès de pragmatisme, combien elle peut heurter les réalités quotidiennes. A la prendre au pied de la lettre — et des chiffres — l'éradication de la pauvreté pourrait se satisfaire de l'augmentation mécanique de ces très basses ressources par l'apport de budgets d'aide de volumes relativement modestes. En d'autres termes, en se limitant à une allocation aux foyers les plus démunis d'une aide sociale modique, il serait aisé de faire passer les niveaux de leurs ressources au dessus des lignes de pauvreté et d'indigence et, sans autre considération de standards de vie, d'afficher des scores plus présentables.

C'est ainsi que, parallèlement aux critères de ressources, fut retenu un concept de *nécessités de base* qui allait prendre en compte la qualité du logement et l'accès à l'hygiène sanitaire. L'expérience montrait en effet que la précarité des situations sociales était significativement différente selon qu'avec les mêmes ressources, une famille vivait dans un logement relativement décent tandis qu'une autre vivait en bidonville.

A l'instar d'autres pays d'Amérique latine, le Chili entreprit ainsi de dresser, en 1978 puis en 1985, à partir des indications fournies par les recensements nationaux de 1970 et 1982, une *Carte géographique nationale d'extrême pauvreté* fondée sur trois critères relatifs aux conditions d'habitation :

- La densité d'occupation — ou *hacinamiento,* entassement —
- L'existence — ou l'inexistence — dans le logement d'un système d'évacuation des déchets
- La présence — ou l'absence — au foyer de biens d'équipement durables — réfrigérateur, téléviseur...

L'hacinamiento qui traduisait une situation dans laquelle quatre personnes ou plus vivaient dans une seule pièce d'habitation fut jugé, en dehors de toute considération de ressources, comme la principale caractéristique d'un état d'extrême précarité en cela qu'il favorisait les déficits sanitaires et psychologiques liés à la promiscuité — contagion en cas de maladie, irritabilité des adultes... —, qu'il constituait un obstacle majeur au conditions de travail scolaire à domicile des enfants. Qu'enfin, il représentait un facteur supplémentaire de renforcement de la chaîne de reproduction de la pauvreté.

Les indications apportées par les deux recensements précités permirent à l'Office national de la Planification et à l'Institut d'Economie de l'Université catholique du Chili de dresser un état de situation qui servirait par la suite de base permettant d'apprécier l'évolution du fléau. A partir de ces indications, fut considéré comme extrêmement pauvre — ou indigent — tout foyer qui se trouvait dans l'une ou l'autre des situations suivantes :

- Suroccupation de quatre personnes, au moins, vivant dans une seule pièce, quel que soit le type de logement.
- Vie dans un logement qui ne soit ni appartement, ni maison, que ce logement dispose ou pas de système d'évacuation des déchets et qu'il y ait, ou pas, suroccupation.
- Vie dans un appartement ou maison privée de tout bien d'équipement même si le logement ne souffre pas de suroccupation et dispose d'un système d'évacuation.

En 1978, les Nations-Unies recommanderont aux Etats d'écarter la notion de biens d'équipement durables et de lui substituer celle de distribution d'eau potable en vue d'éliminer le principal vecteur de maladies contagieuses causant des diarrhées, cause principale de dénutrition et de mortalité infantile.

L'ensemble de ces critères constituait ce qu'il fut convenu d'appeler *Nécessités de base d'habitat et de services (NBI).* La

référence à ces critères qui avaient l'avantage de mesurer sur le terrain la réalités des situations, n'exonérait nullement de se conformer aux normes internationales de mesure de la pauvreté en fonction des niveaux de ressources. Elle s'appuyait simplement sur la conviction que le fléau devait être approché différemment et qu'il ne saurait être durablement réduit par de simples allocations financières.

Régler en priorité les problèmes d'habitat en garantissant aux familles un logement décent, c'était, d'une certaine façon donner une identité à des masses de pauvres gens exclues de la vie nationale mais c'était aussi faciliter l'accès aux minima de santé et d'éducation sans lesquels la pauvreté perdurerait. C'était enfin choisir le pari de renoncer à une société boiteuse incapable de s'ouvrir à l'avenir. Le projet, en un mot, revenait à considérer que l'édifice que constituait l'éradication de la pauvreté ne pouvait être bâti sans fondations solides et que l'accès à des ressources permettant de dépasser les normes de pauvreté et d'indigence viendrait, en quelque sorte, par surcroît.

Approchée de la sorte, l'étude fit apparaître des situations sensiblement différentes de celles que le seul niveau de ressources avaient établies. Les foyers chiliens furent distribués en quatre catégories :

- Ceux dont les revenus se situaient au dessous de la ligne de pauvreté et qui ne satisfaisaient pas aux NBI,
- Ceux dont les ressources se situaient au dessus de la ligne de pauvreté — et qui, par conséquent, n'étaient pas répertoriés comme pauvres — mais qui ne satisfaisaient pas aux NBI,
- Ceux dont les ressources se situaient au dessous de la ligne de pauvreté mais qui satisfaisaient aux NBI,
- Enfin ceux qui satisfaisaient aux NBI et qui ne manquaient pas de ressources.

En 1987, au regard de cette redéfinition, les statistiques de la CEPAL -38% de foyers au dessous de la ligne de pauvreté, soit 44,4% de la population chilienne- se présentaient ainsi (90) :

	Population ne satisfaisant pas aux NBI	Population satisfaisant aux NBI	Total
Population sous la ligne de pauvreté	12,4%	32%	44,4%
Population au-dessus de la ligne de pauvreté	4,3%	51,3%	55,6%
Total	16,7%	83,3%	100%

Ces données qui, pour la première fois, combinaient les niveaux de ressources et les besoins minimum en matière d'habitat faisaient apparaître une frange non-négligeable de la population, considérée comme non-pauvre en terme de ressources mais qui ne disposait pas du minimum acceptable en matière de logement et, a contrario, une population plus importante encore de gens décemment logés mais qui n'atteignaient pas le niveau de ressources suffisant pour échapper à la pauvreté.

Selon les indices figurant dans les *Cartes géographiques de l'extrême pauvreté* dont il a été question plus haut, et qui, elles, ne retiennent que le concept de NBI, 21% en 1970 et 14% en 1982 de la population se trouvaient en état d'indigence. En 1987, les taux connaîtront, à 12,6% une nouvelle diminution et s'afficheront ainsi :

1- Population vivant en situation de suroccupation (4 personnes ou plus par pièce d'habitation)	514 000 personnes 4,63%
2- Population sans problèmes de suroccupation mais vivant dans des logements qui ne sont ni maison, ni appartement et privés de système d'évacuation des déchets	.874 200 personnes 7,05%
3 - Population sans problèmes de suroccupation mais vivant dans des logements qui ne sont ni maison, ni appartement bien que bénéficiant d'un système d'évacuation des déchets	42 300 personnes 0,34%
4 - Population urbaine vivant sans problèmes de suroccupation en appartement ou en maison privés de système d'évacuation et de biens d'équipement durables.	75 300 personnes 0,61%
Total des populations extrêmement pauvres :	1 565 700 personnes 12,63%

Ces données, avant d'être validées par la CEPAL, seront, toutefois corrigées en fonction des recommandations de cet organisme de situer l'*hacinamiento* à trois personnes — et non quatre — par pièce d'habitation, de substituer — on l'a vu — à la notion de biens d'équipement l'accès à l'eau potable et de ne pas limiter une partie de l'étude aux populations urbaines. A la

suite de ces corrections, la situation faisait apparaître une masse d'un peu plus de deux millions de personnes se trouvant en état critique de pauvreté, ce qui représentait 16,4% de la population du pays.

La lutte contre la pauvreté par la promotion de l'habitat social ne fut pas une découverte du régime militaire. Depuis des années, sous les présidences d'Eduardo Frei et de Salvador Allende, elle avait été l'un des fondements majeurs des politiques sociales mais avait connu des fortunes diverses. Malgré l'importance des budgets engagés et la volonté politique de ces deux présidents, élus prioritairement sur des programmes sociaux, les efforts visant à l'éradication de la pauvreté se heurtaient aux effets combinés de l'accroissement important de la population et de l'exode rural, massif, vers les villes.

De 1973 à 1976, la situation se détériora fortement en raison de l'effondrement économique qui avait marqué la fin de l'expérience socialiste et de la situation de guerre civile larvée provoquée par le coup d'Etat militaire. Les populations les plus immédiatement concernées par les programmes d'aide vivaient, en effet, en quasi totalité dans la périphérie des grandes villes — principalement Santiago — dans ces *poblaciones* où l'extrême-gauche disposait depuis des années de ses principaux appuis populaires et qui allaient être le théâtre privilégié de la répression.

Ce n'est qu'à partir de 1976 que redémarrèrent significativement les programmes d'habitat social dont l'objectif déclaré était l'éradication des bidonvilles. Ces programmes sur lesquels il convient de s'arrêter, s'articulèrent autour de quatre grands axes : L'assainissement des zones insalubres, la régularisation des titres de propriétés contestés, la viabilisation et, surtout, la construction de logements conformes à des normes sanitaires minimales.

Ce dernier projet qui visait à doter les foyers les plus démunis d'un toit autre que les misérables cahutes de tôle, de bois voire de carton dans lesquelles ceux-ci vivaient s'appuyait sur le concept de *subsidiarité* qui, dans l'esprit puis dans les faits, voulait que l'individu participe pleinement et directement aux efforts consentis par l'Etat pour l'amélioration de sa condition. Aussi, pour pouvoir bénéficier de l'aide publique, les familles

devaient-elles exprimer de façon formelle leur volonté d'échapper à leur condition misérable. Le souci des autorités n'était pas de dresser un obstacle supplémentaire dans le processus d'acquisition d'un logement mais de récuser la méthode d'aide inconditionnelle qui consiste à octroyer une allocation d'assistance sans se soucier de savoir si celle-ci sera utilisée à bon escient et si elle permettra à terme de modifier le standard de vie des attributaires.

L'expression de cette volonté passait par deux exigences : La première consistait à s'inscrire à la mairie de sa commune pour pouvoir bénéficier, au fur et à mesure de la réalisation de tranches de logements, de l'un d'entre eux. La seconde, imposée évidemment aux seuls foyers disposant de ressources régulières même minimes, d'ouvrir un compte-épargne étant entendu que l'aide de l'Etat serait ensuite subordonnée à l'effort d'épargne consenti. Il allait de soi que, pour certaines familles indigentes ou analphabètes, totalement exclues de toute vie sociale, vivant d'aumônes, pratiquement sans abri et privées de tout, l'assistance ne pouvait être qu'inconditionnelle, les associations d'aide se substituant à elles dans la résolution des formalités à accomplir.

Pour ces foyers, les plus démunis, l'aide publique se devait de prendre des mesures d'urgence destinées au plus grand nombre et répondant avant tout à des impératifs sanitaires. Il convenait que ces familles, souvent nombreuses, quittent les terrains insalubres sur lesquels elles campaient et, quitte à ce qu'elles vivent pendant un temps dans des conditions précaires, qu'elles le fassent dans des espaces délimités et viabilisés. Deux programmes d'urgence furent ainsi réalisés à peu de frais au bénéfice des détresses les plus insupportables.

Le premier consistait en l'attribution d'une parcelle de cent mètres carrés minimum comportant un abri en dur d'un minimum de six mètres carrés disposant d'un équipement sanitaire de base : eau courante et tout-à-l'égout. Les terrains, viabilisés, étaient distribués par les municipalités. Les abris qui s'apparentaient aux équipements de camping public ne devaient pas coûter plus de huit-mille francs (91) l'unité dont les trois quarts étaient subventionnés par l'Etat et le solde par les municipalités ou l'aide privée.

Le deuxième programme concernait des logements en dur d'une superficie habitable minimum de trente-cinq mètres carrés sur une même parcelle de cent mètres carrés. Ils devaient comporter au moins deux pièces d'habitation, une cuisinette et une salle d'eau, pouvoir être agrandis et ne pas coûter plus de dix-sept mille francs. La subvention de l'Etat pouvait aussi atteindre 75% et les critères de sélection étaient l'ancienneté de la demande, la dimension du groupe familial, les conditions socio-économiques de la famille et... l'effort d'épargne.

Entre 1976 et 1989, près de 307 000 lots d'habitation se réclamant de ces deux programmes de base furent remis à des familles.

On ne peut qu'être frappé par l'extrême modestie des prestations proposées aux plus pauvres de ces pauvres. Il faut pourtant avoir été témoin du soin apporté par la plupart de ces " nouveaux propriétaires " à l'entretien de leurs modestes biens avec, pour beaucoup, l'espoir de pouvoir bénéficier plus tard de programmes plus élaborés, pour reconnaître le bien-fondé de choix qui consistaient à agir à partir d'un minimum absolu pour améliorer progressivement les situations. On peut aussi souligner que, sur le deuxième programme, l'effort d'épargne pouvait se limiter à quelques centaines de francs, le solde, limité à trois ou quatre mille francs, étant remboursable en plusieurs années. Mais le plus important résidait sans doute dans le fait que ces familles, au lieu de recevoir comme une aumône un logement que l'Etat aurait pu prendre en charge à cent pour cent, quitte à en distribuer un moins grand nombre, avaient le sentiment — justifié — de l'avoir acquis en partie grâce à ses propres efforts.

Un troisième programme fut plus particulièrement destiné au milieu rural. Il s'agissait de logements dont la valeur de construction ne devait pas dépasser quelque trente-cinq mille francs pour pouvoir bénéficier d'une subvention maximum de quinze mille francs de l'Etat. Il va de soi qu'à ce prix, il ne pouvait s'agir, ici encore, que de logements modestes constituant des lotissements dont les principaux avantages étaient de donner accès communautaire aux services municipaux de voirie et de bénéficier, en terme de coûts de construction, des économies d'échelle inhérentes à ce type de réalisation.

24 000 subventions d'Etat furent distribuées entre 1978 et 1989 dans le cadre de ce programme.

En 1978 fut lancé un quatrième programme consistant en une *Subvention publique uniforme* qui atteignit neuf ans plus tard, alors que bon nombre de situations avaient déjà pu être améliorées, l'équivalent de treize mille francs. Cette somme modeste ne devait pas être supérieure à 75% du coût de la construction projetée. Il s'agissait en fait de permettre aux familles les plus pauvres qui, des années auparavant, avaient bénéficié des programmes de base, de passer à l'échelle supérieure. 137 000 subventions furent allouées au titre de ce programme, accompagnées de prêts hypothécaires de la Banque d'Etat remboursables en douze, quinze et vingt ans.

Enfin, deux programmes apparurent au milieu des années 80, destinés à des foyers commençant à disposer de ressources régulières. Le premier concernait des habitations d'une valeur pouvant atteindre l'équivalent de 170 000 francs. Il était directement lié à l'effort d'épargne consenti par l'acheteur éventuel et soumis à un plafond de ressources.

La subvention de l'Etat, proportionnelle au niveau des revenus variait de :
- 11 000 francs lorsque le prêt complémentaire était inférieur à 43 000 francs
- 9 000 francs quand celui-ci se situait entre 43 et 85 000 francs.

Le second programme qui prit le nom de *Système Général Unifié* cherchait, alors que la demande de programmes d'urgence et intermédiaires se tarissait, à éviter la pluralité des offres et à simplifier les procédures. Il comportait trois échelles :
- Une subvention d'Etat de 12 500 francs pour des logements de 45 à 50 mètres carrés d'une valeur de construction maximum de 34 000 francs (75% des demandes)
-Une subvention de 11 000 francs pour des logements de 55 mètres carrés d'une valeur maximale de 77 000 francs (18% des demandes)
- Une subvention de 10 000 francs pour des logements de 100 mètres carrés d'une valeur de 170 000 francs maximum.

En janvier 1990, 558 280 logements sociaux avaient ainsi été remis — ou, achevés et en passe de l'être — à leurs nouveaux

propriétaires issus des couches les plus défavorisées de la population.

Une des causes principales du relatif succès de la politique d'habitat fut l'établissement d'un système de financement comportant une participation majoritaire du secteur privé. Si, de 1973 à 1977, les capitaux publics constituèrent la principale source financière des programmes d'habitat social, les crédits hypothécaires octroyés par les organismes financiers privés prirent la relève dès 1978, l'Etat limitant son concours à apporter des subventions de base, modulées en fonction des ressources des ménages.

Entre 1977 et 1989, les banques et sociétés financières octroyèrent ainsi 216 000 prêts pour un montant total de 2,3 milliards de dollars — 11 milliards et demi de francs — Parallèlement, l'exigence de l'Etat à un effort volontariste des familles se traduisit, entre 1984 et 1989, par l'ouverture de 450 000 comptes d'épargne destinés à l'acquisition d'un logement social.

Fondé sur une triple contribution — Etat, épargne des familles et crédits hypothécaires privés et publics — cette politique dont le but essentiel, à terme, visait la chute des scores de pauvreté et d'indigence s'alimentait aussi du bénéfice que pouvaient retirer les foyers démunis de la concurrence des entreprises de travaux publics à participer à des appels d'offres extrêmement exigeants en terme de coût de construction et de rapports de qualité. Effet induit, la main-d'œuvre dans le secteur du bâtiment allait y trouver son compte, contribuant à l'amélioration de l'emploi dans le pays.

Laissant, dès 1978, le secteur privé prendre une part prépondérante dans la réalisation des programmes de logement, les pouvoirs publics pouvaient orienter leur action vers d'autres domaines : L'assainissement des zones d'habitation insalubres ou insuffisamment équipées, la régularisation des titres de propriété incertains ou encore la viabilisation de vastes zones destinées à constituer de véritables villes nouvelles sur les anciennes *poblaciones*.

Le programme d'assainissement visa dans un premier temps à doter les bidonvilles les plus déshérites, ceux qui pâtis-

saient des conditions d'hygiène les plus compromettantes pour la santé publique, du minimum sanitaire acceptable, en attendant leur éradication. Puis, d'apporter à des logements pérennes mais insuffisamment dotés de ce minimum, les équipements sanitaires souhaitables. 146 000 familles bénéficieront de ces mesures entre 1976 et 1990.

Dans un deuxième temps, il convenait de viabiliser des zones, généralement très étendues où s'installaient par strates autour des villes des populations issues pour beaucoup des régions méridionales du pays.

Parallèlement, un nombre considérable de familles participant à ce phénomène d'exode rural, s'était, au fil des années, installées dans des masures, entrepôts, cahutes et autres abris de fortune dont la propriété leur était reconnue par l'usage. Deux décrets — les 2688 et 2833 — furent pris, destinés à régulariser ces titres de propriété insignifiants et à donner un statut de logement social aux immeubles illégalement occupés après les avoir rendus techniquement propres aux fins d'habitation. En 1974, 590 000 familles vivaient ainsi en squatters. A la fin des années 1980, en application des décrets précités, 556 000 titres de propriété dont 53 000 les quatre premières années, avaient été régularisés.

A l'échelle du continent latino-américain, par le jeu de l'évolution démographique, le nombre de pauvres et d'indigents est passé de 112 millions en 1970 à 124 millions en 1980 malgré une baisse de cinq points dans le pourcentage de pauvreté par rapport à la population totale. Pire, dix ans plus tard, il allait atteindre 169 millions. Comme l'eau sur le buvard, les progrès, indiscutables, des programmes d'aide à l'éradication du fléau étaient gommés par les effets d'une démographie qui doublerait la population continentale en à peine plus de vingt-cinq ans.

Le Chili, quant à lui, soumis à de moins fortes turbulences — les taux de fécondité passeront de 4,1 en 1965/1970 à 2,6 à partir de 1985 — affichera des scores sensiblement moins décourageants.

L'enjeu politique qui consistait à assurer, en priorité, un cadre de vie, certes modeste, mais décent et, surtout, satisfaisant

aux normes sanitaires minimum cherchait à établir les conditions minimales sans lesquelles l'intégration à la société des couches les plus défavorisées demeurerait illusoire. La reconnaissance sociale qu'impliquaient un domicile établi et des standards d'habitat qui amélioraient la vie familiale devait déboucher sur un meilleur accès à l'emploi des adultes, à une scolarisation régulière des enfants et à un meilleur accès aux systèmes de protection sociale.

Il n'en reste pas moins qu'identifiés selon les critères de ressources minimum, le nombre de personnes pauvres augmenta de 1,9 million en 1970 à 5,5 millions en 1987 même si, parmi ces derniers, près de 4 millions avaient vu leurs conditions de vie échapper à un état de carence critique en matière de logement et d'accès aux services sanitaires de base.

Ce n'est qu'à partir de 1987 que, les effets d'une politique d'habitat liée à des systèmes de protection sociale performants ayant donné progressivement leur pleine mesure, les taux de pauvreté, exprimés en terme de ressources, commenceront à décroître régulièrement et significativement (92) :

	Personnes en état de pauvreté ou d'indigence	Pourcentage de la population totale	Pourcentage du nombre de foyers
1987	5498000	44,4%	38%
1990	5203000	40,1%	35%
1992	4370000	32,7%	28%
1994	3916000	28,5%	24,1%

En 1992, était considéré comme se trouvant en situation de pauvreté un foyer constitué de deux adultes et quatre enfants dont les ressources étaient égales ou inférieures à 154 500 pesos soit, approximativement, l'équivalent de 870 francs mensuels en zone urbaine et 2 604 francs en zone rurale.

Si, par ailleurs, on tient compte des taux de pauvreté de 1987 rapportés à la population de 1994 pour obtenir une statistique corrigée des variations démographiques, ce sont 2,3 millions de personnes qui, dans ce laps de temps, auront échappé à la pauvreté.

Comme tous les pays en voie de développement, le Chili reste une société exagérément inégalitaire. Il possède toutefois une importante classe moyenne ce qui fut rarement mis en lumière. En 1987, certes, 10% des familles les plus riches se par-

tageaient 39% du revenu national tandis que les 10% des foyers les plus pauvres ne s'en répartissaient que moins de 2 .

Toutefois, 80% de la population disposaient de 60% de ce même revenu.

A y regarder de plus près, on constate qu'à la même époque, 30% des familles les plus riches se répartissent 66% de la richesse nationale contre 34% pour les 70% des foyers les moins aisés. Inégalité sans doute mais peut-être guère plus marquée que dans nombre de pays plus évolués.

Il faut souligner que cette situation n'a pas eu tendance à changer ces dernières années et qu'elle ne s'améliorera pas sans des réformes de structure que seul l'Etat pourra progressivement imposer. Les données qui figurent ci-dessous illustrent la volonté politique, tant de la dictature que des gouvernements qui lui ont succédé de laisser à la croissance — forte — du pays le soin d'améliorer équitablement la condition des uns et des autres.

Dans le tableau qui suit et qui met clairement en évidence l'existence d'une très solide classe moyenne, la population chilienne est distribuée en " cinquièmes ", c'est à dire par tranche de 20% allant de 1 — les 20% de foyers les plus pauvres — à 5 — les 20 % de foyers les plus riches. Les nombres y figurant expriment les pourcentages de la masse de revenus distribués : Salaires, pensions, prestations sociales... (93)

	1	2	3	4	5
1987	4,76	8,74	12,56	19,16	54,78
1990	4,19	8,78	12,93	18,94	55,15
1992	4,48	8,82	12,79	18,80	55,10

A l'instar de la lutte contre la pauvreté par la promotion de l'habitat social, il est surprenant que la dénonciation de la dictature chilienne ne se soit pas accompagnée d'un simple réflexe de curiosité pour ce qui avait pu être réalisé, par exemple, en matière de santé ou d'éducation. On peut penser que cette censure relevait d'un parti-pris selon lequel la condamnation d'un régime autoritaire était incompatible avec la reconnaissance de quelque avancée sociale que ce fût. L'image qu'il convenait de donner du Chili n'était-elle pas celle d'un pays dont les masses étaient assujetties par leur maintien dans un état de sous-développement culturel inférant des situations de misère sociale ? Or, si les bilans de la dictature militaire en

terme d'éducation n'ont rien d'exceptionnellement glorieux, ils ne tranchent pas non plus avec ceux d'autres régimes d'Amérique latine et marquent une évolution honorable des performances enregistrées par le passé.

En premier lieu, il convient de noter que, bien avant l'arrivée au pouvoir de l'Unité populaire, le Chili présentait des indices de scolarisation avantageux comparativement à la plupart des pays du continent.

En 1960, dans la classe d'âge 6-23 ans, avec 50% d'enfants et d'adolescents scolarisés, le Chili se situait au sixième rang des vingt-six principaux pays latino-américains. Dix ans plus tard, à l'arrivée d'Allende au pouvoir, ce taux s'était élevé à 65% et le Chili était classé premier de l'ensemble de ces pays, sa progression ayant été considérablement plus rapide que celle de nations comme l'Argentine, le Venezuela, la Jamaïque ou l'Uruguay. Il conserva ce rang de leader jusqu'en 1975 et ne fut ensuite dépassé que par le Panama et Cuba. En 1985, tous enseignements confondus, 72% de cette classe d'âge étaient scolarisés contre une moyenne de 60,3% pour l'ensemble du continent.

Dans ces conditions, on comprendra que l'enjeu politique pour la période 1970-1990 consistait avant tout à maintenir des valeurs dont la marge de progression s'était amenuisée, de prendre en compte l'accroissement de la population dans l'effort budgétaire d'éducation et de promouvoir la formation des adultes.

Durant cette double-décennie — s'agissant des populations de quinze ans et plus — à peu près tous les pays d'Amérique latine parvinrent à faire chuter leurs taux d'analphabétisme: Le Brésil, de 34% à 19 ; le Mexique, de 26 % à 12 ; le Venezuela, de 23% à 10... En 1970, le Chili comptait, dans cette population, 11% d'analphabètes et se situait au sixième rang des pays du continent. En 1990, son taux d'analphabétisme était tombé à 5,7%.

Dans le même temps, si la population totale du pays progressa de 38% , principalement en raison de l'amélioration de l'espérance de vie à la naissance, la classe d'âge 6-23 ans ne s'accrut, elle, que de 18% sous l'effet de l'abaissement des taux de fécondité. Encore cette progression fut-elle fortement mar-

quée entre 1970 et 1980 pour se stabiliser la décennie suivante. Il n'est pas surprenant dans ces conditions que les budgets publics d'Education nationale aient fait, hors inflation, un bond considérable dans un premier temps avant de se stabiliser, voire de décroître sensiblement — la plupart des gros investissements d'équipement réalisés — à partir de 1985.

	Population totale	indice	Population 6-23 ans	indice	Budget de l'Education nationale (a)	indice
1970	9 496 000	100	3 776 000	100	201,303	100
1975	10 336 000	108,8	4 174 000	110,5	260,199	129
1980	11 147 000	117,4	4 409 000	116,7	469,445	233
1985	12 047 000	126,9	4 464 000	118,2	470,284	233
1990	13 100 000	138	4 468 000	118,3	393,333	195

(a) En milliards de pesos 1993 -
Sources : Ministère des Finances -Division de la Planification et du Budget - Estados de la gestion financiera del sector Publico CGR - Cuentas de Inversion del Sector Publico -

L'effort accompli par le secteur public en faveur de l'Education nationale durant ces vingt années explique pour une part qu'il n'y ait pas eu de fronde violente, organisée et permanente des étudiants contre le régime militaire même si le milieu universitaire se montra souvent contestataire et turbulent. Pourtant, les budgets alloués à l'Education nationale rapportés au nombre d'inscrits scolaires et universitaires, mis à part la période 1975-1980, ne traduisirent pas ce qui aurait pu être une volonté politique d'acheter la paix sociale de sa jeunesse.

Dans l'enseignement primaire, les taux de scolarisation de la classe d'âge 6-11 ans qui étaient déjà de 76% en 1960, atteignirent 86% en 1965 et jusqu'à 94% à l'arrivée au pouvoir de l'Unité populaire. Depuis lors, tant en milieu rural qu'urbain, la quasi totalité des enfants de ce groupe d'âge participe à l'enseignement obligatoire. Contrariant peut-être l'idée reçue selon laquelle les jeunes enfants sud-américains sont, soit abandonnés à leur sort, soit employés à

des tâches serviles — ce qui est hélas vrai pour certains d'entre eux — les scores pour l'ensemble des pays du continent, à l'exception de Haïti, du Guatemala, du Honduras, du Nicaragua et, jusqu'en 1985, de l'Uruguay, se situent tous au delà de 80% (94).

Particularisme intéressant à noter : Pour compenser l'insuffisance de structures d'accueil pour cette population de quelque deux millions d'enfants chiliens, beaucoup d'écoles accueillent la moitié de leurs élèves le matin et l'autre moitié l'après-midi pour des programmes évidemment identiques.

C'est dans le secondaire que les avancées marquèrent la plus forte progression. Ainsi, dans la classe d'âge 14-17 ans qui recouvre quatre années-type au cours desquelles un adolescent est scolarisé — ou pas — dans le secondaire, les taux d'inscription vont évoluer notablement (95).

	Nombre d'inscrits classe d'âge 14-17 ans	Pourcentage d'inscrits (Cl. d'âge)	Population totale (Cl.d'âge)	Croissance de la classe d'âge 14-17 ans	Evolution du nombre des inscrits (indice 100 en 1970)
1970	312 064	38 , 9 %	801 892	100	100
1975	418 220	44 , 8 %	933 205	116	134
1980	628 757	62 , 2 %	1 011 367	126	201
1985	667 797	66 , 8 %	998 850	124 , 6	214
1990	719 819	73 , 2 %	982 279	122 , 5	231

L'évolution serà plus chaotique quoique tout aussi spectaculaire dans l'enseignement supérieur où l'Unité populaire avait rempli les universités — en 1973, les inscriptions avait quasiment doublé par rapport à 1970 — avant que celles-ci ne retrouvent des valeurs plus conformes à l'évolution qu'elles avaient connue précédemment. Ce ne sera ensuite qu'à partir de 1987 qu'alimentées par la forte croissance du secondaire dans les années 80, elles atteindront un taux de participation de la classe d'âge 20-24 ans supérieur à dix-sept pour cent (96).

L'examen de ces données, reprises globalement dans le tableau suivant, montre que, les taux de scolarisation du primaire, déjà très élevés en 1970, ayant peu évolué et ceux du secondaire et du supérieur jouant sur des populations peu nom-

	Nombre d'inscrits Classe d'âge 20-24 ans	Pourcentage d'inscrits (Cl. d'âge)	Population totale (Cl. d'âge)	Croissance de la classe d'âge 20-24 ans	Evolution du nombre des inscrits Indice 100 en 1970
1970	76 979	9,5	806 263	100	100
1975	151 713	16,2	936 491	116	197
1980	119 008	10,75	1 106 158	137	155
1985	196 283	15,7	1 247 256	155	255
1987	224 338	18	1 246 892	154,6	291
1990	249 482	20,1	1 237 943	153,5	324
1992	285 399	23,1	1 233 699	153	370

breuses, l'indice de scolarisation de la classe d'âge 5-24 ans n'est finalement passé que de 57,9% en 1970 à 60% en 1990. Certes, les Instituts techniques et les Centres de formation professionnelle allaient accueillir cent trente mille étudiants supplémentaires en 1990, doublant en dix ans leur nombre d'inscriptions mais, en définitive, la performance d'ensemble ne faisait que traduire une évolution normale marquée toutefois par une progression très significative — de l'ordre de 150% — d'élèves poursuivant leurs études au delà du primaire.

Inscriptions scolaires et universitaires

	1970	1980	1990
PRIMAIRE	2 040 071	2 264 573	2 020 118
SECONDAIRE	312 064	628 757	719 819
SUPERIEUR	76 979	119 008	245 399
	2 429 114	3 012 338	2 985 336
Evolution	100	124	123
Croissance Cl. d'âge 5-24 ans	100	116	118,5

Il n'est guère étonnant qu'occupé à dénoncer une dictature qui donnait l'impression de faire de la répression politique

une méthode de gouvernement, on n'ait pas trop cherché à savoir ce qui avait pu être entrepris par ailleurs. Les classes populaires qui avaient constitué l'assise politique du régime socialiste étaient celles-là mêmes au sein desquelles les forces de l'ordre pourchassaient ceux qu'elles suspectaient de vouloir relancer une action insurrectionnelle contre la dictature. Dans ces conditions, on imaginait peut-être difficilement que les militaires aient pu engager une politique sociale dont les premiers bénéficiaires seraient ceux dont ils avaient écrasé les espoirs un jour de septembre 1973. Ce volet fut donc, purement et simplement, escamoté.

Gardons-nous toutefois de penser que la dictature fût animée de sentiments philanthropiques. Il y allait de sa survie. Dix années de sensibilisation permanente aux inégalités sociales et à la nécessité de les combattre avaient fait apparaître une société qui, dans son processus de développement, craquait et menaçait d'exploser. L'émergence d'une nation moderne qui se dessinait et à laquelle participait déjà la bourgeoisie ne pouvait se réaliser en laissant au bord du chemin une frange importante de la population. Intégrer les classes populaires à la société en bâtissant des structures sur lesquelles seraient fondées leurs capacités d'évolution était capital. De surcroît, d'une amélioration sensible des conditions d'existence des plus pauvres dépendaient le retour à la paix sociale et l'extinction progressive du climat révolutionnaire.

Après avoir examiné ce qui fut entrepris en matière d'habitat populaire — support de la lutte contre la pauvreté — et d'éducation, il peut ne pas être inintéressant de s'arrêter sur ce qui fut réalisé dans deux domaines essentiels : La protection sociale et l'organisation du travail.

Bien que certains textes aient remonté au siècle précédent, la Sécurité sociale proprement dite avait vu le jour dans les années 20. Le Chili était ainsi devenu le premier pays d'Amérique latine à disposer d'un système de protection sanitaire et sociale. En 1924, le Docteur Exequiel Gonzales Cortes, en créant une caisse de secours ouvrier, avait inspiré une première loi d'assurance obligatoire. L'année suivante, allait apparaître une caisse de prévoyance destinée aux salariés du privé puis, un peu plus tard, une caisse

nationale pour les employés du secteur public. La caisse de secours ouvrier qui, entre-temps, s'était étoffée de dispositions législatives régissant les accidents du travail, se fixa alors pour vocation d'apporter une assistance médicale aux ouvriers et à leurs familles, une assistance financière en cas de maladie ainsi que le versement de pensions de vieillesse et d'invalidité.

Il faudra, toutefois, attendre 1938 pour que soient promulguées les premières lois de médecine préventive élargissant la protection sociale aux autres couches de la population et 1952, pour que soient regroupés en un seul régime de Sécurité sociale des régimes antérieurs trop disparates. Enfin, en 1968, sous la présidence d'Eduardo Frei, les textes seront revus et modernisés. A l'époque, à peu près 68% de la population bénéficient d'un système de protection mais la pluralité des régimes crée des conditions très inégalitaires d'accès aux prestations. Ainsi, certaines caisses liquident-elles les retraites en fonction du nombre d'années d'activité, d'autres, de l'âge de leurs adhérents. Par ailleurs, les pensions sont souvent d'un montant dérisoire.

Très tôt après son arrivée au pouvoir, la junte de gouvernement militaire va apporter des changements dans l'organisation de la Sécurité sociale. En 1974, deux décret-loi -les 309 et 603- vont, l'un, uniformiser le régime d'allocations familiales, l'autre, instaurer un système d'assurance-chômage. En février 1979, une nouvelle loi -la 2448- va mettre au rencart l'ancien régime de retraite et instaurer un système uniforme de retraite à soixante ans pour les femmes et soixante-cinq pour les hommes.

Enfin, en novembre 1980, le gouvernement va fixer des taux uniformes de cotisation patronale et salariale destinées à financer le régime d'assurance-maladie -décret-loi 3502- et, surtout, réorganiser le régime général des retraites -décret-loi 3500.

Par opposition au régime de retraites par répartition selon lequel les cotisations des actifs financent les pensions servies aux retraités, les nouvelles dispositions prévoient un système de capitalisation individuelle au terme duquel chaque salarié alimente son propre fonds de pension. Le capital ainsi progressivement constitué est géré par un organisme spécialisé, chargé, le moment venu de lui verser une pension mensuelle de vieillesse proportionnelle au capital constitué.

Ainsi virent le jour des organismes de gestion prévisionnelle *-AFP : Administradoras de Fondos de Pensiones-* qui, au plan juridique, sont des société de droit privé à but lucratif. Au moment où ces AFP vont apparaître, les travailleurs chiliens sont, dans leur grande majorité, affiliés à divers organismes de prévoyance possédant un statut de service public d'Etat. Il appartient à l'entreprise de choisir la Caisse de prévoyance à laquelle seront assujettis ses employés. Les cotisations de retraite sont majoritairement à la charge de l'employeur.

Dans le nouveau système, le salarié choisit lui-même son AFP comme il choisirait sa banque et peut en changer s'il juge que son capital serait plus judicieusement géré ailleurs. La totalité des cotisations est à sa charge. Elles sont libres au dessus d'un seuil obligatoire de dix pour cent du salaire imposable. Le salarié se verra aussi soustraire 4% au titre de l'assurance-maladie et 2,6% pour la garantie de réversion de sa pension aux ayant-droit de sa famille, son conjoint, voire ses enfants mineurs ou majeurs de vingt-quatre ans s'ils poursuivent leurs études. Il appartient aux employeurs de retenir le montant de ces cotisations sur les salaires, de les déclarer et d'en effectuer le versement à l'AFP choisie par le salarié. Ce dernier se voit doté d'un carnet d'épargne-retraite faisant état de ses versements et des intérêts cumulés annuellement. Les contrats comportent une clause d'assurance garantissant le versement d'une pension en cas d'invalidité et de réversion aux membres de la famille en cas de décès.

Entièrement privatisé, le système qui procède des choix d'ultra-libéralisme que s'est choisi le régime, vise autant à libérer les entreprises de charges sociales freinant leur compétitivité qu'à responsabiliser les individus en les faisant, eux-mêmes, gérer leur avenir. Par ailleurs, la pluralité des AFP oblige ces dernières, par le jeu de la concurrence, à rivaliser pour offrir à leurs adhérents le meilleur service et la meilleure rentabilité de leur épargne.

Dans ce système dont on mesure les dangers en cas de turbulences monétaires, de gestion inconsidérée ou autres aléa volontaires ou pas, l'Etat conserve un rôle inaliénable inhérent au principe de subsidiarité qui l'oblige à deux engagements précis : D'une part, un contrôle strict du fonctionnement des AFP

exercé par la Banque Centrale. D'autre part, une garantie de rentabilité minimum des fonds de pension ainsi que le versement d'un niveau minimum de pension de retraite pour les salariés dont les rémunérations ne leur auraient pas permis de constituer un capital suffisant.

En matière de santé publique, les politiques ne s'écarteront guère des choix d'ultra-libéralisme faits par les militaires en d'autres domaines et qui, tous, reposent sur l'initiative et la responsabilité individuelle. Ici encore, un peu d'histoire n'est pas superflu.

En 1925, les juntes locales de bienfaisance et les hôpitaux, dispersés dans le pays, ont été regroupés en une junte centrale de bienfaisance qui va prendre le nom de Service National de Santé (SNS). Six ans plus tard, voit le jour un Service National de Salubrité qui élargit son activité à un certain nombre de lois sociales. En 1938, sont promulgués deux textes législatifs touchant le secours ouvrier et la médecine préventive. Il faut attendre 1952 pour que soient centralisées les politiques de santé au sein d'un véritable service national. En 1960 naît le SERMENA (Service médical national des Employés) organisme public administré par le ministère de la Santé publique et qui a pour vocation de servir des prestations de médecine préventive et curative aux populations exclues du système général.

L'organisation de la santé publique a donc suivi un cheminement classique jusqu'à l'accession au pouvoir des militaires en 1973. Les dispositions en vigueur seront maintenues jusqu'à l'établissement d'une refonte complète du système. A l'époque, l'organisation de la prévoyance et de l'indemnisation n'est pas à la mesure de l'enjeu. Les hôpitaux sont vétustes, mal équipés, dépourvus de moyens d'accueil et, surtout, de moyens financiers. Il apparaît clairement que, sans le développement volontariste de dispositifs de médecine préventive, l'évolution démographique rendra chaque jour moins adaptés des budgets qui disparaissent dans le gouffre de la médecine curative.

L'esprit de la réforme revient donc tout naturellement à s'attaquer aux causes de maladies pour dégager des moyens jusqu'à présent consacrés à en indemniser les effets. Les efforts seront prioritairement orientés vers l'équipement sanitaire du pays et les systèmes de prévoyance.

Le 3 août 1979, le décret-loi 2763 édicte les nouvelles règles qui entreront en vigueur en août 1980. Le Système National de Santé garde ses initiales mais remplace l'ancien Service National de Santé et le SERMENA. Etatisé, le nouveau SNS est décentralisé en vingt-sept services de santé répartis sur le territoire. Placés sous le contrôle de secrétariats régionaux émanant du ministère de la Santé publique, ils bénéficieront d'une large autonomie de fonctionnement.

Parallèlement, apparaît le FONASA (Fonds National de Santé) organisme public qui regroupe les fonctions administratives et financières de l'ancien SNS et du SERMENA. Il est principalement en charge du budget de la santé qu'il gère — et contrôle — à travers les vingt-sept services régionaux.

En 1981, alors que le nouveau système se met en place, l'Assistance publique réalise les deux tiers des traitements ambulatoires et 90% des hospitalisations. D'autres systèmes médicaux autonomes mais appartenant au secteur public — Universités, forces armées, compagnie du cuivre... — gèrent 10% des traitements ambulatoires et 5% des hospitalisations. Le privé se charge du solde : A peu près 20% de la médecine ambulatoire et 5% des hospitalisations.

La seconde idée-force ayant présidé à l'organisation du nouveau système a consisté à orienter la population disposant de moyens suffisants vers des organismes de prévoyance privés de façon à libérer les maigres moyens du secteur public en faveur des moins favorisés. De cette idée furent créés trois systèmes de prestation de service qui pourront, à première vue, paraître familiers mais qui, pour une bonne part, sont sensiblement différents de ceux que nous connaissons :

- Le Système général de santé publique, auquel ont accès tous les assujettis au régime général de Sécurité sociale : Les patients doivent, obligatoirement, s'adresser à l'établissement hospitalier de leur lieu de résidence. Ils y seront traités par des médecins rémunérés par l'Etat. Sous ce régime, soins et hospitalisation sont gratuits.
- Le Système FONASA, qui s'adresse plus particulièrement à ceux qui disposent de quelques moyens, notamment les personnes qui, à un titre ou à un autre, sont affiliées à des orga-

nismes d'assistance liés au Fonds national de santé : Chômeurs indemnisés, retraités... Les patients sont libres du choix de l'établissement hospitalier public où ils souhaitent être soignés ainsi que du médecin à consulter. Les tarifs sont conventionnés avec le ministère. Le patient règle consultation, soins et médicaments. Il est ensuite partiellement remboursé. Ce système, voisin de celui que nous connaissons, est financé par les cotisations patronales, salariales et celles provenant des caisses de prévoyance.

- Le Système ISAPRE (*Institutos de Salud Previsional)* qui voit le jour en 1981. Il naît du principe selon lequel *l'Etat se substitue aux personnes qui ne disposent pas de moyens nécessaires à leur maintien en bonne santé.* En d'autres termes, celles qui disposent de revenus suffisants financeront, elles-mêmes, leur protection sanitaire directement auprès d'organismes créés à cet effet. Complémentairement, les personnes disposant de moindres ressources recevront l'aide de l'Etat par le jeu d'allocations d'importance inversement proportionnelle à leurs capacités de paiement.

Dans ce système, entièrement privé, mais contrôlé par l'Etat au titre de missions dévolues aux ministères de la Santé et des Finances, l'individu choisit librement l'Isapre auquel il souhaite adhérer. Chacun de ceux-ci, qui est sous contrat avec hôpitaux, cliniques, laboratoires... propose plusieurs options de prestations au public : Choix de remboursement des soins, de l'hospitalisation, des médicaments variant de cinquante à cent pour cent. Choix de l'établissement hospitalier selon leur catégorie...

Comme dans le système AFP de retraites et, d'une façon plus générale, comme dans tout système d'assurances privé, la régulation des tarifs et la qualité des produits et prestations sont liées à la concurrence à laquelle se livrent entre eux les ISAPRE.

Dès 1981, le *Precepto Constitucional* donne la liberté à l'individu de choisir le Service public, SNS ou privé, ISAPRE pour le versement — obligatoire — de ses cotisations d'assurance-maladie. Le nombre de cotisants au Système ISAPRE va régulièrement progresser :

De 26 000 en 1981, il va passer à 132 000 en 1984, 336 000 en 1986. A fin 1987, 22 ISAPRE rassemblent 457 000 cotisants représentant 1 205 000 bénéficiaires de prestations.

En 1994, 1 486 000 cotisants assuraient une couverture d'assurance maladie à 3 479 000 bénéficiaires.

Avant la mise en route de ce système fondé sur la liberté de choix, la quasi-totalité de la charge de santé de la population (94% de la population en 1980) était supportée par l'Etat. Parmi les assujettis, la quasi-totalité (95%) bénéficiaient — si l'on peut dire, en raison de l'indigente qualité des prestations médicales — de la gratuité des soins (système SNS) et 5% du système FONASA.

En 1985, le fardeau de l'Etat allait tomber à 84% — système SNS et FONASA confondus — 16% de la population ayant choisi les systèmes de protection privée.

Une telle situation qui peut, certes, traduire un état de défiance populaire à l'égard du secteur public ou, idéologiquement, prêter à dénonciation de médecine de classe fut délibérément recherché comme fut affichée la volonté politique de concentrer les moyens de l'Etat, d'une part vers ceux qui en avaient le plus besoin, d'autre part vers des dépenses d'investissement et d'équipement.

S'il peut être légitime d'accuser le système de privilégier les classes aisées en leur donnant accès — à leurs frais — à une " médecine pour riches ", deux indicateurs montrent, a contrario, que le système pût bénéficier à l'ensemble de la communauté nationale : L'espérance de vie à la naissance qui, dans les années 1970/1975 , était de 63,6 années passa, entre 1990 et 1995 à 74,4 années. Concommitamment, les taux de mortalité infantile — décès de nourrissons de moins d'un an pour mille naissances annuelles — passèrent de 68,6 en 1970/1975 à 14 entre 1990 et 1995 (97).

Dans les deux cas, la position du Chili passa du douzième rang des pays latino-américains au quatrième, ce qui tend à montrer que si des progrès se manifestèrent dans la plupart des pays du continent par la simple amélioration végétative des règles de salubrité, ils furent sensiblement plus rapides sous la dictature chilienne.

Un autre aspect de la protection sociale mérite peut-être d'être évoqué : Celui de l'organisation du travail.

Si le Chili fut le premier pays d'Amérique latine à dis-

poser d'un système de sécurité sociale, il fut aussi l'un des premiers à se doter de mesures destinées à la protection de ses travailleurs.

En 1920, sous la présidence d'Arturo Alessandri, naquit un premier projet de législation du travail qui, après maints débats parlementaires, se traduisit quatre ans plus tard par une série de lois préparant la promulgation , en mai 1931, d'un premier Code du travail.

Ce premier texte sera par la suite régulièrement nourri de nouvelles dispositions législatives destinées à le compléter : En 1942, en faveur des salariés du privé. En 1948, sur la semaine de travail. En 1953, sur l'indemnisation des travailleurs en fonction de leurs années d'activité. En 1966, par la création du Contrat de travail. L'année suivante, enfin, par l'organisation du syndicalisme rural.

Avec l'arrivée des militaires au pouvoir, les textes régissant les relations du travail vont presque intégralement changer. A partir de 1973, vont être adoptées de nouvelles dispositions concernant : La formation professionnelle et l'emploi (1976). Le nouveau contrat de travail et la protection des travailleurs (1978). L'organisation syndicale, la négociation syndicats/patronat et les associations corporatives (1979). Enfin, les juridictions du travail (1981) .

Il n'est peut-être pas essentiel d'entrer dans le détail de chacun de ces chapitres. De noter qu'en 1981, la semaine de travail ne doit pas excéder... quarante-huit heures ni la journée, douze. Ou encore que le concept de salaire minimum voit le jour en 1974 avec un système de réajustement automatique des rémunérations à l'indice des prix (*IPC*). Il est, en revanche, plus intéressant de s'arrêter sur les dispositions régissant l'activité syndicale s'agissant d'un domaine dont on voit mal se préoccuper un régime autocratique substituant des choix économiques ultra-libéraux d'inspiration capitaliste au dirigisme étatique d'un pouvoir socialiste qu'il vient de renverser.

La législation concernant les organisations syndicales fut adoptée en 1979. Auparavant, coexistaient quatre types de syndicats : Ouvriers, pour des entreprises industrielles d'au moins vingt-cinq travailleurs. Professionnels, à tendance corpo-

ratiste. Ruraux et, enfin, ceux des travailleurs de la grande mine de cuivre.

Les textes qui régissaient leur fonctionnement induisaient une forte intervention de l'Etat limitant, notamment, leurs droits à se fédérer. C'est ainsi que, durant la Deuxième guerre mondiale, la CTCH (Confédération des Travailleurs Chiliens) fonctionna en marge de la loi et que la CUT (Confédération Unitaire des Travailleurs) ne connut d'existence légale qu'en 1971, sous le mandat d'Allende.

Dans la nouvelle législation adoptée en 1979, les salariés des entreprises privées et publiques, à l'exception de certains fonctionnaires de l'administration, peuvent se syndiquer sans considération d'âge. Les organisations syndicales peuvent se fédérer, confédérer ou s'associer à des organisations internationales. Ici encore, quatre types de syndicats demeurent mais ils vont changer de nature.

Les syndicats d'entreprise concernent les sociétés, firmes, usines, établissements... ayant au moins une année d'activité. Ils doivent rassembler au minimum vingt-cinq adhérents et représenter au moins 10% de l'effectif de l'entreprise. Si l'effectif est inférieur à vingt-cinq personnes, le syndicat doit compter au moins huit adhérents et représenter 50% de l'effectif.

Les syndicats inter-entreprises doivent, eux, regrouper au minimum trois entreprises et compter soixante-quize adhérents.

Enfin, deux types d'organisations rassemblent l'une les travailleurs indépendants, l'autre les travailleurs à temps partiel.

Un an et demi après la promulgation de cette législation, il existait 2895 syndicats d'entreprise comptant 925 000 membres. 440 syndicats inter-entreprise regroupant 50 000 travailleurs. Enfin, 642 syndicats de travailleurs indépendants et à statut spécial rassemblant 51 500 affiliés. Soit un peu plus d'un million d'adhérents pour une classe active de 3 880 000 personnes (98).

Soyons clair : En faisant ici un survol rapide et forcément succinct de certaines réalisations sociales accomplies durant la dictature militaire, il ne s'agit que d'expliquer pourquoi, au lieu des bilans catastrophiques que présentent au moment de leur effondrement de tels régimes, le Chili s'est trouvé, à l'heure du retour à la démocratie, en situation d'affronter

favorablement la compétition avec ceux des pays du continent qui n'avaient pas eu à connaître une dictature de quelque 16 années.

Il ne s'agit évidemment pas de citer en exemple qui, ou quoi que ce soit — et d'abord, pour quel bénéfice ? — mais, au travers de quelques constats significatifs, d'expliquer aussi pourquoi les nouveaux gouvernements issus de la démocratie restaurée en 1990 ont globalement continué de suivre les grandes orientations définies précédemment. D'autres pays, notamment les pays de l'est de l'Europe, libérés du carcan soviétique, se pencheront complaisamment plus tard sur les recettes du " miracle chilien ".

Certes, on pourra toujours extraire d'autres données statistiques, faire d'autres bilans, présenter d'autres constats pour faire coïncider des vues idéologiques avec d'autres réalités. Chacun sait le décalage, parfois important, qui existe entre l'adoption de dispositifs législatifs rutilants et la réalité de leur mise en œuvre sur le terrain. Le Chili demeure un pays où trop de gens sont, aujourd'hui encore, mal soignés, mal protégés, mal logés, mal nourris et dans lequel d'autres bénéficient de conditions de vie insultantes pour ceux qu'ils côtoient ou qu'ils emploient. Il n'est pas niable que l'injustice sociale y conditionne encore trop de situations inégalitaires en matière d'éducation, de santé et de culture.

Il n'en demeure pas moins vrai qu'en assurant les assises sociales de sa communauté sur des structures solides, le Chili des vingt dernières années s'est donné — pour reprendre les termes de l'objectif qu'il s'est fixé — la capacité d'atteindre *le niveau de développement moyen d'un pays d'Europe du sud à la fin du siècle.*

Chapitre VII

La présentation qui vient d'être faite d'un Chili peu connu sous ce jour aura peut-être surpris, choqué... ou, au contraire, ébranlé des convictions, confirmé des doutes... On va le voir: L'information publique de l'histoire du Chili des années 1970-1990 fut exorbitante et tendancieuse. Elle fut aussi, dans les pays latins d'Europe, la chasse-gardée de la gauche, le relais de ses messages, la caisse de résonance de ses indignations, l'alibi de ses embarras.

Mais, dira-t-on, pourquoi le Chili ? Oui, pourquoi ? Par quelle déraison la gauche se serait-elle acharnée sur ce petit pays d'Amérique du sud qui intéressait bien peu de monde alors que tant de causes, ailleurs, appelaient l'attention , la sollicitude ou la révolte ? - Allende, certes ! Allende, le républicain, le démocrate de toujours, l'inébranlable leader du peuple de gauche, si souvent battu aux marches du pouvoir et qui, cette fois, O miracle ! y accède. Allende, stupeur ! c'est le socialisme-marxiste qui est porté — constitutionnellement — aux commandes de l'Etat. Alors oui Allende, le mythe renversé, assassiné de la pire des façons, par une armée prussienne, fasciste, de ces armées d'opérette d'Amérique latine, armées de coups d'Etat... Le schéma est providentiel. De plus, le combat est légitime — qui le nierait ? — Un pouvoir légal abattu par la force des armes.

La suite, l'épuration avec son lot d'exécutions sommaires, de tortures, de disparitions... sur fond de pauvreté et de misère offrira la trame inespérée d'un combat idéologique de dix ou quinze ans. Mieux — ou pire si l'on veut — au lieu de faire disparaître ses opposants comme le fit l'Argentine, Pinochet les chasse vers des pays d'accueil qui les acceptent ou les réclament. La diaspora chilienne sera nombreuse à s'installer, non à Cuba ou en Europe de l'est, mais dans de moins inconfortables démocraties occidentales, Italie, Espagne, France, Suède... réservoir inépuisable de témoignages écrits, parlés, télévisés d'horreurs subies parfois, d'une dictature jamais vécue souvent.

En outre, le Chili est loin. A perte de vue des rivages européens. Le flux des visiteurs, d'un côté comme de l'autre, est négligeable. Insuffisant en tout cas pour démentir ou discréditer ce qu'on pourra dire, écrire ou montrer sur les écrans de télévision. Durant les cinq années de mon séjour, rares auront été les visiteurs européens qui ne se seront montrés stupéfaits du décalage qu'ils constataient entre ce qu'ils s'attendaient à découvrir et la réalité qu'ils rencontraient.

Jamais, la gauche n'aurait pu rêver scénario plus idéal alors que, dans le même temps, en se retirant du Vietnam, les troupes américaines mettaient ses militants des marchés du dimanche au chômage. Jamais, combat idéologique n'aura puisé en ses sources autant de raisons de haïr. Pour la première fois dans le monde, un régime marxiste est renversé. Par des militaires. Qui, quelque douze ans avant l'effondrement du Mur de Berlin, proscriront l'idéal communiste.

Le crime est inexpiable.

Information exorbitante ? Entre 1975 et 1990, *898 notices* sur le Chili ont paru sur les écrans des trois principales chaînes de la télévision. 699 d'entre elles l'ont été pour des sujets politiques dont 570, soit 62%, fondés sur la dénonciation des violations aux droits de l'homme (99).

Etrangement, alors qu'à partir de 1980, la dictature chilienne avait considérablement édulcoré ses ardeurs répressives — il n'y aura " que " 389 victimes de violations aux droits de l'homme ayant entraîné la mort entre 1981 et 1990 — la dénonciation de la dictature chilienne connaîtra, durant le premier mandat présidentiel de François Mitterrand, une inflation exceptionnelle : D'une moyenne annuelle de 13 *notices* entre 1975 et 1981, l'information télévisée passera à 78 entre 1982 et 1990, atteignant un sommet de 142 en 1983, soit plus d'une... tous les trois jours.

Des 702 *notices* parues entre 1982 et 1990 — sur les 898 citées plus haut — 608 , soit près de 87% traitèrent de la situation politique sous l'angle unique de la dénonciation de la dictature de Santiago.

A titre de comparaison — et tout en sachant que celles-ci doivent être maniées avec prudence — si, entre 1975 et 1990,

le martyre cambodgien suscita, légitimement, un millier de *notices* télévisées pour des atrocités commises, comme au Chili, dans les années 1970, il n'en inspira que 306 durant les mêmes années de l'Union de la Gauche et, parmi celle-ci, seulement... 80, soit 26%, critiques du génocide perpétré par Pol Pot et Kieu Samphan. Or qui, dans l'horreur, songerait raisonnablement à mettre en parallèle le martyre cambodgien qui fit, vraisemblablement, plus de deux millions de morts et l'épuration chilienne qui en fit 2 300 ?

Ainsi encore la dictature roumaine des sinistres Ceaucescu dont aucune enquête parlementaire ne dénoncera jamais la somme des turpitudes, n'inspira, de 1975 à l'année du procès, en 1989, que moins de 400 *notices.*

Cuba : 775 *notices* en 20 ans (de 1975 à 1995) ; 326, de 1982 à 1990, dont... 67 critiques de la situation des droits de l'homme à La Havane.

La Birmanie, marxiste depuis mars 1962 et que la Commission des droits de l'homme de l'ONU condamnera à l'unanimité trente ans plus tard comme l'une des pires dictatures de la planète : 159 *notices* en 20 ans.

La Corée du nord, marxiste depuis 1948 : *201 notices.*

Le Mozambique dont seize années de guerre civile feront plus d'un million de morts : *102 notices.*

Le Vietnam, le Laos... sans compter les satellites européens de l'Union soviétique...

On pourrait multiplier les exemples.

Serait-ce que les dictatures de droite ont de meilleures aptitudes que les autres à susciter l'indignation ? Sans doute. Mais la raison est aussi ailleurs.

En fait, le Chili fut relativement ouvert à l'introspection de la presse ce qui, par tradition, n'est pas le cas des dictatures communistes, *des démocraties populaires* ou autres *républiques démocratiques* auto-proclamées dont armée et polices politiques commettent leurs sinistres besognes à l'ombre de frontières cadenassées.

Des commissions étrangères purent se rendre au Chili, y enquêter, trouver sur place des organismes, notamment religieux, qui se tenaient régulièrement informés des exactions qui

y étaient commises, recueillir le témoignage de familles touchées par la mort ou la disparitions de l'un des leurs... La situation des droits de l'homme put, ainsi, être régulièrement évaluée et dénoncée. Rappelons qu'en 1987, paraissaient au Chili des journaux et magazines d'opposition *Fortin Mapocho, La Epoca, Hoy, Cauce, Analisis, Mensaje, Solidaridad, Pluma y Pincel, la Bicicleta* parmi d'autres. Il existait aussi trois chaînes de radio hostiles au pouvoir *Radio chilena, Cooperativa, et Santiago.* Les reporters de la presse étrangère, accueillis pour la plupart sans visa, étaient accrédités, interviewaient et filmaient sans interdit — sinon sans excessive complaisance — les forces de l'ordre et repartaient dans leurs pays sans que leur matériel ait été soumis à censure. Certes, de telles mesures n'étaient que normales. Elles existent dans tout pays soumis à l'Etat de droit. Elles étaient, cependant, plus inattendues dans un pays présenté partout en Europe comme l'une des dictatures les plus accomplies sévissant dans le monde.

Cette relative ouverture à l'observation étrangère qui facilita tant de reportages, de témoignages saisis sur place fut vraisemblablement plus la résultante de traditions démocratiques enracinées dans la nation chilienne que le souci qu'aurait eu le régime militaire d'exposer complaisamment ses aptitudes à faire régner l'ordre. Il est probable d'ailleurs que le pays n'eut jamais admis qu'il en fût autrement. Enfermé, prisonnier de ses propres frontières, maté comme dans un goulag, il se fût vraisemblablement rebellé — peut-être alors, au prix d'une guerre civile — contre une armée et des forces de l'ordre auxquelles il avait implicitement donné mandat de mettre un terme à l'expérience marxiste.

Mais le prix à payer ne pouvait être alors que celui de l'opprobre. Surtout dans des pays où l'intelligentsia, confortablement installée dans ses certitudes, pouvait discourir librement des bienfaits d'un collectivisme qui ne la menaçait pas et dont elle n'aurait voulu pour rien au monde. Dans des pays où la presse étant libre, l'on ne risque, au conformisme des modes, qu'à gagner révérence et notoriété.

Honni — dans une certaine mesure, à bon droit — le nom de Pinochet, jeté en pâture à l'opinion publique, devint au

fil du temps, nom commun synonyme de dictateur. Mais qui connaissait celui de Kim Il Sung, tyran marxiste de la Corée du nord, celui de Ne Win dictateur birman vingt-six années durant ou celui du colonel Garang qui, début 1972, fit déporter dans le désert, sans eau, nourriture ni abri quatre cent mille chrétiens de Khartoum ?

La couverture médiatique de la dictature chilienne, exorbitante, fut aussi tendancieuse et, d'une certaine façon, confisquée par la gauche. Certes, face à des réalités indiscutablement odieuses, qui, à une certaine époque, aurait osé affronter la tempête d'imprécations ?

L'image qu'il convenait de donner du Chili à un public dont la masse ignorait l'essentiel, pour être durablement mémorisée, se devait de ne véhiculer que quelques stéréotypes simples et fortement antagonistes : Pauvreté — de la population — et privilèges — de l'oligarchie — Humanisme — du socialisme abattu — et férocité — du régime militaire —... L'identité du pays serait dessinée à partir d'un vocabulaire simple et aisément mémorisable : Pauvreté, dictature, armée, disparitions, tortures... Un quart de siècle plus tard, alors que le Chili a retrouvé un régime de démocratie parlementaire depuis bientôt huit ans, l'image demeure, indissolublement imprimée dans la mémoire collective.

L'entreprise, que l'on a quelque peine à ne pas taxer de d'imposture, ressortit à un procédé et à un phénomène. Le procédé, bien connu des publicitaires, est celui de la redondance. Pour l'imprimer dans les mémoires, le message doit être répété sous une forme identique ou très proche suffisamment fréquemment. Ainsi, par le jeu d'images d'archives diffusées puis rediffusées aux anniversaires ou lors d'émissions historiques, le coup d'Etat de septembre 1973 et l'assaut de La Moneda deviendront-ils images familières. Ainsi, le film engagé *Il pleut sur Santiago*, présenté trois fois sur le petit écran homologuera-t-il des thèses " historiquement correctes " au regard du message socialiste mais fondamentalement tendancieuses. Ainsi, le soin apporté à circonscrire les témoignages saisis sur place à la communauté misérables des bidonvilles accréditera-t-il l'image d'un pays d'immense pauvreté.

Le phénomène est celui de l'image acquise qui est à l'origine de tous les stéréotypes. Appelé à entrer dans l'histoire, un événement est initialement traité " en direct " par des télévisions qui en donneront au public des images immédiates assorties de commentaires composés dans la fièvre de rédactions soumises à la présentation de l'actualité en temps réel. Dans un deuxième temps, prenant le relais, la presse quotidienne apportera une couverture plus réfléchie mais, elle aussi, soumise à des délais de parution impérieux. Les hebdomadaires moins pressés offriront, quelques jours plus tard, une analyse plus complète de l'événement avant que, dans le temps le plus court pour que leur succès commercial bénéficie des braises de l'actualité, quelques ouvrages ne viennent cimenter les convictions que se sera forgées le public à travers ces modernes moyens d'information.

Or, il est clair qu'un événement d'importance ne prend ses dimensions et sa valeur qu'avec le temps : Seul, en effet, le temps qui, antérieurement l'a rendu possible et, postérieurement va le situer en perspective en fera apparaître vérité et authenticité.

Dans le cas du Chili, ce procédé de redondance fut, on l'a vu, exceptionnel. Le phénomène d'image acquise qui forgea dans l'opinion des convictions inébranlables s'accompagna de méthodes éloignées de toute probité intellectuelle. La dénonciation du régime militaire se fondit en effet sur le parti-pris d'exclure toute contradiction. A une exception près à la télévision, mais, à notre connaissance à aucune dans la presse de gauche, l'information ne mit en présence — dans ce qui, pour le coup, eut mérité le nom de débat — partisans et opposants d'un régime qui, pour la majorité des Chiliens n'avait pas que des aspects odieux. Le procès, stalinien dans l'esprit, n'admettait que procureurs — anciens hiérarques de l'Unité populaire exilés, politologues et sociologues de l'intelligentsia, diaspora bénéficiant de l'asile politique, écrivains engagés, artistes... — qui n'eurent pratiquement jamais à faire face à la moindre contradiction.

Pourtant, il eut été facile, comme on le fait ordinairement, d'inviter au cours de débats télévisés, de tables rondes,

d'interviews... d'autres Chiliens que ceux de la communauté exilée en France et qui, par la force des choses, ne pouvaient qu'imparfaitement témoigner d'une réalité dont ils étaient éloignés, parfois depuis plusieurs années. Facile de recueillir les témoignages, forcément divers et contradictoires, d'étudiants, de cadres d'entreprise, d'ouvriers et de mineurs, de fonctionnaires, de professeurs, de membres de profession libérale... de Santiago et de province choqués pour la plupart de l'image qu'à l'étranger, on donnait de leur pays.

Ainsi, l'information fut-elle, 16 années durant, unidirectionnelle et, par conséquent, inévitablement falsifiée. Elle prit souvent le ton d'une passion haineuse difficilement contenue, s'alimentant alors, délibérément, de faits extravagants n'ayant aucun rapport avec la réalité et ne pouvant abuser qu'un public dépourvu de libre-arbitre ou, pour le moins, privé de tous moyens de les contester. On écrivit, sans le moindre scrupule que *la population chilienne était au bord de la famine*, victime *d'un génocide social planifié... que plusieurs millions de Chiliens étaient privés de tout revenu,...* que *les enfants tombaient d'inanition dans les écoles ou que la pays battait tous les records d'accroissement de la mortalité infantile (100).*

Ainsi, le discours sur le Chili de la dictature consista-t-il à mettre, méthodiquement, en évidence, les seules tares d'un régime qui, répétons-le, n'eut pas pour la majorité de la population chilienne que des aspects négatifs. En outre, conformément à des méthodes longuement éprouvées, les témoignages qui pouvaient, sinon contredire, du moins édulcorer le message qu'on voulait passer — manifestations de soutien au gouvernement militaire, élections favorables au régime, réalisations de caractère social... — étaient soit traités par la dérision soit sous-évalués soit, le plus souvent accompagnés d'images d'archives rétablissant aussitôt la seule vérité acceptable. Parfois, quelque personnalité politique, de droite comme de gauche, ou quelque représentant du monde du spectacle venait, sur les écrans, témoigner du court séjour qu'il venait — librement — de faire à Santiago. Témoignages peu différents les uns des autres, la plupart accablants, essentiellement nourris des propos de dirigeants de l'opposition chilienne invités pour l'occasion aux

dîners de l'ambassade de France.

La plupart de ces visiteurs, intimement décontenancés de ne pas trouver le pays en Etat de siège qu'on leur décrivait inlassablement en France ni une population clairement accablée de misère et de terreur, embarrassés de ne pouvoir faire coïncider l'image qu'ils s'étaient forgée du Chili de la dictature et celle que le spectacle de la rue leur offrait, s'efforçaient de composer avec leurs convictions. Non sans quelque intellectuelle complaisance : (...) *Peu de policiers en uniforme. Ils sont plus efficaces en civil Des journaux dans les kiosques. Mais les journalistes sont perpétuellement menacés d'empoisonnement. Plusieurs chaînes de TV. Mais un contrôle strict de leurs informations. De bons résultats économiques. Mais une répartition sociale plus inégale que jamais. Une foule animée dans les centres commerciaux. Mais des disparus au petit matin. Des librairies bien approvisionnées. Mais une lente déculturation du pays* ... (101).

Il serait inexact de prétendre que l'information fut, stricte sensu, mensongère. La plupart des faits qui furent relatés correspondaient à une réalité comme le seraient aujourd'hui ceux qui ne montreraient de la France que " les banlieues difficiles ", les ravages de la drogue ou du sida, ceux du chômage, de la mendicité, des SDF et des soupes populaires de l'hiver. A l'évidence, en se limitant volontairement à ces aspects, une telle présentation s'apparenterait à un faux témoignage. C'est assez précisément le procédé qui servit à la présentation au public de ce qui se passait au Chili : En dénonçant inlassablement ce qui rendait odieuse la dictature mais en taisant soigneusement ce qui, peu à peu, allait faire émerger le pays vers une nation moderne, la couverture médiatique du régime militaire, probablement influencée par le pouvoir politique et l'intelligentsia, se livra à une manipulation caractérisée de l'opinion publique.

Les seuls éléments graves, délibérément mensongers, qui alimentèrent les messages de la gauche européenne furent ceux relatifs à la mort d'Allende et au bilan des exactions commises durant la dictature.

Pour créer de meilleures conditions pour se battre contre les usurpateurs et refuser de reconnaître une défaite totale, la gauche entérina la thèse de l'assassinat par les militaires du président

chilien. Cette thèse fut propagée par Radio-Moscou et Fidel Castro. Elle fut officiellement homologuée à La Havane le 28 septembre 1973. Ce jour-là, dans une courte adresse à l'immense foule qui l'ovationnait aux côtés de sa mère, Beatriz Allende, au mépris de la vérité, déclara que *son père était tombé sous les balles ennemies (102).*

Dans le discours-fleuve qui allait suivre et qui sera interrompu par *98 salves d'applaudissement et 5 ovations,* Fidel Castro enchérissait :

(...) Le président — Allende — donne l'ordre d'ouvrir le feu sur les assaillants et il tire personnellement sur les fascistes qui reculent au milieu du plus grand désordre, après avoir enregistré de nombreuses pertes.(...). Depuis le bureau du président, quelqu'un tire au bazooka sur un char qui est totalement détruit.

(...) Allende accomplit alors un de ses plus grands exploits. Dans le palais en flammes, il se traîne sous la mitraille jusqu'à son bureau, prend un bazooka, vise un tank qui tire furieusement contre le palais et le met hors de combat.

(...) Allende — dans l'assaut des fascistes — reçoit une première balle à l'estomac. Il se plie sous la douleur et n'en continue pas moins de combattre. En s'appuyant sur un fauteuil, il continue à tirer en direction des fascistes qui ne sont plus qu'à quelques mètres jusqu'à ce qu'un second projectile l'atteigne à la poitrine, puis il tombe et, déjà moribond, il est alors criblé de balles (...). Les hauts-officiers des quatre armes s'étaient soulevés contre le gouvernement de l'Unité populaire et quarante hommes seulement ont repoussé durant sept heures les attaques effrénées de l'aviation, de l'artillerie, des tanks et de l'infanterie fascistes (103).

Malgré son caractère épique et ses invraisemblances, cette thèse qui ne reposait sur aucun témoignage sérieux fut précipitamment validée par la gauche et perpétuée durant des années.

Dans une autre version publiée quelques mois plus tard, (104) l'écrivain colombien Gabriel Garcia Marquez carambolerait malencontreusement la version du Lider Maximo : *Vers 4 heures de l'après-midi, le général Palacios parvint à atteindre le second étage* (du palais de la Moneda NdlA) *avec son aide de camp et un groupe d'officiers.(...) Salvador Allende les attendait. Le sang*

tachait ses vêtements. Il tenait sa mitraillette à la main.
Aussitôt qu'il vit apparaître Palacios dans l'escalier, Allende lui cria " Traître " et le blessa à la main.
Allende périt au cours de l'échange de coups de feu avec cette patrouille. Puis chaque officier, selon un rite de l'armée, tira à bout portant sur le corps. Enfin, un sous-officier lui défonça le visage avec la crosse de son fusil.

Quant à Isabel Allende, la seconde fille du président, elle déclarera (105) :*Une chose est sûre pour moi : Mon père ne s'est pas suicidé (106).*

La vérité, on l'a vu dans la relation du coup d'Etat, fut différente de ces récits rocambolesques. Le suicide eut un témoin, le docteur Guijon-Klein, propre médecin du président et, par conséquent, peu suspect de complaisance à l'égard des militaires. Ses déclarations coïncidèrent avec les rapports d'autopsie qui avaient conclu au suicide.

Pour discréditer ce témoignage malheureux de l'un des siens, la gauche prétendit que le docteur Guijon avait été *torturé* par les militaires et n'avait dénoncé ce dont il avait été témoin que *le 21 décembre*, trois mois après les événements (107). Or, rien dans la relation que me fit cet homme, lors des entretiens que j'eus avec lui en 1983, ne vint confirmer ces allégations. Son témoignage fut publié par la presse dès le lendemain du coup d'Etat. En compagnie de plusieurs hiérarques de l'Unité populaire, il fut envoyé en exil dans le sud du pays où il put confirmer son témoignage à divers correspondants de la presse étrangère, notamment à une équipe de la BBC qui parvint sans mal à invalider une éventuelle opération de désinformation. Libéré à l'occasion des fêtes de fin d'année, il reprit ses activités de médecin du travail à Santiago.

Il fallut, toutefois, attendre la chute de la dictature et l'exhumation du corps du président en vue de ses obsèques officielles, le 4 septembre 1991, pour qu'un examen de sa dépouille confirme les conclusions des rapports d'autopsie et que la vérité éclate. La gauche chilienne reconnaîtra alors, avec quelque dix-huit ans de retard, ce qu'elle s'était jusque là obstinée à nier.

Ces faits appellent plusieurs commentaires. Le premier, qu'étayée par des supports de presse qu'on suppose les plus

farouchement attachés aux règles de leur déontologie et peu enclins à s'abriter derrière des signatures a priori incontestables, l'information mensongère ne pouvait qu'être validée sans hésitation par le public.

Le deuxième qu'il est invraisemblable que les hauts dirigeants de la gauche socialiste et communiste européenne tout autant que le pouvoir politique informé par ses missions diplomatiques installées au Chili aient ignoré la réalité du suicide d'Allende. Dans un premier temps d'ailleurs, celui-ci sera annoncé par la presse et peu mis en doute. François Mitterrand, alors secrétaire du PS français commentera : *Ca ne m'étonne pas. Lorsque je suis allé chez lui, il m'a montré dans son bureau le buste d'un ancien président du Chili. C'était un président de droite, José Balmaceda. Il avait été renversé par un putsch militaire et s'était suicidé. Et Salvador Allende m'a confié : Si je suis renversé, je ferai la même chose. (108)* Ce n'est en fait que deux semaines plus tard que la gauche entérinera le dogme de l'assassinat à des fins idéologiques.

Les hauts cadres de l'Unité populaire, relégués avec le docteur Guijon-Klein dans l'île Dawson acceptèrent sans surprise la relation du suicide que celui-ci leur en fit. Exilés par la suite en Europe, il leur eut été aisé d'en témoigner, comme il eut été aisé, dès le début de l'année 1974, à sa remise en liberté conditionnelle, d'inviter le docteur Guijon-Klein à participer à l'un des multiples débats qu'organisaient alors, à propos du Chili, les chaînes de télévision. De toute évidence, la classe politique connut très vite la réalité du suicide du président chilien. Par calcul idéologique, certains la récusèrent s'appropriant ainsi le pouvoir exorbitant de composer la vérité historique à leur gré.

Un autre commentaire pose, en fait, une question : De quel droit — inouï — les gauches européennes se crurent-elles investies pour confisquer la mort courageuse que Salvador Allende avait librement choisi de se donner ? Et par quelle déraison, sa propre famille accepta-t-elle d'apporter sa caution à cette manipulation dérisoire de la vérité ?

Le second fait, historiquement inexact, diffusé par les medias concerna l'amplitude des bilans de victimes du coup d'Etat, le 11 septembre 1973 et lors des tout premiers mois de la répression.

" 4 mois après le putsch : 20 000 personnes assassinées " (109)
" Jusqu'à l'été 1974, 30 000 Chiliens assassinés " (110).

Publiées sans références connues, ces évaluations constitueront pendant des années le bilan officiel des dix premiers mois de la dictature militaire que l'opinion publique sera invitée à entériner. Il faudra attendre dix-huit ans pour que la vérité soit connue. Trop tard pour gommer l'imposture des manuels scolaires et des livres d'histoire.

Le phénomène lié à l'habituelle dramatisation des faits par des médias esclaves d'audimat et de tirages est devenu trop banal pour qu'on s'y arrête longuement. En l'occurrence, l'impossibilité de travailler dont furent victimes des correspondants de presse, bloqués, trois jours durant, dans leurs hôtels et ainsi contraints de s'informer par téléphone ou de suivre les événements à travers ce qu'en disaient radios et télévisions amplifia jusqu'à l'absurde un système de collecte d'informations incontrôlées ou d'origine incertaine. Les relations les plus sensationnelles furent validées sans précaution, reprises et parfois grossies par certains journalistes redoutant, dans leurs correspondances, de paraître au dessous de la réalité. Ainsi l'hebdomadaire *Newsweek*, bénéficiant du crédit que lui valait sa nationalité, publiera-t-il, au lendemain du coup d'Etat, des reportages ne reposant sur aucune réalité : Sous le titre accrocheur d'*Abattoir à Santiago*, son correspondant J.Barnes recensera *2800 exécutions en deux semaines* à partir d'informations recueillies auprès de *la fille d'un employé de la morgue*, et jugera *probable qu'il en ait été de même en province.*

Ainsi, la photo de presse montrant un corps roulé dans le fleuve Mapocho et qui fera le tour du monde accréditera-t-elle l'image d'un *fleuve charriant les cadavres de l'Unité populaire* — pour reprendre la terminologie de magazines de gauche et de l'émission de télévision " Résistances " — alors que ce cours d'eau, encore peu alimenté par les neiges de la Cordillière des Andes à cette époque de l'année traverse pratiquement à sec la capitale chilienne.

Il est aussi plus que vraisemblable que des sympathisants du régime renversé entretinrent un réseau de rumeurs, de fausses informations qui furent prises pour argent comptant par

certains membres de la presse étrangère...Ainsi furent publiées - certes sous réserve- mais prises comme telles par leurs lecteurs, des informations provenant de membres de l'Unité populaire réfugiés en Argentine et faisant état, trois jours après le coup d'Etat de 500 à 5000 morts et blessés (111).

Ainsi, une thèse de l'assassinat d'Allende par un groupe de militaires parvint-elle à l'envoyée spéciale de l'AFP, à Mendoza, transmise par des amis du président entrés dans la clandestinité et reprise telle quelle par le journal Le Monde.

L'ensemble de ces phénomènes explique, pour une large part, la distorsion qui se produisit entre la réalité des faits et la traduction qui en fut donnée, dans l'immédiat de l'actualité, à l'étranger.

Une fois publiées, il devient difficile pour ne pas dire impossible de contredire les informations qu'on a données en pâture au public. De reconnaître qu'on a été abusé. L'opinion s'est appropriée, " en temps réel ", avec cette gourmandise que savent si bien satisfaire les medias, les calamités qu'on lui a décrites. Sa conviction est faite. L'" historiquement correct " se consolide.

Le 4 octobre 1973, trois semaines après le coup d'Etat, un journaliste écrira (112) :

Il ne fait pas bon revenir du Chili. Je m'explique. Nous autres, journalistes, voyageons en général dans le sens raisonnable, c'est à dire du mythe à la réalité. Les gens se font une certaine idée a priori des choses et puis, nous essayons plus ou moins de les éclairer à partir de faits concrets, en leur fournissant des éléments d'appréciation dépouillés, autant que faire se peut, de toute passion partisane. Mais, il est manifestement des cas où les mythes travaillent contre nous. Ils s'enflent tout seuls. Ils finissent même par nous dévorer. Nous étions partis pour Santiago assister à la guerre d'Espagne. C'est tout juste si on nous pardonne de ne pas y avoir assisté et, ce qui est pis, c'est tout juste si on pardonne aux Chiliens de ne pas s'entretuer dans la plus épique des guerres civiles.

Débarqués à Orly après dix-sept heures de vol, nous avons retrouvés les mythes gros comme des HLM, massifs et têtus comme des vérités premières.

A Paris, si on cherche à apporter des informations et des

nuances, on risque fort d'être accueilli comme l'avocat des militaires.

(...) Réflexion de journalistes dans le Boeing surchargé qui nous ramenait des ténèbres andines vers la radieuse lumière de la capitale : " Si nous ne crions pas à la terreur, ils nous prendront pour des fascistes ". *L'affaire chilienne nous échappait.*

Moins excusables et plus suspectes de partialité idéologique furent les relations qui furent faites ultérieurement. Une dizaine de jours après le coup d'Etat, a fortiori plusieurs semaines, la réalité de ce qu'avait été l'intervention militaire tant à Santiago qu'en province et l'évaluation du nombre de victimes à laquelle celle-ci avait donné lieu étaient largement accessibles à tous.

On savait qu'aucune ville de province n'avait dû être *arrachée par les militaires* et qu'aucune d'entre elles, pas plus que la quasi totalité de la capitale, n'avait été le théâtre d'engagements armés ou d'insurrection populaire. Aucun document photographique, cinématographique, aucun vidéogramme, professionnels ou amateurs n'existent pour accréditer ces allégations. Or, il eut été surprenant que les *combats de rues*, de villes de province soulevées contre l'armée n'aient donné lieu à un important matériel de presse photographique ou audiovisuelle.

Peut-on croire par exemple que, dans la petite ville de Talcahuano, *Plus de trois mille carabiniers aient été passés par les armes pour refus d'obéissance et résistance armée* (113) sans qu'un tel drame n'ait provoqué une commotion considérable dans la population ? Sans que, lors de l'enquête de la Commission Rettig, aucune famille, aucun camarade de ces jeunes suppliciés ne se soient manifestés ? Sans qu'ait été découverte la moindre sépulture ? Sans que, la démocratie restaurée, aucune stèle n'ait été dédiée à ce martyrologe ?

En novembre 1973, un rapport du Comité International de la Croix Rouge opérant dans la VIIIème Région, indiquait que 158 personnes dont 2 femmes étaient encore détenues à la base navale de Talcahuano (114) sans aucune mention d'un massacre qu'il eut été manifestement impossible de cacher.

Des centaines de victimes achevées au napalm par l'aviation à Panguipulli (115).

Panguipulli était alors un petit port touristique de six

mille âmes, situé au bord du lac qui porte son nom, à quelque 800 kilomètres de Santiago. On peut imaginer ce qu'un *bombardement aérien au napalm* ayant entraîné la mort de *centaines de victimes* aurait laissé de traces indélébiles dans la mémoire de ses habitants. Or, comme à Talcahuano, nulle famille, nul survivant de ce massacre, nulle religieuse de l'hôpital construit en 1947 par le Père Barnabé de Lucerna ne vinrent, la dictature abattue, témoigner de l'effroyable drame qu'aurait vécu cette petite ville.

A la Legua, (Bidonville des environs de la capitale NdlA) *des chasseurs-bombardiers ont survolé les baraques en rase-mottes. Affolés, les habitants ont fait monter les femmes et les enfants sur les toits en agitant des étoffes blanches. Ils croyaient que les avions ne tireraient pas : Ils ont tiré (116)!*

Ici encore, rien dans les rapports de la commission d'enquête ne vient étayer une telle allégation. S'il est vrai que le jour du coup d'Etat et les jours qui le suivirent, des hélicoptères des carabiniers survolèrent les *poblaciones* les plus suspectées d'abriter des foyers de résistance, il est peu crédible que l'aviation ait fait intervenir des *chasseurs-bombardiers* chargés de tirer sur des civils dans un bidonville. D'abord parce que de tels appareils ne sont pas destinés -ni appropriés- à de telles missions. Ensuite, parce qu'on imagine mal, dans l'épouvantable fracas d'un *survol en rase-mottes de leur baraque par des chasseurs-bombardiers,* les hommes des bidonvilles invitant de sang-froid femmes et enfants à s'installer sur les toits de leur misérable masure pour demander grâce en agitant des chiffons blancs.

A la lumière de ces exemples, représentatifs de tant d'autres et qui, eux, ne peuvent se prévaloir d'approximations dues à l'urgence imposée par la transmission des dépêches de presse, il est bien difficile de ne pas voir la volonté délibérée de donner du *cas chilien* une image sciemment falsifiée à des fins idéologiques.

Le 5 octobre 1988, à l'issue d'un référendum, le général Pinochet était mis en minorité et, reconnaissant sa défaite, s'apprêtait à quitter le pouvoir. Un an plus tard, conformément aux dispositions de la Constitution, un nouveau président de la République, le démocrate-chrétien Patricio Aylwin était élu. L'information politique grand public décrût alors en France,

vertigineusement et devint rapidement négligeable, comme si les fléaux inlassablement dénoncés avaient subitement disparu. Comme si l'étalage de la pauvreté n'avait politiquement plus de raison d'être.

Certes, la disparition de Pinochet de la scène politique (117) pouvait expliquer le soudain désintérêt de la gauche pour le dossier chilien et son prolongement en terme de propagande politique. Encore peut-on s'étonner de ce que ce désintérêt fût aussi spectaculaire que rapide. De 50 en 1989 et 31 en 1990, les *notices* politiques télévisées qui avaient culminé à plus de 140 en 1983, tombèrent à 3 en 1991, 2 en 1992, 8 en 1993, année de l'élection d'un nouveau président, et à 0 chacune des deux années suivantes.

Si le renversement de la dictature explique pour une part l'abandon par la gauche du dossier chilien, d'autres raisons sont en cause. Des raisons extérieures d'abord : En 1988, le monde bouge. Des craquements se font entendre à l'est. La guerre froide s'étiole. Dans un an, le Mur de Berlin s'effondrera. L'anti-impérialisme américain a perdu de ses couleurs. La révolution latino-américaine s'essouffle...

Mais des raisons internes surtout : En 1988, quinze ans après le Coup d'Etat, même pour une opinion publique tendancieusement informée, il est difficile de ne pas voir que le Chili se porte bien. Des exilés sont, enfin, autorisés à rentrer au pays. Les prisons se sont progressivement vidées. Les commissions des droits de l'homme commencent à tourner leurs regards vers d'autres tyrannies et puis surtout... On vote (118) ! Le 5 octobre 1988, pour la première fois peut-être dans l'histoire, un dictateur laisse au suffrage populaire le soin de décider s'il doit rester ou s'en aller !

La consultation n'a pas été, comme elle fut présentée en France " *organisée par Pinochet* " — formule déjà surprenante — mais prévue pour cette date par la Constitution de 1980. Comme toutes les élections depuis 1925, celle-ci aura lieu à la date prévue. Supervisée par de multiples observateurs et par la presse du monde entier, l'élection ne sera pas contestée. Elle le sera d'autant moins que Pinochet y est battu et devra quitter le pouvoir. Mais ce que, sous nos latitudes, le public comprend mal, ce n'est

pas tant qu'un référendum soit organisé au Chili que le fait qu'après quinze ans d'une dictature qu'on lui a présentée comme implacable pour le peuple, Pinochet recueille encore 44% de suffrages favorables à son maintien à la tête de l'Etat (119). Comme le soulignera le sociologue Alain Touraine, peu suspect de sympathies à l'égard du régime militaire : *Le plus important est de dire que cette élection a été préparée, a eu lieu et s'est déroulée. D'autre part, les résultats ont été donnés dans la nuit. L'armée a reconnu sa défaite. Mais 54%,* — pour la coalition de tous les partis d'opposition à Pinochet (NdlA) —*ce n'est pas un raz-de-marée* ! (120)

La campagne électorale aura été intense, formidablement enthousiaste, parfois violente. Elle aura connu des parfums authentiquement révolutionnaires. Despote pour les uns, père de la nation pour d'autres, c'est un peu un monarque qu'on découronne pour rétablir la république et la démocratie.

Installé dorénavant sur des fondations solides, doté d'institutions qui le garantissent contre un retour à l'aventure, le pays sent qu'il peut se débarrasser d'un régime autoritaire, autocratique dont l'image l'a si longuement mis au ban de la communauté des nations.

Et pourtant, seul contre une coalition de partis dont les leaders — pire destin qui puisse advenir à des hommes politiques — sont privés de pouvoir depuis quinze ans, Pinochet, alors qu'on l'attendait balayé comme un fétu par tout un peuple se débarrassant de son joug, va obtenir l'adhésion de presque la moitié de ses concitoyens. Comment, dans ces conditions, pouvoir continuer de rendre crédible l'image qu'on a si soigneusement donnée de lui ?

On avait déjà voté dans cette dictature. En 1980. Il s'agissait, à l'issue d'un premier septennat, de soumettre à référendum une nouvelle Constitution et, simultanément, par plébiscite, de reconduire Pinochet en qualité de chef de l'Etat pour huit ans. Au terme de cette période transitoire, un nouveau référendum, celui dont il vient d'être question, ouvrirait la voie au retour des partis et de la démocratie parlementaire.

Sans que cette première manifestation du suffrage universel ait donné lieu à contestation, la consultation permit au régime de recueillir 67,06% de suffrages favorables.

L'hebdomadaire *Le Nouvel Observateur,* souvent cité

dans cet ouvrage en raison de sa crédibilité, acquise au fil du temps auprès de l'establishment de la gauche française, de son souci de dépassionner les débats et de refuser l'invective, consacrera 47 lignes à l'événement (121), mais conviendra un mois plus tard : *Quoiqu'on dise, quoiqu'on fasse, une majorité de Chiliens ont voté pour le régime militaire.*

Le journal *Le Monde* se contentera de 29 lignes en page 38 de sa livraison du 13 septembre et de 20 lignes le lendemain. Qu'en aurait-il été si le résultat de la consultation avait été inversé ?

L'un des acquis principaux de la nouvelle Loi Fondamentale concernait l'élection présidentielle. Désormais, celle-ci exigeait qu'un candidat disposât de la majorité absolue du suffrage universel pour être élu président et qu'ainsi, un second tour de scrutin devrait être organisé dans le cas où aucun des postulants n'aurait obtenu cette majorité au premier. Le risque de voir nommé par un congrès ouvert aux combinaisons de partis un président handicapé par une majorité populaire hostile disparaissait ainsi de facto.

La partie plébiscitaire de la consultation instituait Pinochet en qualité de président de la République et donnait en quelque sorte les pleins pouvoirs à la junte pour continuer à agir librement pendant une période de huit ans. Il est raisonnable de penser que si les deux termes de la consultation avaient été dissociés, l'approbation de la nouvelle Constitution eut été plus massive et le blanc-seing donné à Pinochet moins éloquent. Toutefois, le rapport deux tiers/un tiers et, peut-être surtout la proportion négligeable de bulletins blancs ou nuls laissaient peu de doute sur la volonté majoritaire de l'électorat de maintenir au pouvoir un régime qui y avait accédé par effraction. Pinochet allait y gagner une majorité déroutante pour le monde et intolérable pour ses adversaires. Curieusement, ici encore, cette consultation favorable au régime militaire donna lieu à une couverture médiatique incomparablement moins importante que celle qui, huit ans plus tard, marquerait son renversement : 14 *notices* télévisées dans un cas, 99 dans l'autre.

A considérer donc, ce que fut l'information donnée du Chili à l'opinion publique il est pour le moins difficile de prétendre que celle-ci fut objective et conforme à la vérité. Il conve-

nait dans les pays latins d'Europe de dénoncer une dictature, de la combattre et, de cette façon, de militer pour l'idée démocrate. Qui n'aurait souscrit à ce schéma ?

Le fait que ce fut au prix d'une manipulation de la vérité devenait presque accessoire.

On ne peut cependant pas ne pas trouver à cette entreprise d'autres intentions : Celle d'amener le public à détourner ses regards d'autres réalités embarrassantes. Celle, surtout, de sacraliser l'expérience socialiste chilienne et son père fondateur. Or, plus odieux serait son repoussoir, plus radieux paraîtrait le modèle. Plus abject paraît le coupable, plus candide paraît sa victime.

On l'a vu, la réalité chilienne fut sensiblement différente de ce qui fut présenté : Si la démocratie repose fondamentalement sur l'expression d'une volonté populaire majoritaire et ne s'inscrit que dans le cadre strict d'un Etat de droit, force est de constater que le Chili de l'Unité populaire ne fut pas, à cet égard, exemplaire. Ce qui encore aujourd'hui, au Chili, nourrit le plus de prévention contre l'Unité populaire de Salvador Allende, ce n'est pas tant l'échec économique, la détérioration de la paix sociale ou les excès de l'ultra-gauche que les libertés prises avec les textes constitutionnels ou l'irrespect marqué aux décisions d'institutions représentatives de la nation, Parlement, Cour Suprême, Pouvoir judiciaire...

Le Chili est un pays aux traditions démocratiques très anciennes : La loi y est appliquée stricto sensu. Les grands corps civils et militaires sont reconnus et respectés, au grand jour, par la nation. Les valeurs traditionnelles qui, pour tous, fondent le code social coulent de source. Socialement, le Chili est, à la fin des années 80, proche de ce que pouvait être une société occidentale d'entre les deux guerres. Les partis politiques sont multiples et variés, certains puissants et, surtout, l'Eglise catholique n'a jamais cessé d'être, depuis la conquête, un contre-pouvoir influent.

Jamais, dans ces conditions, malgré sa nature indolente, le peuple chilien n'aurait accepté seize ans durant une dictature qui l'eût tenu sous la botte. Certes, une opposition se manifesta, sans complaisance, et dans les limites que lui laissaient les

restrictions aux libertés individuelles. Mais, que cette opposition fut celle, clandestine et insaisissable, des groupuscules marxistes ou celle, résolue et opiniâtre, des églises et des associations, elle ne parvint jamais à lever un mouvement de fond de la population contre les militaires. A aucun moment, unie ou désunie, elle ne créa l'étincelle qui libérerait, enfin, le flot de la révolte contre la tyrannie. Car, si le prolétariat ,lui, demeurait majoritairement hostile à ce régime qui l'avait tant meurtri, la population avait globalement le sentiment que le pays était tenu et que, progressivement, les choses s'amélioraient. Il n'y avait plus de ces grèves immenses qui avaient paralysé le Chili d'Allende et que l'internationale socialiste n'aurait pas manqué de soutenir. Ni de ces marches de casserolles vides de ménagères exaspérées. Ni de ces queues interminables aux portes de petits commerces démunis. Les groupuscules de l'ultra-gauche, réprouvés dans l'opinion publique, ne trouvaient pas dans la jeunesse estudiantine et ouvrière les appuis qui leur eussent permis de grossir et de prospérer. Les partis politiques au chômage malgré le formidable potentiel de sympathie et de solidarité qui, de l'étranger, leur était acquis ne cherchaient pas même à créer un gouvernement en exil nanti d'un programme alternatif à celui de la junte...

L'Eglise catholique, enfin, dont l'action courageuse et inlassable permettait de tempérer les rigueurs de la répression ne parvenait pas à entraîner la communauté de ses fidèles dans une condamnation sans appel du régime. Proche des pauvres des bidonvilles et des victime de l'épuration, elle n'en continua pas moins à jouer, dans un climat de paix armée avec le pouvoir, un rôle qui avait au moins le mérite de ménager ce qui subsistait de cohésion sociale.

Ce livre s'achève. Il n'a pas la prétention de refaire l'histoire mais, on l'a vu, de témoigner à partir de faits et d'apporter un complément d'information de ce qui fut dit, écrit et montré du Chili des années 70 et 80. Sans ce complément nous semble-t-il, l'histoire est incomplète et s'éloigne de la vérité. Pourquoi cacher ces choses ? La vérité historique ne mérite-t-elle pas, partout et toujours, qu'on lui sacrifie toutes les petitesses humaines, partialités, modes, sectarismes... Et la réalité du Chili de cette

époque ne fut-elle pas suffisamment odieuse pour qu'on n'ait pu s'affranchir de la manipuler encore pour satisfaire de petites envies ? Les démentis de l'histoire n'arrivent que beaucoup plus tard, bien longtemps après que les livres opportunistes aient jauni.

L'Unité populaire ne fut pas exactement ce qu'on nous invita à en croire. Ni la dictature militaire, seulement ce qu'on nous en montra. Un visiteur qui se rendrait au Chili aujourd'hui s'étonnerait sans doute de ce que, pratiquement, aucune voie publique, aucun établissement d'éducation, aucun ouvrage d'art... ne portent le nom de Salvador Allende (122). Son étonnement redoublerait probablement en constatant que beaucoup des villes du pays, à commencer par Santiago, ont donné -et conservé- à l'une de leurs principales avenues la date commémorative de coup d'Etat du 11 septembre 1973. Ceci, huit ans après la restauration de la démocratie.

Il ne s'agit, certes, que de signes mais de ceux qui témoignent peut-être le mieux de la distorsion entre la réalité vécue sur place et l'image qui en fut donnée à l'extérieur.

Depuis ces événements, le temps a fait son œuvre. Sans traîner. Le Mur de Berlin s'est effondré entraînant dans sa chute les vestiges d'une idéologie qui avait contribué à l'édifier. La révolution latino-américaine privée de souffle s'est épuisée laissant en friche des plaines immenses de pauvreté. Des illusions se sont éteintes comme des lampions, balayées par le vent de l'histoire. Dans ces dernières années du siècle, les pays d'Amérique du sud, enfin, émergent de longues décennies d'espoirs continuellement déçus. Demain, la mondialisation de l'inter-échange, économique, politique, culturel leur apportera peut-être la prospérité à laquelle le Chili, plus que tout autre, s'est si douloureusement préparé.

Notes

(1) Toute émission télévisée, quel qu'en soit le format, dont un sujet donné est le seul thème.
(2) Mission Economique et financière pour l'Amérique latine et les Caraïbes.
(3) ALENA - Accord de libre-Echange Nord-Américain - NAFTA North american Free Agreement.
(4) CEPAL Comission Economica Para America Latina y el Caribe - Naciones Unidas - Yearbook 1995.
(5) Ibid.
(6) MAPU Movimiento de Accion Popular Unitaria.
(7) *Conversations avec Allende,* R. Debray, 1971.
(8) Interview à la revue *Ercilla* - Santiago 10 février 1971.
(9) *Nouvel Observateur* n°463 - 24 septembre 1973 : Ndla : R. Debray démentira ces propos mais ne donnera pas suite à son intention première de déposer plainte en diffamation contre Cartier.
(10) Journal *Le Monde* n°8917 du 14 septembre 1973.
(11) CORA - Corporation de Reforma Agraria.
(12) Source : Instituto Nacional de Estatisticas - Santiago 1995.
(13) Ibid - Toutes céréales et produits légumieux.
(14) Décrets d'amnistie 2071 et 2092 du 2 décembre 1970.
(15) Covert action in Chile 1963-1973 - Staff report of the select committee to study gouvernemental operations with respect to intelligence activities - Washington US Senate 1975 page 40.
(16) Interview à l'agence de presse cubaine Prensa Latina publiée dans la revue Punto Final n°120 le 22 décembre 1970.
(17) A noter toutefois " A Santiago, le parti socialiste avait élaboré un plan prévoyant la défense d'un certain nombre de points de la ville considérés comme stratégiques " - Journal **Le Monde** n°8917 du 14 septembre 1973.
(18) N° 28383
(19) N°50
(20) L. Alvarez, F. Castillo, A. Santibanez - *Revue Ecrilla* septembre 1973 - *Martes 11* Editions Triumfo Santiago, Barcelone, Buenos-Aires.
(21) Intraduisible : Armes de fortune inspirées de certains arts martiaux et utilisées lors de manifestations violentes.
(22) Hebdomadaire *Le Nouvel Observateur* n°459 du 27 août 1973.
(23) Slogan qui pourrait signifier : " Allende, fais quelque chose (fais comme Balmaceda), allusion au suicide du président chilien Balmaceda en 1891.
(24) Golpe : Coup en espagnol, pour coup d'Etat, nom que les Chiliens donnèrent au promuciamiento.
(25) In *El Dia Decisivo* A. Pinochet Ugarte, Ed Andres Bello, Santiago du Chili.
(26) Ibid.
(27) Ibid.
(28) In *Vie et mort du Chili Populaire,* Ed Le Seuil, 1973.
(29) Cité par Joan Garces in *Allende et l'expérience chilienne*, Ed des Pressses de la Fondation des Sciences Politiques.
(30) Propos recueilli auprès de l'ex-ministre par la revue *Que Pasa* N°1169, septembre 1993.
(31) In *Allende et l'expérience chilienne,* Joan Garces.
(32) In *Las 24 Horas Las Mas Dramaticas Del Siglo,* Documentos *La Epoca,* 1993.
(33) Pour éviter de reconnaître le moindre mérite, fût-il de simple compétence professionnelle, aux aviateurs chiliens, Le *Nouvel Observateur* n° 486 du 4 mars 1974 écrira que

le bombardement du Palais de la Moneda avait été réalisé par un groupe d'acrobates aériens nord-américain qui devait donner un spectacle de cirque volant la semaine suivante au Chili.
(34) *Nouvel Observateur* n°463 du 24 septembre 1973.
(35) *Allende et l'Expérience chilienne* page 51.
(36) *Chili ou la tentative*, Olivier Duhamel.
(37) *Le Monde* n°8917 du 14 septembre 1973 et 8919 et des 16 et 17 septembre 1973.
(38) *Le Nouvel Obsrevateur* n°468 du 29 octobre 1973.
(39) *Le Monde* n°8918 du 15 septembre 1973.
(40) *Le Monde* n°8920 du 18 septembre 1973.
(41) Ibid.
(42) Ibid.
(43) *Le Figaro* du 19 septembre 1973.
(44) *Le Nouvel Obsrevateur* n°468 - Professeur Blum (secrétaire général de la fédération des droits de l'homme) : " Quand le professeur Torres (secrétaire général des mùouvemùents de juristes catholiques) parle de génocide, il a raison.
(45) Cf Rapport Rettig de la commission d'enquête parlementaire " Vérité et Réconciliation " instituée en 1990 après la chute du régime militaire. Détail chapitre V.
(46) *Le Nouvel Observateur* n°486 du 4 mars 1974.
(47) *Le Nouvel Observateur* n°428 du 22 novembre 1976.
(48) En fait, le colonel Cantuarias qui possédait des liens de parenté avec les hauts dignitaires de l'Unité populaire fut arrêté et se suicida le 3 octobre 1973. La commission Rettig estima que, selon toute vraisemblance, le suicide avait été consécutif à une situation de pression intolérable de la part des agents de l'Etat et l'inscrivit au nom des victimes de l'épuration.
(49) *Le Nouvel Observateur* n°428 du 22 novembre 1976.
(50) L'organisation du coup d'Etat militaire fut aussi proposé, au choix, soit à la Démocratie chrétienne d'Eduardo Frei, soit à deux partis politiques de la droite chilienne, *Le Nouvel Observateur* n°462 du17 septembre 1973.
(51) *Le Figaro* n° 8918 du 15 septembre 1973.
(52) La thèse d'un complot d'ITT restera toutefois présente dans la mémoire collective. Le 13 septembre 1973, François Mitterrand déclarera : " Le gouvernement des Etatt-Unis, par le biais des grandes sociétés comme ITT, a même organisé un premier coup d'Etat, in *Le Monde* n°8916 du 13 septembre 1973.
(53) Memorandum ambassador's response to request for analysis of military option in present chilean situation sep. 12th 1970, Alleged assasination plots involving foreign leaders, F.Schneider, Washington 1975, page 230.
(54) Memorandum pour le docteur Kissinger/Chili, 40 Committee, sep. 14 1970.
(55) Intelligence memorandum. Situation following the chilean presidential election. CIA's Director of intelligence, sep. 7th 1970.
(56) Op. cit, Alleged assassination plots, page 227.
(57) Alleged assassination plots, page 228.
(58) Chief of station (Felix) Jan. 8th 1975, Op.cit, page 239.
(59) Cable 612 Headquarters to station Oct. 7th 1970, Op.cit. page 239.
(60) Task Force Log, Oct. 8th 1970, Op.cit. p.241.
(61) Station to Headquarters Oct. 9th 1970. Op.cit, p.241.
(62) Cable 762 Headquarters to station Oct. 14th 1970, Ibid.
(63) Cable 802 Headquarters to station Oct. 16th 1970, Ibid.
(64) Task Force Log 22nd Oct. 1970, Op.cit. p. 345.
(65) Et non " 9 milliards de dollards " comme dénoncé dans l'émission de télévision *Résistances* A2 du 8 septembre 1983.
(66) Entre 1963 et 1973, l'action secrète concernant le Chili représentera une dépense totale de 13,4 millions de dollars soit l'équivalent de 6,5 millions de francs annuels.
(67) François Mitterrand Entretiens avec Jean Daniel, *Le Nouvel Observateur* n°1628 de jan-

vier 1996.
(68) US. Overseas Loans and Grants, Statistics and Reports Division, Office of Financial Management, Agency for International Development.
(69) Département américain de la Défense. Les indications ont été produites à la demande du Sénat américain dans le cadre de l'enquête, in *Covert action in Chile*, p. 37.
(70) In *Covert action in Chile*,, source valable pour toutes autres données figurant par la suite.
(71) In *Allende et l'expérience chilienne*, Joan Garces.
(72) US Overseas Loans and Grants, Obligations and Loans authorisation, Foreign Aid to Chile from US Government Agencies and International Institutions, Prepared by Statistics and Report Division, OFM and Aid.
(73) Raul Rettig Guissen, ami personnel de Salvador Allende, avait été durant le temps de l'Unité populaire ambassadeur du Chili au Brésil. Après le coup d'Etat de 1973, il donnera sa démission à la junte et intégrera les rangs de l'opposition.
(74) *Allende et l'expérience chilienne*, Joan Garces, par ailleurs Le Figaro, dans sa parution du 24 septembre 1973, fera état du témoignage d'un couple d'étudiants américains disant avoir assister à l'exécution de 400 à 500 personnes au stade Nacional. Cette extermination de masse, pourtant réalisée dans une enceinte peuplée de milliers de personnes prêtes à la dénoncer n'aura, toutefois pas eu d'autres témoins.
(75) Le 7 mai 1981, François Mitterrand déclarait : " La première chose que je ferai sera la rupture des relations diplomatiques avec le Chili ". Après son élection à la présidence de la République, il acceptera toutefois de maintenir la mission diplomatique française en poste à Santiago et y dépêchera comme ambassadeur Léon Bouvier, Compagnon de la Libération. Quelques mois après sa nomination, à la question de la presse chilienne lui demandant s'il avait conscience de vivre dans une dictature, l'ambassadeur répondra : " Bien sûr que le Chili est une dictature !... Evidemment, ce n'est pas Cuba... " Devant la tempête soulevée en France par ces propos, le diplomate sera rappelé en consultation à Paris et reçu par le Président. " On le sait bien, Bouvier, que ce n'est pas Cuba, mais de grâce, ne le dite pas ! ". Et l'ambassadeur sera invité à prolonger d'une semaine de congé son séjour en France pour donner à son rappel une marque plus consistante.
(76) Cette aide sera possiblre une fois. Jamais en cas de récidive.
(77) Notamment : " Ils ont assassiné de sang-froid un prêtre français ", Michel Polac TV *Droit de réponse* A2, 15 novembre 1986.
(78) Le bilan des disparitions diffusés par les médias en France varièrent entre " plusieurs milliers " (émission Droit de réponse A2 déjà cité) et 2500 (*Le Nouvel Observateur* n°709 du 12 juin 78 et 1505 du 9 septembre 1993).
(79) Alain Touraine, *Vie et mort du Chili populaire*, Seuil.
(80) Olivier Duhamel, *Chili ou la tentative*, Gallimard.
(81) Ibid, p. 35.
(82) Alain Joxe, *Le Chili sous Allende*, Gallimard-Julliard Collection Archives.
(83) Et non 20000 comme il fut écrit, *Le nouvel Observateur* n°634 du 3 janvier 1977.
(84) Commission Economique des Nations-Unies pour l'Amérique latine et les Caraïbes.
(85) En 1987, 200 pesos étaient à 1 dollar américain soit, à peu près à 5 francs français.
(86) *La pobreza en America Latina*, Dimmensiones y Politicas, Cepal Cahier 54 p. 25.
(87) Organisation Internationale du Travail, OIT, cité par la CEPAL 1979, " Mundo en Desarrollo : Estimaciones de la poblacion total en situacion de pobreza, Alrededor de 1970 ".
(88) Ibid, note 55.
(89) CEPAL, Social Development and Welfare, Yearbook 1995 p.46, et estimation pour l'exercice 1996.
(90) CEPAL, *Una estimacion de la pobreza en Chile 1987*.
(91) Pour plus de commodités, les sommes, en pesos chiliens, seront ici traduites sur la base approximatives de 200 pesos = 1 us dollar = 5 francs français.
(92) Ministère du Plan, *Encuesta de Caracterisacion Socioeconomica Nacional* (CASEN) 1994 et

CEPAL Social Development and Welfare, *Poor and Indigent households*, Yearbook 1995.
(93) Instituto National de Estatisticas 1995.
(94) CEPAL, Social Development and Welfare, Gross enrolment rates in First-levelm Education, Yearbook, 1995.
(95) CEPAL, Ibid. Note 62, enrolment in second and third Level Education.
(96) Ibid.
(97) CEPAL, Ibid. Yearbook 1995, *Life expectancy at birth* p. 15, Infant Morality rates p. 53.
(98) Fin 96, signe des temps peut-être, seuls 12% de la classe active sont affiliés à un peu plus de 12000 syndicats professionnels.
(99) Source : Institut National de l'Audiovisuel.
(100) *Le Nouvel Observateur* n°634 janvier 1977.
(101) Laurent Fabius, in *Le Nouvel Observateur* n'1210 15 janvier 1988.
(102) *Le Plus Bel Exemple d'Héroïsme* Instituts Cubano del Libre, La Havane 1973, Edition en français page 12.
(103) Ibid.
(104) *Le Nouvel Observateur* N° 486, du 4 mars 1974, « Autopsie d'un assassinat ».
(105) *Le Nouvel Observateur* N° 463, du 24 septembre 1973, « Comment est mort mon père ».
(106) En septembre 1993, isabel Allende, alors conseillère municipale d'une commune de la banlieue de Santiago, reconnaît que, tois ans plus tôt, le docteur Jiron qui avait au accès à la dépouille de son père lui avait confirmé le suicide, conforme aux rapports d'autopsie de septembre 1973.
(107) *Chili ou la Tentative*, Olivier Duhamel, Gallimard, Collection l'air du temps.
(108) Cité par *Le Figaro* du 12 septembre 1973.
(109) *Le Nouvel Observateur* du 4 mars 1974.
(110) *Chili ou La Tentative*, Olivier Duhamel.
(111) Mgr Vega, vice-président du MAPU et ancien ambassadeur du Chili à Cuba révèlera au cours d'une conférence de presse en Argentine que le général Prats avait repris le commandement des forces armées et qu'il se dirigeait sur Santiago à la tête d'une division d'infanterie et de deux colonnes de travailleurs.
(112) Philippe Nourry, *Le Figaro*.
(113) Le Chili sous Allende, Alain Joxe, Collection Archives, p. 232, août 1974.
(114) Rapport de la Commission Rettig.
(115) *Le Nouvel Observateur*, « La Terreur Absolue », J.F. Held, n° 465.
(116) *Le Nouvel Observateur* du 8 octobre 1973, p. 36.
(117) Conformément aux dispositions constitutionnelles, il reprendra ses anciennes fonctions de commandant-en-chef de l'Armée.
(118) « Il n'y a plus d'élection ni même de registre électoraux. Le premier acte de la junte fut de les brûler », Laurent Fabius, *Le Nouvel Observateur* du 15 janvier 1988.
(119) Rappelons que, quinze ans plus tôt, Allende avait été élu président avec 36% des suffrages populaires.
(120) France 3, émission Soir 3 du 6 octobre 1988.
(121) N° 827 du 13 septembre 1980.
(122) A notre connaissance, un quart de siècle après l'Unité populaire, trois seules voies publiques des banlieues de la capitales portent aujourd'hui, au Chili, le nom du président Allende.

Table des Matières

Dépôt légal
Janvier 1997

Ce livre a été imprimé en Union européenne
pour le compte des Editions Godefroy de Bouillon

Entre 1970 et 1990, la couverture médiatique de l'histoire du Chili fut, en France, exorbitante et tendancieuse. Inspirée par des préoccupations idéologiques qui alimentèrent un véritable combat politique de gauche, elle se traduisit par des approximations soigneusement entretenues, un certain nombre de contre-vérités et, surtout, l'omission de faits sans la présence desquels la vérité historique est falsifiée.

En donnant un éclairage moins sélectif aux principaux dossiers qui constituèrent l'histoire tragique de ce pays — l'échec de l'Unité populaire de Salvador Allende, le coup d'Etat de 1973, les limites de l'intervention américaine, la réalité des violations aux droits de l'homme durant la dictature... — et en confrontant la réalité aujourd'hui connue à ce qui en fut dit et écrit, en France, durant des années, ce livre répond à la question de savoir : Comment un pays relativement pauvre ayant subi les chocs majeurs d'une expérience marxiste dramatiquement avortée, d'un coup d'Etat et d'une dictature de dix-sept années, peut-il se trouver aujourd'hui dans une situation aussi raisonnablement favorable pour affronter le XXIème siècle ?

L'auteur, alors cadre supérieur d'une importante compagnie française, vécut cinq ans au Chili où ses activités l'amenèrent, de 1981 à 1986, à parcourir le pays du nord au sud ; à rencontrer des Chiliens de toute condition et certains protagonistes de l'histoire contemporaine de ce pays. Choqué, comme beaucoup d'étrangers vivant au quotidien, les témoignages qu'il recevait et la traduction qui en était faite en France par certains médias et notamment la télévision, il décida qu'un jour, il témoignerait.

Ce livre a pour objet ce témoignage.

Prix : 150 F


9 782841 910571